This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

AP
25
.N93

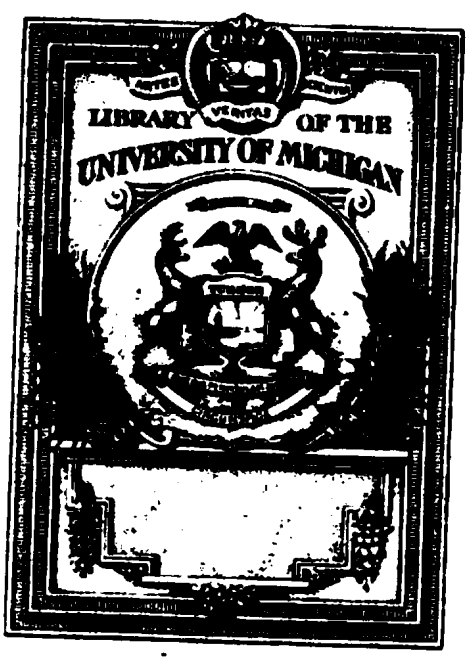

AP
25
.N93

Dunning
High.
12-26-39
39433

NOUVELLES DE LA REPUBLIQUE DES LETTRES.

Mois de Janvier 1708.

Par JAQUES BERNARD.

A AMSTERDAM,
Chez HENRI DESBORDES
dans le Kalverſtraat.

M. DCC VIII.

Avec Privilege des Etats de Holl. & Weſtf.

Dunning
High.
12-26-39
39433

NOUVELLES DE LA REPUBLIQUE DES LETTRES.

Mois de Janvier 1708.

Par JAQUES BERNARD.

A AMSTERDAM,
Chez HENRI DESBORDES
dans le Kalverſtraat.

M. DCC VIII.

Avec Privilege des Etats de Holl. & Weſtf.

NOUVELLES DE LA REPUBLIQUE DES LETTRES.

Mois de Janvier 1708.

ARTICLE I.

GULIELMI NICHOLSII *Presbyteri* DEFENSIO ECCLESIÆ ANGLICANÆ. *In qua vindicantur omnia, quæ ab Adversariis in Doctrinâ, Cultu, & Disciplina ejus improbantur. Præmittitur Apparatus, qui Historiam Turbarum, è Secessione ab Ecclesiâ Anglicanâ, exortarum continet. Londini, apud Guil. Taylor.* 1707. *in* 8. C'est-à-dire, *Défense de l'Eglise Anglicane; dans laquelle on soutient tout ce que ses Adversaires blâment dans sa Doctrine, dans son Culte, &*

dans ſa Diſcipline. On a mis au devant un Apparat, qui contient l'Hiſtoire des Troubles, qui ſe ſont élevez depuis qu'on s'eſt ſéparé de l'Egliſe Anglicane. Par Guillaume Nichols, Prêtre. A Londres pagg. 351. & ſe trouve à Amſterdam, chez les Wetſteins.

MONSIEUR *Nichols* témoigne un ardent déſir de voir les Presbytériens d'Angleterre rentrer dans le ſein de l'Egliſe Anglicane. Il s'adreſſe aux Proteſtans Etrangers pour les faire Juges des différens, qu'il y a entre les deux Partis, & entreprend de faire voir, qu'il n'y a rien que de très-innocent dans la Doctrine, dans le Culte & dans la Diſcipline de ſon Egliſe. Quoi qu'il repouſſe vigoureuſement les attaques de ceux qui ont voulu la décrier, & qu'il paroiſſe fort attaché à ſon Parti; il eſt d'ailleurs aſſez modéré, & il ſemble qu'il ne tiendroit pas à lui, qu'on ne vît bien-tot une paix, que toutes les perſonnes raiſonnables ont toujours ſouhaitée.

I. IL commence par un *Apparat*, qui contient à peu près le tiers de l'Ouvrage & dans lequel il fait l'Hiſtoire

toire de ce qu'il apelle le Schiſme d'Angleterre depuis que *Wiclef* commença à écrire contre quelques-unes des erreurs de l'Egliſe Romaine, juſques à préſent. Cèt Apparat eſt fort inſtructif, & c'eſt, peut-être, la partie du Livre, qui plaira le plus.

Wiclef ayant traduit la Bible en Anglois, pluſieurs furent portez par cette lecture à ſecoüer le joug de l'Egliſe Romaine & on leur donna le nom de *Lollards.* On ſait que ſous *Henri VIII.* l'Autorité du Pape reçut une atteinte mortelle en Angleterre, la Suprématie ſur l'Egliſe ayant été adjugée à ce Prince. En MDXXXV. on condamna les erreurs les plus groſſiéres de l'Egliſe Romaine, ſes ſept Sacremens furent reduits à trois, ſavoir le Baptême, l'Euchariſtie, & la Penitence, on abolit pluſieurs Fêtes, le Purgatoire, les Indulgences, &c. Les années ſuivantes, on permit au Peuple la lecture de la Bible en Anglois. On compoſa par ordre du Synode un Livre, qui expliquoit très-clairement les principaux Dogmes de la Religion par l'Ecriture, & qui rejettoit les principales erreurs de l'Egliſe

Romaine. L'Auteur donne de grans éloges à cèt Ouvrage, & il ſoutient qu'il n'y a point eu de Livre, ni avant, ni après celui-là, dans lequel on ait expliqué d'une maniére plus claire, ces doctrines, qui ont été depuis ſi agitées, ſur le Libre Arbitre, la Juſtification, & la Foi. Le Roi permit auſſi de reciter les Litanies en Anglois. En MDXXXIX. on chaſſa les Moines, parce qu'ils défendoient un peu trop apremment les interêts du Pape. Ce furent là les commencemens de la Réformation ſous le Régne d'*Henri VIII.*

On ſait les progrès qu'elle fit ſous *Edoüard* ſon Fils. Ce fut alors que l'on compoſa des Homelies, pour être luës par les Prêtres, qui ne ſeroient pas aſſez habiles, pour en compoſer eux-mêmes. On bannit auſſi les Images des Egliſes, on régla la maniére, dont on devoit célébrer l'Euchariſtie, & on mit la derniére main à la Liturgie. On permit en même tems aux Prêtres de ſe marier.

En MDLII. on compoſa la Confeſſion de Foi, dans laquelle, dit l'Auteur, on garda un juſte temperament ſur les Queſtions épineuſes, entre

entre les ſentimens des * *Calviniſtes* & ceux des *Pélagiens.* C'étoient les tems heureux de l'Egliſe Anglicane, puis qu'il n'y avoit alors qu'une ſeule Egliſe dans le Royaume, & qu'elle n'étoit point déchirée par les Schiſmes, qui l'ont affligée depuis.

Calvin, à ce que dit Mr. *Nichols*, ne regardoit pas de bon œil cette Réformation d'Angleterre. Il eut voulu qu'on y eut introduit la même Diſcipline, qu'il avoit établie à Genéve, & il trouva mauvais que *Cranmer* refuſât les ſecours qu'il lui ofroit, pour la Réformation de l'Angleterre. Il écrivit à *Bucer* homme très-modéré & très-pacifique de n'être ni l'Auteur, ni l'Aprobateur de ces Conſeils mitigez, qui plaiſoient tant à quelques-uns.

Hooper homme ſavant & pieux apuyé de *Calvin*, ayant été fait Evêque, refuſa de prendre les ornemens Epiſcopaux. *Cranmer* & *Ridlei* dirent qu'il ne pouvoit être ſacré Evêque, s'il ne ſe ſoumettoit à la coutume, & quoi qu'apuyé des Lettres de recommandation du Roi, ils ne

* pag. 10. *Inter atrocia Calviniano-rum Placita, & inſana Commenta Pelagianorum.*

voulurent point paſſer outre. Et parce qu'*Hooper* s'opiniâtra, il fut mis en priſon, & malgré les ſollicitations de *Calvin* il n'obtint ſa liberté, qu'après s'être ſoumis aux Loix de l'Egliſe. Notre Auteur croit que cette ſévérité fut néceſſaire; pour maintenir la Diſcipline & l'union.

Perſonne n'ignore les maux que les Réformez ſoufrirent ſous le Régne de *Marie*. Pluſieurs furent obligez de quitter le Royaume, & trouvérent à Berne, à Zurich & ailleurs, une retraite aſſurée & des Fréres, qui les reçurent à bras ouverts. On leur donna des Egliſes, pour y célébrer le ſervice divin à leurs maniéres. Mais ceux qui ſe refugiérent à Francfort changérent la Liturgie & l'accommodérent au formulaire de l'Egliſe de Genéve. *Knox* fut le principal Auteur de ce changement. *Richard Cox* l'ayant apris ſe rendit à Francfort, combattit pour l'ancienne Liturgie, & eut le credit, par l'autorité du Magiſtrat, de faire chaſſer *Knox*, qui ſe refugia à Genéve avec la plûpart de ſes Partiſans. Ils y fondérent une nouvelle Egliſe, ſous la Direction de *Calvin*. Ils compoſérent une nouvelle Liturgie fort différente de celle

celle d'Angleterre. Ce fut là la premiére origine de la Secte des Puritains.

La Reine *Eliſabeth* ayant ſuccedé à *Marie*, la Réformation fut rétablie en Angleterre. La Liturgie fut examinée de nouveau, & parut plus parfaite qu'auparavant. Les Anglois Réfugiez à Genéve étant retournez dans leur Patrie, y portérent leurs ſentimens. Ils condamnérent l'Ordre Epiſcopal, & accuſérent la Liturgie & le Culte de l'Egliſe Anglicane, de ſe reſſentir encore des ſuperſtitions du Papiſme.

Dans le même tems on corrigea la Confeſſion de Foi; & le Parlement ordonna à tous les Eccleſiaſtiques d'y ſouſcrire, & de n'en recevoir point à l'avenir ſans avoir ſatisfait à cette Loi. Pluſieurs Paſteurs Puritains réfuſérent d'obéir, aimant mieux être privez de leurs emplois; & le Schiſme ſeroit né dès lors, ſi *Beze* ne l'eut prévenu par les ſages Lettres qu'il écrivit en Angleterre.

Mais quelques années après *Cartwrit*, peu content de la Reine *Eliſabeth*, leva tout-à fait l'étendard de la diviſion, les Presbytériens aſſemblérent diverſes Claſſes par ſes avis &

par ceux de ſes Partiſans, & on commença à voir des Aſſemblées particuliéres en divers endroits.

Ils tinrent un Synode général à Londres en MDLXXXIII. où ils établirent leur diſcipline conformément à celle de Genéve. Ils publiérent en même tems divers Livres, contre l'Egliſe Anglicane, hardieſſe, qui coûta la vie à quelques-uns, que la Reine fit condamner à mort. Cela ne fit qu'aigrir les Eſprits; & quelques-uns en vinrent juſques à déclarer que cette Princeſſe étoit déchuë de la Couronne, & à faire Roi à ſa place un certain Fanatique nommé *Hacket*, qui fut bien-tot pris & pendu.

Environ le même tems *Robert Broun* jetta les fondemens de la Secte des Indépendans, qui de ſon nom furent auſſi appellez *Brouniſtes*. Quelques uns de ſes Sectateurs furent punis de mort pour avoir débité ſes Livres, qui contenoient de violentes Satyres contre l'Egliſe Anglicane. *Broun* revint de ſes égaremens, & obtint un aſſez bon bénéfice; mais il ne put ramener ceux qu'il avoit fait égarer. Il eut lui-même une fin aſſez malheureuſe, étant

tant pourtant fort âgé, car il mourut en priſon, où il avoit été mis, pour avoir maltraité ſa femme.

Les Puritains témoignérent du chagrin de ce que les *Brouniſtes* avoient abuſé de leur doctrine & de leurs Livres, pour tomber dans les excès dans leſquels ils s'étoient jettez. Il y en eut même qui défendirent l'Egliſe Anglicane contr'eux. *Carturit* lui-même rentra dans le Giron de l'Egliſe & y fit les fonctions de Prêtre juſqu'à la mort, toujours très-ſoumis à ſon Evêque.

Jaques I. étant parvenu à la Couronne, les Puritains crurent qu'ils alloient triompher. Ils députerent à ce Prince, avant qu'il vint en Angleterre. Ils rétablirent leur Diſcipline, préſentérent une Requête au Roi, pour le porter à abolir toutes les prétenduës ſuperſtitions de l'Egliſe. Ce Prince fit tenir une conférence à Hamptoncourt en MDCX. entre quelques uns des principaux des deux Partis. Elle dura trois jours, & le Roi ſeul répondit très-ſolidement à toutes les objections des Puritains pendant que ſes Théologiens gardoient le ſilence. Ce Prince crut pourtant devoir accorder

quelque choſe aux Sectaires, il ordonna qu'on feroit une nouvelle Verſion de l'Ecriture, & que les Laïques n'auroient plus le droit de baptiſer. Mais cela ne les ſatisfit point. Ils continuérent d'écrire & de prêcher contre l'Egliſe Angliçane.

Le Schiſme dura ſous le régne de *Charles* I. On commença alors à diſputer fortement ſur le Sabbath. Alors nâquirent auſſi les diſputes ſur la Prédeſtination, à l'occaſion de ce qui ſe paſſoit en Hollande ſur ce ſujet. Il s'éleva auſſi quelques diſputes entre le Roi & le Parlement ſur la liberté du peuple. Les Evêques étoient pour le Roi; & l'Auteur avouë ingénument, que quelques uns pouſſoient un peu trop loin l'obéïſſance duë au Souverain. Mais les Miniſtres des Puritains tomboient dans un autre excès plus blâmable, puis qu'ils ſollicitoient le Peuple à prendre les armes contre le Roi. On ſait les ſuites malheureuſes de cette diviſion, je ne m'y arrêterai pas.

Je remarquerai ſeulement, que dans ce tems-là un certain *Smith* fit une nouvelle Secte parmi les *Brauniſtes*.

Il ſe rendit à Leide, & accuſa ceux de ſa Secte d'Idolatrie & d'Antichriſtianiſme, parce qu'ils chantoient des Pſeaumes & joignoient des Conducteurs à leurs Paſteurs. Peu de tems après, il devint Anabaptiſte, & pour ſe diſtinguer dans ce nouveau Parti, il ſe baptiza lui-même. Un autre *Brounifte* nommé *Jean Robinſon* retiré dans la même Ville, mais plus ſage, reduiſit en Syſtême les Dogmes de ſa Secte, qui fut depuis ce tems-là apellé l'*Indépendantiſme*, ou la Secte des *Indépendans*. Elle s'établit enſuite en pluſieurs endroits, en Angleterre, en Hollande & en Amérique. Notre Auteur s'étend principalement ſur les progrès, qu'elle fit dans ſon Pays. Il parle entr'autres d'une certaine Secte, ſortie du ſein des *Indépendans*, & apellée la Secte des *Ranters*. Ils s'adonnoient à toutes ſortes d'impuretez, à l'honneur de Dieu, diſoient-ils, dont la Grace éclatoit dans le pardon des plus grans crimes, qu'il accordoit libéralement à ſes enfans. Une Dame vertueuſe de Londres, perſuadée par ces malheureux, s'abandonna à tout le Monde, & ſollicita même les gens à avoir commer-

ce avec elle : juſques à ce qu'un homme, qui conçut de la haine & du dégout pour elle, la foüeta publiquement & la chaſſa honteuſement de la Ville. On verra dans l'Auteur l'origine de pluſieurs autres Sectes qui parurent en Angleterre dans ces tems malheureux.

L'Epiſcopat fut rétabli en même tems, que *Charles II.* Il ſe tint enſuite une Conférence à Londres entre les Epiſcopaux & les Puritains, pour tâcher de trouver quelques moyens d'accommodement. Mais elle n'eut aucun ſuccès. Le fameux Presbytérien *Baxter* en impute toute la faute aux Epiſcopaux. Notre Auteur les excuſe; quoi qu'il ne les croye pas tout-à-fait exemts de faute. Mais il dit que les Presbytériens parurent encore plus échaufez que les autres.

Peu après, le Synode fit une nouvelle reviſion de la Liturgie par ordre du Roi. Le Parlement l'aprouva, & établit un ſerment, que l'Auteur apelle ſévére, & qu'il attribuë au deſſein qu'avoient les Epiſcopaux de ſe vanger de ceux qui les avoient oprimez, & peut-être aux vuës ſecrétes de quelques perſonnes

ſonnes de la Cour, qui prévoyoient bien que cette Loi exciteroit de grans troubles à l'avenir. Quoi qu'il en ſoit, un très-grand nombre de Presbytériens, qui ne voulurent pas prêter ce nouveau ſerment, furent dépouillez de leurs emplois. Nous paſſons ſous ſilence divers troubles, que des Fanatiques exciterent en divers tems.

On fit enſuite pluſieurs Loix contre les Puritains, mais ce n'étoit rien moins que l'Amour du Regime Epiſcopal, qui les procuroit. La Cour ſe propoſoit de tout autres vuës, comme le remarque notre Auteur. Peu de tems après, on permit à tous les Sectaires de faire des Aſſemblées, ſans en excepter les Papiſtes, ſi ce n'eſt que le Privilége de ces derniers étoit un peu plus étendu, que celui des autres. Les Puritains, qui n'apercevoient pas le venin de cette permiſſion, triomphoient; mais le Parlement plus ſage caſſa cette Loi. Cependant le Magiſtrat uſant d'indulgence, les Nonconformiſtes continuérent pluſieurs années à s'aſſembler ſans empêchement.

En 1673. il s'éleva une diſpute entre *Owen*, *Vincent*, quelques autres

tres Antinomes, & le ſavant Docteur *Sherloc*, qui étoit encore alors fort jeune. Ces premiers enſeignoient publiquement, que *Jeſus-Chriſt* avoit tellement accompli la Loi en faveur des Elûs, qu'il avoit mérité le Ciel au plus criminel & au plus ſcélerat. Que les Vertus Morales étoient les caractéres d'une Ame charnelle; que toute la pieté conſiſtoit à aimer *Jeſus-Chriſt*. Ils ne parloient à leurs peuples, que de chercher le commerce de *Jeſus-Chriſt*, de l'aimer éperdument, de lui ſauter au cou, de ſe cramponner à lui, de l'embraſſer, de le baiſer; en un mot ils en parloient comme un Amant parle de ſa Maîtreſſe. Mr. *Sherloc* combattit fortement ces Docteurs, & montra par l'Ecriture, que le véritable Amour de *Jeſus-Chriſt* conſiſte à obſerver ſes commandemens; qu'il n'a point accompli la Loi, & n'a point mérité le ſalut, pour les lâches & les fainéans; que perſonne ne peut lui être uni, s'il ne s'attache à la pratique de la Vertu.

L'Auteur déclare qu'il croit qu'il y eut peu de Puritains, qui euſſent connoiſſance de la conjuration pour élever le Duc de *Monmouth* ſur le Thrône.

Thrône ; mais il croit en même tems qu'on n'en peut décharger *Owen*, *Mede*, & *Griffin* Paſteurs Puritains. Il décrit tout ce qui s'eſt paſſé ſous les Régnes de *Jaques II.* & de *Guillaume III.* dont la mémoire eſt encore trop fraîche pour nous y arrêter. Nous remarquerons pourtant qu'il accuſe les Nonconformiſtes d'avoir favoriſé *Jaques II.* de tout leur pouvoir, dans le deſſein qu'il avoit d'abolir les Loix Pénales. * C'a preſque toujours été le défaut des Réformez de ſe fier trop à leurs Adverſaires. La liberté de conſcience qu'on leur offroit avoit pû flater les Nonconformiſtes. Ils ne faiſoient pas aſſez d'attention, que le but de la Cour étoit uniquement de favoriſer les Papiſtes ; & que dès que ceux-ci auroient été les Maîtres, on ne les auroit pas plus épargnez que les Epiſcopaux.

Sous le Régne de *Guillaume* & de *Marie*, les choſes changérent tout-à-fait de face. On pourvut à la ſureté des Indépendans, ſans que les Papiſtes profitaſſent de la liberté qu'on accordoit aux autres Sectaires. On nomma auſſi des hommes ſavans, qui cher-

chérent

* *Remarque de l'Auteur de ces Nouv.*

chérent les moyens de concilier les eſprits, en faiſant encore quelques changemens dans la Liturgie & dans la Diſcipline. L'Auteur aprouve fort leur projet, mais le Synode, qui s'aſſembla, le condamna à la pluralité des voix; & par là tous ces moyens de reconciliation s'évanouïrent. Pluſieurs perſonnes ſoupçonneuſes craignoient, qu'on ne voulut trop favoriſer les Nonconformiſtes.

Mr. *Nichols* n'oublie pas les diſputes ſurvenuës depuis à l'occaſion de ce qu'on apelle la *Conformité occaſionelle*, & qui ſont encore trop fraîches, pour être ignorées du Public. Il raporte enſuite les divers moyens qu'on a propoſez pour réunir les deux Partis, & toujours inutilement. Il en propoſe lui-même un nouveau, qui ſeroit de prier les Egliſes Proteſtantes étrangéres de juger de ce différend. Il croit qu'un Concile univerſel ſeroit néceſſaire pour cela. C'étoit le ſentiment de *Cranmer*, pour réunir tous les Proteſtans. *Calvin*, que notre Auteur apelle ici *la Gloire du nom Réformé*, promettoit de favoriſer ce deſſein; mais la mort d'*Edoüard* en empêcha l'exécution.

* La

* La Reine d'Angleterre, qui a ſi heureuſement réuſſi dans la réunion de ſes Royaumes, s'aquerroit une gloire encore plus grande, ſi elle travailloit auſſi efficacément à la Réunion des Proteſtans. Il ſemble que le tems de la Guerre, qui demande tant d'autres ſoins, ſoit moins propre à cette entrepriſe, que la Paix: mais, peut-être, ſe trompe-t-on. Quand on a un Ennemi redoutable ſur les bras, on ſent mieux la néceſſité d'être uni, que quand on jouït d'une profonde paix, & qu'il ſemble, qu'on n'ait plus rien à craindre.

Mr. *Nichols* croit que la Liturgie Angloiſe étant la plus parfaite de celles qui ſont à l'uſage des Proteſtans, on devroit l'introduire dans toutes les Egliſes, comme Mr. *Oſtervald* l'a introduite à Neufchâtel. Il voudroit auſſi que toutes les Egliſes communiquaſſent entr'elles par Lettres, comme elles faiſoient anciennement.

II. La Défenſe de l'Egliſe Anglicane eſt diviſée en deux Parties. 1. La premiére parle des Dogmes. L'Auteur commence par défendre

* *Reflexion de l'Aut. de ces Nouv.*

dre ſon Egliſe de l'accuſation de Papiſme, dont quelques-uns l'ont chargée. Il fait remarquer que les premiers Réformateurs de l'Angleterre, ont été cruellement mis à mort par les Papiſtes; que ceux-ci ont attaqué principalement l'Egliſe Anglicane. Que la plûpart des Emiſſaires de Rome ont revêtu le perſonnage de Puritains, & ont invectivé de tout leur pouvoir contre cette Egliſe à la faveur de ce caractére emprunté. Il montre que ſa Confeſſion de Foi condamne partout les erreurs des Papiſtes. Il eſt vrai que l'Egliſe Anglicane a conſervé quelques unes des Cérémonies, que Rome obſerve; mais ce ſont des Cérémonies, dont la plûpart étoient en uſage, avant que l'Egliſe ſe fut corrompuë, & qui étant ſaintes ou innocentes, ne doivent pas être rejettées, parce que la ſuperſtition en abuſe. Les Anglois ont tellement en horreur l'Idolatrie & tout ce qui ſent la ſuperſtition, qu'il n'eſt nullement à craindre, qu'on abuſe de ces Cérémonies innocentes, pour tomber dans ces excès. Si on voyoit quelque danger, ce qui aparemment n'arrivera jamais, alors il ſeroit

tems

tems d'y remédier. Si quelques Théologiens Anglois, comme *Montaigu*, *Heilen*, *Thorndic*, & *Parker*, ont un peu trop accordé à l'Egliſe Romaine, ce ſont des Docteurs particuliers, qui ſont deſaprouvez dans leurs excès par tous les autres Théologiens. Eſt-il fort étonnant que dans l'eſpace de près de deux ſiécles, trois ou quatre Docteurs ſe ſoient un peu écartez, & ayent inſeré dans leurs Livres quelques dogmes Papiſtiques, généralement condamnez par tous les autres ?

Il y a eu auſſi des gens, qui ont accuſé l'Egliſe Anglicane de favoriſer le Socinianiſme. Pour refuter cette calomnie, l'Auteur en apelle aux Sermons & aux Livres des Théologiens Anglois. Outre qu'ils ſont tous obligez de ſigner la Confeſſion de Foi très-oppoſée aux dogmes Sociens; il y a des Docteurs Anglois, qui ont fait des Livres exprès contre ſes Dogmes, qui ne ſont pas ſeulement tolérez en Angleterre ; quoi qu'on y ſoufre la plûpart des autres Sectes Chrétiennes.

A l'égard des Accuſations d'Arminianiſme, les Anglois mépriſent cette Epithéte. Leurs Docteurs s'étoient

toient déclarez ſur les doctrines conteſtées, avant que jamais *Arminius* eut tant avancé de ſubtilitez ſur ce ſujet. Ils ne croyent point que la Grace ſurmonte d'une maniére invincible les cœurs les plûs obſtinez. Ils exhortent leurs peuples à obtenir cette grace par l'ardeur de leurs priéres, lors qu'elle leur manque, & à en favoriſer les effets de tout leur pouvoir, quand ils l'ont obtenuë. Ils n'enſeignent point la certitude du ſalut de la maniére que quelques Docteurs l'enſeignent, & à laquelle M. *Nichols* donne l'Epithéte de *Fanatique*. Il fait voir les prétendus inconvéniens qu'il croit ſe rencontrer dans cette doctrine.

Pour ce qui concerne le dogme de la Prédeſtination; nôtre Auteur croit qu'aucune Egliſe n'a témoigné tant de prudence dans ſes déciſions ſur une matiére ſi épineuſe, qu'en a témoigné l'Egliſe Anglicane. Elle a décidé, que *Jeſus-Chriſt* eſt mort pour tous les hommes; que Dieu a réſolu de délivrer les Prédeſtinez de la Malédiction, en quoi elle condamne nettement l'opinion outrée des *Supralapſaires*. Elle n'a rien déterminé ſur la Réprobation des méchans

chans, en quoi elle a assez fait paroître qu'elle n'aprouvoit pas la doctrine de la Prédestination absolue. Elle n'a rien non plus décidé sur la Prédestination des Particuliers, se contentant d'enseigner que le nombre des personnes, qui devoient être sauvées étoit déterminé. Enfin, elle a défendu d'agiter des questions curieuses sur les secrets jugemens de Dieu.

Quant à la persévérance des Saints, elle croit qu'un homme peut décheoir de la grace de Dieu, ce qui l'oblige à exhorter les Fidelles à faire tous leurs efforts pour persévérer dans cette grace. Elle rejette les sentimens des Antinomes, qui enseignent que toute la Justification consiste dans une sincére aplication qu'on se fait des Vertus de *Jesus-Christ*; qu'il n'est pas tant nécessaire, pour être justifié, d'être pieux & saint en soi-même, que d'être revétu de la pieté & de la sainteté de *Jesus-Christ*; & que la Foi n'est pas tant un moyen & un instrument pour obtenir la justification; qu'un signe & une marque qu'on est justifié.

L'Eglise Anglicane a de très-grandes idées du mérite de *Jesus-Christ*.

Chriſt. Elle croit que c'eſt par ce ſeul mérite que nous ſommes déliyrez des peines éternelles, & que nous obtenons le ſalut. Elle ne croit pas que les bonnes œuvres ayent aucun mérite ; mais elle les eſtime pourtant, non ſeulement parce qu'elles ſont dignes d'un véritable Chrétien ; mais auſſi parce qu'elles ſont des conditions néceſſaires pour obtenir le ſalut ; & les cauſes conditionnelles de notre juſtification. Elle n'a point d'éloignement pour les termes d'*Imputation de la Juſtice de Jeſus-Chriſt* ; pourvû qu'on les entende en un bon ſens.

Quoi que dans la plûpart de ces Articles les ſentimens des Remontrans ſoient aſſez conformes à ceux de l'Egliſe Anglicane, cette Egliſe condamne pourtant pluſieurs de leurs autres opinions. Elle ne peut ſouffrir qu'ils décident d'une maniére ſi hardie ſur diverſes queſtions qui concernent la volonté de Dieu, qu'il n'a pas voulu nous révéler : qu'ils rejettent diverſes véritez révélées, parce qu'ils ne peuvent pas les comprendre, ou les concilier avec les lumiéres de leur foible Raiſon. Elle enſeigne conſtamment la doctri-

doctrine du Péché originel, qu'elle regarde comme le fondement de toute la Religion ; tant de celui qu'on appelle imputé, que du péché inhérant. Cette doctrine n'eſt point oppoſée à la juſtice de Dieu, puiſque nous avons recouvré par *Jeſus-Chriſt* ce que nous avons perdu en *Adam.* Elle ſoutient, que les actes de la concupiſcence ſont de véritables péchez, & que le premier homme ne fut point créé idiot, comme quelques uns le ſoutiennent. Elle n'aprouve nulle part l'opinion de S. *Auguſtin*, qui damne tous les enfans, qui meurent ſans Baptême ; & elle condamne ceux qui enſeignent, qu'il y a un certain nombre d'enfans de damnez & d'autres de ſauvez, qu'ils ayent reçu, ou qu'ils n'ayent pas reçu ce Sacrement. Elle établit fortement la néceſſité de croire le dogme de la Sainte Trinité, & a en horreur l'opinion de tous ceux, qui regardent la perſuaſion de ce dogme comme à peuprès indifférente.

Elle deſaprouve l'opinion des Remontrans, qui enſeignent, que les Sacremens ſont de ſimples ſignes dépouillez de toute efficace. Elle croit, au contraire, que tous ceux qui les

reçoivent avec les conditions requiſes, obtiennent une nouvelle lumiére & de plus puiſſans ſecours, pour réſiſter aux tentations de la chair & à la puiſſance du Démon. Elle deſaprouve auſſi l'opinion des Remontrans ſur la vocation des Paſteurs : mais elle condamne ſurtout leur ſentiment à l'égard de la Preſcience de Dieu, pour les événemens, qui dépendent de la liberté des Etres intelligens; & ce qu'ils enſeignent ſur l'état des Ames après la mort.

L'Auteur aſſure que, quoi que les Ecrits des Théologiens Remontrans contiennent quantité de choſes belles & bonnes, cependant les Theologiens Anglois en déconſeillent la lecture aux jeunes gens, autant qu'ils peuvent, à cauſe des erreurs groſſiéres, qui y ſont répanduës.

Après avoir défendu l'Egliſe Anglicane contre les accuſations de Socinianiſme & d'Arminianiſme; l'Auteur paſſe à ce qu'on reproche aux Docteurs de cette Egliſe, que pour faire leur Cour au Souverain, ils diminuent le plus qu'ils peuvent, la liberté du Peuple, & enſeignent une certaine *obéiſſance Paſſive*, qui méne droit à la Tyrannie. Mr. *Nichols*

chols ſoutient que cette accuſation n'a aucun fondement. Qu'il s'eſt trouvé parmi les Epiſcopaux, des Théologiens, qui ont été de très-vigoureux Défenſeurs de la Liberté. Il ajoute que ces diſputes regardent des matiéres de Politique, & non pas des doctrines de Théologie. Il retorque l'argument, en montrant, qu'il y a des Nonconformiſtes, qui ont été, pour le moins, d'auſſi bons Courtiſans & auſſi flateurs, que quelques Epiſcopaux. D'ailleurs, ſi quelques-uns de ceux-ci ſont tombez dans un excès en donnant trop à l'autorité Royale, ceux-là ont donné dans un autre encore plus blâmable, en élevant trop l'autorité du Peuple. L'Auteur prétend, que c'eſt *Epicure*, qui a enſeigné que l'Autorité reſidoit originairement dans le Peuple, & que cette opinion eſt contraire à la Révélation. Il ſoutient, que la doctrine de l'obéïſſance paſſive ne mérite point les railleries de ceux qui la rejettent. Si quelques-uns ſont allez trop loin à cèt égard, il faut pardonner à des Théologiens, qui n'entendent pas bien d'ordinaire les matiéres de Politique.

2. La ſeconde Partie de la Défenſe de l'Egliſe Anglicane, concerne la Diſcipline & le ſervice exterieur. Il la commence par la défenſe de l'Epiſcopat, qu'il croit tirer ſon origine immédiate des Apôtres. Il croit qu'on peut donner aujourd'hui aux Evêques le tître de *Seigneur*, *Dominus*, à cauſe de la grandeur de leur dignité. Il défend l'uſage de la Muſique dans les Egliſes, par l'exemple de l'Egliſe Judaïque ; & parce que l'Harmonie rend l'eſprit attentif & anime le zéle. Il ſoutient l'uſage des formulaires dans les priéres ; & prétend que celles qui ſont faites ſur le champ ſont ſujettes à bien des inconvéniens. * Toutes les perſonnes deſintéreſſées, qui ont lû la Liturgie Angloiſe, conviendront, que les priéres en ſont parfaitement belles & très-édifiantes. On ſe trompe de croire, qu'elles ont été tirées du Miſſel Romain. On parleroit plus juſte, ſelon nôtre Auteur, ſi on ſoutenoit qu'elles ont été compoſées ſur les priéres, qui étoient en uſage dans l'ancienne Egliſe.

Il paſſe enſuite aux Cérémonies, qui

* *Remarque de l'Aut. de ces Nouv.*

qui s'obſervent dans le Baptême. Il ſoutient que le ſigne de la Croix, qu'on fait ſur le front des Enfans baptizez, eſt très-ancien; & n'a rien de ſuperſtitieux. Il dit la même choſe de l'uſage des Parreins & des demandes qu'on fait aux Enfans qu'on baptize, quoi qu'ils ne ſoient pas en âge de répondre; ou, pour mieux dire, aux Parreins, qui les préſentent, & qui répondent pour eux.

A l'égard de la Confirmation, qui eſt auſſi en uſage dans l'Egliſe Anglicane; Mr. *Nichols* ſoutient, qu'il-y avoit une eſpêce de Confirmation dans l'Egliſe Judaïque, que les Apôtres l'ont pratiquée, & qu'elle a été en uſage dans l'ancienne Egliſe; comme une Cérémonie différente du Baptême, & que l'Evêque ſeul adminiſtroit. L'Egliſe Anglicane ne regarde pas pourtant la Confirmation comme un Sacrement. Mr. *Nichols* en montre l'utilité.

Il juſtifie enſuite l'uſage du Surplis & des autres ornemens, qu'ont les Prêtres en officiant. Il prétend qu'il eſt de la bienſéance, qu'ils ſoient alors diſtinguez par leurs habits. Il croit auſſi que les habits

blancs ſont plus convenables, que de toute autre couleur.

Il défend de même l'uſage du don de l'Anneau dans la Cérémonie du Mariage, & la coutume de recevoir la Communion à genoux. Les Nonconformiſtes, qui blâment cette coutume, ne ſont pas plus conformes que les Epiſcopaux, à la maniére dont les Apôtres communiérent de la main de *Jeſus-Chriſt*. Ainſi ils ne peuvent preſſer la conformité ſur cet Article. Il ſoutient, qu'il n'eſt pas néceſſaire que cette Cérémonie reſſemble en toutes choſes à un repas commun, qu'il eſt fort convenable, qu'une perſonne pénitente, telles que doivent être tous les Communians, paroiſſe dans cette poſture, & que l'uſage de communier à genoux eſt très-ancien.

A l'égard des jours de Fête, qu'on reproche aux Epiſcopaux, on remarque qu'on en a retranché beaucoup de celles qu'on célébre dans l'Egliſe Romaine; parce qu'elles étoient à charge au peuple. On fait voir que l'Egliſe Chrétienne a droit d'en établir de nouvelles, pour de certaines circonſtances particuliéres; puis que l'Egliſe Judaïque en a uſé

de

de même ; quoi que Dieu lui eut marqué expreſſément celles qu'elle devoit obſerver. Mr. *Nichols* s'attache à montrer l'origine des Fêtes qu'obſerve ſon Egliſe, pour faire voir que l'inſtitution de la plûpart eſt fort ancienne.

On ſait que dans les Egliſes, les Anglois Epiſcopaux font une révérence, quand on y prononce le nom de *Jeſus*. Les Nonconformiſtes prétendent, que cela reſſent la ſuperſtition : mais Mr. *Nichols* ſoutient que cette cérémonie eſt fort innocente ; que ces révérences ne cauſent point de déſordre, ni de bruit dans l'Egliſe, ſurtout puis qu'on ne les fait d'ordinaire, que quand on lit le Symbole des Apôtres. * J'ai vû dans une Egliſe Luthérienne en Allemagne, qu'on ſe découvroit toutes les fois que le Prédicateur prononçoit le nom de *Jeſus* dans ſon Sermon. Il ne ſeroit, peut être, pas inutile d'introduire cette coûtume, pour interrompre le ſommeil des Auditeurs.

On blâme encore les Epiſcopaux de ce qu'ils permettent qu'on liſe les Livres Apocryphes dans leurs Egli-

* *Remarque de l'Aut. de ces Nouv.*

ſes. Mais ils ne les égalent pas par là aux Livres Canoniques; puis qu'ils déclarent expreſſément, que leur foi n'eſt fondée que ſur ces derniers. D'ailleurs on ne lit point ces Livres les jours de Dimanche; mais dans les fêtes des Apôtres, & dans les jours Ouvriers de l'Automne, lorſque les Payſans ſont ſi occupez à leurs Ouvrages, qu'ils n'ont guéres le tems de fréquenter les Egliſes. On ne lit même jamais rien de ces Livres Apocryphes, qu'on n'y joigne la lecture de quelques Chapitres des Livres Canoniques.

Dans le tems de la Réformation, on trouvoit peu de ſujets capables de compoſer des Sermons, qui puſſent édifier le peuple. Pour remédier à ce défaut l'Egliſe Anglicane fit faire des Homélies par des perſonnes habiles, & ordonna aux Prédicateurs de les lire publiquement. Les Nonconformiſtes condamnent cette coutume, quelque innocente qu'elle paroiſſe; & Mr. *Nichols* l'excuſe ſur la néceſſité. Il dit qu'aujourd'hui qu'on a beaucoup d'habiles gens, il eſt rare qu'on liſe ces Homélies dans les Egliſes. Il répond après cela à quelques autres défauts

qu'on

qu'on trouve dans la Liturgie Angloiſe. Il finit par ce qui concerne la Diſcipline. Il avouë qu'elle n'eſt pas tout-à-fait telle qu'elle devroit être; mais il dit que cela procéde des diviſions, qui ont régné en Angleterre, au milieu de tant de Partis differens, qui ont déchiré l'Egliſe. Il fait voir, enfin, qu'il y a de fort bonnes Loix établies; le mal eſt, peut-être, qu'on ne les obſerve pas aſſez exactement.

ARTICLE II.

HISTOIRE *des* JUIFS *depuis Jeſus-Chriſt juſqu'à préſent &c.* * *Par Mr.* BASNAGE. *Tom. IV. & Tom. V.* pages en tout 1260. ſans la Table des Matiéres.

NOus acheverons dans cèt Article l'Extrait de l'*Hiſtoire des Juifs* de Mr. *Baſnage*, & quoi qu'il nous reſte encore deux Tomes à parcourir, nous abrégerons le plus que nous pour-

* *On verra l'Extrait des autres Tomes dans les Nouvelles d'Octobre* 1707. *pag.* 416. *de Novemb. pag.* 515. *& de Decemb. pag.* 627.

pourrons, afin que l'Article ne soit pas trop long.

I. Le Livre sixiême, qui est le premier dont nous devons parler, est divisé en deux Parties. 1. La premiére contient une idée générale de la dispersion des Tribus dans l'Assyrie, chez les Perses & les Medes, dans les Indes, en Amérique, dans l'Ethiopie, l'Egypte, l'Arabie, l'Empire Grec & Ottoman, chez les Tartares, dans l'Italie, dans l'Espagne, l'Allemagne, la France, & l'Angleterre. Pour être plus courts, nous ne parcourrons pas les Chapitres les uns après les autres, comme nous avons fait à l'égard des Livres précédens. Nous nous contenterons d'indiquer les faits principaux.

Mr. *Basnage* commence par admirer la Providence de Dieu à l'égard de l'Eglise Juive. Cette Eglise haïe & persécutée l'espace de XVII. Siécles, ne laisse pas de subsister & d'être nombreuse. On a chassé les Juifs de tous les lieux du Monde, & cela n'a servi qu'à les répandre dans tous les lieux de l'Univers. Ils ont passé de Siécle en Siécle au travers de la misére, de la persécution, & des Torrens de leur propre sang, qu'ils ont répandu. Ils vivent encore

core malgré la honte & la haine, qui les ſuit en tous lieux, pendant que les plus grandes Monarchies ſont tellement tombées, qu'il ne nous en reſte que le nom. Notre Auteur raporte les ſources fauſſes & véritables de la miſére des Juifs.

Il examine ſur tout avec ſoin, où l'on doit aller chercher les reſtes des dix Tribus diſperſées en Orient. Il diſcute & rejette les Narrations fabuleuſes des Juifs ſur ce ſujet, & raporte ce qui lui paroît de plus vraiſemblable. Il nie que ces Tribus ayent été rapellées dans la Terre Sainte au tems d'*Eſdras*, comme le veulent quelques-uns. S'il en revint, il en revint peu, & le gros de ces dix Tribus demeura en Orient, où il eſt encore; c'eſt-à-dire, dans l'Iraque Perſienne, à Babylone, & ſur les bords de l'Euphrate. On fait voir, que ce que le fameux *Benjamin de Tudele* raporte au ſujet de ces dix Tribus eſt entiérement fabuleux. Ce qu'on dit qu'elles ont paſſé dans la Tartarie & de là dans l'Amérique n'eſt pas plus certain. Quelque légére conformité dans de certaines cérémonies ne ſuffit pas pour établir un pareil ſentiment. On

raporte à cette occaſion diverſes opinions ſur l'origine des Américains. A l'égard des dix Tribus ; de la Médie, où elles avoient été tranſportées par *Salmanaſar*, elles s'étendirent dans les Provinces voiſines de la Mer Caſpienne, qu'on apelle aujourd'hui *Gorgian* & *Tabareſtan*. On verra dans notre Auteur, comment ils ſe ſont répandus dans divers endroits de l'Aſie.

Il montre auſſi comment ils ſe ſont établis à Alexandrie & dans les autres Villes de l'Egypte, & à cette occaſion, il donne ſon ſentiment ſur l'Hiſtoire de la Verſion des LXX. par *Ariſtée*. En un mot notre Auteur ſuit les Juifs dans toutes les Parties du Monde, il marque les tems différens dans leſquels ils s'y ſont établis ; il diſtingue le fabuleux du véritable, autant qu'il lui eſt poſſible ; & il n'oublie pas les divers maux auſquels cette malheureuſe Nation a été expoſée, ſoit par ſa propre faute; ſoit par les perſécutions de ſes Ennemis, & par le faux zéle des Dévots, qui pour avoir occaſion de les maltraiter, leur ont ſouvent imputé des crimes, qu'ils n'avoient point commis. L'établiſſement

ment des Juifs à Rome & en Italie donne occaſion à notre Auteur d'examiner divers points de Critique ou curieux ou utiles. On voit, par exemple, que les *Libertins* dont il eſt parlé dans les Actes *étoient les Juifs, que *Pompée* avoit tranſportez à Rome, qu'il avoit fait Eſclaves ; mais que leurs Maîtres affranchirent, & qui ne voulurent point quitter cette Ville. On refute ce qu'un Critique Moderne a avancé ſur ce ſujet. Mr. *Baſnage* recherche avec exactitude quels étoient les Quartiers, que les Juifs occupoient à Rome. Cette queſtion n'eſt pas ſeulement curieuſe, elle peut ſervir à rendre douteux une infinité de prétendus corps Saints, qu'on a tirez de certains endroits de Rome, & qui aparemment ſont des corps des Juifs, qui ont été enſevélis en ces endroits-là.

Notre Auteur ne croit pas l'établiſſement des Juifs en Eſpagne, auſſi ancien que le prétendent les Juifs Eſpagnols, ni auſſi nouveau que l'a cru *Marsham*, qui dit qu'on n'a commencé de parler des Juifs en Europe, que depuis qu'ils furent chaſſez de l'Orient l'an 1040. &

 qu'ils

* *Chap. VI. verſ.* 4.

qu'ils passérent de là en France & dans les lieux voisins. Ce furent ou *Tite* ou *Adrien*, qui ayant chassé de la Judée la plûpart de ses Habitans, les obligérent à aller chercher des établissemens ailleurs. Quelques uns passérent jusqu'en Espagne, d'autres s'établirent en d'autres lieux. Les prétensions des Juifs de Worms en Allemagne, qui croyent y avoir été établis avant la ruine du second Temple, & n'avoir point eu de part, par conséquent, au crucifiement de *Jesus-Christ*, est tout-à-fait chimérique. Ce qu'il y a de vrai, c'est qu'il y avoit des Juifs à Trêves & à Cologne, dès le tems d'*Adrien*. Ils ne parurent pas si-tôt en France, & on les trouve encore plus tard en Angleterre.

2. La seconde Partie du sixiême Livre contient l'Histoire particuliére de la dispersion des Juifs en Orient & en Occident. En faisant l'Histoire des Juifs depuis la prise de Jérusalem, jusqu'à leur revolte sous *Adrien*, Mr. *Basnage* fait mention de l'Auteur du Testament des douze Patriarches, qu'il croit avoir vécu dans ce tems-là. C'étoit apparemment un Juif, habitant en E-

gypte,

gypte, où *Origéne* trouva ſon Livre; mais ayant abandonné ſa Religion pour ſe faire Chrétien, il ſe cacha ſous le nom vénérable des douze Patriarches, pour débiter en forme de Prophéties, les principales circonſtances de la Vie & de la Mort de *Jeſus-Chriſt.* Pour ſe mieux déguiſer, il ſema dans ſes Prophéties quelques traces de ſon ancien Judaïſme. On ne doit ni attribuer ce Livre aux Juifs, ni en tirer des preuves contr'eux.

Nôtre Auteur attribuë la revolte de cette Nation ſous *Adrien* à trois cauſes principales. 1. Ce Prince leur avoit défendu l'uſage de la Circonciſion. Quelques Savans le nient; mais il s'en tient au témoignage de *Spartien.* 2. *Adrien* avoit envoyé une Coloniſe à Jeruſalem, & bâtiſſoit ſur ſes ruïnes une ville, à laquelle il donnoit ſon nom, & qu'il conſacroit à *Jupiter Capitolin.* 3. Enfin l'ambition du faux Meſſie *Barchochebas*, qui ſut profiter de l'émotion, que ces deux circonſtances cauſoient dans l'eſprit des Peuples, acheva de déterminer cette Nation à la guerre. C'eſt ici où Mr. *Baſnage* commence à parler des faux Meſſies,

ſies, qui ont paru chez les Juifs de tems en tems ; & pour ne rien oublier, il rapelle les choſes de plus haut ; c'eſt-à-dire du tems de *Gamaliel*, qui avoit vû deux faux Meſſies, *Theudas* & *Judas*. Il croit qu'il y a eu deux *Theudas*, comme il y a eu deux *Simons* Magiciens, l'un dont S. *Luc* fait mention, & l'autre, dont parle *Joſeph*. On a bien débité des fables au ſujet de *Barchochebas*, dont on verra ici la réfutation. On y trouvera auſſi ce qui concerne un autre faux Meſſie nommé Akibâ, ſes Diſciples, & divers autres Savans Juifs, qui vivoient dans le même tems.

Mr. *Baſnage* avance une nouvelle opinion ſur le tems auquel ſe tint la Conférence entre *Juſtin* Martyr & le Juif *Tryphon*, & que cèt ancien Docteur Chrétien nous a conſervée. Il croit qu'elle ſe tint l'an 155. ou environ, & il en aporte trois preuves. Quant au Dialogue même, nôtre Auteur dit que *Juſtin* y entaſſe les Prophéties les unes ſur les autres ſans beaucoup d'art, & peut-être ſans beaucoup de choix ; & le Juif auroit eu raiſon de lui dire plus ſouvent qu'il n'a fait, que ces citations ne prouvent pas ce qu'il veut

veut prouver. Les antennes & les mâts de navire, auſſi bien que les bras étendus de *Moyſe*, ſont des argumens bien foibles, pour la Croix de *Jeſus-Chriſt*. Si les pauvres Modernes s'aviſoient d'alleguer aujourd'hui de ſemblables raiſons, on ſe moqueroit d'eux, & on n'auroit pas tout-à-fait tort. On pourra voir dans ce Volume l'Hiſtoire abrégée de pluſieurs Verſions qui ſe firent de l'Ancien Teſtament, pour les oppoſer à celle des Septante, qui devint odieuſe aux Juifs, parce que les Chrétiens s'en ſervoient.

Après avoir fait l'Hiſtoire des Juifs ſous les Empereurs Payens, Mr. *Baſnage* paſſe à ce qui leur arriva après que ces Princes eurent embraſſé le Chriſtianiſme. Quoi que la Religion de *Jeſus-Chriſt* ne reſpire que la douceur & la paix, & que ſon Auteur ait prié pour ceux-là même qui le crucifioient, les Juifs ne furent pas plus heureux ſous les Empereurs Chrétiens, qu'ils l'avoient été ſous le régne des Idolatres. Leur ſort varia ſelon le genie des Princes. Les Chrétiens s'étoient ſi mal trouvez des perſécutions, qu'ils ne purent ſe reſoudre à changer ſi tôt de maxime.

Com-

Conſtantin ſe contenta de faire quelques Loix, qui donnoient des bornes plus étroites à la liberté des Juifs, quoi qu'ils fuſſent l'objet de ſa haine. Mais on ſe laiſſa inſenſiblement aller au penchant de la nature, qui tend à perſécuter ceux qui nous contrediſent en matiére de Religion, & à les maltraiter. Les Conciles même entrérent dans cèt eſprit, & devinrent les boutefeux, qui échauférent les Princes contre les reſtes d'une Nation malheureuſe. On prétend, que *Conſtantin* obligea tous les Juifs à ſe faire baptizer & à manger de la chair de pourceau le jour de Pâques. Mais malgré l'autorité de S. *Chryſoſtome*, qui le dit, l'Auteur ſe donne la liberté de n'en rién croire. Il eſt vrai que cette Nation donna beaucoup de marques de ſon humeur inquiéte ſous le régne de ce Prince, ce qui fut l'occaſion de la publication de divers Edits à leur ſujet. Ils ne pouvoient ſurtout ſoufrir qu'aucun Juif embraſsât le Chriſtianiſme. De là vient que *Conſtantin* leur reproche dans l'un de ſes Edits, que lors que quelcun vouloit renoncer à leur Religion, ils le lapidoient ou le jettoient au feu.

Mr.

Mr. *Baſnage* refute par occaſion l'Hiſtoire de l'Invention de la Croix par S. *Heléne* mere de *Conſtantin.*

Julien l'Apoſtat en haine des Chrétiens, fut fort favorable aux Juifs. Il leur permit de rebâtir le Temple de Jéruſalem; ſur quoi on raconte des choſes ou fauſſes ou bien incertaines, que nôtre Auteur n'oublie pas d'examiner. Les Juifs ſe ſervirent de ce tems favorable pour inſulter les Chrétiens, & démolirent même leurs Temples en divers endroits. * Car il faut remarquer que, quoi qu'on ne puiſſe aprouver les cruautez que les Chrétiens ont exercées contre les Juifs en mille occaſions; ceux-ci n'ont pas été plus doux envers les Chrétiens, quand ils ont eu le pouvoir en main. Il y a aparence que s'ils étoient encore les Maîtres le ſort des Chrétiens ſeroit, peut-être, à peu près le même qu'eſt le leur à preſent. L'Empire de *Julien* fut court, & avec lui finit la grande proſpérité des Juifs. Il y a aparence que ce fut ſa mort qui empêcha que le Temple de Jeruſalem ne fut rebâti; & que tous les miracles qu'on raporte à cette occa-

* *Addit. de l'Auteur de ces Nouv.*

occaſion ont été inventez après coup. *Jovien*, qui ſucceda à *Julien*, ſe vit obligé de reprimer l'inſolence des Juifs. Mais ſon Régne n'ayant pas été long, *Valens* qui lui ſuccéda rendit une entiére liberté de conſcience à tous les Ennemis de la Religion Chrétienne, Payens, Juifs, Hérétiques. Cependant il anéantit un des plus grans avantages des Juifs, puis qu'il les ſoumit aux charges publiques & caſſa les Arrêts précédens, qui les en exemtoient.

Dans le cinquiéme Siécle *Theodoſe II.* défendit aux Juifs d'élever des Gibets le jour de la Fête d'*Aman* & de les brûler, ſous peine de perdre tous leurs priviléges; parce qu'on s'imaginoit que, par cette cérémonie, ils avoient deſſein d'inſulter les Chrétiens ſur la mort de *Jeſus-Chriſt*. Les Juifs obéirent en quelques endroits, ils ſe ſoûlevérent en d'autres, & cela fut cauſe de divers troubles. *Théodoſe* toujours équitable, condamna l'opreſſion qu'on faiſoit aux Juifs, ordonnant en même tems, qu'ils ne violeroient point le reſpect, qui étoit dû à l'Egliſe dominante. On fait voir que le célébre *Godefroy* s'eſt trompé ſur les Loix données par

par *Theodoſe II.* dans cette occaſion.

Cyrille d'Alexandrie l'Ennemi de *Neſtorius* n'eſt pas fort aplaudi dans cèt endroit de l'Hiſtoire de notre Auteur. C'étoit un homme fier, violent, & emporté, qui s'attira la haine & des grans & du peuple. *Comment*, dit Mr. *Baſnage*, *auroit-on eſtimé un Prélat ambitieux, qui apoſtoit des gens, pour battre des mains, & aplaudir publiquement ſes Sermons, & qui enſuite faiſoit le dévot, & habilloit en martyr un Moine ſéditieux & puni pour ſes crimes?* Ce n'étoit point à lui à chaſſer les Juifs d'Alexandrie. Il empietoit en cela ſur les droits du Gouverneur. Mais il ſe moquoit de tout cela, pourvû qu'il ſatisfit ſon zéle turbulent.

On verra ici la réfutation du prétendu Chriſtianiſme de *Gamaliel* Précepteur de S. *Paul*, & de pluſieurs fables, qu'on a raportées ſur ſon ſujet.

On explique auſſi les divers ſentimens des Savans ſur les *Cœlicoles*, certaine Secte, qui parut ſous l'Empire d'*Honorius*, & qui fut reprimée par ce Prince. Notre Auteur remarque

que que ces Sectaires étoient en Afrique, qu'ils étoient ſchiſmatiques, puis qu'ils avoient leurs Aſſemblées particuliéres; qu'*Honorius* ordonna qu'ils rentreroient dans le ſein de l'Egliſe; & qu'ils attaquoient *les Sacremens de la Foi Catholique, & le Culte & la Vénération de Dieu* Il conclut de là, que c'étoit de véritables *Donatiſtes*. Car ceux-ci attaquoient les Sacremens de l'Egliſe en réitérant le Baptême à ceux qui l'avoient reçu chez les Orthodoxes, & en y ajoûtant quelques Cérémonies. Leur Chef étoit *Major* de la Secte des Donatiſtes, avec qui S. *Auguſtin* vouloit entrer en conférence.

Le Baptême que *Major* avoit inventé étoit nouveau & peu connu. Il avoit fait de nouvelles Aſſemblées, & ſéduit un grand nombre de perſonnes par ce nouveau Sacrement.

Les *Cœlicoles* s'éloignoient auſſi du *Culte de Dieu*; car on ſait que les Donatiſtes juroient *par leurs Martyrs, comme par la ſeule Religion*, dit *Optat* *; ils juroient *par les Cheveux gris & par les jointures de*

* *Lib. III.*

de ces prétendus Martyrs. Enfin ils montroient leur vénération pour eux, en recevant les Décisions de ces Martyrs comme autant d'Oracles. Cela suffit, pour les faire passer pour des *Cœlicoles* ; puis que les Saints sont regardez comme les Habitans du Ciel, & qu'ils juroient par eux ; ce qui ne se faisoit point dans l'Eglise Chrétienne. Les *Cœlicoles* n'étoient donc point Juifs ; & c'est injustement qu'on charge la Synagogue de ce nouveau crime.

Il y avoit au cinquiême siécle un grand nombre de Juifs dans l'Isle de Minorque, & ils y exerçoient même les principales Charges. Sévére Evêque de l'Isle résolut de les convertir, & les miracles ne manquérent pas de seconder les intentions de ce Prélat : mais les violences réüssirent mieux que les miracles ; peut-être, parce qu'elles furent plus réelles. Les Juifs pendant le cinquiême siécle essuyérent souvent la haine & l'émotion des peuples dans l'Empire Romain ; mais ils ne laissérent pas de conserver la meilleure partie de leurs priviléges par l'autorité des Souverains.

Pendant ce siécle les Académies so-

floriſſoient en Orient. Le Thalmud de Babylone fut compilé par R. *Aſcé*, qui avoit été élû Chef de l'Académie de Sora dès l'âge de quatorze ans. On ne convient pas ſur l'année en laquelle le Thalmud fut achevé. Notre Auteur ſe détermine pour la Tradition, qui veut qu'il fut achevé l'an 500. ou quelques années après. Ce fut ſur la fin du cinquiéme ſiécle que parurent les Docteurs apellez *Doutans* ou *Seburéens*, à la tête deſquels étoit R. *Joſi*. Mr. *Baſnage* fait voir en cette occaſion, combien *ces Péres des Difficultez ſont incommodes dans toutes les Religions*. Il remarque qu'après avoir embarraſſé les autres ils ſe trouvent eux-mêmes dans de grandes extrémitez; puis qu'ils ne ſavent ce qu'ils ſont ni ce qu'ils doivent être. Les Seburéens fort odieux dans leur Nation périrent dans le ſixiéme ſiécle, où les *Excellens* prirent leur place.

Mahomet parut au commencement du ſeptiéme. On prétend que les Juifs lui aidérent à compoſer ſon *Alcoran*. Notre Auteur n'en croit rien; &, ſelon lui, *Mahomet* avoit une tête aſſez féconde & aſſez déréglée, pour aſſembler un ſi grand nom-

nombre d'erreurs. Une connoiſſance médiocre de la Religion Chrétienne & du Judaïſme ſuffiſoit pour former cette union monſtrueuſe, dans laquelle conſiſte le Mahométiſme, ſans qu'il ſoit néceſſaire ni que les Moines & les Evêques relegüez, comme quelques-uns l'ont prétendu, ni que les Juifs d'Arabie ayent fourni à *Mahomet* chacun leur portion. On verra dans notre Auteur diverſes particularitez ſur ce faux Prophéte, & ſur ſa Religion, & ſur l'Hiſtoire de ſes ſucceſſeurs.

Je ne dois pas oublier de remarquer après Mr. *Baſnage*, que l'on compte aujourdhui en Ethiopie plus de ſoixante mille Juifs chez les Abyſſins, & qu'il n'y a pas plus de cent ans, qu'on a réduit une Province entiére, qui dépendoit d'eux, & où ils étoient les Maîtres.

Ce quatriéme Volume finit par la Deſcription de l'état des Juifs dans l'Empire Romain, à Conſtantinople, en Italie, en France, pendant le VI. & le VII. ſiécle. On y verra entr'autres choſes des Conciles aſſemblez, qui font des Décrets tout oppoſez les uns aux autres au ſujet

des Juifs: tant il eſt vrai que le S. Eſprit ne préſide pas toujours dans toutes les Aſſemblées Eccléſiaſtiques. En France on voit depuis *Clovis* les Rois & les Conciles y faire divers réglemens, qui regardoient la conduite & la liberté des Juifs. Il faloit, que la France ayant ſecoüé le joug des Romains, & les Viſigoths ayant été abbattus, les Juifs euſſent profité de cette révolution, pour paſſer en divers lieux où ils n'étoient pas auparavant. Ils y furent perſécutez en divers tems & en divers endroits, ſur tout par la violence des Evêques. *Gregoire le Grand* écrivit à quelques-uns, pour reprimer leur zéle indiſcret. Il leur marquoit que le Baptême, qu'ils conféroient à ces prétendus Convertis, leur cauſoit la mort, au lieu de leur donner la vie, & que leurs rechutes devenoient plus ſcandaleuſes, que leur converſion ne pouvoit être édifiante.

II. Le Tome cinquiéme de cette Hiſtoire, qui eſt fort gros, & qui eſt le dernier contient l'Hiſtoire de la Diſperſion des Juifs en Orient & en Occident, depuis le huitiéme ſiécle, juſqu'au dix-huitiéme. On y voit par

par tout des perſécutions horribles ſuſcitées à cette Nation, preſque toujours ſur l'une de ces quatre accuſations. 1. d'avoir crucifié quelqu'enfant Chrétien à Pâques, crime, qui ne manque preſque jamais de ſe découvrir par quelque miracle. 2. D'avoir dérobé quelque Hoſtie conſacrée, de l'avoir percée de coups, des playes de laquelle il ne manque jamais de couler du ſang. 3. D'avoir outragé quelque ſainte Image, crime qui eſt auſſi toujours conſtamment ſuivi de quelque prodige. 4. D'avoir empoiſonné les puits, les fontaines, & les riviéres. On juge bien que Mr. *Baſnage* ne croit pas toutes ces accuſations. Il en fait voir d'ordinaire le ridicule, & montre que la véritable cauſe des maux qu'on faiſoit ſoufrir aux Juifs étoit d'ordinaire le deſſein de s'enrichir de leurs dépouilles. C'eſt ce qu'ont produit les ſiécles de Barbarie. L'humanité s'eſt rétablie avec les Sciences. On eſt devenu moins crédule ſur tant de faux miracles, moins ſuperſtitieux, & moins cruel.

Mr. *Baſnage* commence ce Volume par l'Hiſtoire de la prétenduë Converſion au Judaïſme du Roi de

Cozar, & fait voir la fauſſeté de tout ce qu'on débite ſur ce ſujet. Il eſt très-incertain, qu'il y ait un Royaume de ce nom, d'où l'on peut voir ce qu'on doit croire de la converſion du Roi de cèt Etat imaginaire. Il y a même des Rabins, qui, quoi que cette Hiſtoire leur ſoit avantageuſe, ſont perſuadez, que c'eſt une fiction de *Judas Hallevy*, qui en eſt le premier Auteur, & qu'il avoit compoſé le Dialogue avec le Roi de *Cozar*, à l'imitation de *Ciceron*, de *Platon*, & d'un grand nombre d'autres. Auſſi eſt-il ſûr, que, ſi on examine cèt Ouvrage, on verra ſans peine, qu'on n'y a pas même gardé la vraiſemblance.

Notre Auteur nous aprend enſuite ce qui eſt arrivé pendant le VIII. & le IX. ſiécle aux Tribus diſperſées en Orient. D'où il paſſe à l'Hiſtoire des Juifs en Occident, dans l'Empire & ailleurs, durant ces deux mêmes ſiécles. Il les décharge d'ordinaire des fauſſes accuſations, qu'on a intentées contr'eux.

On prétend, par exemple, que ceux de Toulouſe, las de la Tyrannie de l'Evêque, apellérent les Sarrazins,

razins, & leur promirent de leur livrer la ville; qui fut prise par ces peuples. On dit que convaincus, ils furent condamnez à mort; mais que *Charlemagne* touché de leurs cris, fit commuer la peine, & se contenta de faire punir les Chefs. On ordonna qu'à l'avenir tous les Juifs demeurant à Toulouse recevroient un soufflet trois fois par an à la porte d'une Eglise, qui seroit marquée par l'Evêque, & qu'ils payeroient à perpétuité une amende de treize Livres de cire. On allégue divers monumens de cette Histoire; cependant notre Auteur en doute. Il dit que les Historiens n'avoüent pas que Toulouse ait été prise, & il y a même une Chronique, qui dit, que les Sarrasins, qui assiégeoient cette Ville, furent défaits. Il fait voir que tout ce qu'on dit de Charlemagne est faux & impossible. Il soutient, qu'il n'y a que deux choses vrayes dans tout ce recit; l'une que Toulouse fut assiegée par les Sarrasins, qui furent obligez de lever le siége; l'autre qu'on maltraitoit les Juifs à Toulouse, & qu'on les soufletoit en la personne de leur Syndic, mais on le faisoit en haine de la Nation & sans

qu'ils fuſſent coupables du crime qu'on leur impute d'avoir trahi la ville, afin d'égorger tous ſes Habitans.

Les Juifs fleurirent en France ſous *Loüis le Débonnaire*, par la protection qu'ils trouvérent à la Cour contre *Agobard* leur ennemi. On y diſoit hautement, qu'il faloit reſpecter la Poſtérité d'*Abraham* & des Patriarches. Quelques Chrétiens négligeoient même le Dimanche, & obſervoient réligieuſement le Samedi; parce que Dieu l'avoit marqué comme le jour de ſon repos. On aimoit mieux aller entendre les Sermons des Rabins que ceux des Curez & des Moines, qui étant alors ignorans & groſſiers, donnoient peu d'édification. Il y eut même un Diacre du Palais nommé *Putho* ou *Paudo*, qui quitta ſa Charge & l'Egliſe Chrétienne, pour entrer dans la Synagogue. Les Juifs ſe maintinrent à la Cour de *Charles le Chauve*. *Sedecias* fameux Impoſteur étoit ſon Médecin & ce fut lui qui l'empoiſonna.

Dans le dixiême & l'onziême Siécle les Académies des Juifs d'Orient furent fermées, & les Chefs de la Captivité abolis. On trouve ici l'origine de la Réligion des *Druſes*, qui

qui eſt fort inconnuë, & que quelques uns font deſcendre mal-à-propos des Druides, ou d'un Comte de *Dreux* & des autres François, qui avoient ſuivi *Godefroi de Bouillon*, à la conquête de Jéruſalem. Ces Druſes ſont aujourd'hui Maîtres du Mont Liban, de Beryte, & de quelques Villes maritimes de la Syrie. Ils attendent le retour d'une certaine Divinité, comme les Juifs attendent leur Meſſie.

Quand les Croiſades devinrent à la mode, les Juifs eurent beaucoup à ſouffrir; parce que les Croiſez ſe faiſoient un devoir d'immoler quelque Juif à *Jeſus-Chriſt*, avant que d'aller à la Conquête de la Terre Sainte. Tant-il eſt vrai qu'un zéle aveugle de Réligion eſt capable de faire commettre les plus grands crimes!

Mr. *Baſnage* n'oublie pas d'examiner l'Hiſtoire du *Joſeph* Hébreu, qui a imité & copié l'Hiſtorien *Flave Joſéphe*. Ce prétendu *Joſeph* Hébreu, eſt un Auteur ſuppoſé rempli de Fables ridicules, & d'ignorances groſſiéres. On ſoupçonne que l'Auteur de cèt Ouvrage étoit Breton. Il ſemble avoir copié un Auteur La-

tin, dont on a déterré le Manuscrit. Mais on ne peut assurer que l'Historien Latin soit plus ancien, que le *Joseph* Hebreu. Ils se vantent l'un & l'autre d'avoir tiré leur Histoire des Mages d'Egypte. L'Auteur Latin écrivoit dans le Siécle de la basse Latinité, & sans décider lequel des deux est le Copiste, il est inconteſtable qu'ils ont vécu depuis que les Saxons eurent chassé d'Angleterre les Bretons; puis qu'ils font passer *Alexandre* dans la Bretagne. Le faux *Joseph* n'a pû vivre avant la fin du septiéme Siécle; puis qu'il parle de la Bretagne, & que ce fut l'an 690. que les Saxons ayant chassé de leur Pays les Habitans de la Grand' Bretagne, ceux qui purent passer la Mer, donnérent le nom de leur Patrie au Pays de leur refuge. Il ne s'ensuit pas pourtant qu'il ait vécu alors. On aporte, au contraire, des preuves qui font voir, qu'il n'a pû vivre qu'à la fin du X. ou plutot dans l'XI. Siécle. On voit assez le motif de cèt Imposteur. Ayant trouvé une Histoire de sa Nation bien écrite, & peu connuë de ceux pour qui on l'avoit composée, il résolut d'en publier une semblable

en

en Hebreu ſous ſon nom. Il prit donc le nom de *Joſeph*, & ſe dit l'Auteur d'un Livre qu'il ne faiſoit preſque que traduire. Pour n'être pas confondu avec l'Hiſtorien Grec, dont il prenoit le nom, il ſe fit Fils d'un autre Pére, & prit le nom de *Gorionides*, dont la Famille étoit illuſtre. L'artifice lui a réuſſi. Car comme ſon Ouvrage étoit écrit en Hebreu, il a enſeveli l'autre *Joſeph*, qu'on a négligé dans la Nation, & regardé comme Etranger, parce qu'il avoit écrit en Grec; pendant qu'on éléve l'Impoſteur juſqu'aux nuës, & que les Chrétiens même s'y laiſſent tromper.

Notre Auteur donne enſuite une idée générale de la Nation Juive en Orient & en Occident, tirée du Voyage de *Benjamin de Tudele* pour viſiter toutes les Synagogues. Mr. *Baſnage* ne manque pas de relever cèt Auteur dans tous les endroits où il croit qu'il s'eſt trompé, ou qu'il en a voulu impoſer à ſes Lecteurs. Il remarque en paſſant que la Haute Galilée eſt appellée la *Galilée des Gentils* dans l'Ecriture, non parce que les Gentils y étoient mêlez avec les Juifs, comme quelques uns ont pré-

tendu ; mais parce qu'elle confinoit au Pays des Gentils, & qu'il faloit paſſer par là pour aller de la Judée ſur leurs Terres. C'eſt ainſi qu'à Jeruſalem il y avoit une porte, qu'on appelloit la *Porte d'Ephraïm*, parce qu'il faloit ſortir par là, quand on vouloit aller dans cette Tribu.

Comme le douziême Siécle fut fécond en grands Hommes parmi les Juifs, notre Hiſtorien deſtine un Chapitre entier à en parler. Il montre qu'il y en a qui eſtiment trop ces Savans Juifs, & que d'autres ont trop de mépris pour eux. Il croit que les Rabins du XII. Siécle doivent être préférez à tous les autres ; parce qu'ils étoient habiles, & qu'ils ont fourni de grans ſecours, pour l'intelligence de l'Ancien Teſtament.

Aben Eſra fut un des plus grans hommes de ſa Nation & de ſon Siécle. Au lieu de ſuivre la méthode de ceux qui l'avoient précédé, il s'attacha à la Grammaire & au ſens littéral de l'Ecriture, qu'il développa avec tant de pénétration & de jugement, que les Chrétiens même le préférérent à la plupart de leurs Interprêtes. Quoi qu'il connut le foible

foible de la Cabbale, il n'osa pas la rejetter entiérement, parce qu'il eut peur de se faire des affaires avec les Docteurs de son tems, & même avec le Peuple entêté de cette méthode. Il déclara seulement, que cette méthode d'expliquer l'Ecriture n'étoit pas sure, & que, si on respectoit la Cabbale des Anciens, on ne devoit pas ajouter de nouvelles Explications à celles qu'ils avoient produites, ni abandonner l'Ecriture au caprice de l'esprit humain.

Maimonides vivoit dans le même Siécle. Il avoit des maximes de Religion fort commodes. Il croyoit, par exemple, qu'on ne péche point en sacrifiant avec les Idolatres, & en renonçant à la Religion, pourvû qu'on ne le fasse pas en présence de deux personnes; car en ce dernier cas, il faut mourir plutot que de renoncer à la Loi. Il n'est pas le seul Docteur Juif qui ait enseigné de pareilles maximes. R. *Simeon* décide que, si l'Idolatre vous promet la vie, à condition de commettre un acte d'Idolatrie, on doit accepter la condition & la vie; puis que la Loi ne dit pas vous mourrez pour ces Loix, mais vous vivrez par elles.

Maimonides cauſa de grans troubles parmi ceux de ſa Nation. Lors que ſon *Moreh Nevochim*, c'eſt-à-dire, *le Docteur des Queſtions Curieuſes*, parut, les Rabins de Montpelier, qu'il avoit déja irritez, par un Ouvrage précédent, perdirent patience. Ils s'érigerent en defenſeurs du Thalmud, dont *Maimonides* s'éloignoit évidemment. Ils n'oubliérent rien pour en décrier l'Auteur & le rendre ſuſpect. Ils brûlérent ſes Livres & excommuniérent ceux qui les liroient, & qui s'attacheroient à l'étude de la Philoſophie. * Ils avoient raiſon; puis qu'il n'y a rien qui ſoit ſi contraire aux Viſions Cabbaliſtiques, qu'une bonne Philoſophie. Les Juifs de Narbonne furent les premiers, qui entreprirent la défenſe de *Maimonides*. Ils excommuniérent leurs fréres de Montpelier. Ceux-ci engagérent dans leur parti les Synagogues de France. Mais le fameux *Kimki* cabala ſi bien dans l'Arragon & en Catalogne en faveur de *Maimonides*, que les Synagogues de ce Pays-là excommuniérent celles de France. Les Rabbins François étonnez par ce coup im-

* *Addition de l'Aut. de ces Nouv.*

imprévu, pliérent, & révoquerent les Excommunications, qu'on avoit lancées contre les Synagogues d'Eſpagne. Tout ce qu'on avoit fait à Montpelier fut caſſé. Cette Guerre Théologique dura 40. ans, & le Schiſme fut aboli en 1232.

Si le XII. Siécle fut fécond en grans Hommes parmi les Juifs, il produiſit auſſi divers Impoſteurs en Orient & en Occident, qui ſe diſoient être le Meſſie, & dont Mr. *Baſnage* nous fait l'Hiſtoire. Il en parut huit ou neuf, qui trouvérent tous des Sectateurs & des Aprobateurs.

L'Evêque de Beziers fit un plaiſant Traité avec les Juifs dans le XII. Siécle. Ce Prélat s'engageoit lui & ſes Succeſſeurs de garentir les Juifs d'inſulte, de guerre, de lapidation le jour & la nuit, pendant le temps, qui s'écouloit depuis le Dimanche des Rameaux juſqu'à Pâques, déclarant qu'il feroit fermer la porte de ſon Egliſe à tout homme, qui enfonceroit celle des Juifs; & de leur côté, ils s'obligeoient de payer tous les ans à l'Evêque deux cens ſols de Melgueil, qui pouvoient valoir en ce tems-là quatre marcs d'argent. Ils payoient, de

plus, quatre marcs d'argent à l'Egliſe de S. *Nazare* pour acheter des ornemens.

Philippe Auguſte prenant au commencement de ſon Régne des airs de dévotion, bannit tous les Juifs, de France, confiſqua leurs biens, & leur permit ſeulement de vendre leurs meubles & d'emporter l'argent. Ils ſoufrirent des maux infinis dans cette occaſion. Quelque tems après il les rapella de leur exil. Ils avoient été chaſſez d'Angleterre dès le commencement de l'onziéme Siécle. Ils ne laiſſérent pas de ſe rétablir depuis dans ce Royaume; & ils y étoient ſi nombreux ſous le Régne d'*Henri II.* qu'ils préſentérent une Requête à ce Prince, pour avoir de nouveaux Cimetiéres, qui leur furent accordez en 1179. Mais ils ſoufrirent beaucoup ſous *Richard.* * Parce que la Cour & les Peuples étant entêtez, que les Juifs étoient preſque tous Sorciers, ils craignoient qu'ils ne fiſſent quelque malefice au Roi à ſon entrée & à ſon Couronnement. On verra le détail de ce qu'ils ſouffrirent à cette occaſion, dans notre Auteur.

Il

* 1188.

Il employe un Chapitre entier à expliquer les raiſons, qui obligérent les Chrétiens à faire des Loix dures & infamantes contre les Juifs ; & il combat fortement à cette occaſion le zéle violent des Perſécuteurs. Il fait voir ſur tout le ridicule du P. *Thomaſſin*, qui a cru changer la nature de la Perſécution & en faire l'Apologie en lui donnant un nom honnête. Il montre auſſi avec combien peu de fondement les Juifs ont été accuſez de crucifier des enfans des Chrétiens, quand ils les pouvoient ſurprendre, & le peu de certitude qu'il y a dans tous les miracles arrivez & dans ces prétenduës occaſions, & quand ces mêmes Juifs ont voulu percer ou des Hoſties ou des Images. Il avouë pourtant qu'ils ont de terribles maximes de Morale contre tous ceux qui ne ſont pas de leur Religion, & ſur tout contre les Chrétiens.

Il raporte après cela les principaux Décrets des Conciles & les Arrêts des Princes contre les Juifs donnez dans tous les Siécles de l'Egliſe Chrétienne. Les Lecteurs ſeront ravis de trouver ramaſſez en peu de pages tous ces Décrets & tous ces Arrêts, dont

dont on ne pourroit être instruit qu'en lisant de gros Volumes. On ne manque pas de remarquer, que les Anciens ne se sont point donné la peine d'imposer aux Juifs la Loi de respecter le *Vénérable*, lors qu'on le portoit aux malades ou en Procession; & que ces précautions n'ont été imaginées, que dans les derniers Siécles. Le premier réglement sur ce sujet est du Concile de Vienne tenu en 1267. Le Lecteur verra assez la conséquence qu'on peut tirer de cette Remarque.

On ne sait pas bien ce qui s'est passé chez les Juifs d'Orient dans les derniers Siécles. Mais on sait qu'ils y ont toujours subsisté, & qu'ils y subsistent encore. Mr. *Basnage* ramasse avec soin tout ce qu'il a pû découvrir sur ce sujet.

On sait bien mieux ce que les Juifs ont soufert en Espagne dans le XIII. & dans le XIV. Siécle. Le recit qu'on en voit ici fait horreur, sur tout quand on considére les accusations fausses & souvent même ridicules, qui ont fourni de prétexte à tant de persécutions. On y voit, entr'autres, une troupe de Bergers, qu'on nomma les *Pastoureaux*, qui s'a-

s'aviſent de faire les dévots, de vanter leurs miracles ; qui s'aſſemblent & qui forment de nombreuſes Armées, qui pillent les Provinces, & qui ne peuvent être diſperſez, qu'après une prodigieuſe effuſion de ſang. Les Juifs eurent beaucoup de part aux cruautez, qu'ils exercérent dans pluſieurs Royaumes ; & ce fut par les Paſtoureaux, que commença cette longue ſuite de maux, que leurs Synagogues ſoufrirent pendant le douziême Siécle.

Ce qu'il y a de remarquable, c'eſt que de tous les Souverains, il n'y en a preſque point eu dont la Domination ait été plus douce aux Juifs, que celle des Papes. Pendant qu'ils perſécutent le reſte des Chrétiens, qui ne ſont pas ſoumis à leurs Loix ; ils favoriſent cette Nation, ils en tirent les Intendans de leurs finances ; ils lui accordent des Privileges, & lui laiſſent une pleine liberté de conſcience. Quelques Papes ont été leurs Ennemis ; mais il eſt impoſſible, que dans une ſi grande ſuite d'Evêques de Rome, ils ayent tous été du même tempérament & ayent tous ſuivi les mêmes principes. Les Papes, dit notre Auteur, ont moins

moins de chagrin contre les Juifs ; parce qu'ils ſont plus anciens qu'eux, & qu'ils ne ſont pas aſſez puiſſans pour leur faire ombrage. *Quelques uns diſent, que le Pape a droit de traiter durement les Chrétiens, qui ne lui obéïſſent pas, parce que ce ſont des Sujets rebelles, qui ſe ſont ſouſtraits de ſa domination. Les Juifs, au contraire, ne lui ayant jamais apartenu, il n'a pas droit de les traiter avec rigueur. Mais cette raiſon a bien peu de ſolidité.

Les Juifs furent entierement chaſſez de France par le Roi *Charles VI.* S'il y en a eu depuis, ç'a été par connivence, & le nombre en a été bien petit. Il y en a encore aujourd'hui, mais qui ſont déguiſez. Seulement ont-ils conſervé leur Synagogue & leurs Privileges à Mets, parce que cette Ville étoit Impériale. Leurs priviléges furent même confirmez en 1670. *Peut-être, que le deſſein qu'eut alors *Loüis XIV.* de faire la guerre à la Hollande, leur fut favorable. Il eſt certain que les Juifs de Mets ont beaucoup fourni de Chevaux à ce Prince pour remonter

* *Remarque de l'Auteur de ces Nou.*
* *Addit. de l'Auteur de ces Nouv.*

ter ſa Cavalerie.

Les Juifs furent chaſſez d'Angleterre au treiziême Siécle, & y retournérent au dix-ſeptiême. On prétend que ce fut *Henri III.* qui les bannit du Royaume par un Edit perpétuel. Mais les Hiſtoriens raportent la choſe fort différemment. Sous le gouvernement de *Cromwel*, on leur accorda la liberté, qu'ils avoient perduë. Cèt événement leur a paru ſi avantageux, qu'ils le gravent dans leurs monumens publics, & qu'ils en mettent la datte dans leurs Epoques conſidérables. Enfin, ils obtinrent une Synagogue, qu'ils appellérent l'*Aſſemblée Sainte* & le *Parnaſſe Juif.*

Cette Nation fut chaſſée d'Eſpagne en 1492. & de Portugal en 1496. & elle ſoufrit des maux infinis par cette expulſion. Il y en eut pluſieurs, qui aimérent mieux quitter leur Religion, que leurs biens. Ils la quittérent du moins en aparence. Car, dans le fonds, la Religion Judaïque s'eſt provignée, de Pére en Fils, chez ces prétendus Nouveaux Convertis. On en a vu divers exemples depuis le tems de leur banniſſement, on en voit encore tous les

jours

jours & l'Inquiſition eſt fort occupée à découvrir & à punir ces faux Chrétiens véritables Juifs. Ce qu'il y a de fort embarraſſant pour ceux qui croyent l'intention du Prêtre néceſſaire dans les Sacremens ; c'eſt qu'il y a pluſieurs de ces Juifs déguiſez, qui entrent dans les Ordres Sacrez, & qui adminiſtrent des Sacremens auſquels ils ne croyent point. Ce ſont là les horribles ſuites de l'eſprit de perſécution. Ce furent *Ferdinand* & *Iſabelle*, qui chaſſérent les Juifs d'Eſpagne. On compte, qu'il y en avoit alors huit cens mille dans le Royaume, & l'on dit que ceux qui ſortirent emportérent trente mille millions de Ducats. * Mais cela eſt incroyable. Il n'y avoit pas tant d'argent alors dans toute l'Eſpagne ; je ſoupçonne qu'il y a un *mille* de trop ou dans notre Auteur, ou dans celui qui lui a fourni cette particularité. Il faut lire apparemment trente millions de Ducats: encore la ſomme eſt-elle bien grande pour des fugitifs, qu'on obligeoit de ſe retirer à la hâte, qui n'avoient pas eu le tems de ramaſſer leurs effets, & qu'on aſſure même n'avoir pas eu

* *Addit. de l'Auteur de ces Nouv.*

eu la permiſſion d'emporter leur argent & leurs pierreries ; en ſorte qu'ils ne purent qu'emporter en cachete ce qu'ils eurent le bonheur de conſerver.

Iſabelle ne ſe contenta pas de chaſſer les Juifs de ſes Etats, elle obligea encore *Emanuel* Roi de Portugal, qui épouſa ſa Fille, d'en faire de même. Elle déclara nettement qu'elle ne vouloit point pour ſon Gendre, un homme qui ſouffroit dans ſon Royaume les Ennemis de Dieu. Ce n'étoit là que le prétexte de *Ferdinand* & d'*Iſabelle*. Les richeſſes que les Juifs & les Maures avoient portées en Portugal, le nombre des Sujets de ce Royaume, qui s'étoit conſidérablement accru par le moyen de ces Exilez, excitérent leur jalouſie. Ils avoient du dépit, que la conduite d'*Emanuel*, qui avoit donné retraite à tant de malheureux, condannât la leur. *Emanuel*, qui avoit auſſi en vuë ſes interêts, ſacrifia les Juifs & les Maures à une Alliance, qui lui paroiſſoit plus avantageuſe.

Après avoir raconté comment les Juifs ont perdu leur liberté en France,

ce, en Angleterre, en Eſpagne, & en Portugal, notre Auteur nous donne l'Hiſtoire des Juifs d'Orient en Perſe, en Armenie, Médie, &c. pendant les trois derniers Siécles. Les Juifs ſubſiſtent encore dans ces Pays. Ils y ont leurs Synagogues, & y ſont encore nombreux, puis qu'il y en a dans toutes les Villes de commerce, depuis Baſſora & les Indes, juſques à la Mingrelie. Mais les Tribus y ſont tellement confondues, qu'on ne les diſtingue plus. Ils ſont ignorans, pauvres, & reduits aux plus vils offices, pour gagner leur vie.

Il y a peu de Juifs dans la Judée; parce que, comme le dit l'Auteur, l'amour pour cette Terre Sainte s'eſt extrémement refroidi, depuis qu'elle n'eſt plus découlante de lait & de miel pour eux. La Ville où il y en a le plus eſt Saphetà dans la Tribu de *Nephtali*. Ils y ont une Académie. A l'occaſion des Samaritains, qui habitent dans la Judée, on nous donne ici deux Lettres ſur leur ſujet; l'une de Mr. *Reland* à l'Auteur. L'autre des Samaritains à leurs Fréres d'Angleterre. Elles ſont accompagnées de diverſes remarques. On

On passe de là à l'Histoire des Juifs en Ethiopie, en Egypte, & dans le reste de l'Afrique, pendant les deux derniers Siécles. L'Ethiopie est un des lieux, où ils se sont maintenus plus tranquilement, peut-être parce que les Rois de ce Pays se croyent descendus des Juifs. Au reste, les Juifs de ce Pays-là n'ont point reçu le Thalmud, ni cèt amas de Traditions, sous lesquelles leur Religion est ensevélie en d'autres lieux.

La liberté, dont ils ont joui en Egypte, les y a rendus considérables; mais leur nombre y est fort diminué, depuis quelques années. Ils n'ont des établissemens qu'au Caire & dans les Villes maritimes. Il y en a aussi dans le reste de l'Afrique. Ils conservent depuis plusieurs Siécles leur liberté & de grans privilèges dans les terres du Grand Seigneur, sans excepter Constantinople. Cependant pressez par la misére, il y en a plusieurs, qui se font Musulmans. Ils paroissent avec éclat à Thessalonique, où ils ont une Académie considérable. Il y en a six mille à Smyrne, où ils ont un grand nombre de Synagogues.

En Italie leur état a été fort dif-

différent durant les trois derniers siécles; quelques Papes ont été leurs Ennemis, d'autres leur ont été favorables. On compte douze ou quinze mille Juifs à Rome. Ils ont des Synagogues dans la plûpart des Villes d'Italie.

Ils furent fort maltraitez en Allemagne dans le XV. & dans le XVI. siécle. Ce fut alors, qu'un zéle indiscret voulut faire brûler tous leurs Livres, & que *Reuchlin* se fit des affaires, pour vouloir les épargner.

Les Juifs ont aujourdhui une entiére liberté en Pologne, quoi que le zéle des Prêtres en ait banni la Reforme. Hambourg, en Allemagne, est pour eux une nouvelle Jérusalem, quoi que leur Synagogue soit à Altena. Un Voyageur Moderne compte trente mille Juifs à Francfort sur le Mein. * Je doute pourtant qu'il y en ait un si grand nombre. Car, quoi qu'ils soient comme les uns sur les autres dans la seule ruë, où il leur est permis d'habiter, elle me paroit pourtant trop petite, pour contenir tant de Monde. Il n'y a, peut-être, point de Pays, où

* *Addit. de l'Auteur de ces Nouv.*

où les Juifs vivent plus tranquillement, qu'en Hollande; auſſi y ſont-ils en très-grand nombre. On trouvera la deſcription de leur état dans notre Auteur. Il donne enſuite un état préſent des Juifs dans toutes les Parties du Monde, tiré de deux Deſcriptions l'une par *Luzzati* & l'autre par *Menaſſe*, avec des réflexions, & des additions conſidérables. Il croit qu'il y a aujourdhui douze ou treize cens mille Juifs en Orient; & qu'il y en a trois millions dans tout le Monde, qui profeſſent encore la Religion de *Moyſe*. Car on ne parle pas de tous ces Juifs cachez, qui ſont encore en Eſpagne, en Portugal, & ailleurs.

Mr. *Baſnage*, avant que de finir ſon Hiſtoire, fait diverſes remarques ſur la Converſion des Juifs, & ſur les diverſes méthodes, qu'on a ſuivies pour la procurer. Il croit que cette Converſion arrivera un jour. Il prétend, que le plus ſûr, pour procurer ce grand événement, c'eſt d'employer les Oracles des Prophétes & de ſe borner à un petit nombre, qui ſoient clairs, & de leur prouver ſur tout que le Meſſie doit être venu. C'eſt là leur endroit foi-

ble, & ſur lequel ils ne diſent que des pauvretez. On peut leur demander enſuite où eſt ce Meſſie, qui a dû paroitre, & leur faire voir en *Jeſus-Chriſt* les principales marques, qui le caractériſent. Il faut leur montrer, que les graces ſpirituelles, que le Meſſie a procurées, ſont beaucoup plus importantes que les temporelles qu'ils attendent. Il faut leur prouver la vérité de l'Evangile, avant que d'entrer dans le détail des autres Controverſes. Il faudroit rendre leurs Ecrits plus publics, qu'ils ne ſont, afin d'en faire voir le foible. Mr. *Baſnage* montre la foibleſſe & même le ridicule de certaines méthodes, qu'on a voulu employer pour faire entrer les Juifs dans l'Egliſe Chrétienne.

Au reſte, je dois avertir, avant que de finir cèt Article, que quand je remarquai le mois paſſé que l'impreſſion de l'Ouvrage de Mr. *Baſnage* étoit peu correcte, je n'avois point vû le long *Errata*, qu'il a mis à la fin du Tome V. Il y a corrigé la plûpart des fautes d'impreſſion, & en particulier les deux, que j'avois remarquées.

A R-

ARTICLE III.

HISTOIRE *du Régne de* LOUÏS XIII. *Roi de France & de Navarre. Tome IX. contenant la naissance de* Louïs XIV. *& ce qui est arrivé de plus remarquable en France & dans l'Europe, depuis les Espagnols chassez de Corbie, jusques au passage de l'Armée Françoise au delà du Rhin, pour joindre celle de Suéde, c'est-à-dire, jusques à l'an* 1640. *Par Mr.* MICHEL LE VASSOR. A Amsterdam, chez Pierre Brunel 1708. in 12. pagg. 1038. du caractére des Volumes précédens.

CE Volume comprend l'Histoire de quatre années depuis 1636. jusques en 1639. inclusivement, & est divisé en cinq Livres, que je parcourrai briévement, parce que je n'ai dessein de m'attacher, qu'à ce que l'Auteur a de particulier, & qu'on ne trouve pas dans des Livres publiez ci-devant.

I. LE Premier Livre de ce Volume, qui est le XLI. de tout l'Ou-

vrage, contient l'Hiſtoire du Siége de Corbie repriſe par *Louis XIII.* ſur les Eſpagnols: les pertes que ceux-ci firent en Bourgogne: la retraite du Duc d'*Orleans* & du Comte de *Soiſſons*, qui quittérent la Cour de *Louïs*, de peur d'y être arrêtez par les menées du Cardinal de *Richelieu*; qui écartoit l'Héritier préſomtif de la Couronne, & les Princes du ſang, autant qu'il lui étoit poſſible; toutes les négociations qui ſe firent, pour reconcilier ces deux Princes avec le Roi. L'élévation de *Ferdinand* Roi de Hongrie, à la dignité de Roi des Romains, malgré les oppoſitions de *Richelieu:* les négociations inutiles, que le Roi d'Angleterre fit faire près de l'Empereur, pour le rétabliſſement de *Charles Louïs* Comte Palatin du Rhin. L'Hiſtoire du ſoulévement des Griſons contre la France, ce qui obligea le Duc de *Rohan* à ſe retirer, & un petit nombre d'autres événémens moins remarquables.

Louïs XIII. étoit fort peu content de ſon premier Miniſtre, qui, ſous de belles eſpérances, l'avoit engagé dans une guerre, dont les ſuccès n'avoient pas été ſi favorables, qu'on le lui

lui avoit fait eſpérer. Il entreprit de reprendre Corbie, dont la perte lui tenoit fort au cœur, & l'on croyoit que s'il échouoit dans cette entrepriſe, il en rejetteroit toute la faute ſur *Richelieu*, & que la fortune de ce Miniſtre ſeroit entiérement renverſée. Mais la priſe de Corbie le remit dans la faveur de ſon Maître, & ſes Ennemis ſe trouvérent tout-à-fait mortifiez. Mr. *le Vaſſor* continuë à faire connoitre, qu'il n'a pas auſſi bonne opinion de ce Cardinal, que ceux qui ne jugent des choſes, que par les évenémens. *Il s'eſt* dit-il, *avantageuſement démêlé des affaires les plus épineuſes; il a vû avant ſa mort la puiſſance de la Maiſon d'*Autriche *entiérement ébranlée. Cela ſuffit pour éblouïr ceux qui liſent ſans réflexion. Ils concluent, que ces événemens ſont des effets du génie & de l'habileté du Cardinal. Combien y a-t-il de gens, qui ſe donnent la peine d'examiner s'il a réuſſi par ſa prudence, & par ſa bonne conduite, ou bien par la foibleſſe de ſes Ennemis; par leur négligence à profiter des avantages, qu'ils ont eus; par de fauſſes meſures priſes pour exécuter leurs projets, & pour déconcerter*

ceux de Richelieu ? *Je ne nie pas que ce Politique n'ait eu des qualitez eſtimables. On ne fait pas de ſi prodigieuſes fortunes, on la ſoutient encore moins contre des Cabales continuelles, ſans un eſprit extraordinaire. Mais laiſſant à part la ſcélérateſſe de* Richelieu, *qui lui fut d'un grand ſecours, juſques à la fin de ſa vie, je prétens qu'il eſt redevable à l'imprudence de* Marie de Medicis, *& à la légéreté du Duc d'*Orleans, *aux victoires des Suédois & aux conquêtes du Prince d'*Orange, *aux mouvemens excitez en Ecoſſe & en Angleterre ; enfin, aux fautes que commit le Comte Duc d'*Olivarez *en pouſſant les Catalans & les Portugais aux derniéres extrémitez ; je prétens, dis-je, que le Cardinal eſt plus redevable à ſes propres Ennemis & à certaines conjonctures, qu'à ſes ſoins & à ſon aplication, de la conſervation de ſa fortune & de la décadence de la Monarchie d'Eſpagne.* C'eſt ce que l'Auteur entreprend de faire voir dans toute la ſuite de ſon Hiſtoire.

Le Duc d'*Orleans* & le Comte de *Soiſſons*, ennemis jurez du Cardinal, penſoient inceſſamment aux moyens de le ruiner. Ils crurent, enfin, que

le

le plus ſûr étoit de le faire aſſaſſiner. Ils prirent des meſures pour cela. Tout ſembloit favoriſer leur deſſein, il ſe préſenta une occaſion toute propre pour l'exécuter. Mais ſur le point de l'exécution, le Comte répondit à *S. Ibal*, qui l'en preſſoit, *ne m'en parle pas davantage, on ne me reprochera jamais d'avoir fait tuer un Prêtre.* Mr. *le Vaſſor* n'a garde de condamner cette penſée: mais il remarque après un autre Auteur, qu'il y avoit long-temps, que le Comte ſavoit que *Richelieu* étoit Prêtre; & que cette penſée devoit l'empêcher de former, ou, du moins, d'aprouver le Complot d'aſſaſſiner le Cardinal. * Mais il arrive ſouvent, que les hommes ne ſont ni ſi bons, ni ſi méchans qu'ils l'avoient cru; comme d'ordinaire, ils n'ont pas aſſez de force, pour exécuter de bonnes réſolutions qu'ils ont priſes, il n'eſt pas rare, que leur propre cœur repugne à certaines mauvaiſes actions, qu'ils avoient projetté de faire; quand il s'agit d'exécuter le projet. Mr. *le Vaſſor* ſoupçonne, que le Comte *de Soiſſons* vouloit que l'action fut ordonnée par le Duc d'*Orleans*

* *Addition de l'Auteur de ces Nouv.*

léans, & n'y prétendoit paroître qu'en ſecond. La raiſon qu'il en a, c'eſt, qu'après cette occaſion marquée, il convint avec *Gaſton* d'aller chercher *Richelieu* juſques dans Amiens & de l'y aſſaſſiner. Mais ni l'un ni l'autre n'eurent le courage d'exécuter ce ſecond projet; quoi que ceux qui devoient l'exécuter n'attendiſſent que le ſignal, pour faire leur coup.

La raiſon de la haine de *Richelieu* contre le Comte de *Soiſſons*, c'eſt, dit-on, que ce Comte ne voulut pas épouſer *la Combalet* niéce du Cardinal. L'Auteur des *Mémoires du Duc de Bouillon* dit, que ſi le Comte eut voulu accepter le parti, *le Cardinal le deſtinoit à de ſi grandes choſes, qu'on n'oſeroit le dire, & qu'on a même de la peine à le penſer.* * Il n'eſt pas difficile de deviner ce myſtére. On veut nous aprendre, que le Cardinal auroit fait le Comte Roi de France. Mr. *le Vaſſor* remarque que de tems en tems on marioit *la Combalet* à quelque Prince, qui n'en vouloit point. En 1636. le bruit courut, que déſeſpérant de lui trouver un Prince, ſon Oncle la deſ-

* *Addit. de l'Auteur de ces Nouvelles.*

deſtinoit enfin au Cardinal *de la Valette*, qui n'étoit point engagé dans les Ordres, quoi qu'il poſſedât l'Archevêché de Toulouſe. Tout ce que le Duc d'*Orleans* gagna par ſa retraite de la Cour, & enſuite par ſa reconciliation avec ſon Frére; c'eſt qu'il fit reconnoître la validité de ſon mariage, avec la Princeſſe *Marguerite de Lorraine*, que *Louïs XIII.* n'avoit point voulu reconnoître juſqu'alors. Mais pour obtenir cèt article, il abandonna lâchement le Comte de *Soiſſons* avec qui il étoit lié d'interêts; & promit de ne favoriſer jamais le Duc de *Lorraine* contre les interêts de la France. C'étoit *Richelieu*, qui avoit éloigné les deux Princes de la Cour, en leur faiſant donner de faux avis. Mais s'apercevant depuis, qu'ils avoient tramé diverſes choſes contre ſa fortune, il commença de craindre, qu'il n'y eut un puiſſant parti formé. Ce fut ce qui le rendit plus facile à conſentir à l'accommodement de *Gaſton* & à la reconnoiſſance de la validité de ſon mariage. On verra ici dans un projet de Traité entre *Loüis XIII.* & le Duc d'*Orleans* une tromperie ſemblable à celle que

Charles V. fit autrefois au Landgrave de *Heſſe*. *Gaſton* demandoit l'aprobation de ſon mariage & une Place de ſûreté ; on fit habilement gliſſer une alternative en mettant un *ou* à la place d'un &. C'étoit le Secretaire même du Duc, qui, d'intelligence avec ſes Ennemis, le trompoit ; mais on découvrit la fraude.

L'affaire du Comte de *Soiſſons* s'accommoda auſſi ; parce que *Richelieu* aprit, que ce Comte négocioit avec la Reine Mére, qui étoit toûjours hors de France, & qu'il craignoit qu'il ne fortifiât les Eſpagnols, en ſe jettant dans leur parti.

En parlant de l'affaire des Griſons, qui s'accommodérent avec les Eſpagnols & chaſſérent les François de leur Pays ; Mr. le *Vaſſor* remarque, que malgré les raiſons que le Duc *de Roban* allegua, pour juſtifier la conduite, qu'il avoit tenuë dans toute cette affaire, on crut à la Cour de France, qu'il y avoit de la colluſion entre lui & les Griſons. Notre Auteur croit, que ce ſoupçon étoit, peut-être, aſſez bien fondé. *Roban*, dit-il, *aimoit ſa Religion, & la juſtice. Il*

de-

devoit être bien-aise du rétablissement de l'une dans les endroits, d'où elle avoit été bannie, & fâché de voir l'autre blessée par une détention violente. C'est que les François, qui étoient venus au secours des Grisons, leur retenoient leurs Places, & avoient stipulé qu'on ne feroit point d'exercice de la Religion Réformée dans la Valteline.

II. On trouve dans le Livre XLII. la relation d'une descente inutile des François dans l'Isle de Sardaigne: les Isles de Sainte *Marguerite* & de S. *Honorat* reprises sur les Espagnols. Les Mécontens de Guienne dissipez par le Duc *de la Valette*. L'entrée des Espagnols dans le Languedoc, qui sont défaits devant Leucate, qu'ils avoient assiégée. Les intrigues de *la Faïette* fille de la Reine, de la Duchesse de *Chevreuse*, & des Jésuites *Caussin* & *Monot* contre le Cardinal de *Richelieu*, intrigues, qu'il est assez heureux pour découvrir & pour dissiper. La mort de *Victor Amedée* Duc de *Savoye*, & les menées du Cardinal qui se veut faire premier Ministre en Savoye, comme il l'est en France. Les soins qu'il prend pour empêcher, que *Maurice* Cardinal de Savoye & le Prince *Thomas*

attachez aux interêts d'Eſpagne, n'entrent en Piémont & n'ayent quelque part au Gouvernement. Le ſiége & la priſe de Breda par le Prince d'*Orange*, qui trompa & les François, qui ſouhaitoient, qu'il fît le ſiége de Dunkerque, & les Eſpagnols, qui crurent qu'il le feroit effectivement. La priſe de quelques Places dans les Pays-Bas & dans le Luxembourg par les François. Les chagrins de *Louis XIII.* contre *Richelieu* & *la Meilleraye* Grand Maître de l'Artillerie, parce qu'ils le détournent d'aller aſſiéger *la Capelle*, & qu'enſuite *la Meilleraye* l'aſſiége, & la prend: &, enfin, les mécontentemens de la Cour contre le Cardinal *de la Valette*, qui commandoit l'Armée Françoiſe dans les Pays-Bas, & qui n'avoit pas fait tous les progrès, qu'on avoit eſpérez. Mr. *le Vaſſor* remarque à ce ſujet, que ſi le Cardinal de *la Valette* avoit aquis de la réputation auparavant, c'étoit parce qu'il agiſſoit conjointement avec le Duc *Bernard de Saxe-Weymar*, un des plus grans Capitaines de ſon Siécle. Il n'eut plus les même ſuccès, dès qu'il voulut agir ſéparément.

Un

Un Auteur a assuré, que *Richelieu*, pour se vanger de la Reine de France, qui avoit machiné contre lui, entreprit de porter *Louis XIII.* à la répudier, & *à prendre une autre Epouse, qu'on sauroit bien rendre féconde.* Mais Mr. *le Vassor* ne croit pas que *Richelieu* ait jamais donné dans cette chimére. Il ne pouvoit se flatter, que sous prétexte d'une stérilité imaginaire, qu'il causoit lui-même, en dégoûtant *Louis* de son Epouse, & en l'empêchant, autant qu'il lui étoit possible, d'avoir commerce avec elle, le Pape casseroit un mariage validement contracté avec une Fille d'Espagne. Les obstacles insurmontables, que *Richelieu* avoit trouvez à la Cour de Rome, quand il entreprit la dissolution du mariage du Duc d'*Orleans*, devoient l'avertir, qu'il en trouveroit d'infiniment plus grans, quand il seroit question d'un Divorce avec la sœur du Roi d'Espagne & de l'Impératrice. Mais s'il est vrai, que le Cardinal formà le projet de se faire Patriarche en France, comme on le lui a souvent reproché, il n'est pas impossible qu'il ait été capable de penser au divorce, dont nous venons de par-

parler. Cependant. Mr. *le Vaſſor* ne croit pas que *Richelieu*, ait pû ſe mettre dans l'eſprit de telles chimeres.

Il parle très-avantageuſement du P. *Sirmond* Jéſuite élû Confeſſeur de *Louis XIII.* à la place du P. *Cauſſin* relegué. Il dit qu'il eſt l'Auteur de pluſieurs excellens Ouvrages, dont les connoiſſeurs admireront toûjours l'érudition, la candeur, & le ſtile concis, élegant, & nerveux. Il aſſure, qu'il a ouï dire, que, *Sirmond* ſe voyant nommé Confeſſeur du Roi, fit vœu de n'aller à la Cour, que, quand il y ſeroit appellé. *Plut-à-Dieu*, dit notre Auteur, *que tous ſes Confréres lui reſſemblaſſent, je ne dis pas dans la pénétration de ſon eſprit, & dans ſes belles & rares connoiſſances; mais dans ſa droiture & dans ſa probité. On ne crieroit pas tant contre leur Compagnie.*

III. Le Livre XLIII. contient les commencemens de l'Hiſtoire de la révolution du Portugal, & de l'élévation du Duc de *Bragance* ſur le Thrône. On y voit entr'autres tous les artifices dont ſe ſervit le Comte Duc d'*Olivarez*, pour ſe ſaiſir de

la perſonne de ce Duc. On paſſe de là aux affaires d'Angleterre. On nous décrit les meſures que prit *Charles I.* pour établir en Ecoſſe une Liturgie & une Diſcipline conformes à celles de l'Egliſe Anglicane ; & les tumultes que cette entrepriſe excita. La retraite du Duc de *Roban* de Genéve auprès du Duc de *Saxe-Weymar* & ſa mort. La bataille que ce dernier Duc gagna près de Rhinfeld. L'entiére concluſion de la Ligue offenſive entre la France & la Suéde. La priſe de *Verceil* par les Eſpagnols, & les embarras où la Ducheſſe Régente de Savoye ſe trouva. Le recit de deux grans combats ſur mer, l'un des Galéres de France contre celles d'Eſpagne, & l'autre des Vénitiens contre les Corſaires de Barbarie. Le ſiége de S. *Omer* entrepris par le Maréchal de *Châtillon* & honteuſement levé ; quoi que ce Maréchal eut répondu du ſuccès. Les malheurs de la Campagne du Prince d'*Orange* en 1638. Une autre victoire du Duc de *Saxe-Weymar* ſur les Impériaux & les Bavarois. Les commencemens du ſiége de Fontarabie par le Prince de *Condé* ; & le recit

recit du Combat ridicule entre le Parlement & la Chambre des Comptes de Paris dans la Cathédrale. Nous paſſons ſous ſilence quelques autres faits moins importans.

En entrant dans le recit des affaires de Portugal, Mr. *le Vaſſor* n'oublie pas de remarquer, que les Etats tenus à Tomar l'an 1582. pour reconnoitre *Philippe II.* pour Roi de Portugal, firent un article, qui portoit, qu'en cas que le Roi ou ſes Succeſſeurs violaſſent les conditions ſtipulées, ou demandaſſent d'être diſpenſez de les obſerver, les trois Etats du Royaume de Portugal pourroient refuſer de les reconnoitre plus longtems pour leurs Souverains, ſans ſe rendre coupables de parjure & de rebellion. L'Auteur ajoute, que tous les Peuples de l'Occident en ont uſé ainſi, quand ils ont établi des Rois ſur eux, ou conſenti que la Couronne paſſât d'une Maiſon dans une autre. Il eſt perſuadé, que les François prirent les mêmes précautions; lors qu'ils renoncérent au dernier des Deſcendans de *Charlemagne*, pour ſe donner à *Hugues Capet.* Si on lui demande où ſe trouve cette condition ſtipulée au Sacre

du

du premier Roi de la troiſiéme Race; il répond, qu'outre qu'il ne nous reſte plus rien des Actes originaux d'un Siécle ſi reculé; les Rois ont grand ſoin de faire ſuprimer tout ce qui eſt capable de donner des bornes à l'indépendance & à l'autorité, qu'ils s'attribuent. C'eſt ce que fit *Philippe II.* dans les Lettres patentes, qu'il donna pour confirmer les réſolutions priſes aux Etats de Tomar & de Liſbonne. Car l'article que nous venons de raporter y fut ſuprimé.

Notre Auteur refute ceux qui ont cru que *Richelieu* ménagea le ſoûlévement des Portugais. Il ſoutient que tout ſe trama ſans lui; & que le Duc de *Braganze* n'entra en négociation avec *Louis XIII.* qu'après qu'il eut été proclamé Roi. Il remarque à ce ſujet, que les *Anecdotes*, que prétend nous donner l'Auteur des deux *Vies* du P. *Joſeph*, ſur le Miniſtére de *Richelieu*, ſont ordinairement ou fauſſes ou ſuſpectes, quand il ne les a pas trouvées dans des Livres déja imprimez. Il refute très-bien quelques unes de ces *Anecdotes.*

Il n'en eſt pas de même des troubles

bles d'Ecoſſe arrivez ſous le régne de *Charles I.* Mr. *le Vaſſor* aſſure poſitivement, que le Cardinal *de Richelieu* les fomenta, craignant que ce Prince ne s'unit, enfin, à la Maiſon d'Autriche. Son incertitude continuelle & une trop grande facilité à écouter les mauvais conſeils de *Laud* Archevêque de Cantorberi & de quelques autres, furent les premiéres cauſes de la mort tragique de ce Prince. Ce que notre Auteur dit de ce Prélat ne lui eſt pas fort avantageux. Auſſi eſt-il ſûr que *Laud* étoit un homme qui avoit de très-mauvaiſes qualitez. On n'a qu'à lire l'Hiſtoire du Lord *Clarendon*, qui ne peut être ſuſpect ſur cèt Article, pour s'en aſſûrer.

A l'occaſion de ces ſoulévemens d'Ecoſſe, Mr. *le Vaſſor* raporte un fait aſſez plaiſant, qu'il dit avoir qui dire ou lû quelque part. *Jaques VI.* ayant voulu donner une Fête dans ſon Palais, accompagné de bâl ou de comédie, les Miniſtres d'Edimbourg animez contre ces divertiſſemens profanes, ou, peut-être chagrins contre le Roi pour quelque raiſon ſecrete, ordonnérent ce même jour un Jeûne ſolemnel. Ainſi

le

le Roi demeura ſeul chez lui, ſans que perſonne osât aller à la Cour.

Notre Auteur remarque plus bas le gout particulier de *Richelieu*, qui affectoit d'employer les Prélats à des choſes, qui ne leur convenoient nullement; * peut-être, afin qu'on trouvât moins mauvais que lui-même pensât à toute autre choſe, qu'aux devoirs auſquels l'obligeoit ſa qualité de Prêtre. Le Cardinal *de la Valette* étoit Général d'Armée; l'Archevêque de Bourdeaux faiſoit les fonctions de Viçamiral; l'Evêque de Nantes fut envoyé comme Intendant de Marine en Provence. Celui de Mende fut établi Commiſſaire des vivres; & en 1638. l'Evêque d'Auxerre fut Intendant d'une Armée commandée par un Maréchal de France Proteſtant. Sur le tout, un Capucin régloit les affaires de la guerre, & donnoit des ordres pour la marche des Armées & pour le ſiége des Villes. *Vit-on jamais rien de plus bizarre, de plus extravagant?* Ce ſont les termes de notre Auteur.

On nous aſſure que le Siége de S. *Omer* fait en 1638. par les François fut

* *Addit. de l'Auteur de ces Nouv.*

fut entrepris ſur une extaſe ſurvenuë à une Viſionnaire du Couvent des Filles du Calvaire. Cette extaſe fut communiquée au Capucin *Joſeph*, qui en fit part à *Richelieu*, &. ſur cette belle *viſion* le Cardinal preſſa le Maréchal de *Châtillon* d'aſſiéger inceſſamment S. *Omer*. *Etrange bizarrerie de l'imagination des hommes*! dit là-deſſus notre Auteur. *Richelieu ne croyoit, peut-être, pas trop en Dieu, ſi nous en jugeons par le plus grand nombre de ſes actions. Cependant c'étoit l'homme du Monde le plus crédule à ces folies, & même à l'Aſtrologie judiciaire.* Mazariu *ſon favori & ſon ſucceſſeur, qui ſe piquoit de Religion beaucoup moins que lui, ſe moquoit ſi hautement de la ſimplicité de* Richelieu *ſur cet article, que celui-ci choqué des railleries de l'autre, dit un jour d'un air ironique*, „ Mr. *Mazarin* peut faire l'eſ„ prit fort : il en ſait infiniment plus „ que nous. *Et pourtant l'Italien étoit autant & plus credule que le François, aux prédictions ridicules des Aſtrologues. Parce qu'un homme du métier lui avoit promis à l'avanture une fortune conſidérable & un bonheur extraordinaire dans ſes entrepriſes,*

priſes, Mazarin *croyoit pouvoir tout riſquer, ſans craindre la moindre diſgrace. Et que dirons-nous du Pére* Joſeph *avec ſa Sainte à extaſes & à révelations? Il en croyoit peut-être, moins que les deux Cardinaux, Mais il lui importoit de faire le béat.* * La ſotte crédulité de ces Eſprits forts, qui rejettent fiérement les véritez de la Religion, fait honneur à cette même Religion. Elle marque, ou que ces perſonnes credules ne ſont pas capables de juger des véritez révélées, ou que ce n'eſt que par paſſion & par préjugé, qu'elles en jugent. Croire ce qui n'a nul fondement; & rejetter les véritez les mieux établies, c'eſt le caractére d'un eſprit très-mal tourné & dont le jugement ne doit être d'aucun poids.

Mr. *le Vaſſor* auſſi porté à loüer le véritable mérite, qu'à démaſquer le vice, ne croit pas qu'on rende aſſez de juſtice à *Ferdinand* Infant d'Eſpagne Cardinal & Archevêque de Tolede. L'éloge qu'il en fait eſt ſi juſte, que nous le raporterons ici ſans y rien changer. *Elevé*, dit-il, *dans les plaiſirs & dans l'oiſiveté de la Cour du Roi ſon frére, il paſſe*

d'Eſpagne

* *Reflexion de l'Auteur de ces Nouv.*

d'Eſpagne en Italie, de là en Allemagne, joint le Roi de Hongrie, *fait des merveilles à la bataille de Nortlingue contre les Suédois, & entre victorieux dans Bruxelles. Attaqué enſuite par les Armées de France & des Etats Généraux, ou jointes, ou ſéparées, il oblige le Prince d'*Orange *& deux Maréchaux de France à lever le ſiége mis devant Louvain, & va prendre le Fort de Skenk. L'année ſuivante il entre dans la Picardie, & jette l'effroi & la conſternation juſques dans Paris. Le voici, enfin, qui défait une partie des Troupes de* Frederic Henri, *qui deconcerte un grand deſſein formé ſur Anvers, & qui, après avoir obligé les François à lever honteuſement le Siége de S.* Omer, *& contraint* Louïs *à venir promtement animer ſes gens, marche au Prince d'*Orange, *& le force à quitter ſes retranchemens commencez devant Gueldres. Avoüons à la gloire du Cardinal Infant que, dans ces différentes Campagnes, il témoigna beaucoup de valeur, de conduite & d'activité, & qu'il mérite d'être mis au rang des plus grans Généraux de ſon tems.*

Notre Autenr raporte dans la ſui-

t

te un morceau d'une Lettre de *Grotius*, qui eſt très-remarquable, & qui contient une raillerie bien délicate ſur la bigotterie de *Louis XIII.* Voici ſes paroles de la Traduction de notre Auteur. *Le Roi a conſacré & ſa perſonne & ſon Royaume à la S.* Vierge, *dès les premiers jours de cette année. Il ne doute point que les proſpéritez de la Campagne derniére ne ſoient un effet de ſon vœu. Non content d'élever un Autel dans la Cathédrale de cette Ville, qui coutera quatre cens mille livres, il a réſolu de faire célébrer avec plus de ſolemnité qu'auparavant, la Fête de ce qu'on apelle l'Aſſomtion de la Vierge. Il envoye pour cet effet des Lettres patentes au Parlement. Laiſſons à ces Magiſtrats le ſoin d'examiner ſi la conſécration de la Couronne de France à une Sainte s'accorde bien avec la Loi Salique. Je ſuis ſeulement en peine d'une choſe. S'il arrive, comme il y a beaucoup d'aparence, qu'en vertu de ſon nouveau droit ſur la France, la Vierge nomme le Cardinal de* Richelieu *ſon Vicaire Général, & lui donne le pouvoir d'agir en ſon nom, que reſtera-t-il au Roi. L'obligation d'obéir dévotement à ſon Miniſtre.* IV.

IV. On voit dans le Livre XLIV. la naiſſance du * *Dauphin*. Le Prince de *Condé* forcé dans ſes rétranchemens devant Fontarabie, & contraint de s'enfuir. Ce Prince qui rejette la cauſe de ce mauvais ſuccès ſur le Duc *de la Valette*, ce qui oblige ce Duc de s'enfuir en Angleterre. On le condamne par contumace à perdre la tête. Les formalitez extraordinaires, qu'on obſerve pour lui faire ſon procès. Le Duc d'*Epernon* ſon Pére dépouillé de ſon Gouvernement. La Reine *Marie de Medicis* ſe retirer de Bruxelles en Hollande, & de là en Angleterre. Les négociations inutiles, qui ſe firent pour ſon retour en France. L'Hiſtoire de la ſuite des mouvemens d'Ecoſſe, & de la Ligue qui s'y fit, pour s'oppoſer aux entrepriſes, qu'on prétendoit que *Charles* I. faiſoit contre la Religion & contre les libertez du Royaume. La priſe de Briſac & la défaite du Duc de Lorraine par le Duc de *Weymar*. Les efforts inutiles de la France pour obliger ce Duc à lui remettre ſa conquête. La mort du Capucin *Joſeph*. Les Conquêtes des Eſpagnols dans le Piémont,

* *Louïs XIV. aujourd'hui régnant.*

mont, & les négociations, qui ſe font pour obliger la Ducheſſe Doüairiére de *Savoye* à remettre ſa perſonne, celles de ſes Enfans, & les Places qui lui reſtent entre les mains de *Louis XIII.* Les démêlez du Maréchal d'*Etrées* Ambaſſadeur de France avec les *Barberins* à Rome. Les progrès du Maréchal *Banier* dans la Saxe & dans la Bohême; & enfin les préparatifs du Sultan *Amurath IV.* pour faire la guerre aux Chrétiens.

Sur la queſtion à qui on doit attribuer la cauſe du mauvais ſuccès du Siége de Fontarabie, ou au Prince de *Condé* qui y commandoit, ou au Duc *de la Valette*, qui y étoit employé ſous lui; Mr. *le Vaſſor* avoüe, qu'il croit fort que *la Valette* ne fut pas fâché que *Condé* reçut cèt affront, parce que ce Prince avoit ôté à la *Valette* le poſte où il commandoit, pour le donner à l'Archevêque de Bourdeaux. Mais d'ailleurs, il dit qu'il penche toujours du côté des opprimez; c'eſt-à-dire, en cette rencontre, du côté de *la Valette*, qui fut ſacrifié à la haine de *Richelieu*, & à l'honneur du Prince *de Condé*, qu'on voulut tâcher

de sauver par là. L'Auteur ajoute pour apuyer son opinion, qu'il lui semble, que les oprimez sont toujours plus sincéres dans leurs défenses. La crainte les rétient. Ils n'osent avancer des faussetez trop hardiment.

Mr. *le Vassor* s'étend beaucoup sur l'Histoire des troubles d'Ecosse, & comme il a eu de bons Mémoires, & qu'il est dans un Pays, où il peut bien s'instruire, il raporte diverses choses curieuses sur ce sujet. Il croit qu'il y avoit beaucoup d'enthousiasme & de fanatisme dans les principes, qui faisoient agir les Ecossois. Il dit, qu'on doit avoüer de bonne foi, que *Charles* mal conseillé donna aux Ecossois de justes sujets de plainte, & de mécontentement. Que des esprits brouillons & des gens mal-intentionnez, profitant de l'occasion, portérent le peuple à un soulévement général. Que le Roi irrité résolut de se venger & de reduire les Ecossois par la force à se soumettre aux nouveaux établissemens. Que les Chefs des Confédérez avertis de ce dessein animérent davantage le Peuple, & lui persuadérent de rompre ouvertement avec le Roi. C'est ce qui paroit de plus

certain

certain à l'Auteur dans les premiers commencemens de cette grande affaire.

V. On lit dans le Livre XLV. la défaite du Marquis de *Feuquiéres* devant Thionville qu'il assiégeoit, par le Comte *Picolomini*. La prise de Hesdin par *Meilleraye*, ce qui lui valut le bâton de Maréchal de France. La signalée victoire que la Flote de Hollande remporta sur celle d'Espagne. La mort du Duc de *Saxe-Weymar*, & les négociations de la France, pour avoir ses Troupes & Brisac, en quoi elle réussit. Les entrepriſes inutiles de *Charles I.* contre l'Ecosse, & le Traité honteux, qu'il fut obligé de faire avec ses Sujets. Salces prise par le Prince *de Condé* & repriſe par les Espagnols. Le Voyage de *Louis XIII.* en Dauphiné. Son entrevuë & son Traité avec la Duchesse Doüairiere de *Savoye*, qui lui confie diverses Places; mais qui ne se peut resoudre à lui confier Montmelian, où elle a enfermé le Prince son Fils & les Princesses ses Filles. La continuation des brouilleries de la Cour de France avec celle de Rome. Les commencemens de la faveur du jeune *Cinq-Mars*, & les mauvaises qua-

litez de ce nouveau Favori. Le paſſage de l'Armée Françoiſe au delà du Rhin ſous la conduite du Duc de *Longueville*; paſſage d'autant plus remarquable, que la maniére en eſt extraordinaire. Les Cavaliers ſe mirent dans de petites barques, & menérent leurs Chevaux par la bride, qui paſſoient en même tems le fleuve à la nage. Enfin, la revolte ſurvenuë en Normandie, qui couta la vie à beaucoup de perſonnes. On prétend, que le Duc de *Saxe-Weymar* fut empoiſonné. Son Aumonier dit publiquement dans une Oraiſon funébre, que ſon Maître étoit mort dans la penſée, qu'on lui avoit donné du poiſon. *Grotius* ſemble avoir d'abord rejetté cette opinion aſſez commune. Mais il changea de ſentiment, après qu'il ſe fut exactement informé des circonſtances de la maladie & de la mort de *Weymar*. Quelques uns crurent, que l'Empoiſonneur fut ſuborné par *Richelieu*, qui vouloit ſe venger du mépris avec lequel *Weymar* rejetta la propoſition qu'on lui fit d'épouſer la Niéce du Cardinal, & qui crut obtenir plus facilement Briſac, après la mort du Duc. Ce n'eſt pourtant

pas

pas l'opinion de notre Auteur. Il croit que les François riſquoient trop par la mort de *Weymar*, pour hazarder un tel coup. Ils ne pouvoient ſurement compter, ni ſur ſes Troupes, ni ſur Briſac. On ſeroit donc plus tenté, ajoute l'Auteur, de croire que la Cour de Vienne voulut ſe délivrer d'un Ennemi formidable. Cependant il croit que le plus ſûr eſt de rejetter ce prétendu poiſon, & d'attribuer la cauſe de la mort de *Weymar* à une fiévre ardente & maligne. Il eſt ſi ordinaire de croire que les Grans meurent empoiſonnez, qu'un peu d'incrédulité ſur un tel article eſt toujours ſûr, & ne peut être blamable. L'Hiſtorien de Suéde ne doute point de l'empoiſonnement, & l'impute à la Cour de Vienne. Quelques Officiers de l'Armée du Duc propoſérent après ſa mort de ſe cantonner; & de former une petite République compoſée des Conquêtes de leur Chef. Le projet paroit chimérique. Cependant il allarma la Cour de France, qui craignit que les Suiſſes voiſins n'aſſociaſſent ce nouveau Canton au Corps Helvétique. Elle négocia ſi bien avec ces Officiers, & ſut ſi bien les gagner

ſes liberalitez & par ſes promeſſes, qu'elle eut & les Troupes & les Places de *Weymar*.

ARTICLE IV.

La SOUVERAINE PERFECTION *de* DIEU *dans ſes* DIVINS ATTRIBUTS, *& la parfaite intégrité de l'Ecriture, priſe au ſens des Anciens Réformez, défenduë par la droite Raiſon contre toutes les Objections du Manichéiſme répanduës dans les Livres de Mr. Bayle. Par* * *P. N. D. L. S. R. D. B. E. P. E. M. D. L. A. I.* A Amſterdam, aux dépens d'Etienne Roger, chez qui l'on trouve un aſſortiment général de toute ſorte de Muſique. 1708. in 8. Tom. I. pagg. 341. Tom. II. pagg. 516. gros caractére.

MR. *Naudé* croit que tous ceux qui ont refuté juſques à préſent ce que Mr. *Bayle* a avancé en faveur du Manichéïſme, n'ont rien fait qui vaille, & que leur Adverſaire en a entiérement triomphé. Il ſe met donc

* *C'eſt-à-dire*, Philippe Naudé de la Societé Royale de Berlin & Profeſſeur en Mathématique dans l'Académie illuſtre.

donc sur les rangs avec des Armes de meilleure trempe, qu'il juge à l'épreuve de toutes les attaques de ce † *Goliath*; & il espére que, comme un autre *David*, il terrassera cèt effroyable Géant, qui a osé défier les *batailles rangées de l'Eternel.* Il se sert pour cela du Systême des Supralapsaires, qu'il défend de toutes ses forces, contre les attaques des Infralapsaires, tant Particularistes, qu'Universalistes. Les Du *Moulin*, les *Daillé*, les *Claudes*, un * Professeur de Francfort sur l'Oder, viennent sur les rangs de même que les Luthériens, Messrs. *King*, *Le Clerc*, *Jaquelot*, &c. Il les combat tous vigoureusement, & nomine presque toujours les choses, par les noms, qu'il croit devoir leur convenir.

Tros, Rutulusve fuat, nullo discrimine habebur.

Le courage de Mr. *Naudé* est d'autant plus loüable, qu'il vit dans un Etat, où la doctrine des Supralapsaires n'est pas à la mode, & où elle est même considerée comme un *noli*

† *C'est la comparaison de l'Auteur.*
* *Mr. Holtzfus.*

me tangere, parce qu'on croit qu'elle eſt très-contraire au but qu'on s'y propoſe de réünir les Luthériens avec les Calviniſtes.

Le grand principe qu'il poſe, c'eſt que Dieu ſe doit à ſoi-même un amour infini, & qu'il doit faire avec juſtice & néceſſairement, tout ce que cèt Amour lui peut ſuggerer, de ſorte qu'en lui la juſtice & la ſainteté ne différent point de l'Amour de ſoi-même. Il eſt ſûr d'ailleurs, que Dieu ſeul peut comprendre ce qui eſt le plus convenable pour ſa gloire. Il tire de ces deux principes ſeconds, des conſéquences, qu'il croit devoir renverſer entiérement toutes les raiſons de Mr. *Bayle*. Il croit que ſon Syſtême eſt le ſeul conforme à l'Ecriture expliquée à la lettre & dans ſon ſens naturel; & il accuſe ceux qui ne ſont pas de ſon opinion d'abandonner l'Ecriture. Voici le plan, qu'il nous donne lui-même de ſon Ouvrage. Il eſt diviſé en deux Tomes, & châque Tome en deux Parties. On trouve d'abord dans le premier Tome une réfutation par la Raiſon ſeule, de toutes les plus affreuſes Objections de Mr. *Bayle*, & la réponſe à toutes les *impies accuſa-*

tions,

tions, qu'il intente contre Dieu; au cas qu'il ſoit l'unique Principe. La ſeconde Partie du premier Tome contient des Réflexions ſur la Réponſe de Mr. *Jaquelot* à Mr. *Bayle*, intitulé *Examen de la Théologie de Mr. Bayle.* Ces réflexions tendent à prouver, que Mr. *Jaquelot* n'a nullement obtenu ſon but; mais qu'il a laiſſé la cauſe de Dieu auſſi embarraſſée qu'auparavant.

Dans la premiére Partie du ſecond Tome, on prétend faire voir la pureté, l'innocence, la vérité & la ſolidité du Syſtême des Supralapſaires, établie par l'Ecriture, avec la réponſe à toutes les objections, que les plus habiles gens y ont oppoſées juſques à préſent. La ſeconde Partie tâche d'établir le Particulariſme, & répond à ce que Mrs. *Daillé*, *Claude*, & *Holtzfus* y ont oppoſé.

ARTICLE V.

Extrait de diverſes Lettres.

D'*Angleterre.* On publie tous les jours quelque nouvel Ouvrage contre le fameux Livre des *Droits de l'Egliſe Chrétienne*, qui, à ce qu'on prétend, ne va pas moins qu'à détruire

truire toute ſorte de Miniſtére & de Diſcipline Eccléſiaſtique. Le Dr. *Hicks* l'a attaqué il y a déja du tems; & Mr. *Hill* Archidiacre de Wels vient d'en faire de même dans un Ouvrage intitulé *A Thorough Examination &c.* C'eſt-à-dire, *Examen complet des faux principes & des Argumens Sophiſtiques qu'on a avancez contre l'Egliſe Chrétienne, le Sacerdoce, & la Religion, dans un Livre pernicieux, qui s'apelle,* les Droits de l'Egliſe Chrétienne défendus &c. Bien des gens trouvent néanmoins, qu'il régne un peu trop de chaleur dans ces Réponſes, & on croit qu'elles n'en vaudroient pas moins, quand elles ſeroient plus modérées.

Mr. *Whiſton* a publié les Sermons, qu'il prêcha l'année derniére, ſelon la fondation de Mr. *Boyle.* Ils roulent ſur l'accompliſſement des Prophéties de l'Ecriture, & contiennent des choſes fort curieuſes ſur ce ſujet. Je vous en parlerai plus au long une autre fois.

On a publié en deux Volumes *in* 8. une *Deſcription de la Ville de Londres,* qui eſt fort ample & fort inſtructive. Les Etrangers, qui ſouhaitent de bien connoître cette grande Ville,

le, ne ſauroient ſe paſſer de ce Livre. On y a joint deux Plans, dont l'un repréſente Londres, tel qu'il étoit ſous la Reine *Elizabeth*, & l'autre tel qu'il eſt à préſent.

Mr. *Whiſton* a publié des Elémens d'Algébre, que Mr. le Chevalier *Newton* compoſa, lors qu'il étoit Profeſſeur à Cambridge. *Arithmetica Univerſalis, de Compoſitione & Reſolutione. Arithmetica Liber; qui acceſſit Halleiana Æquationum Radices Arithmeticæ inveniendi Methodus. In uſum Juventutis Academicæ in* 8. Mr. *Whiſton* nous a auſſi donné *Prælectiones Academicæ Cantabrigiæ in Scholis publicis habitæ, à Gulielmo Whiſton A. M. L. Mathoſeos Profeſſore, quibus accedunt Tabulæ plurimæ Aſtronomicæ Flamſtedianæ; correctæ Halleianæ, Caſſinianæ, & Streatianæ, in uſum Juventutis Academicæ; in* 8.

On a traduit en Anglois les deux Diſſertations de Mr. *Noodt*, que Mr. *Barbeyrac* nous a données en François, & on avertit dans le Titre, que cette Verſion Angloiſe eſt faite ſur la Traduction de Mr. *Barbeyrac Profeſſeur à Berlin*. La Traduction Angloiſe du Dictionaire de Mr. *Bayle*

le ſera achevée d'imprimer ſur la fin de cette année. On traduit les *Penſées diverſes ſur les Cométes*, & on promet d'y joindre la Vie de Mr. *Bayle*. Ce ſera aparemment quelque Rapſodie, que le Libraire aura fait brocher par ſon Traducteur, comme cela arrive tous les jours.

Mr. *Boyer* nous a donné une ſeconde Edition de l'Abrégé de ſon Dictionaire Anglois, qui eſt augmenté de plus de quinze cens mots. Il a auſſi traduit en Anglois l'Hiſtoire du Siége de Toulon de Mr. *Devizé* Auteur du *Mercure Galant*: mais il en a ôté tout le fatras, & y a ajouté quelques Notes Marginales, pour le redreſſer, lors qu'il s'égare.

Mr. *Collier* nous a donné le I. Volume *in folio* de ſon *Hiſtoire Eccléſiaſtique de la Grand*. *Bretagne, depuis que la Religion Chrétienne y a été aportée, juſqu'à la fin du Régne de Charles II.* Ce Volume s'étend juſqu'à la fin du Régne de *Henri VII.* Il parlera auſſi dans cét Ouvrage des affaires de la Religion en Irlande.

Il vient de paroître en deux Volumes *in* 8. une *Hiſtoire des Chevaliers & des Gardes du Grand Seau d'An-*

d'Angleterre. Mais tout le Livre eſt preſque employé à faire la vie du Lord *Whiſtoc* & du Comte de *Clarendon.* Ce qu'on y dit des autres ne fait pas le quart du ſecond Volume. Le reſte n'eſt même qu'une compilation des Piéces, qu'on trouve dans je ne ſai combien d'autres Livres.

Mr. *Friend* Médecin du Comte de *Peterborow* a publié une *Rélation de la conduite de ce Général en Eſpagne, & particulierement depuis la levée du Siége de Barcelonne, en 1706. avec la Rélation de la Campagne de Valence, & pluſieurs Mémoires Originaux.* Cét Ouvrage fut enlevé dès le premier jour qu'il parut, & on fut obligé d'en faire une ſeconde Edition. Il paroît des *Remarques* ſur cette Rélation, où l'on s'inſcrit en faux ſur pluſieurs choſes, qui y ſont raportées.

A peine le Prophéte Camiſard *Marion* avoit-il ſubi ce que portoit ſa ſentence, qu'il a recommencé à prophétiſer. Tous ſes Confréres, tant Anglois, que François, qui ont le même don, en font de même tous les jours; à cela près que la Populace les a obligez à prendre plus de

de précautions, qu'ils ne faisoient auparavant sur les lieux où ils s'assembloient. Ils ont prophétisé depuis quelques semaines, que Mr. *Enes*, un de leurs initiez ressusciteroit le 25. de Mai prochain, & ils viennent de faire imprimer ces Prophéties, pour en avertir le Public. C'est effectivement, où nous les attendons. Sérieusement ces gens-là, du moins la plûpart, sont plus dignes de notre compassion, que de notre colére. Il y a bien des gens qui croyent que, si on n'en avoit pas usé avec tant de sévérité, peut-être toute cette affaire se seroit dissipée. Il y a peu d'années, qu'il ne se forme quelque Secte nouvelle; mais comme on n'y fait point d'attention, elle disparoit presque aussi-tôt qu'elle a paru. Je pourrois vous en donner plusieurs exemples. On néglige ces nouveaux Sectaires, & le mépris qu'on a pour eux les fait tomber dans l'oubli. Mr. *Lacy* a publié un second & troisiéme volume de ses Avertissemens Prophétiques; où il y a des choses bien singuliéres. On a aussi donné une seconde Partie du *Clavis Prophetica* en Anglois, & trois Lettres en François adressées à Mr. *Misson*. Mais com-

comme il y a des choſes perſonnelles & injurieuſes dans ces Brochures, & que les Auteurs prennent ſoin de cacher leur nom, on ne peut, ce me ſemble, les regarder que comme des Libelles. Du moins, ne doit-on pas faire fonds ſur ce qu'elles contiennent, à moins qu'il ne ſoit accompagné de bonnes preuves. Mr. *Miſſon* a auſſi publié un petit Livre, ſous le tître de *Mélange curieux*, *&c.* où il ſe plaint de ce qu'on le met au rang de ceux, qui regardent les Prophêtes Camiſards comme véritablement inſpirez, & où il ſoutient qu'on n'a pas encore prouvé, que ce fuſſent des Impoſteurs.

De France. Voici quelques particularitez d'un Livre, dont je vous ai déja annoncé le Tître, qui eſt *Réflexions ſur la Fermentation & ſur la nature du Feu fondées ſur des expériences nouvelles, par Mr.* Rouviére, *Mre. Apoticaire. A Paris, chez* Coignard 1708. *in* 12. *pagg.* 162. Après une ample Dédicace à Mr. l'Abbé *Bignon*, l'Auteur promet *de tirer* enfin *de ſon travail & de ſon aplication des Découvertes plus dignes de la curioſité, & plus conformes aux Principes & aux lumiéres*

res

res de cèt illuſtre Abbé. Il avertit enſuite, que les cauſes de la Fermentation n'étant pas encore aſſez connuës des Chymiſtes, il vouloit en leur faveur en donner une juſte idée, ce qui l'oblige à commencer ſon Ouvrage par l'explication des Elémens. Il traite enſuite de la nature & de la cauſe de la Fermentation, qu'il prétend expliquer plus exactement, qu'on n'a fait juſqu'à preſent. En troiſiême lieu, il examine les différences des Fermentations. Et en quatriême lieu, il fait l'aplication de tout cela à quelques Phénomênes particuliers.

Dans cette premiére Partie, après avoir parlé en peu de mots de *Thalès* de Milet, de *Platon*, d'*Epicure*, de *Démocrite*, de *Gaſſendi*, de *Deſcartes*, il dit que les principes différens de ces Philoſophes peuvent à la vérité ſervir aux Ecoles, pour chicaner, mais qu'ils ne ſont point agréables aux Chymiſtes. Cependant, quelque eſtime que Mr. *Rouviere* aît pour ceux-ci, il avouë, que leur Philoſophie eſt défectueuſe, puis qu'ils ne ſauroient recueillir & ramaſſer les parties ſenſibles, dont un corps eſt compoſé. C'eſt ce qui l'oblige

blige dans ce Livre à avoir plusieurs fois recours aux Principes de *Descartes*. Il explique ensuite les Elémens en particulier & les principes de Chymie.

Dans la seconde Partie, il s'éléve contre l'ignorance de certains Philosophes, qui attribuoient la cause de la Fermentation au dévelopement de quelques particules ignées. Il convient cependant, que la principale cause de la Fermentation est la matiére subtile : mais il refute l'Hypothése, que les Partisans de *Descartes* admettent pour expliquer la Fermentation ; il en a cependant une autre, qui en est fort peu différente.

Dans la troisiéme Partie, il parle des différentes espêces de Fermentation, & cite celle de l'Esprit de Nitre avec l'huile de Gayac, celle du même Esprit de Nitre avec l'Esprit de vin &c. & vient, enfin, aux Fermentations froides, & refute hardiment l'erreur de la Proposition générale de Mr. *Geofroy* de l'Académie Royale des Sciences, qui avoit prétendu que l'huile de Vitriol & le sel Armoniac faisoient toujours une Fermentation froide. Et afin que le Lecteur voye que Mr. *Rouviére* est

de

de bonne foi, & qu'il est bien éloigné d'en imposer à M. *Geoffroy*, il cite les Mémoires de l'Académie des Sciences de 1700. (pag. 113. de l'Ed. de Par. & 142. de l'Ed. d'Amst.) & fait voir ensuite, que l'explication de M. *Geoffroy* ne vaut pas mieux que son expérience. Enfin, après avoir fait voir ingénuement & ingénieusement les absurditez, où M. *Geoffroy* étoit tombé, il déclare que du sel Armoniac jetté dans de bonne Huile de Vitriol fait toujours une Fermentation chaude, ce qui paroit évidemment par les Thermomètres, qu'on y tient plongez, & même par le toucher. Ensuite Mr. *Rouviére* en donne une explication à sa maniére, & avertit cependant, *qu'il ne prétend pas détruire la fraîcheur, ni la beauté de l'expérience de Mr.* Geofroy, *dont on devait être plus redevable à celui qui l'avoit trouvée.*

Dans la quatriéme Partie, Mr. *Rouviére* cite quelques expériences tirées des Journaux de Dannemarc recueillis par *Olaus Borrichius*, par exemple les Fermentations de l'Huile de Girofle & de l'Esprit de Nître suivies de flammes, faites par Mr. *Hamberg* de l'Académie des Sciences, & quelques autres expérien-

riences : entr'autres les mélanges d'une once d'huile de Gayac bien rectifiée ſur laquelle il avoit verſé autant d'Eſprit de Nitre bien deflegmé, le tout dans un verre bien ſec, dont il ſortit un corps ſpongieux, qui s'enflamma. Il cite l'inflammation de la Poudre à Canon, en verſant deſſus une once d'huile fumante de Vitriol, & une once d'Eſprit tiré par diſtilation d'égale partie de fleurs de ſoufre, de ſel Armoniac, & de Chaux vive. Il veut qu'on mette d'abord l'huile de Vitriol dans une écuelle, & qu'on y jette auſſi-tôt la poudre à canon, & en même tems l'Eſprit fumeux. Si on ſuivoit un autre ordre dans ce mélange, on ſeroit en danger de ne pas réuſſir. Il cite de plus, une autre expérience, qui conſiſte à mêler une once de Chaux vive en poudre avec deux gros de poudre à canon, & ayant verſé deſſus dix gros d'Huile de Vitriol, le mélange a fermenté, & la poudre a pris feu. La Poudre à canon, qui s'enflamme étant mêlée avec de l'Huile de Vitriol très-rectifiée ou Glaciale, de la Chaux étant trempée avec de l'Eſprit de vin en forme aſſez liquide, ſi on y verſe

de

de bonne Huile de Vitriol, l'Eſprit de vin s'enflamme & continuë à brûler. Au lieu d'Eſprit de vin, ſi on met avec la Chaux du Camphre écraſé bien menu & de la Poudre à canon, en y verſant enſuite de bonne Huile de Vitriol, le Camphre prend feu & donne une flamme vive, qui dure aſſez long-tems, après que la Poudre eſt brûlée.

De Hollande. On a imprimé à Luxembourg chez *A. Chevalier*, & on trouve à Amſterdam, chez pluſieurs Libraires, l'*Hiſtoire du Comte de* Mansfeld *Seigneur de Heldrungen &c. Prince du S. Empire, Chevalier de la Toiſon d'Or, Maréchal des Armées du Roi, Gouverneur, & Capitaine Général de la Ville & Province de Luxembourg & Comté de Chiny.* C'eſt un petit *in* 12. qui ne contient qu'environ 100. pag. du caractére de ces Nouvelles. Ce qui a donné lieu à la compoſition de cet Ouvrage eſt une Inſcription Latine, qu'on voit au deſſus de l'entrée de l'Hôtel de Ville de Luxembourg, conçuë en ces termes. *In Belgio omnia dum vaſtat Civile Bellum, Mansfeldus bello & pace fidus, perpetuus Æquitatis Cuſtos, æquiſſimi Regis Legatus*

gatus hanc Provinciam in fide continet ſervatque illæſam cum ſummo Populi commodo & hilari ſecuritate, unde Mansfeldi nomen apud Gentem Luxemburgam per ſecula clarum manebit. Voici la Traduction qu'en donne l'Auteur. *Pendant que les Pays-Bas ſe voyent déchirez par des guerres civiles*, Mansfeld *toujours équitable & toujours fidelle, tant dans la paix que dans la guerre, Gouverneur pour le Roi* Philippe II. *conſerve cette Province dans une fidélité inviolable, lui procure de grans avantages & la met à l'abri des inſultes des Ennemis. Ce qui fera vivre éternellement le nom de* Mansfeld *parmi le peuple de Luxembourg.* L'Auteur refute un endroit de Mr. de *Thou* qui ne faiſoit pas honneur au Comte de *Mansfeld.* C'eſt l'endroit où cèt habile Hiſtorien dit, que les Soldats Eſpagnols ignoroient la qualité de la plûpart des priſonniers, qu'ils avoient faits à la Bataille de S. *Quentin.* Qu'ils les vendirent au Comte de *Mansfeld* à un vil prix, & que ce Comte, pour ſe dédommager de la groſſe rançon qu'il avoit été obligé de payer à la France, quand il fut fait priſonnier à la priſe d'*Ivois*, ne re-

lâcha les uns, qu'après en avoir tiré des ſommes immenſes, & eut la dureté de voir mourir les autres dans ſes priſons ; parce qu'ils ne pouvoient ou qu'ils ne vouloient pas acheter leur liberté auſſi chérement, qu'il l'avoit taxée. Notre Auteur dit que Mr. *de Thou*, eſt le ſeul, qui aît oſé imputer au Comte une action ſi lâche & ſi barbare, & que ſa qualité d'Hiſtorien François le rend trop ſuſpect, pour l'en croire ſur ſa parole. Il croit qu'une avarice ſi ſordide n'eut pû trouver place dans l'Ame d'un des plus généreux Capitaines de ſon Siécle ; qui avoit toûjours ſacrifié ſes intérêts à ſa propre gloire.

La Veuve de *Baſtian Schouten* Libraire à Leide a imprimé le Livre ſuivant. *Deſcription Anatomique des Parties de la Femme, qui ſervent à la Génération ; avec un Traité des Monſtres, de leurs Cauſes, de leur Nature, & de leurs Différences : & une Deſcription Anatomique de la Diſpoſition ſurprenante de quelques Parties Externes & Internes de deux Enfans nez dans la Ville de Gand, Capitale de Flandres le 28. Avril, 1703. &c. Par Mr.* Jean Palfyn *Anato-*

Anatomiſte & Chirurgien de la Ville de Gand. Leſquels Ouvrages on peut conſidérer comme une ſuite de l'Accouchement des Femmes *par Mr.* Mauriceau. Avec Figures. 1708. *in* 4. gros caractére. Le *Traité des Monſtres* eſt une Traduction de l'Ouvrage de *Fortunius Licetus.* On a joint à la fin de la Deſcription des deux Enfans Monſtrueux nez à Gand, un Traité du même Auteur de *la Circulation du ſang dans le Fœtus, pendant qu'il eſt encore renfermé dans le ſein de ſa Mére, avec une Deſcription très-exacte des conduits particuliers, qui y concourent, pour la confirmation de l'opinion des Modernes, contre le nouveau Syſtéme de Monſieur* Mery Chirurgien de la feu Reine, *& Anatomiſte de l'Académie Royale des Sciences, à Paris, touchant l'uſage du Trou ovale.*

Le Sieur *Theodore Haak* Libraire à Leide a imprimé *Frederici Hoffmanni Conſiliarii & Archiatri Regii Medicinæ & Philoſophiæ Experimentalis P. P. O. in Academia Fridericiana h. t. Pro-Rectoris Diſſertationes Phyſico-Medicæ curioſæ ſelectiores, ad ſalutem tuendam maximè pertinentes. in* 8. Le même Libraire

a imprimé *la Méthode pour bien prononcer un Discours, & pour le bien animer. Ouvrage très-utile à tous ceux qui parlent en public, & particuliérement aux Prédicateurs & aux Avocats.* Par René Bary, *Historiographe du Roi. in* 12.

TABLE

des Matières principales.

Janvier 1708.

GUIL. NICHOLSII Defensio Fidei Anglicanæ. 3
BASNAGE, *Histoire des Juifs*, Tom. IV. & V. 33
MICH. LE VASSOR, *Histoire de Louis XIII.* Tome IX. 75
PHIL. NAUDE', *la souveraine Perfection de Dieu dans ses Divins Attributs, défendue.* 102
Extrait de diverses Lettres. 105

NOUVELLES DE LA REPUBLIQUE DES LETTRES.

Mois de Février 1708.

Par JAQUES BERNARD.

A AMSTERDAM,
Chez HENRI DESBORDES
dans le Kalverſtraat.

M. DCCVIII.
Avec Privilege des Etats de Holl. & Weſt.

AVIS DE L'AUTEUR.

LEs Camisards Prophètes ont fait tant de bruit, que nous avons crû devoir inserer dans nos Nouvelles *la Relation, qui fait le premier Article de ce Mois; sur tout puis qu'il y est parlé de divers Livres, qui ont été imprimez à cette occasion, & dont nous aurions nous-mêmes fait l'Extrait s'ils étoient parvenus jusques à nous. Cette Rélation nous vient de bon lieu. Nous souhaiterions que certaines personnes, pour qui nous avons de l'estime, n'y parussent pas sous le caractére, qu'elles y paroissent. Mais le mal est fait désormais. Cette Rélation n'aprendra rien au Public à leur égard; puis qu'il s'est fait tant de Livres, où on les nomme sans façon, & que les Gazettes en toutes Langues en ont parlé. J'ai supprimé les noms de ces personnes, & même quelques particularitez à l'égard de l'une d'elles, que j'ai crues trop fortes. Encore douté-je si elles me sauront plus de gré de ce que j'ai suprimé, que de mal de ce que j'ai laissé. Tout ce que je puis dire, c'est que je n'ai rien mis du mien; & que si ces personnes ont de bons moyens de se justifier, & qu'elles le fassent dans les régles, mes* Nouvelles *leur sont ouvertes. Je ne saurois m'empêcher de témoigner ici le chagrin extrême, que j'ai eu de la part qu'a eüe une personne que j'ai toûjours honorée & estimée, à la condamnation de* Mation. *J'espére qu'elle ouvrira enfin les yeux, & que reconnoissant la tromperie ou la folie de ces faux Prophètes, elle rentrera dans l'estime générale de tous les honnêtes gens, qu'elle s'étoit aquise par nt de beaux endroits.*

NOUVELLES DE LA REPUBLIQUE

Mois de Février 1708.

ARTICLE I.

RELATION HISTORIQUE *de ce qui s'eſt paſſé à Londres au ſujet des* PROPHETES CAMISARDS, *envoyée de Londres à l'Auteur de ces* Nouvelles.

ELIE *Marion*, *Jean Cavalier*, & *Durand Fage*, tous trois Camiſards, arrivérent à Londres en l'année 1706. *Marion* le 16. de Septembre, & les deux autres peu de tems auparavant.

Ils ſe dirent animez de l'Eſprit de Dieu, & firent entendre, qu'ils étoient venus en Angleterre par une Inſpiration particuliére.

Pour perſuader le Monde, qu'ils étoient, en effet, inſpirez, ils tomboient par des agitations & mouvemens extraordinaires, dans des Extaſes fréquentes. Ils prononçoient des Diſcours par des paroles entrecoupée, dont ils diſoient ne ſe point ſouvenir, lors qu'ils étoient hors de leurs Extaſes. C'eſt ce qui obligea Meſſ. *Daudé*, ***, & *Portalés*, convaincus, comme ils le diſent, de la vérité de ces Inſpirations, de ſe rendre les Secretaires des Inſpirez; afin de recueillir & rediger par écrit, les paroles qu'ils prononçoient dans leurs Extaſes, & qu'ils appelloient des *Avertiſſemens Prophétiques*.

Comme les choſes nouvelles excitent ordinairement la curioſité, pluſieurs perſonnes, *Anglois* & *François*, furent pour les voir & les entendre. D'abord les Eſprits ſe trouvérent partagez ſur leur ſujet. On avoit ouï dire des choſes ſurprenantes & miraculeuſes de ce qui s'étoit paſſé dans les Cevennes pendant trois ou quatre années, que les Camiſards y avoient occupé un Corps aſſez conſidérable de Troupes, commandé ſucceſſivement par des Maréchaux de France.

Quel-

Quelques perſonnes, mais en petit nombre, crurent que dans ces Extaſes, il y avoit quelque choſe de ſurnaturel, parce que ces Inſpirez, dans leurs diſcours, quoi que peu ſuivis, mêloient inceſſamment des exhortations à la crainte de Dieu & à la repentance. D'autres ſuſpendirent leur jugement, juſqu'à ce qu'on fût mieux informé du véritable état de ces gens-là, qui pouvoient être ou des Fanatiques ou des Fourbes, auſſi-tôt que des Inſpirez. Et les autres les ayant obſervé de près furent d'opinion, que c'étoit des fourbes, dont le deſſein étoit d'obliger les Puiſſances à envoyer une Armée dans les Cevennes, ſuivant le projet, qui en avoit été fait l'année précédente, que ces mêmes Puiſſances avoient trouvé impraticable.

Ce qui confirma dans leur penſée ceux qui croyoient, qu'il y avoit de la fourberie, ce fut la premiére Prophétie de *Marion*, du 16. de Septembre, dont voici les termes. *Le Diable s'en va détruit. Les belles promeſſes, que j'ai à vous faire! La Trompette va ſonner. Le feu, les foudres, & les carreaux ſont prêts pour les Ennemis .... Prépare-toi*

à partir bien-tôt de ce Pays, pour aller vers tes Frères, pour y combattre plus que jamais.

Quelques Anglois donnérent ou firent ſemblant de donner dans les Viſions de ces Inſpirez. Mr. *Lacy*, qu'on aſſure avoir eu autrefois quelque accès de folie, fut un de ceux qui ſuivirent ces Inſpirez, & il s'y attacha avec le plus de chaleur & d'aſſiduité; en ſorte qu'il eſt aujourd'hui plus illuminé & plus grand Prophéte que ſes Maîtres. Mr. *M.* le Voyageur a toujours auſſi été un de leurs plus ardens zélateurs. Cependant il n'a pas juſqu'à préſent obtenu le don de Prophétie. Il n'a pas même encore *le Soufle* ni les *Agitations*. Ce ſont les termes de l'Art.

Le bruit de ces Inſpirations & de ces Prophéties ayant éclaté par tout, Mr. l'Evêque de *Londres* très-zélé & très-digne Prélat, voulut être informé du caractére & de l'état de ces Gens-là. Il donna ordre à Meſſ. du Conſiſtoire de la Savoye d'en prendre connoiſſance & de lui en rendre compte.

Ces Meſſieurs procéderent dans l'affaire avec toute l'exactitude poſſible. Ils citérent devant eux ou leurs Com-

Commiſſaires avec beaucoup d'honnêteté ces trois Inſpirez, qui comparurent, & furent ouïs diverſes fois avec beaucoup de douceur & de patience. On mit entre les mains des Commiſſaires pluſieurs de ces Avertiſſemens Prophétiques en Manuſcrit. Et enfin, après de grandes Informations faites, la Compagnie du Conſiſtoire, par un Acte ou Délibération du 2. de Janvier 1707. déclara, que les mouvemens de ces prétendus Prophétes n'étoient que l'effet d'une habitude volontaire, tout-à-fait indignes de la ſageſſe du S. *Eſprit*; & qu'il y avoit dans leurs Diſcours des contradictions groſſiéres, des menſonges palpables, des prédictions déja refutées par l'événement, & des Blaſphêmes très-dangereux à la Religion.

Voila le premier Acte, qui ait paru au ſujet de ces trois Inſpirez. Il fut lû publiquement en Chaire dans l'Egliſe de la Savoye & dans deux autres, qui en dépendent, le Dimanche 5. du même mois de Janvier.

Mais ce qui acheva de perdre les Inſpirez dans l'eſprit de tout le Monde, c'eſt qu'ils firent imprimer au

commencement du mois d'Avril 1707. les Avertiſſemens Prophétiques de *Marion* en un petit Volume de 178. pages in 8. Toutes les perſonnes de bon ſens, qui en firent la lecture, reconnurent auſſi-tôt la fourbe. On avoit pris le ſoin de mettre à la tête de ces Avertiſſemens Prophétiques un Acte par lequel *Jean Daudé*, *Nicolas Fatio*, & *Charles Portalés* Scribes, affirment, *qu'ils ſont parfaitement convaincus, pour ne pas dire, qu'ils ſavent avec certitude, que c'eſt véritablement l'Eſprit ou l'Ange de Dieu, qui a parlé par la bouche de Marion.* Mais perſonne n'a voulu les en croire, ſi ce n'eſt Mr. *M.* Mr. *Lacy*, qui n'étoit encore alors que Diſciple, fit une Traduction en Anglois de ces Avertiſſemens avec tant de diligence, qu'elle parut à la fin du même mois d'Avril.

Mr. *M.* de ſon côté fit auſſi imprimer incontinent un Volume à peu près de la même groſſeur, ſous le Titre de *Théatre ſacré des Cevennes*; pour montrer que, dans ce Pays-là, diverſes merveilles y avoient été nouvellement opérées par la Toute-Puiſſance de Dieu.

Ses

Ses principaux & irréprochables témoins, ſont *Marion*, *Cavalier*, & *Fage*, dont il raporte de longues dépoſitions touchant eux-mêmes. *Pour donner plus de poids à la Vérité*, Mr. *M. ſe déclara l'Auteur de la compilation des témoignages*, *ſuivant* l'avis des *Perſonnes judicieuſes*, comme il le dit lui-même dans ſa Préface, où il ſoûtient, *contre les Murmures & les fauſſes idées de la bruyante*, *folle*, & *aveugle* Multitude, *que ces trois braves* ſoldats Chrétiens, *ſont ici comme des* Brebis *au milieu des* Loups; *qu'ils ſont innocens de ce dont on les accuſe*; *qu'il croit donc qu'il eſt de ſon devoir*, *puis qu'il n'y a que lui qui les connoiſſe*, *de faire voir que les choſes*, *qu'ils diſent touchant eux-mêmes*, *ſont ſincéres & véritables*, & *qu'il n'y a en eux*, *ni deſſein de fraude*, *ni artifice quelconque* .... *Enfin*, *que ce ſont des Myſtéres*, *des Profondeurs*, *des Merveilles*, *qui doivent être aux hommes ſenſez des motifs de pieté & d'humilité.* Il parle enſuite de l'Acte de Meſſ. du Conſiſtoire de la Savoye, & l'apelle un *Acte de diffamation*, *un Ecrit odieux.* Puis il leur donne un avis amiablement. *Que le ſeul parti qu'ils*

auroient à prendre, s'ils faiſoient ſagement, ce ſeroit de confeſſer ingénument leur faute, & d'en faire généreuſement réparation publique. Mais juſqu'à préſent ces Meſſieurs n'ont pas jugé à propos de déferer à ſon avis.

M. *Lacy* traduiſit auſſi-tôt en Anglois le *Théatre Sacré* de Mr. *M.* ſous le tître de *A Cry from the Deſert.* Le zéle & la diligence de l'un & de l'autre ſont incomparables.

Il y a de l'imprudence & de l'orgueil, à mépriſer le Public, qui doit toujours être reſpecté. On ſe rend ſoi-même mépriſable & haïſſable, & tot ou tard, il ſe trouve quelcun qui le venge. Tout le Monde fut ſcandaliſé des maniéres hautaines & choquantes de Mr. *M.* qui parle & qui écrit, ſans nuls égards pour les Compagnies Eccléſiaſtiques, ni pour aucun Ordre de gens. Il dit dans ſa Préface, *Que pour les difficultez générales, que le Peuple diſtingué fait quelquefois dans les* Chaires, *elles ſont ſi peu dignes d'attention, qu'on les peut bien mettre au rang de celles dont s'embarraſſent ordinairement* les Femmelettes *de l'un & de l'autre Sexe.*

Un

Un de ſes F. qui demeure à Londres & lui parloient d'ordinaire publiquement ſur ce ton-là & avec un mépris qui n'a point d'exemple de tous ceux qui n'étoient pas dans leurs Sentimens. Ils s'attirérent par là de grandes mortifications. Il parut quelques vers Satyriques imprimez ; & entre autres une *Prédiction de Merlin*, & un *Dialogue entre deux Frères*, où ils furent avec les Inſpirez & leurs Secretaires, étrangement turlupinez.

Comme ces deux Fréres n'en devinrent pas plus retenus ; mais, au contraire, plus violens, le Dialogue fut ſuivi de cinq ou ſix autres de Plumes différentes. Il y a dans ces Ecrits des choſes qu'on ne ſauroit excuſer, qu'en diſant que les Verſificateurs furent violemment provoquez par les Diſcours choquants des deux Freres. On reproche à l'Ainé, que la haine invétérée, qu'il témoigne en toutes occaſions contre les Miniſtres, qu'il apelle les *Jaquettes noires*, vient de ce que s'étant préſenté au dernier Synode de Thoüars, pour être admis au Miniſtére, il fut honteuſement renvoyé à l'Ecole.

Les Inſpirez, au lieu d'abandonner leur Commerce, après l'Acte de la Savoye, avoient continué à prophétiſer. Le Conſiſtoire ſe trouva donc obligé de les ſuſpendre de la Communion. Ils ne demandoient pas mieux. Ils commencérent d'abord à faire bande à part par des Aſſemblées réguliéres & ne parurent plus dans celles des Réfugiez. Le Chevalier *Bulkeley* Irlandois ſe joignit à eux.

Les choſes ſe paſſoient dans ces Aſſemblées d'une maniére ſi tumultueuſe, & ſi ſcandaleuſe, que le Proprietaire de la Maiſon, où logeoit *Cavalier*, l'en expulſa lui & ſon Hôte, en vertu de l'Ordonnance d'un Juge de Paix. Cèt acte de juſtice attira un grand concours de peuple devant cette maiſon-là deux jours différens. C'étoit au quartier des Grecs, où il y a beaucoup de Réfugiez. Mr. *Lacy* & le Chevalier *Bulkeley* ſon Camarade, Protecteurs des Camiſards maltraitérent de paroles quelques uns de ces Réfugiez. Ils répondirent, qu'on ne devoit pas protéger des gens, qui diſoient, que leur prétenduë Miſſion étoit pour établir *un Evangile tout nouveau*,

&

& que les fondemens de la Maiſon de Dieu étoient pourris. Mr. *Bulkeley* ayant repliqué, que les Inſpirez avoient raiſon, cela donna lieu à quelques paroles aigres de part & d'autre. Ces Meſſieurs Anglois en prirent occaſion de faire paſſer cèt amas de peuple, où il y avoit deux fois plus d'Anglois, que de François, pour une ſédition faite par les Réfugiez. Les premiers en portérent leurs plaintes avec de grandes exaggérations, à Mylord Chef de Juſtice *Hold*, qui décerna une Ordonnance, pour arrêter un grand nombre de ces Réfugiez, & entre autres, par un eſprit de vengeance, un très-honnête homme Ancien de la Savoye, qui ne faiſoit que paſſer ſon chemin Mr. *M.* étoit joint à ces Meſſieurs-là, & il ne tint pas à lui, que la Nation ne regardât tous les Réfugiez comme des gens ſéditieux, indignes de la protection de la Reine & de la charité des Anglois. Car la Cabale Prophétique fit mettre dans un Imprimé public, qui ſe répand comme la Gazette par tout le Royaume, que les Réfugiez ne s'étoient ſoûlevez contre les Camiſards, que parce qu'ils avoient prophétiſé la

deſtruction du Roi de France. Pluſieurs Réfugiez furent donc arrêtez: mais la Reine ayant été exactement informée de la vérité, impoſa ſilence à ſon Procureur Général.

Cette injuſte accuſation, qui obligea Meſſ. de la Savoye d'agir pour la défenſe des Membres de leur Egliſe, donna lieu à la plainte, qu'ils firent contre *Marion* & contre deux de ſes Scribes, *Daudé* & ***. On ne ſait comment *Portalés*, qui étoit dans le même cas, fut oublié, au ſujet du Livre imprimé, ſéditieux, & plein de blaſphêmes. L'affaire portée enſuite à *Guild-Hall* pour l'inſtruction, les trois accuſez y furent déclarez coupables le 4. de Juillet, par le *Verdict*, c'eſt-à-dire, l'opinion des Jurez. Mr. *M.* fit tous ſes efforts pour l'empêcher. Il parla longtems en faveur des Accuſez, & fit même rire toute l'audience. Le Chef de Juſtice lui demanda ce qu'il penſoit des trois Camiſards, & s'il les croyoit inſpirez de l'Eſprit de Dieu. Il répondit, qu'il étoit perſuadé que le *même Eſprit, qui avoit fait parler l'Aneſſe de* Balaam *parloit par leur bouche.*

Comme le *Verdict* des Jurez avoit été

été donné hors du terme, le Chef de Justice, ne pouvoit pas, suivant les Regles de la procedure, juger l'affaire & prononcer le jugement qu'au terme prochain, qui ne devoit commencer, que plus de quatre mois après. Cependant les Inspirez continuérent à prophétiser. Mais leur premier dessein, qui étoit de porter le Gouvernement à envoyer des Troupes dans les Cevennes, ayant échoüé, il s'étoit formé une autre Cabale, dont Mrs. *Lacy*, *Bulkeley*, & *** sont les Chefs, pour des vuës, peut-être, différentes, châcun à son égard; mais pourtant, qui tendoient toutes également à détruire le Ministére Evangelique & à renverser la Religion.

Mr. *Lacy*, qui étoit devenu Prophéte, & qui en avoit commencé la fonction dès le 12. de Juin, publia un Livre de ses Prophéties vers la fin du mois de Juillet, non moins scandaleuses, séditieuses, & impies, que celles de *Marion*.

Il prophétisa de plus, qu'il n'arriveroit rien aux accusez de la poursuite criminelle, qu'on avoit commencée contr'eux. Le fondement de cette Prophétie étoit, comme on l'a

l'a reconnu depuis, ſur ce que la Cabale avoit par ſon intrigue, fait faire une nullité dans la procedure, & que d'ordinaire, les affaires où il n'y va pas de la vie tombent par là. Mais ayant plû au Chef de Juſtice d'en uſer autrement dans cette occaſion, il fit recommencer la procedure, & l'évenement a été contraire à la Prophétie & à l'attente des Prophêtes. Les Accuſez furent condamnez par jugement du 28. de Novembre à être échafaudez deux jours de ſuite. Le jugement fut exécuté, & châcun des Accuſez avoit un Ecrit attaché au deſſus du front, contenant le ſujet de leur condamnation, dont voici les termes. *Elie Marion, convaincu d'avoir fauſſement & avec profanation, prétendu être un véritable Prophête, & d'avoir prononcé & fait imprimer pluſieurs choſes, comme lui ayant été dictées par l'Eſprit de Dieu, pour donner de la terreur aux Sujets de la Reine. Jean Daudé, N..... convaincus d'avoir maintenu & favoriſé Elie Marion dans ſes méchantes Prophéties, & de les avoir fait imprimer & publier, pour donner de la terreur aux Sujets de la Reine.*

Mr.

Mr. *M.* qui dans ſa Préface du *Théatre ſacré*, dit *qu'il n'y a que lui, qui connoiſſe bien les trois Camiſards, & que ce ſont des Inſtrumens admirables & redoutables en la main de Dieu*, n'eſt pas, ſans doute, content de ce jugement. On ne ſait, s'il aura la diſcrétion de traiter les Juges ſelon ſa modération ordinaire.

Dans l'intervale de tems, qui s'écoula, depuis le *Verdict* des Jurez juſqu'au jugement, un Anglois, qui ne ſe nomme point, a démaſqué ces nouveaux Prophétes, dans un petit Livre fort ſolide & ingénieux, intitulé *Clavis Prophetica.* Il y fait clairement voir le deſſein pernicieux de la Cabale, dont il regarde Mr. ** comme le Chef.

Au même tems ou à peu près, que *Clavis Prophetica* parut, un Auteur François auſſi Anonyme, publia deux Lettres ſavantes, ſous le tître de *Réflexions deſintéreſſées.* Il promettoit une troiſiême Lettre, qui n'a point encore vû le jour. Son but eſt de prouver, que les trois Camiſards ne doivent nullement être mis au rang des Prophétes; & que leurs Avertiſſemens Prophétiques, portent des

des marques ſi évidentes d'ignorance & de fauſſeté, que les Auteurs & leurs ſemblables ſont indignes d'être regardez, comme des gens qui parlent par l'inſpiration de l'Eſprit de Dieu.

On peut dire en cèt endroit, que c'eſt dommage, & que c'eſt leur faire trop d'honneur, d'employer tant d'érudition à leur ſujet, puis que la ſeule lecture de leurs Ecrits ſuffit pour les confondre.

Au commencement du mois de Septembre Mr. *Lacy* a fait imprimer la ſeconde Partie de ſes Avertiſſemens Prophétiques, ſous ce Tître ſingulier. *Warnings of the Eternal Spirit, by the mond of his ſervant* John *ſirnamed* Lacy. C'eſt-à-dire, *Avertiſſemens de l'Eſprit Eternel par la bouche de ſon ſerviteur* Jean *ſurnommé* Lacy. C'eſt un Livre ſi ridicule, ſi extravagant, & ſi impie, qu'il n'eſt pas poſſible d'imaginer rien de ſemblable. L'Auteur y fait mention de divers miracles, qu'il prétend avoir faits ſur lui-même, & en la perſonne d'une jeune Prophéteſſe de 15. ou 16. ans, qu'il mena exprès pour cela en Province, à la fin du mois de Juillet, ou au commencement

ment d'Août, accompagné de Mrs. *Bulkeley* & ***. Ce dernier avoit été quelques jours auparavant désigné Patriarche de l'Oeconomie Prophétique par Mr. *Lacy*, qui lui a imposé le nom d'*Isaac* au lieu de celui de *Nicolas*. Il ne se peut rien de plus comique, que la description qu'on en fait & de quelques autres Cérémonies, dans une des Lettres, qu'on vient de publier au sujet du second Livre de Mr. *Lacy*.

La premiére de ces Lettres a pour Titre, *Lettre d'un Particulier à Mr. M. l'honnête Homme, touchant les Miracles burlesques, faits depuis peu, de la maniére qu'ils sont raportez dans un Livre Anglois, qui a pour Titre*, Avertissemens de l'Esprit éternel par la bouche de son serviteur *Jean* surnommé *Lacy*; *avec quelques Observations sur ce sujet, pour en faire voir l'imposture.*

Ces Lettres qui contiennent un examen des prétendus Miracles de Mr. *Lacy*, font en effet voir clairement, qu'on ne sauroit sans crime attribuer à l'Esprit de Dieu, les Absurditez, les Extravagances, & les Farces impies contenuës dans ce Livre-là. Or comme Mr. *Lacy* & ses Cama-

Camarades ſe ſont inſtruits dans l'Ecole des trois Camiſards, qu'ils les imitent, qu'ils s'aſſemblent tous en même lieu, lors qu'ils ſont à Londres, & qu'ils entretiennent une étroite liaiſon les uns avec les autres, on prétend que les uns étant convaincus d'impoſture, Mr. M. ne ſauroit ſauver les autres.

Preſque en même tems il a paru un petit Ecrit en Anglois intitulé, *The Honneſt Quaker &c.* C'eſt-à-dire, *le Quaker ſincére. Ou les Fauſſetez & les Impoſtures des prétendus Prophétes François, & de leurs Fauteurs & Partiſans, mentionnées dans la Lettre d'un Quaker à ſon Ami, dans laquelle il lui fait la Rélation d'un faux miracle prétendu fait par* Jean Lacy, *en la perſonne* d'Elizabeth Gray, *le* 17. *d'Août dernier.*

L'Auteur d'une petite Préface, qui eſt à la tête de cette Lettre en forme de Rélation, ne fait pas grand cas de Mr. M. Voici comment il en parle. *Mr. M. peu ſatisfait de ſon petit fond de réputation de Voyageur, afin de l'augmenter, à ce qu'il croyoit, s'eſt empreſſé à ſe rendre le Garand des prétenduës Inſpirations de*

ces

ces Camisards ; mais il n'y a pas mieux réussi, que dans ses fausses conjectures, qui ont été sifflées de tout le Monde, touchant le Manuscrit de l'Evangile de S. Marc, *qui est à Venise.*

On a aussi publié un Livre, qui a pour titre *Enthusiastick Impostors &c.* c'est-à-dire *Imposteurs Enthousiastes, ou Prophêtes non divinement inspirez. Contenant une Rélation Historique du commencement, des progrès, & des maniéres, que les Prétendus Prophetes François & Anglois mettent à présent en usage. Où l'on prouve, que toutes leurs Agitations, leurs Extases, leurs Inspirations, leurs Prophéties sont feintes & simulées, & leurs prétendus miracles faux.* Il y a dans ce Livre, dédié à Mr. l'Evêque de Londres & dont Mr. *Richard Kingston* Ministre est l'Auteur, des faits singuliers & remarquables attestez par des personnes, qui en ont été les témoins oculaires.

Peu de tems auparavant, on avoit imprimé un autre Livre Anglois, intitulé *The Fanaticism Revived, le Fanatisme Ressuscité*, qui n'est qu'une Traduction de *l'Histoire du Fanatisme* de Mr. *Brueys.* Il y a seulement

ment une Préface du Traducteur. Mr. M. ſelon ſa loüable coutume, le traite avec beaucoup de mépris, dans un Livre, qu'il a publié depuis peu ſous le Tître de *Mélange de Litterature Hiſtorique & Critique, ſur tout ce qui regarde l'Etat extraordinaire des* Cevennois *apellez* Camiſards.

L'Auteur eſt ſi plein de lui-même, que, dans la page 37. il ſe félicite de ce que *ſa conduite n'a jamais reçu que de l'Aprobation, dans tout le cours de ſa vie. Il ne céde*, dit-il, *en rien du tout aux Miniſtres* de la Savoye, *& ſelon lui, ce n'eſt pas coucher gros. Il n'aime pas à être harcelé, quoi qu'indirectement, par de tels hargneux perſonnages.* Ce ſont là les termes les plus doux & les plus honnêtes dont il ſe ſert à leur égard, preſque dans toutes les pages de ſon Livre. Les emportemens y vont juſqu'à la fureur; en ſorte qu'il faut le lire ſoi-même pour le pouvoir croire. Mr. *M.* feroit bien d'être plus modeſte & plus modéré dans ſes Ecrits. Comme il ſe trouve pris de tous côtez, il voudroit bien par ſon *Mélange de Litterature*, ſe ſauver dans les Cevennes. Mais

la

la discussion d'une infinité de faits de ce Pays-là seroit entiérement inutile, pour la justification des trois Imposteurs, qui sont ici. Outre que, dès à présent, ils sont pleinement convaincus d'imposture.

Le Particulier, qui a fait les trois derniéres Lettres, dont on vient de parler, indigné des maniéres choquantes, impérieuses, & hautaines de Mr. M. ne l'a nullement épargné. Ce dernier s'est aproprié dans le Tître de son Livre, l'emblême & la devise de l'Ecosse. Ce sont des Chardons avec ces mots, *nemo me impunè lacessit.* Cependant cela n'a point épouvanté l'Auteur de ces Lettres. Et dans des vers imprimez d'abord, que son Livre parut, on le turlupine & on l'avertit que le Public, *le condamne aux Chardons, dont il s'est décoré.*

Mr. *Lacy* a fait imprimer la troisiéme& derniére Partie de ses Avertissemens. Il répond d'abord à quelques Articles du Livre intitulé *Enthusiastick Imposior.* Ce qu'il y a de singulier, c'est que Mr. *Lacy* prétend, que l'Esprit dont il est inspiré, lui a donné la permission de se justifier en ces mots. *Il t'est permis de te justifier*

tifier des faits ; dont tu es chargé, & qui te ſont fauſſement imputez. Mais je ferai tomber ſur la tête de celui qui l'a fait , la récompenſe de l'outrage que par cette fauſſe accuſation il a eu deſſein de me faire. Imprime ceci à la tête de ta Juſtification. Cèt Eſprit-là paroît vindicatif.

A la fin de cette Juſtification, qu'il datte du 29. d'Octobre, il déclare néantmoins, que *ſi dans ſix mois à compter de ce jour-là, Dieu par ſa toute-puiſſance ne témoigne pas, que ces Avertiſſemens & les Prophéties qu'il a ci-devant publiées viennent du S. Eſprit, il reconnoîtra devant toute la Terre ſon erreur & ſon illuſion.*

Au reſte , dans tout le corps du Livre , qui n'eſt qu'un Chaos de répetitions perpétuelles, ſi ennuyeuſes, qu'on ne ſauroit en lire demi-douzaine de pages , ſans s'endormir, il a plus ménagé ſes paroles , que dans ſes deux Livres précédens. Il n'y a plus de Prophéties ni de menaces. C'eſt comme une Réponſe aux Objections, qu'on fait contre les Prophétes ; & le ſtile de l'Eſprit eſt beaucoup plus moderé qu'auparavant.

Les Anglois ont fait quelques Ser-

mons

mons contre les faux Prophétes. Il y en a eu d'imprimez, & entr'autres, un qui a été prononcé devant la Reine le 9. de Novembre dernier par le Docteur *Blackall.* Il y établit ſolidement le caractére des véritables Prophêtes, & les marques infaillibles auſquelles on peut les diſtinguer des faux. Il ſoutient même que, quand on n'auroit pas d'abord la preuve de l'impoſture d'un homme, qui ſe dit Prophête, il ſe faut bien donner de garde de le ſuivre. Il faut ſuſpendre ſon aquieſcement juſqu'à ce qu'il aît donné des preuves inconteſtables de ſon Inſpiration Divine. Mais il a eu l'indulgence charitable d'accorder à Mr. *Lacy* le terme de ſix mois qu'il demande par ſon dernier Livre, & qui doit écheoir le 29. d'Avril prochain. Ce Docteur fait d'ailleurs aſſez connoitre, qu'il n'attend rien de toutes les Prophéties de Mr. *Lacy*, & des autres prétendus Inſpirez, & qu'il croit qu'elles s'en iront en fumée.

Il y a auſſi un Sermon imprimé de Mr. *Blanc* l'un des Miniſtres de l'Egliſe de *Leiceſter-Fields*, dont le tître eſt *l'Anathême des faux Prophêtes.* Il n'a pas eu la même indul-

gence, que le Docteur *Blackall.* Il ne les marchande point. Il les foudroye, & les déclare, ſans aucun délai, fourbes & impoſteurs ſur de très-bonnes raiſons.

Un bon vieux Miniſtre Anglois, de l'âge de 87. ans, nommé Mr. *Humfrey*, a publié cinq Lettres. Trois à Mr. *Lacy*, qui eſt de ſa connoiſſance particuliére, & deux à Mr. *Bulkeley* avec quelques réflexions. Ce bon Perſonnage les exhorte Chrétiennement à reconnoitre leur illuſion & leur erreur. Et, parce que Mr. *Lacy* s'attribue le don de guériſon, & qu'il prétend avoir déja fait divers miracles, il ne lui en demande qu'un ſeul, pour gagner ſa créance & celle du Public. C'eſt de rendre la vuë au ſerviteur de ſon Egliſe âgé d'environ 30. ans, aveugle dès avant l'age de deux ans. Ce ſera, dit-il, un véritable Miracle au deſſus de toute exception. Au lieu, continue-t-il, que ſi vous redreſſiez la boſſe de Mr. *Bulkeley*, ſuivant la prédiction, que quelcun de vos Prophêtes lui a faite, il y a des gens, qui pourroient douter, que ce fut un Miracle, parce qu'on a vû des Boſſus, qui, par art, ont été ren-

dus

dus droits. Mais ſi notre Aveugle recouvre la vûe, il ne peut y avoir aucun doute, & l'on ne ſauroit faire aucune exception.

On a auſſi imprimé un petit Livre Anglois, ſans nom d'Auteur, qui a pour Tître, *An Appeal from the Prophets to the Prophecies.* C'eſt-à-dire, *Appel des Prophêtes à leurs Prophéties*; dans lequel on prouve, par les propres Ecrits de nos nouveaux Inſpirez, la fauſſeté & l'impoſture de leurs Inſpirations.

Enfin, l'Auteur Anonyme du *Clavis Prophetica*, a donné au Public une ſeconde Partie ſous le même Tître. Il découvre de plus en plus le pernicieux deſſein de la Cabale, & l'impoſture des trois Camiſards. Il les apelle les Machines du Mathématicien, qui les fait mouvoir, comme il lui plait. Mr. M. ne ſe croit, peut-être, pas un de ſes Inſtrumens. L'Auteur prétend, que ce Mathématicien a fait paroitre en pluſieurs occaſions, qu'il n'avoit aucune Religion, & qu'au ſujet d'un Sermon qu'il entendit à la Haye, où le Prédicateur dit quelque choſe contre les Mathématiciens, *il jura que tous les Miniſtres s'en repentiroient.*

ARTICLE II.

LETTRE *de Mr.* GAUTERON *Secretaire Perpétuel de la Societé Royale de Montpellier à* l'AUTEUR *de ces* NOUVELLES, *au ſujet d'une* EXPERIENCE *de* CHYMIE *pour la* RECTIFICATION *de la* ROSE'E.

MONSIEUR

VOUS avez inſeré dans les *Nouvelles de la République des Lettres* de Mai 1707. *Article VIII.* l'Extrait d'une Lettre de Paris, qui expoſe d'une maniére * peu fidelle, &, peut-être, malicieuſe, ce que Mr. *Matte* eut l'honneur de dire ſur la Roſée dans la Séance de l'*Académie Royale des Sciences* du 26. Janvier de la même année. Cèt Extrait intéreſſe encore l'honneur de l'Académie Royale des Sciences, en publiant que notre Compagnie a fait choix de cette découverte, pour s'aquitter du ‡ Tribut annuel, qu'elle doit à l'Académie de Paris. Quoi que

* *Je ſuis aſſuré, qu'il n'y avoit point de mauvais deſſein dans cette Lettre.*

‡ *Il me ſemble qu'on prend les termes un peu trop à la rigueur.*

que le terme de Tribut ne ſoit pas des plus propres pour exprimer la marque d'union, qui eſt entre l'Académie de Paris & celle de Montpellier, on ne s'arrête à cette expreſſion outrée qu'autant qu'elle fait voir, que celui qui vous a envoyé l'Analyte chimérique de la Roſée, n'a pas eu deſſein de faire l'Eloge de notre Compagnie. Mais il nous eſt facile d'effacer les mauvaiſes impreſſions, que la Lettre de Paris peut avoir faites parmi les Savans. Nous avons des Regîtres, où nous inſérons fort exactement & par raport à châque jour d'Aſſemblée, tout ce qui ſe lit ou s'exécute parmi nous. L'Extrait, que je vous en envoye, en eſt tiré fort fidellement, & M. *Matte* aſſure poſitivement, que ce qu'il a dit de vive voix dans l'Académie de Paris, n'eſt du tout point différent de ce qu'il a donné par écrit à notre Compagnie. Nous vous prions, Mr. de publier cèt Extrait dans vos *Nouvelles*, afin que le Public ſache à quoi s'en tenir, & qu'il puiſſe voir la différence qu'il y a entre les véritables ſentimens de notre Académie & ceux que lui attribuë ſon inſidelle Interprête. Du reſte, Mr.

Matte eſt garant de ſon expérience telle qu'elle eſt dans nos Regîtres, de même que tous les Académiciens le doivent être de celles qu'ils annoncent, avant que de les avoir répetées en préſence de la Compagnie. Cependant il eſt néceſſaire, Monſieur, qu'on ſoit informé que le Mémoire que l'Académie de Paris a reçu de celle de Montpelier eſt une ſuite de pluſieurs Problêmes de Gnomonique démontrez par les principes de la Trigonométrie rectiligne par Mr. *de Clapiés.* C'eſt le ſeul Ouvrage, que nous ayons envoyé à l'Académie des Sciences depuis notre établiſſement, pour marque de l'union de nos deux Compagnies, conformément à l'Article 40. de nos Statuts. Voila des faits, qui ne peuvent être conteſtez par perſonne, & dont il eſt néceſſaire, que le Public ſoit inſtruit. C'eſt le moyen d'empêcher de tomber dans l'erreur ceux qui connoiſſent d'ailleurs le mérite de Mr. *Matte* & l'exactitude des Académiciens de notre Compagnie. J'ai l'honneur d'être, Mr. Votre, &c. GAUTERON *Secretaire perpétuel de la Societé Royale des Sciences.* A Montpelier, le 10. Février, 1708.

Ex-

Extrait des Regiſtres de la Societé Royale des Sciences, du 19. Mai. 1707.

Rectification de la Roſée par Mr. Matte.

DE toutes les Opérations, que l'on fait en Chymie, pour connoitre quelle eſt la compoſition & la nature des Corps naturels, la diſſolution eſt celle, qui eſt la plus néceſſaire pour arriver à cette fin. C'eſt elle qui dévelope le Mixte, en ſéparant les ſubſtances, qui le compoſent, qui donne lieu d'obſerver la différente liaiſon & la proportion qu'il y a entr'elles, & qui, enfin, nous permet d'examiner leur nature en particulier. C'eſt pourquoi, ceux qui ſe ſont apliquez à la Chymie, ont tâché de trouver des Diſſolvans les plus convenables, pour faire la ſéparation de ces différentes ſubſtances, ſans altérer leur nature, ni leur communiquer aucune qualité étraugére.

La Roſée m'ayant paru une des matiéres, que la Nature nous préſente la plus propre à fournir un diſſolvant ſemblable, j'ai crû que je devois travailler ſur cette liqueur,

auſſi ſimple qu'elle eſt pénétrante, afin de développer & de ſéparer ce qu'elle contenoit de plus ſpiritueux, pour m'en ſervir enſuite, comme d'un diſſolvant, qui put agir avec plus de force ſur les matiéres, qui ſeroient ſoumiſes à ſon action.

Je cueillis pour cèt effet dans le mois de Mai, avant le lever du Soleil, le tems étant ſerain, douze pintes de Roſée, que je laiſſai repoſer pendant quelques jours dans un vaiſſeau de verre bien fermé. Il ſe fit au bas un ſédiment leger, duquel je ſéparai la liqueur, que je verſai par inclination dans différentes cucurbites de verre de deux piés de haut. J'en ſéparai au bain vaporeux par une lente diſtillation, la moitié de la liqueur, que je fis digérer pendant huit jours à la chaleur la plus douce, dans un vaiſſeau de verre fermé hermétiquement. Je mis enſuitte cette liqueur ſpiritueuſe dans des cucurbites, pour en ſéparer encore au bain vaporeux les $\frac{3}{4}$. Enfin, je répetai ces digeſtions & rectifications, juſqu'à ſix fois, ayant toujours remarqué, qu'il ſe faiſoit un petit ſédiment à châque diſtillation; mais qui ſe trouva ſi petit, après la

ſixiéme

ſixiême rectification, qu'il étoit comme imperceptible, ce qui me fit juger que cette liqueur ſpiritueuſe avoit été portée à un degré ſuffiſant d'exaltation, d'autant plus qu'elle devint plus limpide, & d'une couleur plus vive.

Quant à ſa pénétration, elle fut ſi grande, que l'ayant miſe dans des bouteilles de verre, que j'avois préparées, ayant châcune ſon bouchon de verre, qui fermoit auſſi exactement, qu'il étoit poſſible, elle caſſa trois bouteilles, qui en contenoient châcune chopine, & qui étoit toute la quantité à laquelle avoient été réduites les 12. pintes. Mais ce qui m'aſſura le plus, que cette eau avoit été portée à un fort grand degré d'exaltation, fut que j'obſervai, qu'elle avoit pénétré dans les pores du verre, à l'épaiſſeur de deux ou trois feuilles de papier, ce qui lui communiqua une couleur d'Arc-en-Ciel, qui fut ineffaçable, de quelque liqueur, que je me ſerviſſe, pour l'emporter.

Ce diſſolvant, quoi que fort ſpieux, étoit inſipide. Il auroit été ſouhaiter d'avoir pû l'employer à autres uſages, qu'à celui de pénétrer

trer dans les pores du verre : puis que, ſelon toutes les apparences, il ſurpaſſoit en force & en pénétration toutes les eaux ſpiritueuſes, d'autant que le feu de la lumiére ſurpaſſe tous les autres feux, pour diviſer les corps métalliques les plus fixes & les plus parfaits ; que ſi les rayons de la lumiére, concentrez à la faveur d'un miroir ardent, & dépouillez des humiditez de l'Air, diviſent ſi parfaitement & avec tant de force par leurs corpuſcules plus fins & plus actifs, que ne ſont ceux des feux de nos foyers, juſqu'aux plus petites parties des corps métalliques les plus reſſerrez ; de même les corpuſcules de la Roſée, qui ſont faits de la partie la plus ſimple & la plus ſpiritueuſe des Eaux, étant dépouillez par la rectification, de ce qu'ils peuvent avoir de Tartareux, ſont en état de pénétrer dans les Corps, même les plus durs, où les corpuſcules des autres eaux, qui ſont plus groſſieres, ne peuvent avoir aucun accès. *Collationné par Moi Secretaire perpétuel de la Societé Royale des Sciences.* GAUTERON.

J'ajouterai à cette Lettre, que les Cu-

Curieux ſouhaiteroient fort que l'expérience, dont il eſt parlé ci-deſſus, fût confirmée par la Societé Royale. Ce ſeroit un moyen de faire reprendre à Mr. *Matte* cette matiére, & de confirmer par des Expériences, qui pourroient être très-utiles, ſi elles étoient véritables, tout ce que Mr. *Matte* avance dans ſon Mémoire. D'ailleurs la comparaiſon que Mr. *Matte* fait de ſa Roſée rectifiée, avec les rayons de lumiére ramaſſez au foyer d'un miroir ardent, ne ſera, peut-être, pas du gout de tout le monde. On croira que les rayons de lumiére ne peuvent jamais s'unir avec les humiditez de l'Air, leur ténuité & leur figure globuleuſe ſemblent s'y oppoſer. De plus, il eſt conſtant par les Expériences de Mr. *Homberg* faites avec le Miroir ardent du Palais Royal, que les rayons du Soleil ramaſſez par un verre convexe n'ont jamais plus de force, que lorſque l'Air eſt humide & que quelque pluye en a temperé la grande chaleur. On ſait encore qu'un Boplein d'eau fait merveilleuſement n l'office de miroir ardent, ſe- ide preuve que les humiditez, quel- qu'elles puiſſent être, n'empêchent

point l'action des rayons du Soleil, ſi elles ne s'oppoſent à leur paſſage, & qu'il ne ſe fait jamais aucune union de ces deux matiéres, qui n'ont nul raport l'une avec l'autre.

ARTICLE III.

FRIDERICI HOFMANNI *Conſiliarii & Archiatri Regii Medicinæ & Philoſophiæ Experimentalis P. P. O. in Academia Fridericiana h. t. Prorectoris*, DISSERTATIONES PHYSICO-MEDICÆ CURIOSÆ SELECTIORES, *ad ſanitatem tuendam maximè pertinentes. Lugduni Batavorum, apud Theodorum Haak.* 1708. *in* 8. C'eſt-à-dire, *Diſſertations choiſies & curieuſes ſur la Médecine & ſur la Phyſique, qui concernent ſur tout la conſervation de la ſanté. Par Frederic Hofman, Profeſſeur en Médecine & en Philoſophie Expérimentale* &c. A Leide, chez Théodore Haak. 1708. in 8. pagg. 303. gros caractére.

CE Volume comprend ſix Diſſertations. I. LA premiére excitera la

la curioſité de bien des gens, puis que tout le Monde ſouhaite de vivre long-temps. Elle donne la méthode d'aquérir une longue vie. Pour parvenir à ſon but, l'Auteur recherche les raiſons, pour leſquelles il y a eu dans tous les ſiécles des gens, qui ont vécu fort long-tems; après quoi il ſe ſert de ces raiſons même pour nous aprendre à être auſſi heureux qu'ils l'ont été. Il avouë pourtant qu'il y a de certaines gens, dont le corps eſt ſi délicat & le tempérament eſt ſi foible, qu'il eſt impoſſible, quelques ſoins qu'ils puiſſent prendre, qu'ils parviennent à une vieilleſſe fort avancée.

Il commence par examiner en quoi conſiſte la Vie, & fait voir qu'elle ne dépend point de l'Ame mais du corps; car on voit bien qu'il s'agit ici de la vie animale, de cette vie, qu'on peut perdre ou conſerver. Cette vie conſiſte dans le méchaniſme des parties ſolides & fluides du corps.

La juſte conformation des Fibres ſolides eſt la principale cauſe d'une longue vie. Cette conformation ne s'aquiert par aucun art, on la doit aux à qui on doit la naiſſance.

L'Air ſert auſſi infiniment à la conſervation de la vie. L'Auteur qui habite dans un Climat aſſez froid, préfére un air froid, à un air chaud. Il n'y a, peut-être, point de Pays, où les hommes jouïſſent d'une plus parfaite ſanté & vivent plus long-tems, qu'en Iſlande, qui eſt une Iſle ſituée ſous le Cercle Polaire. Il en eſt de même des Habitans de la nouvelle Zemble, de la Groenlande, de la Laponie. Je crois qu'il y a bien des gens, qui, quelque amoureux qu'ils ſoient de la vie, ne pourroient ſe réſoudre à en acheter quelques années à condition d'aller habiter ſous ces heureux climats, ſi propres à conduire l'homme, juſques à une extrême vieilleſſe. Les Anglois & les Ecoſſois, ſelon notre Auteur, vivent plus long-tems, que les François & les Italiens, parce qu'ils habitent plus près du Pole. * Si la vie augmentoit ainſi, à proportion qu'on s'éloigne de l'Equateur, il faudroit s'aller placer directement ſous le pole; peut-être vivroit-on éternellement. Qui ſait ſi S. *Jean*, que quelques-uns croyent n'être point mort, n'eſt

* *Réflex. de l'Aut.*

n'eſt point allé fixer ſa demeure dans cèt heureux Pays?

Par la même raiſon, les lieux les plus hauts, les ſommets des montagnes ſont plus propres pour y vivre long-tems, que les Valées. La Bohême le lieu le plus haut d'Allemagne, eſt auſſi le Pays d'Allemagne où l'on vit le plus long-tems. J'ai pourtant lû quelque part, que Prague, Capitale de la Bohéme, n'étoit pas une Ville extrémement ſaine; peut-être y en a-t-il quelque raiſon particuliére.

Les Pays où la température eſt à peu près toujours la même, & où l'on ne paſſe pas ſubitement & ſouvent du grand froid au grand chaud, du ſec à l'humide, & réciproquement, ces Pays, dis-je, ſont auſſi d'ordinaire des Pays fort ſains. Notre Auteur croit encore, que les paſſions de l'Ame, l'étude des Sciences & des Arts libéraux, une Diéte modérée contribuent beaucoup à la ſanté du corps. Il condamne fort le trop grand uſage de la viande & du vin. Il croit qu'il n'y a point de boiſſon dont l'uſage ſoit plus ſalutaire, que l'eau. Les alimens ſimples & communs contribuent beaucoup à la vie des Payſans, qui n'ont pas de quoi avoir

toutes

toutes ces différentes eſpêces de mets, & aſſaiſonnées en tant de maniéres différentes, qui ornent la table des Riches. Notre Auteur recherche les cauſes de la longue vie des hommes avant le Déluge. Il croit qu'alors l'air étoit plus pur & plus ſubtil, qu'il n'eſt à préſent, & il s'accommode aſſez ſur cèt Article des penſées que Mr. *Burnet* a expliquées dans ſon *Telluris Theoria ſacra*. Les eaux étoient auſſi alors plus ſubtiles & plus ſaines, la Terre avoit un meilleur ſuc. D'ailleurs les hommes de ce premier Monde ne mangeoient point de viande & ne buvoient point de vin.

On voit aſſez par là ce qui abrége préſentement la vie des hommes, ſans qu'il ſoit néceſſaire de s'y arrêter. Nous remarquerons ſeulement, que Mr. *Hofman* prétend, que le commerce des femmes dans une trop grande jeuneſſe, abrége beaucoup les jours. Il donne quelques régles ſur ce ſujet, que nous ne ſaurions raporter ici. Il condamne fort le trop fréquent uſage des remêdes, principalement des purgatifs & des vomitifs, qui affoibliſſent & ruinent même entiérement le corps.

II. La seconde Dissertation a pour titre le *Médecin de soi-même.* Il dit que châcun doit être son propre Théologien & son propre Médecin. Il laisse pourtant la premiére Partie de cette Proposition, & se contente de nous aprendre comment châcun doit gouverner son propre corps, en sorte qu'il puisse presque se passer de tout autre Médecin. Deux motifs principaux doivent, selon notre Auteur, contribuer à suivre ses avis. Le premier, c'est que la Médecine est très-imparfaite; il y a une infinité de maladies incurables, & souvent la nature seule nous délivre de celles qui peuvent être guéries. D'ailleurs on trouve peu de Médecins savans, expérimentez, fidelles & prudens. Il y en a peu qui connoissent notre tempérament particulier, & sans cette connoissance on agit au hazard, & on donne souvent des remêdes, qui nuisent au lieu d'être utiles. Mr. *Hofman* donne ici divers avis qu'il faut observer, & quand on se porte bien, & quand on est mala-

, il y en a quelques-uns qui sont mêmes avec ceux de la Dissertaprécédente. On verra les autres s l'Auteur même.

III. Il

III. Il entreprend de prouver dans ſa troiſiéme Diſſertation, que l'Ame contribuë beaucoup à la ſanté ou aux maladies du Corps. Quoi que ces deux Parties ſoient très-différentes & très-diſtinguées, on ne ſauroit croire combien l'une eſt capable de faire de fortes impreſſions ſur l'autre. Que le Corps agiſſe puiſſamment ſur l'Eſprit perſonne n'en doute. Mais on ne ſent pas aſſez combien l'Eſprit a de force ſur le Corps. Un Eſprit tranquille, qui n'eſt agité d'aucune paſſion turbulente, contribuë infiniment à conſerver le Corps dans une bonne ſituation. Il eſt vrai qu'il eſt très-difficile de conſerver cette tranquillité de l'Ame. L'Eſprit de l'homme eſt ſi foible, qu'un rien ſuffit pour le tirer de ſa ſituation naturelle. Il n'y a rien, ſelon l'Auteur & ſelon la vérité, qui puiſſe produire efficacément cette tranquilité, & la conſerver, lors qu'elle eſt produite, que la Foi & la Pieté Chrétiennes. On peut, au jugement de Mr. *Hofman*, apeller la Théologie Pratique, la Médecine du Corps, & c'eſt, peut-être, ce que veut dire l'Ecriture, quand elle promet une longue vie aux gens de bien.

bien. Il ne lui eſt pas difficile de faire voir, que toutes les paſſions violentes, cauſant des mouvemens extraordinaires dans le corps, en peuvent troubler l'œconomie. Il croit que le Démon à qui S. *Paul* livra *Hymenée* & *Alexandre* peuvent bien n'être que le chagrin & la triſteſſe, dont l'excès peut même cauſer la mort. Il parcourt ainſi toutes les autres paſſions en particulier, & fait voir, que s'il y en a quelques-unes, qui conſervent la ſanté étant modérées, il y en a peu, qui ne lui nuiſent lors qu'elles ſont trop pouſſées. La colére eſt une paſſion très-pernicieuſe. Il y a pourtant certaines paſſions, à qui un peu d'emportement n'eſt pas nuiſible. *Hippocrate* dit qu'elle eſt utile aux Flegmatiques & aux Paralytiques; parce qu'elle met leur ſang en mouvement. Elle peut ſupléer à la chaleur des vieillards, * & c'eſt, peut-être, pour cela que la Nature a fait les vieillards plus enclins à cette paſſion, que dans tout autre âge.

Les frayeurs ſubites ſont capables de cauſer de terribles bouleverſemens dans le corps; notre Auteur raporte quelques-uns des funeſtes effets

* *Addit. de l'Aut. de ces Nouv.*

fets de cette paſſion. Perſonne n'ignore les fortes impreſſions, que fait l'imagination ſur le corps. † *Pechlinus* raporte qu'il a obſervé, que les purgatifs ne produiſoient ſouvent aucun effet, quand les malades les prenoient malgré eux, ou qu'ils produiſoient l'effet, que le malade s'étoit mis dans l'eſprit, & auquel il avoit attaché fixement ſa penſée.

Notre Auteur ajoute qu'un Médecin de réputation, avoit purgé des malades crédules avec quelques miettes de pain, faites en forme de pillules. *Bartholin* dit, qu'il y a des gens, qui ſont purgez par la vuë ou par l'odorat des purgatifs. C'eſt, peut-être, l'imagination, qui a fait que les Amulettes, très-inefficaces par eux-mêmes, ont pû quelquefois produire des effets conſidérables. L'Auteur croit que les gens de Lettres ſont ordinairement conſtipez, parce que la méditation portant tous les eſprits animaux au cerveau, ces eſprits ne peuvent s'aquitter des fonctions néceſſaires, afin d'avoir le ventre libre.

IV. La quatriême Diſſertation, qui eſt fort longue, comprend diverſes

† *L.* 3. *Obſ.* 13.

verſes remarques curieuſes ſur la cauſe des vents, ſur leur force, & ſur les effets qu'ils produiſent ſur le corps humain & ſur les Barométres. Ce n'eſt pourtant ici qu'un Eſſai de ce que l'Auteur promet de faire dans la ſuite. Il y a cependant diverſes expériences, qui ne ſont pas nouvelles; mais c'eſt qu'il a jugé néceſſaire de reprendre les choſes d'un peu haut. Il prouve, par exemple, la peſanteur de l'Air, de la maniére, dont on la prouve d'ordinaire. Il établit ſon *élaſticité* ſur les mêmes expériences.

En parlant de l'origine des vens, il fait mention d'un fait raporté par *Verulamius*, dans ſon Traité de l'Hiſtoire des vens. Ce Savant dit que, dans le tems que la Guienne appartenoit aux Anglois, les Habitans de Bourdeaux & des environs préſentérent une Requête au Roi d'Angleterre, pour le prier d'empêcher les Habitans des Provinces de Suſſex & de Hampton en Angleterre, de brûler le chaume & les herbes de leurs champs, ce qu'ils faiſoient pour engraiſſer leurs Terres, parce que ce feu produiſoit un vent ſur la fin d'Avril, qui gâtoit les Vignes de la Guienne.

Notre

Notre Auteur dit que le Soleil eſt le Pére du vent. Les vapeurs dont ſe forment les nuages, en compoſent la matiére. * Il me ſemble, qu'on ne ſauroit raiſonner d'une maniére générale ſur la cauſe des vens. C'eſt un météore, qui peut être produit par un très-grand nombre de cauſes différentes. Quelquefois la cauſe d'un vent n'eſt autre que la ceſſation d'un vent oppoſé. Quand l'Air a été chaſſé vers un certain côté & qu'il y a été condenſé par la force du vent; il ſuffit que ce vent ceſſe, pour faire, que l'Air par ſon propre poids & par ſa vertu élaſtique, revienne avec impétuoſité dans l'endroit d'où il a été chaſſé; à moins que quelque cauſe particuliére ne l'ait fait gliſſer vers les côtez. En général, il n'eſt pas étonnant que nous n'ayons rien de fort exact ſur l'origine des vens, puis que l'Hiſtoire naturelle de ce Météore, ſur laquelle ſeule on pourroit fonder un Syſtême, eſt des plus imparfaites. Je doute même, qu'on puiſſe jamais beaucoup la perfectionner; parce que les vens, qui ſouflent d'un même point de l'Horizon, peuvent avoir pourtant des cauſes

* *Réflexions de l'Aut. de ces Nouv.*

causes très-différentes dans différens Pays.

Notre Auteur parle fort au long des proprietez des vens, sur les expériences, qu'il en a faites, & il pose pour principe général, qu'il n'y a point de vent qui ait quelque qualité particuliére, s'il ne l'emprunte de la nature du lieu d'où il tire son origine, ou de la nature de celui par où il passe. Dans le fonds la plûpart des Observations de Mr. *Hofman* ne peuvent être bonnes, que pour le lieu † où il demeure, & on se tromperoit grossiérement, si on croyoit que les mêmes vens ont les mêmes proprietez & produisent les mêmes effets dans d'autres Pays. C'est aussi ce dont il convient lui-même; puis qu'il dit expressément, que les vens ont une nature & des forces différentes selon la diverse situation & nature des lieux. Il nous donne diverses remarques sur les changemens que les vens aportent à la hauteur du vif argent dans le Baromêtre. Il a remarqué en particulier, qu'il n'y a, peut-être, point de jour dans l'année, où le vif argent demeure pendant 24. heures de suite à la même hau-

* *A Hall.*

hauteur, ſans s'élever ou ſans s'abaiſſer, pour le moins, d'un demi degré ; mais ce petit changement n'en préſage aucun conſidérable dans la température de l'Air. Il a remarqué de plus, que ſuivant que le tuyau eſt plus large ou plus étroit, le Mercure deſcend ou monte différemment ; plus un tuyau eſt large, plus la deſcente du Mercure eſt promte, & plus, au contraire, monte-t il lentement. Dans les tuyaux plus étroits, tout au contraire, le Mercure monte plus vîte & deſcend plus lentement. Un Baromêtre, qui nage dans un vaſe expoſé au grand air, eſt plus propre à faire promtement ſentir la preſſion de l'air, que lors que le vaſe eſt fermé, comme on le ferme ordinairement. On ſait que la deſcente du Mercure dans le Baromêtre eſt un ſigne de pluye ; mais il faut remarquer que c'eſt avec cette différence ; ſi le Mercure deſcend inſenſiblement & employe beaucoup de tems à deſcendre, la pluye n'arrivera que de quelques jours & durera long-tems. Si le Mercure deſcend preſque tout d'un coup, la pluye arrivera bien-tot & durera peu. L'Auteur pourtant a obſervé, qu'il a plu quel-

quelquefois ſans qu'il ſoit arrivé aucun changement conſidérable au Mercure. Il examine pourquoi l'air étant chargé de vapeurs, le Mercure deſcend, & il dit que cela n'arrive, que quand ces vapeurs étant chaudes, elles détruiſent l'élaſticité de l'Air; car ſi l'Air eſt chargé de vapeurs, ſans perdre ſon élaſticité, ce qui arrive quelquefois, loin que le Mercure deſcende, il eſt ſoutenu à une très-grande hauteur, ces deux cauſes concourant au même effet.

A l'égard de la puiſſance des vens ſur le corps humain; Mr. *Hofman* remarque qu'en général le vent du Midi eſt très-mal ſain, & celui du Nord-Nord-Eſt eſt très-ſain. Il prétend qu'on a remarqué dans les Clochers où il y a des quadrans dorez qui marquent les heures, & qui ſont tournez de tous côtez, que ceux qui ſont tournez vers l'Occident & vers le Midi, ſont d'ordinaire dans l'eſpace de quelques années tout effacez & tout rongez, tandis que ceux qui ſont vers le Nord & vers l'Orient paroiſſent encore tout neufs. Il croit que ſi on faiſoit des obſervations exactes ſur les vens, on pour-

roit en tirer des prédictions beaucoup plus ſures, que toutes celles qu'on tire de la contemplation des Planétes. Il raporte pluſieurs obſervations, pour faire voir à quelles maladies certains vens ſont ou utiles, ou nuiſibles.

V. La cinquiéme Diſſertation traite des tems de l'année, qui ſont les moins ſains. Selon Mr. *Hofman*, en général l'Air le plus ſec eſt le plus ſain, l'air le plus humide eſt le moins ſain; parce que l'un a beaucoup d'élaſticité & l'autre en a peu. La conformité de la matiére fait qu'on trouve dans cette Diſſertation de certaines choſes, que l'Auteur avoit déja dites dans les précédentes. Il croit que l'Automne n'eſt mal ſaine, que parce que l'Air eſt trop humide & trop inégal. J'avois cru juſqu'à préſent que l'abondance des fruits contribuoit au même effet. L'humidité lui paroît ſi contraire à la ſanté, qu'il croit que la peſte & pluſieurs autres maladies épidémiques ſont produites par l'humidité. Il cite *Dapper*, qui dit qu'en Egypte la trop grande chaleur ne produit jamais la peſte, & que bien loin de là, elle la fait ceſſer. Il attribuë auſ-

ſi

ſi de très-mauvais effets à une Roſée maligne, qui tombe quelquefois ſur la Terre ; je ne ſai ſi cette roſée ne ſeroit point ce que les François apellent le *ſerein*, & qu'on dit être mortel aux Etrangers à Rome. Il croit qu'il ſe produit dans l'Air divers ſels corroſifs, qui tombant ſur les plantes mêlez avec de l'eau forment cette Roſée rongeante, qui conſume ces mêmes Plantes, & y produit des taches de diverſes couleurs. Il tomba de cette eſpêce de Roſée dans la Heſſe en 1693. & 1694. Les Végetaux en furent tous gâtez ; elle cauſa aux Bœufs & aux Vaches une Phthiſie pulmonique, qui en fit périr un grand nombre.

Mr. *Hofman* croit auſſi que le Soufre commun n'eſt point un Mineral produit dans le ſein de la Terre, mais qu'il s'engendre dans l'Air, & voici comment. Il y a toujours dans l'Air un certain ſel univerſel acide ſemblable au ſel de Vitriol & de Soufre. Il s'éléve auſſi perpétuellement des corps des Végetaux & des animaux pluſieurs particules graſſes, reſineuſes, ſulfurées. Ces parties mêlées & fermentées avec ce ſel acide par la chaleur du Soleil compoſent un

Soufre minéral parfait. On fait aujourd'hui l'Art de décompoſer & de recompoſer le Soufre. Notre Auteur en a fait avec de l'Opium & de l'Eſprit de Vitriol diſtillez & ſublimez dans la Retorte. Il avoit la couleur, la conſiſtence & l'odeur du Soufre commun, & s'enflammoit tout de même. C'eſt de ces exhalaiſons qui s'élevent dans l'Air, & qui ſe mêlent enſuite avec les Végetaux, dont les animaux ſe nourriſſent, que naiſſent, ſelon notre Auteur, la plûpart des maladies épidémiques. Il marque à quels ſignes on connoit que la Roſée eſt capable de cauſer les funeſtes effets, qu'il lui attribuë. Il prétend, que les années fertiles ſont auſſi ordinairement ſaines, & que les années ſtériles au contraire ſont d'ordinaire accompagnées de grandes maladies. La raiſon en eſt, que les mêmes cauſes, qui favoriſent les plantes favoriſent auſſi les animaux, & que ce qui nuit aux unes nuit auſſi aux autres.

VI. L'Auteur entreprend de prouver dans ſa ſixiéme Diſſertation, que le mouvement eſt le meilleur remède contre la plûpart des maladies.

Il

Il ſe plaint de ce que les Médecins ont inventé un ſi prodigieux nombre de remêdes différens. La Nature eſt ſimple dans ſes opérations, il faut peu de choſe pour conſerver la ſanté du corps, & il y a beaucoup moins de cauſes différentes de maladies, qu'on ne s'imagine. Les remêdes qui rétabliſſent la ſanté ne doivent donc être ni en grand nombre, ni fort diverſifiez. Ce nombre prodigieux de remêdes ſi compoſez ne fait que rendre la Médecine difficile, embarraſſée, incertaine, & trompeuſe. Mr. *Hofman*, qui reprend d'ordinaire les choſes dès les premiers principes, nous explique quel eſt ce mouvement ſi néceſſaire à la ſanté, & quelles en ſont les différentes eſpêces. Après cela, il commence à prouver ſa Théſe par l'autorité des Anciens, qui ont établi la néceſſité du mouvement pour la conſervation ou pour le rétabliſſement de la ſanté. Il montre enſuite que la vie dépend du mouvement régulier & circulaire du ſang; que les maladies naiſſent, de ce que cette Circulation eſt empêchée, d'où il ſuit qu'un mouvement moderé doit aider ou rétablir cette Circulation. Il fait voir

que pluſieurs maladies ſe guériſſent par le mouvement, il raporte entr'autres exemples celui d'un homme, qui avoit la fiévre quarte depuis longtems, & qui laſſé de tous les remêdes des Medécins monta un cheval fougueux. Il eut beſoin de toutes ſes forces pour le domter, il ſe fatigua à cèt exercice pendant quatre heures entiéres, après quoi il ne lui reſta pas les moindres reſſentimens de la fiévre. Il n'y a point auſſi de meilleur reméde contre la colique bilieuſe, que le mouvement. * C'eſt, du moins, en promenant un cheval, qu'on le guérit de ce mal; pourquoi les hommes ne guériroient-ils pas de la même maniére? Les Rhumatiſmes, lés Catarres, les douleurs de la Goute ſe guériſſent auſſi par l'exercice. La plûpart des remêdes n'operent même, qu'entant qu'ils ſont aidez par le mouvement. Les Eaux minérales ne ſervent preſque qu'à ceux qui ſe proménent en les prenant, ou après les avoir priſes.

Après avoir prouvé l'utilité du mouvement, l'Auteur en examine les diverſes Eſpéces, & fait voir ce qu'elles peuvent avoir de bon & de mauvais

* *Addit. de l'Auteur de ces Nouv.*

mauvais. Il n'oublie pas la danſe, qui, ſelon la judicieuſe remarque de Mr. *Hofman*, ſi nous en croyons les Anciens Grecs, tire ſon origine du mouvement des Aſtres. Les hommes ayant vû que les Etoiles par leurs divers mouvemens exerçoient une eſpêce de danſe, ont crû qu'ils devoient imiter les Corps céleſtes, & de là tirent leur origine le Branle, la Sarabande, le Balet, la Bourée, & le Menuet. Ce qui fait que la Danſe eſt plus utile à la ſanté du corps, que divers autres exercices, c'eſt, ſelon l'Auteur, qu'on s'y occupe avec plaiſir, & que le plaiſir qu'on y a empêche, qu'on ne s'aperçoive de la laſſitude qu'on y contracte. Au lieu, qu'il y a diverſes autres ſortes d'exercices, qui ſe font ſans plaiſir & par conſéquent auſſi preſque ſans utilité. † Les Eſclaves, qu'on envoyoit tourner la meule au moulin s'exerçoient, ſans doute, mais le peu de plaiſir qu'ils prenoient à cet exercice le rendoit peu utile pour leur ſanté.

Quoi que l'Auteur aprouve fort le mouvement, il défend pourtant

† *Addition de l'Auteur de ces Nouv.*

de voltiger: c'eſt un exercice trop violent, qui peut faire beaucoup de mal, & dont il ne peut revenir aucun bien. Il finit par les régles, qu'il croit qu'on doit obſerver à l'égard du mouvement, depuis la naiſſance, juſques à la blanche Vieilleſſe.

ARTICLE IV.

EXAMEN *des* SEPTANTE SEMAINES *de* DANIEL, *du* VOEU *de* JEPHTE', *&* *du* DECRET APOSTOLIQUE. *Act. XV.* A Amſterdam, aux dépens d'Etienne Roger Marchand Libraire, chez qui l'on trouve un Aſſortiment général de tout ſorte de Muſique. 1708. in 12. pagg. 384. gros caractére.

MR. LE BLANC Paſteur de la Reine Douairiére de Danemarc eſt l'Auteur de cèt Ouvrage, qui, comme on le voit par le Tître, eſt compoſé de trois principales Parties.

I. DANS la premiére l'Auteur examine la fameuſe & difficile queſtion des LXX. Semaînes de *Daniel* dont il eſt parlé dans le Chapitre IX. des Révé-

Révélations de ce Prophête, vers. 24-27. Il commence par donner une Version de ces Versets un peu différente de la Version ordinaire des Réformez, qu'il met à côté, afin qu'on puisse les comparer. Il fait ensuite diverses remarques sur sa version pour la justifier; après quoi il en donne une Paraphrase, qui commence à découvrir sa pensée sur cette Prophétie. Je m'en vai l'expliquer le plus briévement & le plus clairement, qu'il me sera possible.

Mr. *le Blanc* ne veut pas qu'on traduise au vers. 25. *depuis l'issuë de la parole qu'on s'en retourne, & qu'on rebâtisse Jérusalem*; mais, *depuis la sortie de la parole pour venir à rebâtir Jérusalem.* Il ne lui est pas difficile de trouver de semblables Hébraïsmes dans l'Ecriture. Il ne s'agit donc point d'un Edit, qui permît aux Juifs de retourner à Jérusalem; mais d'un Edit qui permettoit de rebâtir cette Ville. Cèt Edit fut celui que donna *Artaxerxes Longuemain*, la 20. année de son Régne. C'est par où il faut commencer à compter les 70. semaines de *Daniel*, qui font 490. ans. Mais cette 20. année du Régne d'*Artaxerxes* doit se comp-

ter depuis le tems que *Xerxes* ſon Pére l'aſſocia à l'Empire, c'eſt-à-dire, comme le prouve Mr. *le Blanc*, ſept ans avant la mort de *Xerxes* & non dix ans comme le veut le P. *Petau*. Selon ce calcul, les 70. Semaines de *Daniel* finiſſent vers le tems de la mort de J. C. & de la ceſſation du Sacrifice.

Ces Septante Semaines ſont diviſées en trois Parties. La premiére eſt de ſept ſemaines, pendant leſquelles *la place & la brêche* devoient être *rebâties*; c'eſt-à-dire que Jéruſalem devoit être réparée. La ſeconde Partie comprend 62. ſemaines, qui vont juſques au Meſſie le Conducteur. La derniére ſemaine eſt celle où devoit arriver la mort du Meſſie. Il croit que le Meſſie a été retranché au commencement de cette derniére ſemaine. Après le retranchement du Meſſie, le Prophéte perce au delà des 70. ſemaines, & va juſques au *dégât de la Ville & du Temple*, qui devoit arriver quelque tems après, & qui devoit être cauſé par *le Peuple du Conducteur avenir* ou *du Meſſie*. *Daniel* prédit, enfin, la ruine totale & de la Ville & du Temple, dont *la fin* devoit *être avec débordement*, & dont les *déſolations étoient déter-*

terminées juſques à la fin de la guerre.

Mr. *le Blanc* croit que ces paroles *les Septante Semaines ſont déterminées ſur le peuple & ſur la ſainte Ville*, ſignifient ſimplement le grand intérêt que la ville & le Peuple devoient avoir dans les événemens, qu'il alloit prédire, qui ſont l'abolition du péché &c.

Ce *peuple du Conducteur avenir*, qui doit cauſer le dégat de la Ville & du Temple, ne peut point, ſelon notre Auteur, être pris pour les Romains, qui détruiſirent Jéruſalem, puis que ces Romains n'étoient point le peuple du Meſſie, ni ne l'avoient jamais été. Ce ſont les Juifs eux-mêmes, qui ſont ce Peuple du Conducteur, parce qu'ils l'avoient toujours été, & qu'ils le devoient être encore, malgré leur rebellion, dans le tems du dégat, diſtingué de la *fin*, ou de la *deſtruction totale*. Par ce *dégat* l'Auteur entend les déſordres, les Profanations, le Carnage, dont le peuple Juif devoit déſoler lui-même & Jéruſalem & le Temple, avant leur entiére ruine. Ce fut après ce dégat qu'arriva la fin, c'eſt-à-dire, l'entiére ruine & de Jéruſalem & de la République Judaïque.

La derniére des 70. Semaines,

commence par la mort du Meſſie; de ſorte que l'année où il eſt mort eſt la premiére année de cette derniére ſemaine. Après quoi les autres années ſuivent au nombre de ſept; ce qui conduit à peu près vers la fin du régne de *Caligula*, & juſqu'à la 40. année depuis la naiſſance de *Jeſus-Chriſt*. Or ces ſept derniéres années comprennent, ſelon la plus exacte Chronologie, tout ce qui eſt raporté dans les XI. premiers Chapitres du Livre des *Actes*. Ce fut dans ce tems, que l'Alliance nouvelle fut confirmée, par la prédication & par les miracles des Apôtres. Ce fut auſſi après que cette Alliance fut confirmée que ceſſérent le ſacrifice & l'oblation. Il eſt vrai qu'à l'égard du Droit, le ſacrifice a été aboli par la mort de *Jéſus-Chriſt*, mais quant au fait, il ne l'a été qu'à meſure que le nouveau culte a été ſubſtitué à l'ancien; non préciſément au milieu de la derniére ſemaine; ce terme de *milieu* ne doit pas être pris à la rigueur; mais dans le cours de cette ſemaine, comme il eſt dit *Job* XXXIV. 20. que *dans le milieu d'une nuit tout un peuple ſera ébranlé*, pour dire, *qu'il le ſera dans l'eſpace*

d'une

d'une nuit; dans le tems qui s'écoule depuis ſon commencement juſques à ſa fin. Ce fut proprement pendant les ſept années, qui ſuivirent immédiatement la mort de *Jeſus-Chriſt*, que le Culte Evangélique s'établit ſur les ruines du culte Moſaïque.

Au lieu de traduire au verſ. 27. *puis après par le moyen des Ailes abominables, qui cauſeront les déſolations, même juſques à conſomtion*; Mr. *le Blanc* traduit *& il y aura ſur le Pinacle du Temple des abominations déſolantes, & juſques à conſumer.* Il allégue les raiſons qu'il a euës de traduire de cette maniere, & il entend par là ce que *Joſéphe* raporte de la Faction ſéditieuſe des *Zélotes*, qui s'empara du Temple, s'y logea, en fit ſa citadelle, y commit des violences, des meurtres, des ſacriléges, & en fit le Théatre des déſolations les plus tragiques. Après avoir expliqué l'Oracle de *Daniel* & ſon ſentiment ſur la maniére dont on doit compter les LXX. Semaines, Mr. *le Blanc* tire diverſes conſéquences de cette Prophétie contre les Juifs, & répond aux principales Objections, qu'ils peuvent

faire ſur cèt Article. Il fait voir contr'eux, que cèt Oracle eſt clair & précis. Qu'il ſe doit raporter au Meſſie promis. Qu'il s'agit d'un tems déterminé. Que la ruïne des Juifs devoit ſuivre ces LXX. Semaines. Tout autant de principes, qui détruiſent entiérement les prétenſions de ces Ennemis de *Jeſus-Chriſt*.

II. La ſeconde Diſſertation de ce Volume eſt ſur le Vœu de *Jephté* & ſur l'exécution de ce Vœu. Chacun ſait, qu'il y a deux ſentimens oppoſez ſur ce ſujet. Le premier prétend que *Jephté* en vertu de ſon vœu fut obligé d'immoler ſa Fille, & qu'il l'immola en effet. Le ſecond ſentiment réjette cette immolation ſanglante, & prétend ſeulement, que *Jephté* en vertu de ſon vœu, fut obligé de donner ſa fille à Dieu, pour lui être conſacrée tous les jours de ſa vie dans un Célibat perpétuel. Mr. *le Blanc* fait tous ſes efforts pour apuyer ce dernier ſentiment, qui m'a toujours paru le plus raiſonnable, malgré toutes les preuves alleguées, par le ſavant *Louis Cappel*, pour apuyer le premier. La principale preuve de ceux qui ſont pour l'Immo-

l'Immolation eſt tirée du *Lévitique*, *Chap.* XXVII. verſ. 28. où Dieu dit *que nul Interdit, que quelcun aura devoüé au Seigneur de tout ce qui eſt à lui, ſoit d'homme ou de bête.... ne ſe vendra, ni ne ſe rachétera*; & le Légiſlateur ajoute au verſ. 29. que *nul Interdit dévoüé d'entre les Hommes ne ſe rachétera, mais qu'on le fera mourir de mort.* Or comme ce fut un Interdit, que *Jephté* prononça, puis qu'il dit dans les derniéres paroles de ſon vœu, *& je l'offrirai en holocauſte*, il ſemble qu'on ne puiſſe douter que *Jephté* n'ait ſacrifié ſa Fille.

Pour refuter ce raiſonnement, Mr. *le Blanc* fait trois choſes. 1. Il montre que les vœux d'Interdit réglez par la Loi, ne dévoüoient à la mort, ni les Eſclaves, ni, à plus forte raiſon, les Enfans. 2. Que le Vœu de *Jephté* n'eſt point néceſſairement un vœu d'Interdit, & qu'il eſt du rang des Vœux ordinaires. 3. Que le vrai ſens de ce Vœu & celui de ſon exécution ſe trouve dans le ſentiment du Célibat. Il montre ſur le premier Article que les Péres n'étoient point maîtres de la vie de leurs Enfans, ni les Maîtres de celle de leurs Eſclaves.

Il fait voir en quel ſens la Loi du Lévitique promettoit l'immolation des victimes humaines, & ſoutient, que ces Victimes étoient toujours regardées comme coupables de quelque acte de péché, que la Loi punit. La Fille de *Jephté* n'avoit point commis de tel acte, & par conſéquent l'immolation n'en étoit point permiſe.

Que ſi on demande quelles perſonnes il étoit permis d'immoler, puis que la Loi citée permettoit d'en immoler quelques unes, on répond que cette Loi regarde les Ennemis du Peuple de Dieu, qui apartenoient quelquefois au dévoüant, & qu'il lui étoit permis de dévoüer. Les priſonniers de guerre apartenoient quelquefois à ceux qui les avoient faits, & il étoit permis à celui à qui ils apartenoient de les dévoüer.

Mais, dit-on, puis que *Jephté* promet d'ofrir en holocauſte ce qu'il rencontrera, c'eſt là un véritable Interdit, un véritable dévoüement à la mort; puis que ce qu'on ofroit en holocauſte devoit mourir. Mr. *le Blanc* répond premiérement, que ceux qui ſont pour l'immolation, prennent ces paroles conditionnelle-

ment

ment auſſi bien que lui : *Cappel* dit que le vœu de *Jephté* étoit *un Anathême, par lequel on dévoüoit au Sacrifice ce qui étoit propre à être ſacrifié.* Voici la paraphraſe, qu'il donne un peu plus bas des paroles de *Jephté*, *Tout ce qui ſortira de ma Maiſon ſera à l'Eternel*; *c'eſt-à-dire, ſera un Interdit*: & *je l'offrirai en holocauſte*, *ſi*; *au moins la choſe eſt telle, qu'on puiſſe l'y offrir.* Mr. *le Blanc* n'en demande pas davantage. Il eſt vrai, *Jephté* auroit offert en holocauſte la premiére choſe qui ſeroit ſortie de ſa Maiſon, ſi elle eut été d'une nature à pouvoir être offerte. En ſecond lieu Mr. *le Blanc* veut qu'on traduiſe par *même*, la conjonction, que l'on traduit ordinairement par &, & qu'on faſſe parler *Jephté* de cette maniére; *cela ſera à l'Eternel, même je l'offrirai en holocauſte*, bien entendu que l'on ſuppoſe, que la choſe ſoit telle, qu'on puiſſe ſelon la Loi l'offrir en holocauſte. Il faut donc paraphraſer ainſi le vœu de *Jephté*; „ quelque „ choſe qui vienne au devant de moi; „ je promets de la conſacrer à Dieu, „ autant qu'elle pourra lui être con- „ ſacrée; *cela ſera à l'Eternel.* Et

„ même

„ même, ſi elle étoit telle, qu'on „ la pût ſacrifier, non ſeulement el- „ le ſera à l'Eternel, mais elle lui „ ſera donnée par le plus entier des „ Sacrifices, qui eſt l'Holocauſte; „ MEME *je l'offrirai en holocauſte.*

On objecte encore pour le Sacrifice de la fille de *Jephté*, le trouble où parut être ce Pére, lors qu'il vit ſa fille. *Ha! ma fille*, dit-il, *tu m'as du tout abaiſſé, & tu es du nombre de ceux qui me troublent, car j'ai ouvert ma bouche à l'Eternel, & je ne puis me retracter.* Si le vœu de *Jephté*, dit-on, ne l'obligeoit, qu'à condamner ſa Fille à un Célibat perpétuel, y avoit-il un ſi grand ſujet de s'allarmer? Pour répondre à cette objection, Mr. *le Blanc* fait voir, que le Célibat n'étoit pas conſideré comme un petit mal en Iſraël, où la ſtérilité étoit en opprobre, & où l'on regardoit comme un malheur pour une fille, de mourir ſans être mariée. On ajoute diverſes autres réflexions à celles-là, qui pouvoient toutes contribuer à augmenter la douleur de *Jephté.*

On objecte que ſi le Vœu dont il s'agit n'eut pas été un vœu d'Interdit, il n'eut pas été irrevocable. Mais

Mais l'Auteur nie cette propoſition, un Vœu ordinaire peut fort bien être irrévocable, ſurtout, quand il eſt confirmé par ſerment. Nous paſſons ſous ſilence diverſes raiſons, que Mr. *le Blanc* allégue, pour confirmer ſon opinion; pour remarquer que, ſelon lui, *Jephté* accomplit ſon vœu en donnant ſa Fille à Dieu. Il la ſépara du commerce du Monde, en la conſacrant au ſervice de Dieu, autant qu'une Fille y pouvoit être conſacrée; il ſe dépouilla lui-même des droits qu'il avoit ſur elle; afin qu'elle fut toute à Dieu ſeul, qu'elle ne vécut que pour Dieu & pour ſon ſervice, ſoit en public, ſoit en particulier. Au lieu de *elle n'avoit point connu d'homme*, qu'on trouve dans notre Verſion *Jug. XI.* 39. notre Auteur veut, qu'on traduiſe *elle ne connut point d'homme.* Cette Traduction épargne une eſpêce de *Tautologie* à l'Hiſtorien ſacré, & confirme l'opinion, qui veut que la Fille de *Jephté* fut dévoüée à une Virginité perpetuelle. Nous ne dirons rien des réponſes aux Objections.

III. La troiſiême Diſſertation contient l'explication du Décret Apoſtolique du Concile de Jéruſalem raporté

porté dans les Actes, *Chap. XV. verſ.* 23-29. Je ne donnerai point d'abrégé dans les formes de cette Diſſertation ; je me contenterai de faire ſentir en peu de mots la penſée de l'Auteur. Voici la paraphraſe, qu'il donne de ce Décret des Apôtres. *Nous pourrions, ô Gentils, vous faire renoncer tout d'un coup, à tous les déſordres de votre Paganiſme. Mais pour nous acommoder, autant que la tolérance Chretienne le permet, aux imperfections de votre foi, nous ne jugeons* néceſſaire *pour le préſent, de vous défendre ſur cela que la ſeule* paillardiſe; *comme un péché dont il eſt* néceſſaire *de s'abſtenir pour être ſauvé. Et, ſi nous y ajoutons les choſes* ſacrifiées aux Idoles, *le* Sang, *& ce qui eſt étouffé, c'eſt que cela eſt préſentement néceſſaire pour votre réunion avec les Juifs.* Selon cette explication, la néceſſité, dont il eſt parlé dans ce Décret, n'eſt qu'une *Néceſſité à tems*, c'eſt-à-dire, qu'à l'égard du *Sang*, de ce qui eſt *étouffé*, & des viandes *ſacrifiées aux Idoles*, on ne les défendoit que pour un tems ; & qu'à l'égard de l'Impureté, on ſe contentoit pour un tems auſſi de ne défendre que la ſeule *paillardiſe*,

lardiſe, quoi qu'il y eut beaucoup d'autres abus aprochans, qui ne devoient pas être longtems tolérez; tel qu'étoit, par exemple, l'abus de la Polygamie. Ainſi ſe contenter de défendre la ſeule *paillardiſe*, n'étoit qu'une tolérance à tems, & la néceſſité où étoit l'Aſſemblée de ne défendre alors que cela ſeul ſur l'article de l'Impureté, étoit une *neceſſité à tems*, à cauſe de la foibleſſe & de l'imperfection de la Foi des Gentils. Mr. *le Blanc* refute aſſez au long ceux qui ont prétendu que ce Décret du Concile de Jéruſalem, défendit à tous les Chrétiens de tous les Siécles de manger du ſang; il prouve auſſi directement, qu'il eſt permis à tous les Chrétiens d'en manger.

Au reſte, je crains que ni Mr. *le Blanc*, ni le Public ne ſoient point contens de l'Extrait, que je viens de faire de ces Diſſertations: j'avoüe que je ne le ſuis point moi-même. La méthode de l'Auteur, qui eſt toute ſinguliére, en eſt un peu la cauſe. Je ne la blâme point; mais elle eſt très-embarraſſante pour un Journaliſte. Je ne ſaurois pas bien la décrire. Je la compare à celle d'un Peintre, qui fait

fait l'ébauche de tout un Portrait, avant que de l'achever, & qui repaſſe enſuite ſur châque trait, & y repaſſe pluſieurs fois de ſuite, pour donner la derniére perfection à ſon Ouvrage. Cela eſt embarraſſant pour un Journaliſte, qui ne pouvant ſuivre la même méthode, pour abréger & pour ne s'engager dans aucune redite, eſt obligé d'achever ce qu'il a à dire ſur un ſujet, avant que de paſſer à un autre. Mr. *le Blanc* avoüera que ſa méthode l'engage à rapeller ſouvent dans l'eſprit de ſon Lecteur, ce qu'il a déja dit auparavant. Cela peut être une perfection dans un Ouvrage; mais ce ſeroit un grand défaut dans un Extrait.

ARTICLE V.

SERMONS *ſur divers Textes de l'Ecriture Sainte. Par* JAQUES SAURIN, *ci devant Paſteur de l'Egliſe Françoiſe de Londres, à préſent Miniſtre à la Haye.* A la Haye, chez la Veuve d'Abraham Troyel. 1708. in 8. pagg. 495. gros caractére.

MR. SAURIN s'eſt aquis une ſi belle réputation par ſes Prédications,

tions, que ceux qui ont ouï parler de lui & qui ne l'ont pas entendu, ſeront bien-aiſes qu'il aît pris la réſolution de publier quelques-uns de ſes Sermons, afin de pouvoir juger par eux-mêmes, ſi cette réputation eſt bien ou mal fondée. Ceux qui l'ont ouï ſeront auſſi ravis de pouvoir lire eux-mêmes ce qu'ils ont entendu avec tant de plaiſir, & de ſe confirmer dans la penſée où ils ſont, ſans doute, déja, s'ils ont du gout pour les bonnes choſes, qu'ils ne s'en ſont point laiſſé impoſer par un bel extérieur, qui très-ſouvent eſt un paſſeport fort avantageux à des choſes d'ailleurs très-médiocres. Il eſt conſtant, que, comme Mr. *Saurin* parle bien, a la voix très-agréable, & l'action très-belle, ſes Sermons perdent néceſſairement ſur le papier, où ils ne peuvent être accompagnez de ces agrémens, qui, au gout des trois quarts des Auditeurs, font la principale partie du mérite d'une Piéce d'Eloquence.

On eſt cependant aſſuré, autant qu'on eſt capable d'en juger, que les Sermons de Mr. *Saurin* ſe ſoutiendront par eux-mêmes ; parce qu'outre la beauté & l'élégance du Stile,

Stile, & tous ces autres ornemens qu'une chaſte éloquence permet à un Orateur, ils contiennent par tout une doctrine très-ſolide, expliquée nettement, & dans un bon ordre, & qui en éclairant l'eſprit, ne manque jamais de paſſer juſques au cœur. Quoi que Mr. *Saurin* ſoit encore fort jeune, on ne voit point ici un Ecolier, gêné ou embarraſſé par ſa matiére; qui va moins où il veut aller, que où ſon ſujet le conduit, comme malgré lui. On trouve par tout un homme, qui eſt maître de ſa matiére, qui la manie, qui la façonne, comme il le juge à propos, qui ſe propoſe un but, qui ſe forme un plan pour y parvenir, & qui l'exécute avec méthode & avec art.

Il nous donne dans ce Volume neuf Sermons différens, ſur des matiéres très-importantes. Les trois premiers roulent ſur le renvoi de la Converſion *. Il prouve dans le premier, par la propre conſtitution de l'Homme, qu'il eſt infiniment difficile, pour ne pas dire impoſſible, qu'on ſe convertiſſe, lors qu'on a croupi dans le crime. Il montre dans le ſecond, que la Révélation eſt d'ac-

* *Le Texte eſt pris dans Iſaïe, LV. 6.*

d'accord avec la nature ſur cèt article, & que tout ce que l'Ecriture nous enſeigne, & ſur les ſecours miraculeux de l'Eſprit de Dieu, & ſur les tréſors de miſéricorde, qui nous ſont ouverts dans l'Evangile, n'a rien qui favoriſe en aucune maniére le renvoi de la Converſion. Enfin, il juſtifie, dans le troiſiéme, par ce qui ſe voit tous les jours chez les Pécheurs, qui différent de ſe convertir, ce qu'il a prouvé dans les deux précédens par l'Ecriture & par la Raiſon. Il répond dans ce troiſiéme Sermon, aux exemples tirez de l'Ecriture, qui ſemblent favoriſer le renvoi de la repentance.

Le quatriéme Sermon eſt ſur les Profondeurs Divines *. Le but de l'Auteur eſt d'humilier l'Homme, en lui faiſant voir la petiteſſe de ſes lumiéres, ſur l'idée de la Divinité, ſur la Nature, ſur la Providence, & ſur la Révélation. Après avoir montré les difficultez qui ſe rencontrent dans la plupart des Syſtêmes à l'égard des Décrets de Dieu, il en conclut, qu'on ſe doit un grand ſuport ſur cèt Article, & que laiſſant là la ſpéculation, nous devons principalement

* *Le Texte eſt Rom. XI.* 33.

ent nous attacher à la pratique.
peu moins de spéculation, dit-il,
plus de pratique: devenons moins
ieux, & travaillons à nous ren-
plus saints: laissons à Dieu le soin
l'arrangement de ses Décrets, &
ur nous, arrangeons nos actions &
conduite de notre vie. Un peu plus
s, il parle ainsi aux personnes de sa
ofession. Et nous Ministres de Je-
is-Christ, quelle est notre tâche?
ourquoi sommes-nous envoyez vers
e peuple? Est-ce pour aprofondir les
Décrets de la Prédestination & de la
Réprobation? Puis que l'Esprit de
Dieu a révélé la vérité de ces Mys-
téres, sans doute qu'il est permis d'en
entretenir nos Peuples, & ce seroit
vouloir être sage par dessus ce qu'il
faut être sage, que de suprimer cette
partie de la Religion. Mais après
tout, faut-il en demeurer là? Faut-
il même en faire la principale matiére
de nos Discours? A Dieu ne plaise,
que nous connussions si mal le but de
notre Ministére! J'aimerois autant
voir un Médecin, qui étant consulté
sur une maladie pressante, s'employe-
roit à faire des Discours sur le terme
de la vie, harangueroit son patient,
lui diroit que ses jours sont comptez,
qu'il

qu'il ne tombera pas un cheveu de ſa tête ſans la volonté de Dieu. Orateur hors de ſaiſon, laiſſe là tes Diſcours, & déploye tes actions: conſulte les ſymptomes de mes maux: apelle l'art & la nature à mon ſecours, & laiſſant à Dieu l'exécution de ſes projets éternels; preſcri-moi les remêdes, que je dois prendre, & le régime qu'il faut ſuivre: travaille à ſoûtenir mon corps, qui chancelle, & à retenir ce ſoufle, qui eſt prêt à s'évanouir. Apliquons-nous cette image: penſons au grand compte, que nous devons rendre à ce Maître, qui nous envoye; prenons garde que dans le grand jour de ſon jugement, il ne nous tienne ce langage, arriére de moi Serviteur réfractaire! Je t'avois établi, pour rendre l'Egliſe ſainte & non pour la rendre ſavante; pour afermir les Elûs, & non pour leur prêcher de pénétrer dans les myſtéres de l'Election; pour leur annoncer mes Loix, & non pour aprofondir mes Décrets.

Le Cinquiéme Sermon eſt pour un jour de Jeûne. Comme le * Texte, que Mr. *Saurin* a choiſi pour ce jour-là eſt, ſans contredit, un des plus beaux de l'Ecriture, auſſi a-t-il déploye

* *Le Texte eſt Mich. VI.* 1. 2. 3.

ployé tout ſon art, pour y faire ſentir la bonté de Dieu envers l'Homme pécheur, & l'injuſtice de l'Homme pécheur envers Dieu.

Les deux Sermons ſuivans ſont ſur le Péché irrémiſſible *. Mr. *Saurin* examine & explique dans le premier tous les paſſages de l'Ecriture, où l'on croit d'ordinaire, qu'il eſt parlé de ce péché, & tire de ces paſſages expliquez l'idée générale qu'on en doit avoir. Il explique dans le ſecond, pourquoi ce péché eſt irrémiſſible. † Je ne ſaurois m'empêcher de remarquer à cette occaſion, que, non ſeulement il me ſemble, que la méthode de Mr. *Saurin* eſt très-bonne, pour découvrir la nature du péché irrémiſſible; mais que c'eſt même la ſeule qu'on puiſſe ſuivre, du moins, ſi on ne veut rien dire que de ſûr. Dans les choſes, qu'on ne ſait que par la Révélation, ou, qui dépendent uniquement de la volonté de Dieu, comment peut-on s'en inſtruire, que par la Révélation même? Tous ces Théologiens, qui raiſonnent ſur ces ſortes de dogmes par Syſtêmes & par Hypothéſes, peuvent

* *Le Texte eſt Hebr. VI. 4. 5.*
† *Addit. de l'Aut. de ces Nouv.*

vent nous dire de belles choſes; mais qui ne ſont nullement fondées, & que nous ne ſommes nullement obligez de croire. Combien de Diſputes n'y a-t-il pas entre les Chrétiens ſur les Sacremens, par exemple? Diſputes dont le nombre pourra bien augmenter; mais dont aucune ne ſe terminera par la méthode que l'on tient; parce que châcun apuye ſur ſon Syſtême, & qu'on n'eſt pas même encore convenu de la définition d'un Sacrement.

Il me ſemble, que les Sacremens étant de pure Inſtitution Divine, & dépendant uniquement de la volonté de Dieu, nous n'en pouvons ſavoir, que ce que l'Ecriture nous en aprend. Il me paroit donc, que, pour terminer une bonne partie des Diſputes; il faudroit examiner tous les paſſages de l'Ecriture, où il eſt parlé de ceux de ces Sacremens, que tous les Chrétiens avoüent pour tels, ſavoir le Baptême & l'Euchariſtie. Il faudroit voir ſi de ce que l'Ecriture nous dit de ces deux Cérémonies, on n'en pourroit point tirer quelque idée générale, qui convint à l'une & à l'autre, & les idées particuliéres, qui les diſtinguent.

L'idée générale & commune, nous feroit connoître s'il y a encore d'autres cérémonies, qui puiſſent être rangées ſous la même claſſe, & être apellées du nom commun de Sacrement; ou ſi cette idée générale ne convient qu'à ces deux cérémonies. L'idée particuliére à chacune nous en aprendroit la nature, & diſſiperoit, peut-être, bien des nuages & bien des obſcuritez. Les Théologiens, qui parlent de ces Sacremens par hypothéſe & ſans avoir toujours l'Ecriture en main, reſſemblent à une perſonne à qui on parleroit de Paris, comme d'une très-grande & très-belle Ville, & qui d'abord s'en formeroit une certaine idée dans ſon imagination. Il pourroit bien être que cette idée lui repréſenteroit quelque choſe de beau & de grand; mais ce ſeroit une eſpéce de miracle, ſi cette idée reſſembloit à Paris.

Pour revenir à Mr. *Saurin*, en parlant du Péché irrémiſſible, il n'oublie pas la célébre queſtion, ſi on peut encore commettre ce péché aujourdhui. Il croit qu'on ne ſauroit le commettre à l'égard des circonſtances particuliéres, qui le caractériſoient dans les tems Apoſtoliques; mais

mais il ne doute point qu'on ne puiſſe le commettre à l'égard de l'atrocité, c'eſt-à-dire, à l'égard de ce qui en conſtituë proprement l'eſſence, & qui le rend irrémiſſible. Je doute qu'on puiſſe être d'un autre ſentiment que lui, quand on aura examiné la ſolidité de ſes raiſons. Le Sermon huitiéme eſt ſur l'Aumône *. Il eſt diviſé en deux Parties. Dans la premiére, l'Auteur fait l'éloge de l'Aumône, en faiſant l'éloge de la Charité, qui en doit être le principe; pour cèt effet, il la conſidére par raport au bonheur de la Societé; par raport au grand but de la Religion; par raport aux horreurs de la mort; par raport au jugement de Dieu; par raport au bonheur céleſte, & par raport à Dieu même. Dans la ſeconde Partie, il fait quelques Réflexions plus particuliéres ſur l'Aumône même. Ces réflexions roulent ſur le calcul des chariez, que Dieu avoit preſcrites au peuple Juif ſous l'ancienne Loi; ſur celui des charitez de l'Egliſe Chrétienne dans les premiers ſiécles; ſur celui des dépenſes ſuperflues de ſes Auditeurs; ſur celui du nombre des pauvres; & ſur

* *Le Texte eſt Luc XI. 41.*

celui des fonds deſtinez à leur ſubſiſtance. Toutes les réflexions de Mr. *Saurin* ſont également ſolides & touchantes.

Le dernier Sermon établit la *ſuffiſance de la Révelation* *. Mr. *Saurin* y examine les ſources de l'Incrédulité, ou, ce qui eſt à peu près la même choſe, les diverſes ſortes d'Incrédules ; il fait voir que la Révélation eſt ſuffiſante pour les perſuader tous, & que ſi elle ne les perſuade pas, on ne devroit pas eſpérer, que la Réſurrection d'un Mort, ou quelque autre prodige de cette nature pût le faire. La matiére eſt importante; elle eſt traitée avec beaucoup de ſolidité, de netteté, d'ordre, & de préciſion.

Au reſte, peut-être ſera-t-on ſurpris des loüanges que nous venons de donner & à l'Auteur & à ſon Ouvrage. Nous avons crû pouvoir le faire, non parce que nous pouvions le faire ſincérement, mais uniquement à cauſe de la différence de l'âge qu'il y a entre Mr. *Saurin* & moi. Si un Paſteur de mon âge ou plus âgé que moi, avoit publié de tels Sermons, je crois que la modeſtie m'obligeroit à être plus retenu.

Sur

* *Le Texte eſt Luc XVI.* 27.

Sur le tout, je ne prétens pas que perſonne doive m'en croire ſur ma parole. Les Sermons, dont je parle, ſont publics. Il eſt permis à tout le Monde, de lire, d'examiner, & de juger.

ARTICLE VI.

TRACTATUS THEOLOGICUS *de* DEO, ATTRIBUTIS, & DECRETIS DIVINIS, *Tribus Diſſertationibus Academicis confectus à Præſide* BARTHOLDO HOLTZFUSS, *SS. Theol. D. & Prof. Ordinar. Francofurti ad Viadrum, Literis Chriſtophori Zeitleri:* 1707. C'eſt-à-dire, *Traité Théologique compris en trois Diſſertations Académiques, de Dieu, de ſes Attributs, & de ſes Décrets. Par Mr. Holtzfuſs, Docteur & Profeſſeur Ordinaire en Théologie.* A Francfort ſur l'Oder, 1707. in 4. pagg. 202. gros caractére.

DEs que la Philoſophie Scholaſtique a commencé à être décriée, les autres Sciences ont auſſi commencé à en ſecoüer le joug peu-à-peu.

La Médecine & la Juriſprudence ſe paſſent fort bien aujourd'hui de tous ces termes Scholaſtiques, qui les rendoient autrefois tout hériſſées d'épines. Il ſemble que les Théologiens ayent été moins hardis à cèt égard, que tous les autres Savans. La Théologie n'eſt point encore tout-à-fait délivrée de tous ces termes barbares, qui la défiguroient autrefois, & aujourd'hui encore, on ne ſauroit preſque paſſer pour bon Théologien, ſi on n'a quelque connoiſſance de la ſignification & de l'uſage de ces termes. Cependant, il ſemble, que la Théologie dût mieux pouvoir s'en paſſer que toutes les autres Sciences. Tout le Monde n'eſt pas apellé à être Médecin ou Juriſconſulte, mais tout le Monde doit être Théologien juſques à un certain degré. La Théologie doit donc être à la portée de tout le Monde, & elle n'y eſt pas, ſans doute, revetue, comme elle eſt, de tous ces termes de l'Ecole, qu'on a bien de la peine de ne pas porter en Chaire, quand on y eſt accoutumé, & qui y font pourtant ſi mauvaiſe figure.

Pour s'aſſurer que la Scholaſtique n'eſt pas bannie de la Théologie, on

n'a

n'a qu'à lire ces trois Dissertations de Mr. *Holtzfuss*, qui est un homme savant & de bon gout ; on y verra qu'il n'a pas crû pouvoir parler en Théologien, sans parler en Scholastique. Il a ramassé avec beaucoup de soin dans ces trois Dissertations, tout ce que les Théologiens disent de plus raisonnable, sur la Nature de Dieu, sur ses Attributs & sur ses Décrets. Il raporte les sentimens différens des Docteurs sur les Questions, qu'il se propose, il se détermine pour celui qui lui paroit le plus raisonnable ; & il l'apuye d'ordinaire par la Raison, par l'Ecriture, par l'autorité des Péres, & par les Docteurs Modernes, sans distinction de Secte, quand il en trouve qui sont de son sentiment. Je donnerai les argumens des douze Chapitres, dont ces Dissertations sont composées, que j'accompagnerai d'un petit nombre de remarques, lors que je les jugerai dignes de la curiosité du Lecteur. Il ne faut pas s'attendre ici à beaucoup de nouvelles découvertes ; le sujet n'en est pas susceptible. Il suffit de traiter sa matiére clairement & dans un bon ordre, & d'accompagner tout ce

qu'on avance de bonnes preuves.

Le premier Chapitre traite de l'exiſtence de Dieu, de la connoiſſance tant infuſe, qu'aquiſe, & de l'Athéïſme. Le ſecond parle de l'Eſſence, de la Définition, & des Perfections de Dieu. Il y a une grande diſpute entre les Scotiſtes & les Thomiſtes, pour ſavoir ſi les mots d'*Etre*, d'*Eſſence*, de *Subſtance*, ſont équivoques ou univoques, quand on les raporte à Dieu & à la Créature; c'eſt-à-dire, pour s'expliquer moins ſcholaſtiquement, ſi on a la même idée de ces mots, quand on dit, *Dieu eſt un Etre*, *Dieu eſt une Subſtance*, *l'Eſſence de Dieu*, que quand on dit *le Soleil eſt un Etre*, *le Soleil eſt une Subſtance*, *l'Eſſence du Soleil*. Notre Auteur dit avec beaucoup de raiſon, que cette queſtion eſt de très-peu d'importance. Il prend pourtant & apuye le parti des Scotiſtes contre les Thomiſtes; c'eſt-à-dire, qu'il ſoutient que ces termes ſont univoques; en quoi je crois qu'il a raiſon, pourvû qu'aux idées univerſelles & indéterminées d'*Etre*, d'*Eſſence*, de *Subſtance*, on ne joigne point mentalement d'idée particuliére & déterminée. Mais je crois

en

en même tems, qu'il eſt bien difficile de prouver toutes ces idées métaphyſiques par l'Ecriture, comme l'Auteur fait fort ſouvent. Le Lecteur jugera ſi ſes preuves ſont toujours bien convaincantes.

Le Chapitre troiſiême traite des Attributs de Dieu en général. Mr. *Holtzfuſs* rejette la diſtinction d'Attributs de Dieu en communicables & incommunicables, & peut-être a-t-il raiſon. Aucun Attribut de Dieu, ſi on veut parler proprement, n'eſt communicable aux Créatures. S'il y en a quelques uns dont il ſemble qu'on voye quelque petit crayon dans les Créatures, cela eſt vrai preſque à l'égard de tous les Attributs incommunicables, de même qu'à l'égard de ceux qu'il plait aux Théologiens d'apeller communicables. Il aime mieux diſtinguer les Attributs Divins en abſolus, qui n'ont aucun raport à autre choſe, tels que ſont l'Unité, l'Immutabilité, la Spiritualité, l'Infinité, l'Immenſité, & en Attributs rélatifs qui ſe raportent à d'autres choſes, comme la proprieté d'être préſent par tout, la Miſericorde, la Juſtice.

Le Chapitre IV. parle de l'Uni-

té, de la Simplicité, de l'Inviſibilité, & de l'*Ineffigiabilité* de Dieu, c'eſt-à-dire, de l'impoſſibilité qu'il y a de repréſenter Dieu par quelque figure. Dans le cinquiéme on explique, la Verité, la Bonté, l'Indépendance, l'Infinité, l'Incompréhenſibilité, l'Eternité, l'Immenſité, & l'Immutabilité de Dieu. Le VI. traite de la Vie, de l'Entendement, & de la Science de Dieu. On parle dans le VII. des diverſes Diſtinctions de cette Science Divine. Mr. *Holtzfuſs* parle aſſez au long de la Science Moyenne, dont on dit que le Jéſuite *Molina* a été l'Inventeur. Mais Mr. *Holtzfuſs* prétend qu'il n'en a inventé que le nom, & que la doctrine elle-même eſt beaucoup plus ancienne que les Jéſuites. Eux & divers autres Théologiens en ont fait de mauvais uſages; mais on ne doit pas rejetter un ſentiment par cela ſeul, qu'on en abuſe. Pluſieurs Réformez ont admis cette Science, qui bien entenduë n'a rien du tout de dangereux, comme il ſéroit aiſé de le faire voir, ſi cela ne nous menoit trop loin. Il y a eu de ſavans Théologiens Réformez, qui ont été très-Orthodoxes,

& qui ont admis cette Science, entr'autres *J. H. Alstedius*, *A. Walæus*, *F. Gomar*, *R. Baronius* Ecossois, *L. Crocius*, *P. Ferri*, *L. Le Blanc*, &c.

Notre Auteur explique aussi fort au long les moyens dont se sont servis les Théologiens dans tous les Siécles pour expliquer comment Dieu peut savoir les futurs Contingens, qui dépendent de la Liberté des Etres Intelligens. Il rejette l'opinion de ceux, qui veulent que Dieu connoisse ces futurs Contingens, dans un Décret prédéterminant d'une maniére Physique. Il ne seroit pas, en effet, fort étonnant, que Dieu qui est infiniment puissant sût de toute éternité ce qu'il a résolu de faire dans le tems, & une telle Prescience ne seroit pas une vertu fort excellente. Notre Auteur dit que Dieu sait les futurs Contingens, par la lumiére infinie de son entendement antécédemment à ses Décrets. C'est une question qui fera apparemment toujours de la peine aux hommes tandis qu'ils seront sur la Terre. On peut la soudre en ne mettant aucune succession dans l'éternité; mais quoi que l'on conçoive que l'éternité doit être sans succession,

ſion, il n'eſt pas plus facile de la comprendre, que d'expliquer comment Dieu peut ſavoir les futurs Contingens. Le plus ſûr eſt donc d'avoüer notre ignorance. Ce n'eſt pas la ſeule queſtion, dans les choſes même de la Nature, ſur laquelle un tel aveu ne doit point nous faire rougir.

Notre Auteur, qui, comme nous l'avons dit, nie la *Prédétermination Phyſique*, apuye ſon opinion de pluſieurs raiſons, & d'un plus grand nombre d'autoritez. Il ſoutient que S. *Auguſtin*, S. *Fulgence*, l'Egliſe de Lyon n'ont point connu cette Doctrine, & en ont enſeigné une toute contraire. *François Camel* dit, que le mot de *Prédétermination Phyſique*, n'étoit pas même connu avant le tems auquel il vivoit. Qu'il avoit été inventé par *Suarez* & par quelques autres. *Janſenius* lui-même * condamne cette *Prédétermination*. On ne trouve dans aucune des Confeſſions publiques des Réformez, ni dans aucun Ecrit des premiers d'entr'eux, ni le mot de *Prédétermination Phyſique*, ni le mot de *Prémotion*

* *Auguſt. ſui Tom. III. Lib. VIII. c. 2. 3.*

tion Physique, loin d'y trouver celui de *Prémotion Universelle.* Bien loin de là, on lit dans leurs Ecrits des choses, qui la détruisent. On peut voir *Musculus*, dans ses *Lieux Communs*, au Titre *de l'Election N.* 4. *Bulinger*, *Decad. III. Serm.* 10. Voici les paroles de *Daniel Tossan* dans son Traité *du Pélagianisme*, &c. *Thes.* 140. *Quis enim ignorat Præscientiam longè patere latiùs, quàm Prædestinationem? Cùm Præscientia Dei sit Universalis, atque eorum quæ Deus etiam non facit, ut monet Augustinus, Prædestinatio autem sempiterna illa & semper ad bonum finem ordinata, nec tamen coactitia; verùm justa & misericors operis Divini in hominibus dispositio; ut Fulgentius Lib. I. ad Monim. docet.* Parmi les Modernes Mr. *Heidegger* * non seulement condamne le mot de *Prédétermination Physique*, mais dit même, que les Catholiques R. Prédéterminans ôtent & obscurcissent la vraye racine de la nécessité de la Grace de *Christ*, & n'en peuvent pas expliquer la véritable nature, quand ils disent que la Prédétermination est égale-

* *Tom. I. Dissert. Select. Dissert. VII.* § 14.

également néceſſaire dans toutes les actions, tant naturelles & civiles, que ſpirituelles. Du reſte, Mr. *Holtzfuſs* avoüe qu'il n'eſt pas fort néceſſaire d'admettre la *Science moyenne* des Moliniſtes, parce qu'elle peut être raportée commodément, ou à la Science qu'on nomme de *Simple intelligence* ou à la *Science de Viſion*. Ce ne ſera dans le fonds, qu'une diſpute de mots. Il avertit en même tems, qu'il faut prendre garde que la Doctrine de la Science moyenne ne ſoumette par abus la Grace Divine aux forces du Franc Arbitre, & ne favoriſe ou le Pélagianiſme ou le Sémi-Pélagianiſme.

Le Chapitre VIII. traite de la Volonté de Dieu, & des diverſes Diſtinctions de cette Volonté. Le IX. parle des Paſſions, que l'Ecriture attribuë à Dieu, telles que ſont l'Amour, la Haine, la Colére. Les Vertus Divines ſont le ſujet du X. L'Auteur y refute fortement ce prétendu Droit ſouverain de Dieu, par lequel quelques Théologiens prétendent, que Dieu peut condamner aux peines éternelles une Créature innocente. Il fait voir que ce Droit répugne à la Sageſſe, à la Bonté, à

la

la Miséricorde de Dieu, à la Societé, & à la Justice de Dieu. † Ceux qui soutiennent ce * Droit, conviennent assez de tout cela; de là vient qu'ils disent, que Dieu n'aura jamais ce Droit, & qu'ils l'oppose à un autre, qu'ils apellent le *Droit temperé par les Vertus Divines*, *Jus virtutibus temperatum*. Mais ils disent pourtant que ce premier Droit est réel, & qu'il résulte de l'élévation infinie du Créateur au dessus de la Créature. Pour moi j'avouë, que je ne sai pas ce que c'est qu'un Droit, qu'on ne peut jamais exercer, & qu'il implique contradiction qu'on exerce; parce qu'il est opposé à des vertus essentielles à la Divinité.

Mr. *Holtzsuff* donne une explication singuliére à ces paroles célébres *Rom. IX.* 21. 22. dont les Supralapsaires se servent pour apuyer leur opinion. *Le Potier de terre n'a t-il pas le pouvoir de faire d'une même masse un Vaisseau à honneur & un autre à deshonneur*, &c. L'Apôtre, dit-il, enseigne seulement par cette similitude, que comme le Potier fait, à

† *Addit. de l'Auteur de ces Nouv.*

* *Voyez* Amyrault *dans la Dissertation qu'il a composée sur ce sujet.*

à ſon gré, de la même maſſe de terre des Vaiſſeaux à un uſage plus honnête & plus honorable, & d'autres à des uſages plus vils & moins honnêtes: ainſi Dieu, ſelon ſa liberté, fait de la maſſe du Genre humain, les uns pour être ou dans l'Egliſe ou dans l'Etat, comme la tête, les yeux, les oreilles, les mains, c'eſt-à-dire, Recteurs, Docteurs, Préſidens, Prophêtes, Paſteurs; les autres pour être Eſclaves, Valets, Portiers, Balayeurs. Le mot de l'original, ajoute-t-il, ne marque nullement la damnation éternelle. De plus, comme un Potier rompt un Vaiſſeau, qui ne réuſſit pas ſelon ſes intentions, & qui a quelque défaut; ainſi Dieu condamne à une peine éternelle un homme, qui ſe détourne volontairement de la fin, pour laquelle il a été créé, & qui a été invité inutilement pluſieurs fois à la repentance. C'eſt, ajoute l'Auteur, ce que l'Apôtre marque très-clairement & en propres termes au verſ. 22. *Que ſi Dieu pour montrer ſa colére, & faire connoitre ſa puiſſance a ſuporté avec une patience extrême, les Vaiſſeaux de colére*, préparez *pour la perdition.* Le mot que nous tra-

duisons *préparez*, est le mot Grec κατηρτισμένα, que l'Auteur veut qu'on traduise *parfaits*, *mûrs*; *consommez*; les Vaisseaux mûrs pour la perdition, qui ont toutes les conditions nécessaires, pour être condamnez. De là Mr. *Holtzfuss* tire ces conséquences. 1. Que Dieu manifeste sa colére à l'égard des Vaisseaux de colére, qui l'ont irrité par leurs péchez, qui l'ont rassemblée, qui en ont fait comme un thrésor. 2. Que, par conséquent cela n'arrive, qu'après que Dieu a suporté ces Vaisseaux très-patiemment, & après qu'il les a invitez avec beaucoup de bonté & en plusieurs maniéres, mais toujours inutilement à la repentance; ainsi qu'il est dit *Rom. II.* 4. 3. Que Dieu condamne bien ces Vaisseaux de colére, mais c'est lors qu'ils sont propres, mûrs, consommez pour la perdition; à cause de leurs péchez réiterez si souvent, & de la persévérance dans leurs péchez. C'est, selon l'Auteur, en ce sens que se prend le mot Grec καταρτίζεσθαι. *Luc VI.* 40. *I. Corinth. I.* 10. *Ephes. IV.* 12. *II. Timoth. III.* 17. & c'est ainsi que l'ont traduit S. *Augustin* & l'Eglise de Lyon.

Le

Le Chapitre XI. traite de la Puiſſance, de la Gloire, & de la Félicité de Dieu, & le douziéme de ſes Actions & de ſes Décrets. Mr. *Holtzfuſſ* n'admet pas proprement des Décrets conditionnels; mais il admet des Décrets, qu'il apelle *ordinata* ou *ordinantia*. Il ne veut pas qu'on faſſe dire à Dieu, *je voudrois*, *ou je veux*, *que tous les hommes ſoient ſauvez*, *s'ils veulent croire*, *ſe repentir*, *&c.* mais il veut qu'on le faſſe parler de cette maniére; *Je veux le ſalut de tous*; *mais je veux en même tems*, *& j'ordonne*, *qu'ils ſe ſervent des moyens*, *que j'ai établis pour cela*; *je veux qu'ils écoutent ma parole*, *qu'ils ſe repentent*, *qu'ils obéiſſent*; *s'ils veulent éviter la damnation éternelle & être ſauvez*. Il ſoutient cependant que cette condition ne dépend point des forces naturelles du Libre Arbitre; mais de la grace de Dieu, qui le fait accomplir très-librement. Mr. *Holtzfuſſ* tâche d'établir ſon opinion des Décrets *ordinez* ou *ordinans*, par un grand nombre de paſſages de l'Ecriture. Voilà de grans acheminemens à la réunion avec les Luthériens; & ſi tous les Théologiens Réformez des Etats de Bran-

Brandebourg étoient dans les ſentimens de notre Auteur, les Luthériens de ces Etats ſeroient de mauvaiſe humeur, s'ils refuſoient de ſe réunir avec eux.

Mr. *Holtzfuſſ* examine, ſi les Décrets de Dieu impoſent une néceſſité abſoluë d'exiſtence aux choſes, qui ont été décretées. On attribuë d'ordinaire l'affirmative aux Stoïciens, qu'on accuſe d'avoir crû que toutes choſes étoient ſoumiſes à la néceſſité inévitable du Deſtin. Mais il doute que les Stoïciens ayent été aſſez fous pour ſoumettre à la deſtinée les volontez humaines. Il y a aparence qu'ils ne vouloient parler que de l'ordre immuable de la Nature, à l'égard du Syſtême du Ciel & de la Terre & des Choſes naturelles; & non des actions humaines & du Monde intellectuel. Car, à cèt égard, il ſemble, au contraire, que les Stoïciens ayent trop élevé la liberté non ſeulement de leur Sage; mais même de tous les hommes, & qu'ils l'ayent faite indépendante de la premiére Cauſe. C'eſt ce qui paroit dès le premier Chapitre du *Manuel* d'*Epictéte*. *Il y a*, dit-il, *des choſes, qui ſont en notre puiſſance, & d'autres, qui n'y*

n'y ſont pas; en notre puiſſance ſont notre opinion, notre appetit, notre déſir, notre haine, &, pour tout dire en un mot, toutes nos actions. Les choſes qui ne ſont pas en notre pouvoir ſont le corps, l'argent, la gloire, l'autorité, en un mot tout ce que nous ne faiſons pas nous-mêmes. On peut auſſi conſulter les Commentaires d'*Arrien* ſur *Epictéte. L. I. ch.* 1. 6. 12. 17. & *L. IV. ch.* 1. & *Senéque* dans ſa *Lettre LXXIII.* & ailleurs.

Pour répondre à la dificulté propoſée, l'Auteur diſtingue avec la plûpart des Théologiens deux ſortes de néceſſité, une *néceſſité de conſéquence* ou d'*infaillibilité*, & une néceſſité de *Conſéquent* ou à *priori* comme on parle, qui eſt la véritable cauſe de l'effet, qu'on dit être néceſſaire. Il avouë que les Décrets établiſſent la premiére ſorte de néceſſité à l'égard des événemens décretez; mais il nie qu'ils établiſſent la ſeconde, & il en allégue diverſes raiſons.

ARTICLE VII.

CATALOGUE *de Livres Nouveaux ou réimprimez depuis peu accompagné de quelques Remarques.*

I.

JACOBI PERIZONII ORATIO *de* DOCTRINÆ STUDIIS, *nuper post depulsam Barbariem diligentissimè denuo cultis & desideratis, nunc verò rursus neglectis ferè & contemptis. Dicta A. D. VI. Eidus Febr. M. DCCVIII. cùm Academico se Magistratu abdicaret.* C'est-à dire, *Harangue de Mr. Perizonius sur l'étude des Sciences, recherchée & cultivée avec soin après que la Barbarie eut été bannie, & qu'on néglige & mépriſe de nouveau maintenant, recitée le 8. de Février, lors qu'il se démettoit de la Charge de Recteur.* A Leide, chez Jean vander Linden. 1708. in 4. pagg. 50 gros caractére.

LEs justes plaintes, que fait Mr. *Perizonius* du mépris qu'on a aujourdhui pour les Sciences, seyent mieux dans sa bouche, que dans celle d'aucun autre. Le grand nom-

bre de Diſciples qu'il a toujours, & dans ſes Leçons publiques & dans ſes Leçons particuliéres, empêchent qu'on ne puiſſe ſoupçonner qu'il eſt intéreſſé dans ces plaintes. On pourroit même dire, que l'affluence de ſes Auditeurs dément ſa Harangue, s'il étoit permis de conclurre du particulier au général, & ſi l'expérience ne prouvoit que trop la vérité de ce qu'il avance dans ſon Diſcours. Il fait voir par un détail bien circonſtantié l'empreſſement qu'on eut pour les belles Lettres, lors qu'elles furent rétablies en Europe, & qu'elles en eurent chaſſé la Barbarie. Il montre enſuite le mépris dans lequel elles ſont aujourdhui & le peu d'eſtime qu'on fait & des gens de Lettres & de leurs talens. Il attribuë la cauſe de ces changemens à l'inconſtance des hommes; qui eſtiment & déſirent avec empreſſement ce qu'ils ne poſſédent point, & qui mépriſent & négligent ce qu'ils poſſédent, quelque excellent & quelque utile qu'il puiſſe être. Il croit qu'il eſt preſque impoſſible de faire revenir les hommes du dégout qu'ils ont pris pour les Sciences.

* La raiſon de l'inconſtance des hommes

* *Addit. de l'Aut. de ces Nouv.*

hommes eſt ſans doute la principale cauſe du peu de cas qu'on fait aujourdhui des Sciences ; mais on pourroit encore en alleguer quelques autres moins conſidérables, & qui ſont pourtant de quelque conſéquence. Je me contenterai d'en marquer deux, qui me viennent dans l'eſprit. La premiére, c'eſt qu'il eſt aſſez ordinaire aux Savans de n'eſtimer que la partie des Sciences, qu'ils ont cultivée & de mépriſer ſouverainement toutes les autres. Ceux qui entendent les Savans raiſonner de cette maniére, ramaſſant tous leurs Diſcours enſemble, en concluent que généralement toutes les Sciences ſont dignes de mépris; puis qu'il n'y en a aucune partie, qui ne ſoit mépriſée par quelque Savant. Au lieu que la vérité eſt, que toutes les Sciences ſe prêtent la main les unes aux autres, qu'elles ſont toutes utiles, qu'elles ont toutes leurs uſages particuliers.

La ſeconde raiſon, c'eſt la confuſion avec laquelle on étudie d'ordinaire, ſur tout en certains Pays. Dès que les jeunes gens ſortent du Colége, ils ſont entiérement abandonnez à eux-mêmes. Sans régle &

ſans ordre ils font un Cahos d'études, aprenant en même tems l'Hiſtoire, la Littérature, quelques-uns la Philoſophie, la Juriſprudence, ou la Médecine ou la Théologie. Cette confuſion les brouille, les confond; ils s'en retournent chez eux ayant dans la tête une eſpéce de Bibliothéque renverſée. Leurs Parens, & le Public même, voyant le peu de fruit, que ces jeunes gens ont recueilli de leurs études, viennent à mépriſer & les études & les Sciences.

II.

*De l'*EDUCATION *des* FILLES, *par Mr. Fr. de* SALIGNAC DE LA MOTHE FENELON, *Archevêque de Cambrai. Nouvelle Edition, où l'on a joint un Ouvrage de Mr. de la* CHETARDYE, *intitulé* INSTRUCTION *pour une jeune* PRINCESSE. A Amſterdam, chez Pierre de Coup 1708. in 12. pagg. 195. du caractére de ces Nouvelles.

CE petit Ouvrage a été imprimé ſi ſouvent, qu'il ſeroit inutile d'entreprendre de le faire connoitre au Public. On a mis un Avertiſſement

ment au devant, qui eſt néceſſaire, pour prévenir les Lecteurs contre deux préjugez. Le premier ſeroit de croire, que parce que dans le tître il n'eſt parlé, que de l'Education des Filles, tous les préceptes qui y ſont contenus ne regardent que ce Sexe. Il y en a de généraux qu'on doit obſerver dans l'Education de tous les Enfans, de quelque ſexe qu'ils ſoient. Le ſecond préjugé, c'eſt que les Réformez peuvent croire, que ce Livre ne ſoit pas à leur uſage, parce qu'il a été compoſé par un Prélat de l'Egliſe Romaine. On avouë, qu'on y a mêlé quelques Dogmes particuliers à cette Egliſe; mais, dit-on, *rien n'eſt plus propre à perſuader un Proteſtant de l'obſcurité des opinions, qu'il rejette, que de voir d'un côté, les preuves évidentes, que Mr. l'Archevêque de* Cambrai *aporte en faveur des Doctrines fondamentales dans leſquelles ils conviennent, & de remarquer de l'autre, la foibleſſe des raiſons qu'il allégue, pour ſoûtenir les Dogmes, où ils différent. Ainſi, au lieu que notre Auteur eſt admirable, lors qu'il montre avec combien de facilité on peut faire retenir l'Hiſtoire Sainte aux Enfans même les plus ſtu-*

pides, & leur en donner une grande idée; au lieu qu'il apporte des preuves solides, & que les personnes les plus simples peuvent concevoir; de la distinction de l'Ame & du Corps, de l'Existence de Dieu, de sa Spiritualité, & de ses autres perfections, de la Création du Monde, de l'Immortalité de l'Ame, du péché, de la nécessité de la Grace, des peines & des récompenses futures &c. il semble que sa clarté & sa solidité ordinaires l'abandonnent, lors qu'il s'agit de quelque Dogme particulier de l'Eglise Romaine. On ajoute à cela, que Mr. *Fenelon* est, dans le fonds, beaucoup plus réservé sur le Chapitre de la Religion, qu'on ne l'est ordinairement dans la Communion Romaine. Il est certain que si on en excepte quelques endroits particuliers, il n'y a pas de meilleur Livre dans son genre, & qu'on puisse lire avec plus de fruit, pour le but qu'on s'y propose.

Je ne dirai rien du Traité de Mr. de la *Chetardye*, qu'on a joint à celui de Mr. l'Archevêque de *Cambrai*; parce qu'il est déja assez connu. Il est d'ailleurs si court, que ce n'est pas la peine d'en donner le pré-

cis.

cis. Le Libraire avoit réſolu d'ajouter à ces deux Traitez, l'*Inſtruction d'un Pére à ſa Fille* par Mr. *Du Pui*, ainſi que nous le dîmes dans nos Nouvelles de Novembre, 1707. Mais ce petit Traité ayant été réimprimé à Bruxelles, chez le Sr. *Serſtevens*, & ſe trouvant chez la plupart des Libraires de ce Pays, il a changé de deſſein.

III.

METHODE *pour* BIEN PRONONCER *un* DISCOURS *& pour le bien animer. Ouvrage très-utile à tous ceux qui parlent en public, & particuliérement aux Prédicateurs & aux Avocats. Par* RENÉ BARY, *Hiſtoriographe du Roi. A Leide, chez Theodore Haak. 1708. in 12. pagg. 111. gros caractére.

ON ne ſauroit entrer dans un plus grand détail, que celui dans lequel entre Mr. *Bary*, pour aprendre à bien prononcer & à bien animer un Diſcours. Il ne parle pas ſeulement des diverſes parties dont il eſt compoſé, & qui doivent chacune être prononcées d'une maniére différente; il paſſe juſques aux périodes, aux mots, aux ſyllabes, & aux

lettres même. Il parle, par exemple de l'*x* * *Complaintif*, comme *Dieux! où ſont vos foudres? Dieux! où ſont vos abîmes!* de l'*x* éclatant, *Il ne parloit point d'*Achille, *il ne parloit que d'*Ajax. Il nous aprend comment ces *x* différens doivent être prononcez. On ne peut pouſſer l'exactitude plus loin. Mais je ne ſai après tout, ſi un homme, qui obſerveroit exactement tous les préceptes de notre Auteur, ſeroit un fort excellent Orateur. On y verroit, ſans doute, trop d'art & trop d'affectation. Il faut imiter la Nature, & la Nature n'eſt point ſi étudiée. Du reſte, quand on ſe réſoudroit à obſerver les préceptes de Mr. *Bary*, pour la prononciation; je ne conſeillerois à perſonne, qui voudroit bien parler, d'imiter ſon ſtile. On ne dira rien, dont le Lecteur ne puiſſe facilement s'apercevoir, quand on aſſurera, qu'il ne parle pas purement notre Langue.

IV.

Les plus BELLES LETTRES FRANÇOISES *ſur toutes ſortes de ſujets, tirées*

* *On dit*, plaintif, *mais* complaintif *ne ſe dit point.*

tirées des meilleurs Auteurs avec des Notes. Par P. RICHELET. *Quatrième Edition, revuë, corrigée & augmentée considérablement.* A la Haye, chez Loüis & Henri van Dole. 1708. in 12. Tom. I. pagg. 623. Tom. II. pagg. 704.

CE Recueil de Lettres a eu un grand succès; puis qu'il s'en est fait quatre Editions en assez peu de tems. C'est une marque, que celui qui les a recueillies a sû attraper le gout du Public. Il y a bien des gens, qui n'ont pas les Livres d'où ces Lettres sont tirées; & ceux qui les ont ne veulent pas souvent se donner la peine de lire vint ou trente Lettres, quelquefois assez médiocres, pour en trouver une bonne. D'ailleurs on a le plaisir en lisant ce Recueil de voir & de comparer ensemble le genie différent des Auteurs. Ainsi ce Livre est tout propre à délasser d'un travail & d'une lecture plus sérieuse; & le Public doit savoir gré à Mr. *Richelet* de le lui avoir procuré. Il y a joint quelques particularitez sur la vie des Auteurs François, qui ont écrit des Lettres, qui instruiront & di-

vertiront le Lecteur. Mais il n'a pas oublié dans ce qu'il nous dit de ces Auteurs non plus que dans ſes Notes, cet eſprit ſatyrique & mordant, qui paroit juſques dans ſon Dictionaire. Je ne ſai, ſi l'on doit faire beaucoup de cas des Réflexions qu'il a miſes, au devant de châque eſpéce de Lettres, pour en expliquer la nature & la maniére, dont on doit les écrire. Elles me paroiſſent bien générales & bien courtes. A l'égard des Notes, il y en a pluſieurs d'inſtructives, parce qu'elles contiennent des éclairciſſemens ou des faits remarquables. Mais il y en a de bien communes & dont il auroit pû ſe paſſer. Qu'étoit-il néceſſaire, par exemple, de nous aprendre ce que c'étoit que les Villes de Paris, de Rome, de Blois, ou les Provinces de Languedoc, de Bretagne, &c. Il ſemble même qu'en quelques endroits Mr. *Richelet* ait manqué de mémoire, ou qu'il aît craint que les Lecteurs n'en manquaſſent, puis qu'il repéte les mêmes Notes. S'il eut ſuprimé ces Notes triviales, il eut évité quelques fautes groſſiéres, qu'il a commiſes; comme quand il dit que Pignerol * eſt dans le Mont-

* *Pag.* 213.

fer-

ferrat ; ou, quand il veut nous aprendre que l'*Hipotame* †, il vouloit dire *Hippopotame*, eſt un mot Grec, qui ſignifie un *Cheval Marin* ; il faloit dire, qui ſignifie un Cheval de Riviére. *Furetiére*, que Mr. *Richelet* mépriſe ſouverainement & qu'il mord en tant d'endroits, ne s'y eſt pas trompé comme lui.

A l'égard des Additions qu'on trouve dans cette nouvelle Edition, je remarque qu'on a inſeré dans le premier Volume une douzaine de Lettres paſſionnées, dont la plûpart, ſi j'ai bonne mémoire, ſont les fameuſes Lettres d'une Religieuſe Portugaiſe à ſon Amant. En voulant donner le caractére des Lettres paſſionnées, on ne pouvoit pas mieux choiſir, car celles-là ſont paſſionnées juſqu'à la fureur ; on y a auſſi inſeré quelques-unes des Réponſes de l'Amant, mais il s'en faut bien qu'elles ne ſoient auſſi animées. On a ajouté diverſes autres Lettres dans le premier & dans le ſecond Volume, comme tous ceux qui voudront confronter cette Edition avec les précédentes s'en appercevront facilement. Auſſi eſt-il aſſez aiſé d'aug-

† Pag. 388.

menter & d'augmenter même utilement des Recueils ſemblables à celui-ci. On publie ſouvent de nouvelles Lettres, & Mr. *Richelet* n'a pas épuiſé les ſources dans leſquelles il a pris celles qu'il a miſes dans ſon Recueil. On auroit auſſi pû le diminuer, en retranchant certaines Lettres, qui ne ſont pas du meilleur gout du Monde. Preſque toutes celles du Chevalier de *Méré*, par exemple, n'ont rien de fort excellent. Cèt Auteur fait tout ce qu'il peut pour avoir de l'eſprit; on voit dans ſes Lettres un homme géné qui ſe tuë pour dire de belles choſes, & qui ne peut y réuſſir. C'eſt un Auteur empeſé, qui paroit avoir fort bonne opinion de lui-même, & qui voudroit bien que les autres l'eſtimaſſent autant qu'il s'eſtime; mais qui a bien de la peine à en venir à bout.

V.

Les FABLES *d'*ESOPE PHRYGIEN, *avec celles de* PHILELPHE. *Traduction nouvelle, enrichie de Diſcours Moraux & Hiſtoriques, & de Quatrains à la fin de châque Diſcours. On a joint à cette nouvelle*

velle Traduction les Fables diverſes de Gabrias, d'Avienus, & les Contes d'Eſope. Par Mr. de BELLEGARDE. A Amſterdam, chez Pierre Mortier. 1708. in 12. Tom. I. pagg. 297. Tom. II. pagg. 287. gros & petit caractére.

LEs *Fables d'Eſope* ont été traduites un très-grand nombre de fois en proſe & en vers. Tout cela n'a pas détourné Mr. *de Bellegarde* d'en donner une nouvelle Traduction. Il n'eſt pas néceſſaire d'expliquer ſon deſſein ; ſon tître l'explique ſuffiſamment. Seulement faut-il ajouter, que, comme il nous l'aprend lui-même dans ſa Préface, il *a étendu fort au long les moralitez, qu'il y a jointes*, il *les a variées & diverſifiées en cent maniéres différentes, afin que chacun en pût trouver quelcune, qui lui convint ſelon ſon état & la portée de ſon génie.* A l'égard des Quatrains, qui ſont à la fin de châque Fable, le Public en jugera par celui-ci, que je choiſis uniquement, parce qu'il apartient à une Fable, qui eſt connuë de tout le Monde, c'eſt celle du Lion, qui va à la chaſſe avec d'autres bêtes.

D'un

D'un grand Seigneur ménagez le soutien,
Poursuivez avec lui quelque grande fortune;
En vain vous espérez vous la rendre commune,
Il aura tout, vous n'aurez rien.

Les Fables d'*Esope* mises en vers François par Mr. *de la Fontaine* ont immortalisé ce Poëte. Mais il n'a pas travaillé sur toutes, & c'est en quoi il a fait paroître son bon gout. Il est certain que la plûpart de celles qu'il a négligées sont très-plates, comme on pourra le voir par la Traduction qu'en a faite Mr. de *Bellegarde*. Il n'y a nulle apparence qu'elles soient toutes du même Auteur.

VI.

L'HOMME DE'TROMPE', *ou le* CRITICON *de* BALTAZAR GRACIAN. *Traduit de l'Espagnol.* A la Haye, chez Jacob van Ellinckhuysen. 1708. in 12. Tom. I. pagg. 324. Tom. II. pagg. 370. Tom. III. pagg. 445.

LE P. *Bouhours* avoit donné une idée très-desavantageuse de *Gracian* & de ses Ouvrages, dans ses *Entre-*

Entretiens d'Ariſte & d'Eugéne. Gracian, dit-il, *eſt parmi les Eſpagnols modernes un de ces génies incompréhenſibles; il a beaucoup d'élévation, de ſubtilité, de force, & même de bon ſens: mais on ne ſait le plus ſouvent ce qu'il veut dire, & il ne le ſait pas, peut-être, lui-même; quelques uns de ſes Ouvrages ne ſemblent être faits, que pour n'être point entendus.* Mr. *Amelot de la Houſſaye* connu par divers Livres, qu'il a ou compoſez, ou traduits & commentez ne trouva pas bonne cette Critique du P. *Bouhours*; & ayant entrepris de traduire un Ouvrage de *Gracian*, auquel il donne pour titre en François *l'Homme de Cour* *, il répondit dans la Préface qu'il mit au devant, à cette Critique, & ajouta qu'il eſpéroit que ſa Traduction feroit voir *que Gracian eſt intelligible, & que tout difficile qu'il eſt à traduire en notre Langue, qui n'eſt pas ſi riche en mots, ni ſi amie de la métaphore & de l'hyperbole, que la Langue Eſpagnole, il n'a pas laiſſé d'être traduit avec ſuccès.*

Il eſt pourtant certain que *l'Homme de Cour* de *Gracian*, malgré les lumié-

* *Il a pour titre en Eſpagnol*, el Oraculo Manual, y Arte de Prudencia.

lumiéres que Mr. *Amelot* a voulu y répandre, eſt bien difficile à entendre en certains endroits. Il eſt vrai qu'à force de réver, on y découvre ſouvent du ſens, & ſouvent un beau ſens; mais c'eſt à force de réver, & cela eſt incommode. En voici un exemple tiré de la Maxime CCVIII.. *D'ordinaire les Sages meurent pauvres de ſageſſe; au contraire les fous meurent riches de conſeil. Mourir en fou, c'eſt mourir de trop raiſonner. Les uns meurent, parce qu'ils ſentent; & les autres vivent parce qu'ils ne ſentent pas: enſorte que les uns ſont fous, parce qu'ils ne meurent pas de ſentiment; & les autres, parce qu'ils en meurent. Celui-là eſt fou, qui meurt de trop d'entendement; ſi bien que les uns meurent d'être bons entendeurs, & les autres vivent de n'être pas entendus. Mais quoi que beaucoup de gens meurent en fous, très-peu de fous meurent.* Je demande, ſi ce n'eſt pas parler à la maniére des Oracles, que de parler ainſi, & ſi on n'auroit pas beſoin d'un *Oedipe* pour expliquer cette Maxime? Cependant l'*Oedipe* de *Gracian*, c'eſt-à dire, Mr. *Amelot*, n'a qu'une courte note de deux lignes, ſur ce qu'il y a de plus clair

dans

dans cette Maxime, il ſe tait ſur tout le reſte. N'auroit-on point lieu de ſoupçonner, qu'il ne l'a pas lui-même entenduë ?

Il n'en eſt pas de même du *Criticon* de *Gracian.* Il eſt beaucoup plus intelligible, que ſon *Homme de Cour*, & beaucoup plus à la portée de tout le Monde. Ainſi le Libraire, qui avoit fort bien débité le premier Tome, a eu raiſon de faire travailler à la Traduction de la ſuite, pour nous donner un Ouvrage complet, tel qu'il nous le donne préſentement. Ce Livre *eſt une eſpêce de Satyre de tous les Vices, & de toutes les Extravagances des Hommes, & comme un Théatre de tous les Etats différens de la vie Civile.* C'eſt l'idée que nous en donne Mr. *Amelot* dans ſa Préface ſur la Traduction de *l'Homme de Cour.* Il ne ſe faut point rebuter de cette lecture, à cauſe de quelques métaphores trop hardies, de quelques portraits, qui paroiſſent monſtrueux, pour être plus grans que le naturel. Il faut toujours avoir dans l'eſprit, que c'eſt un Eſpagnol qui parle, & qui a dû s'accommoder au génie de ſa Nation & non pas au nôtre.

AR-

ARTICLE VIII.

Extrait de diverſes Lettres.

DE *France*. Mr. *Tablet*, qui eſt une perſonne fort verſée dans la connoiſſance des Simples, nous a apris la découverte, qu'il dit avoir faite de la proprieté d'une Plante très-commune, & qu'il aſſure produire de fort bons effets, lors qu'on s'en ſert avec prudence. Il croit avoir été le premier, qui en a riſqué l'épreuve, & qui en a aperçu un événement conforme à ſes intentions. Il a feuilleté, dit-il, tous les Auteurs qu'il a pû rencontrer, qui ont écrit de la Botanique, il n'en a trouvé aucun, qui ait fait mention de la vertu ſinguliére de cette Plante. Voici comment il s'en explique. Cette Herbe eſt appellée *Kapuntium urens Soloneuſe Horti Bleſenſis Moriſoni.* Sa proprieté eſt d'évacuer puiſſamment par haut & par bas, lors que les indications de la maladie font connoître, que les Viſcéres ſont farcis de corruption & de matiére glaireuſe. Au mois d'Août & de Septembre derniers il en a conſeillé l'uſage à des malades, qui s'en ſont

ſont ſervis avec un bon ſuccès. Ils ont pris tantôt dans un verre d'eau commune, tantôt dans un verre de lait de vache le ſuc de la quantité de deux dragmes de cette Plante, ce qui a produit de bons effets dans les fiévres ſimples, dans les fiévres putrides, & dans les maladies Chroniques. Ce remêde, dit-il, a toujours opéré promtement & utilement, auſſi bien qu'aucun autre remêde tiré de la Pharmacie ordinaire. Les Malades n'ont point été incommodez d'aucuns accidens fâcheux. Il n'y a point eu de ſuperpurgation, comme il en arrive quelquefois dans l'uſage de pluſieurs remêdes tirez des Végetaux. Preſque tous les Habitans du Voiſinage de Donfront, qui eſt une Ville de Baſſe Normandie, pourroient rendre témoignage de ces faits. Ils ont profité de ce remêde, & ils le regardent comme un Emétique & un Purgatif domeſtique, qui ne céde en rien au Tartre Emétique, au Jalap, au Séné, & aux autres remêdes de cette nature, qu'on nous aporte de fort loin.

Vous avez apris la mort du R. P. *Mabillon* Benédictin de la Congrégation de S. *Maur*, qui eſt décedé il

y a quelque tems. Voici quelques vers, qui ont été faits à l'honneur de cèt illuſtre Antiquaire. Les deux premiérs ſont de Mr. *de la Monnoye*.

Ille Mabillonius jacet hîc, qui vivere plura
* *Quàm Scriptis Patrum ſæcula dignus erat.*

Un autre a fait ceux-ci.

Non Terris natus ſed Cœlo æterna petivit
Sæcula, ſcribendo quæ meditatus erat.

Ce ſont là les premiers Ouvrages que j'ai vûs ſur la mort du R. P. *Mabillon*. Je ne doute point que les Poëtes ne travaillent à l'envi l'un de l'autre, pour éterniſer la mémoire de ce Savant du premier ordre.

Mr. *De Vizé* Auteur du *Mercure Galant* a donné au Public l'Hiſtoire du Siége de Toulon &c. en 2. gros Volumes *in* 12. & en un gros Volume *in* 4. car il en a fait imprimer de deux façons. Cèt Ouvrage eſt dédié au Roi. L'Epître eſt aſſez belle, à la période de la fin près, qui eſt ſuſceptible

* *Je ne comprens pas bien ce dernier vers. Peut-être y a-t il une faute.*

tible d'un ſens certainement contraire à celui de l'Auteur, & qui a donné lieu à la Critique de Mr. *Du Meſnil de Maiſon Neuve* ancien Diſciple de feu Mr. *de Tillemont*. La Préface eſt aſſez longue, mais elle eſt bien écrite. A la pag. 67. du Tome I. on trouve un trait qui attaque la mémoire de Mr. le Maréchal de *Marcin*, qu'on ne nomme pourtant pas, mais qui eſt ſi déſigné, qu'on ne ſauroit le méconnoître. C'eſt au ſujet de l'affaire de Turin, car Mr. *De Vizé*, avant que d'entrer en matiére, rapelle les commencemens de la guerre, & fait promener ſa belle imagination dans toutes les Cours de l'Europe. A la pag. 202. du même Tome on trouve une eſpéce de Rélation faite par Mr. de *Benat* Gentilhomme Provençal, qui eſt écrite d'un Stile fort agréable & aſſez intéreſſant. C'eſt une des meilleures Piéces, qui ayent été inſérées dans cèt Ouvrage. On trouve dans le ſecond Tome bien des particularitez, qui étoient échapées aux Nouvelles Publiques. Ce qui regarde les Villes de Marſeille & d'Arles, quoi que venu après coup & mis hors de ſa place, a ſon mérite. Mais on ne ſauroit paſſer à notre Auteur ſes répétitions.

tions. Il revient dix fois à la même choſe. Il eſt vrai qu'il faloit faire un gros Livre. On ne ſauroit auſſi lui paſſer ſes fautes ſur les noms propres. Dans ſon Recueil de Vers faits ſur cette Expédition on en trouve de fort mauvais. On a été ſurpris de n'y pas voir l'Ode de Mr. l'Abbé *Regnier* ſur Toulon, dont Mr. *De Vizé* s'étoit fait fête. Cèt Illuſtre Académicien n'auroit-il point refuſé de la donner par une délicateſſe qu'on devine aſſez. Notre féçond Auteur finit ſon gros Livre par la promeſſe d'une ſeconde Edition, dont le Public pourroit bien le tenir quitte. Le Plan de Toulon, qui eſt à la tête de cèt Ouvrage, eſt la meilleure des Piéces, qui le compoſent. Il eſt parfaitement bien gravé, & il l'a été ſur celui même du Roi, qui en a fait part à l'Auteur, du moins à ce que celui-ci publie dans le Monde.

De Hollande. Le Sr. *Schelte* Libraire à Amſterdam fait une nouvelle Edition du Traité de l'*Education des Enfans* par Mr. *Locke* traduite ſur la derniére Edition Angloiſe, qui eſt de beaucoup augmentée.

Mr. *Reland* Profeſſeur en Langues Orientales à Utrecht a publié la troiſiême

siéme & derniére Partie de ſes *Diſſertationes Miſcellaneæ.* Nous en parlerons le mois prochain.

Mr. *Pierre Dalbiac* Miniſtre qui a traduit le premier Volume des Sermons de feu Mr. *Tillotſon* dont nous avons parlé en ſon tems, vient de publier le Tome ſecond, qui contient dix Sermons de cet Archevêque. Ainſi nous aurons deux Traductions Françoiſes de cet Ouvrage, car celle de Mr. *Barbeyrac* paroîtra dans 15 jours. Elle eſt précedée d'une longue Préface où il parle du caractere de Mr. *Tillotſon*, de ſon Stile, de ſa Méthode & des Matiéres traitées dans ſes Sermons. Mr. *Barbeyrac* nous avertit auſſi qu'il a pris ſoin de chercher exactement les paſſages de l'Ecriture que l'Auteur cite de memoire ou auſquels il fait alluſion, & qu'il les a indiquez exactement dans ſa Traduction. La Verſion de Mr. *Dalbiac* eſt imprimée à Amſterdam chez *La Contie*, & celle de Mr. *Barbeyrac* dans la même Ville chez *Th. Lombrail.*

Mr. *Boullier* Paſteur François Réfugié à Utrecht a publié la *Mort heureuſe*, ou *Sermon ſur le verſet* 13. *du Ch. XIV. de l'Apocalypſe.* Il eſt imprimé à Utrecht, chez *Jean Cleinpenning.*

TA-

TABLE

des Matiéres principales.

Février 1708.

RElation *de ce qui s'eſt paſſé à Londres au ſujet des Camiſards.* 123
GAUTERON, *ſa Lettre à l'Auteur des Nouvelles.* 148
MATTE, *De la Rectification de la Roſée.* 151
FRID. HOFMANNI Diſſertationes Phyſico-Medicæ. 156
LE BLANC, *Examen des LXX. Semaines de Daniel, &c.* 176
JAQUES SAURIN, *ſes Sermons.* 190
BARTH. HOLTZFUSS, Tractatus de Deo, &c. 201
JAC. PERIZONII Oratio de Doctrinæ Studiis, &c. 217
FR. DE SALIGNAC DE LA MOTHE FENELON *Archevêque de Cambrai, de l'Education des Filles.* 220
BARY, *Méthode pour bien prononcer un Diſcours.* 223
RICHELET, *Recueil des plus Lettres Françoiſes.* 224
BELLEGARDE, *Les Fables d'Eſope, &c.* 228
BALTAZAR GRACIAN, *l'Homme détrompé.* 230
Extrait de diverſes Lettres. 234

NOUVELLES DE LA REPUBLIQUE DES LETTRES.

Mois de Mars 1708.

Par JAQUES BERNARD.

A AMSTERDAM,
Chez HENRI DESBORDES
dans le Kalverſtraat.

M. DCCVIII.
Avec Privilege des Etats de Holl. & Weſtf.

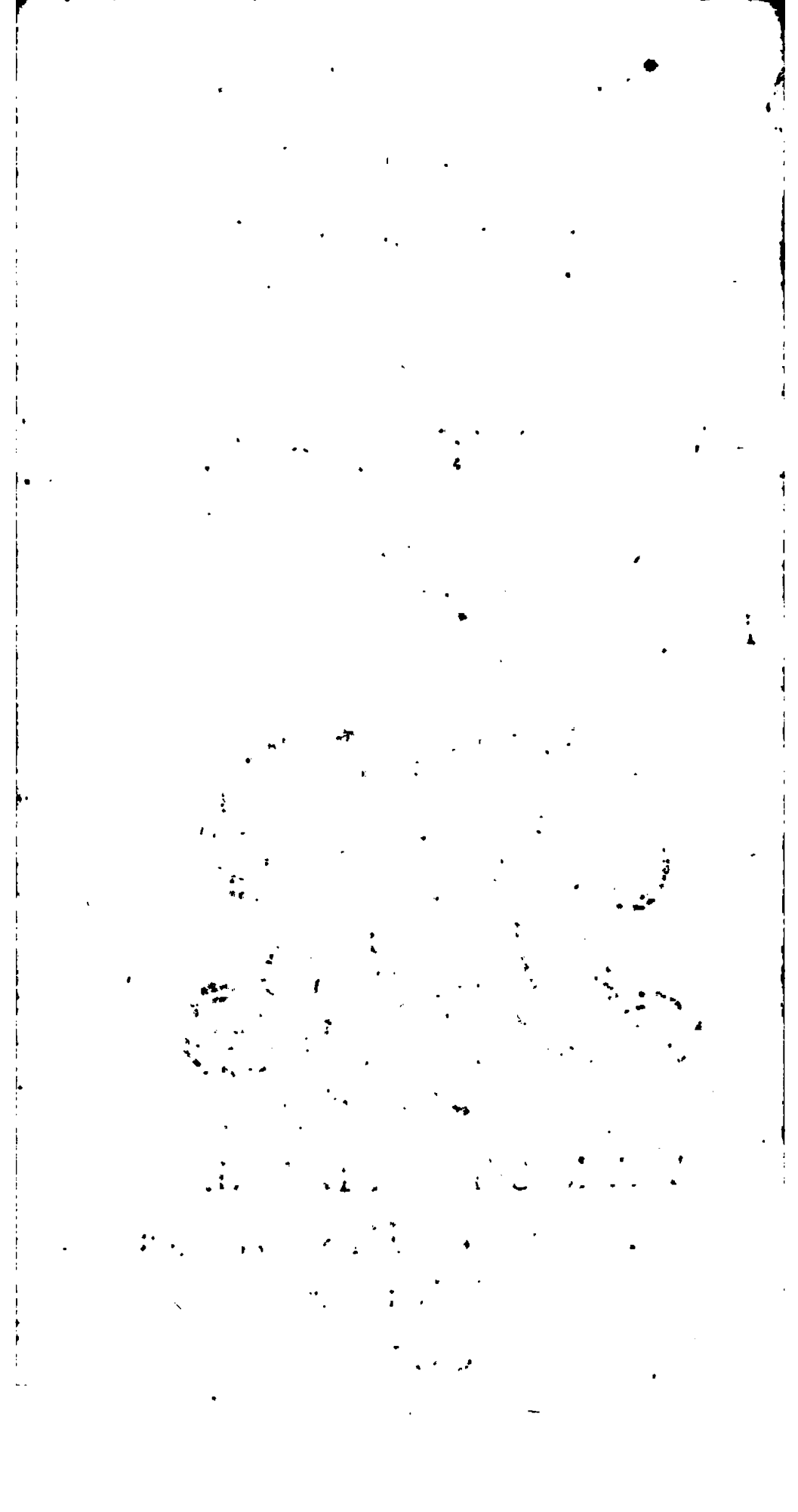

NOUVELLES DE LA REPUBLIQUE DES LETTRES.

Mois de Mars 1708.

ARTICLE I.

TRAITÉ *des* MALADIES *de l'*OEIL, *&* *des* REMEDES *propres pour leur* GUERISON, *Enrichi d'expériences de Physique. Par M.* ANTOINE MAITRE-JAN, *Chirurgien Juré du Roi, à Mery-Sur Seine.* A Troyes, chez Jaques le Febvre. 1707. in 4. pagg. 573. gros caractére. Et se trouve à Amsterdam, chez Henri Desbordes.

CE Livre, qui est muni d'Aprobations fort honorables pour l'Auteur, sera, je pense, lû avec plaisir par tous ceux, qui aiment la Physique, l'Anatomie, & la Chirur-

gie. En mon particulier j'avouë qu'il m'a fait paſſer quelques heures fort agréablement, quoi qu'à l'égard de ce qu'il y a de Phyſique, je ne ſois pas par tout de l'opinion de l'Auteur. J'aurois ſeulement ſouhaité qu'il eut pû orner ſon Livre de bonnes figures, pour le rendre plus intelligible à ceux qui ſont moins habiles que lui ſur les matiéres qu'il traite. Mais, peut-être, n'eſt-ce pas ſa faute, & s'il y a des Libraires qui chargent leurs Livres de figures inutiles, il peut y en avoir, qui ne veulent pas faire la dépenſe d'y mettre les néceſſaires.

I. Mr. Maitre-Jan commence par une Deſcription de l'Oeil compriſe en vint-deux Chapitres. Ceux qui connoiſſent la conſtruction de cette Partie du Corps humain, & qui ſavent quelque choſe de l'Optique, pourront aſſez entrevoir quelle eſt la penſée de l'Auteur ſur la maniére, dont ſe fait la viſion; mais je doute que ceux qui n'ont aucune connoiſſance de l'Optique puiſſent le comprendre.

Il commence par la Deſcription des parties extérieures de l'Oeil. Il prétend que les Sourcils ne ſervent pas

pas ſeulement d'agrément au viſage ; mais qu'ils détournent auſſi la ſueur, & qu'ils empêchent qu'elle n'incommode les yeux. Il ne croit pas que les Larmes, qu'on répand dans de certaines occaſions en ſi grande abondance, viennent du Cerveau, comme le croyent quelques uns. On ne peut montrer aucun conduit, par où elles puiſſent couler, ſi ce n'eſt les Nerfs. Mais ils ſont trop petits, & n'ont pas de cavitez ſenſibles, pour laiſſer paſſer une ſi grande abondance de larmes ; outre que ce n'eſt nullement leur office. Il vaut donc mieux croire, que ces larmes ne ſont autre choſe, que la ſéroſité même du ſang, qui ſe porte dans les glandes des yeux par les artéres, & qui, quand on verſe des larmes, s'y filtre plus abondamment, ſoit à cauſe que le mouvement circulaire du ſang, ſe trouve en quelque ſorte intercepté dans les paſſions qui cauſent des Larmes, comme on peut le juger par les ſanglots, ſoit parce que le ſang aquiert quelque degré de conſiſtance, qui facilite la ſéparation de ſa partie ſéreuſe.

Notre Auteur ſoutient contre *Du Laurent*, que la Tunique, qu'on

nomme *la Cornée*, a des artéres, qui viennent du rameau de la Carotide, qui accompagne le Nerf Optique en ſortant du Crane, & qui lui fourniſſent ſa nourriture, & des veines, qui ſe déchargent dans les Jugulaires, & qui remportent le ſuperflu de cette même nourriture. Il ne croit point que la Cornée ſoit une production de la Membrane extérieure du Nerf Optique. Elle eſt produite de la premiére conformation, de même que les autres parties de notre corps, & elle eſt d'une nature toute particuliére. Il n'y en a point, ſelon lui, de ſemblable dans le reſte du Corps, comme on peut le connoitre en comparant cette Membrane avec les Ligamens des Articles, les Aponevroſes des Muſcles, les Membranes, qui les envelopent, celles qui recouvrent les os, & généralement toutes les autres Membranes.

Notre Auteur eſt d'un ſentiment tout oppoſé à celui de *Rohault* ſur la dilatation de la prunelle; puis qu'il ſoutient qu'elle ſe dilate, lors qu'on regarde des corps, qui ſont près de l'Oeil, & qu'elle ſe reſſerre, lors qu'on regarde des objets fort éloignez.

éloignez. Au lieu que *Rohault* * enseigne positivement que la prunelle se dilate quand on regarde des objets éloignez; & se resserre lors qu'on regarde des objets qui sont fort proche. Ce n'est point une opinion, qui soit échapée à l'un ou à l'autre de ces Auteurs; puis qu'au contraire l'un & l'autre s'en servent comme d'un principe, d'où ils tirent ensuite des conséquences. Je suis surpris, que l'Auteur qui a lû *Rohault*, puis qu'il le refute en quelques endroits; ne l'ait pas refuté directement sur cèt Article, & se soit contenté d'expliquer pourquoi la Prunelle se dilate, quand on regarde des Objets éloignez.

On sait que les deux Nerfs Optiques en descendant & s'avançant en devant s'unissent près de ce qu'on apelle l'*Entonnoir* au dessus de la *selle* de l'*Os Sphenoïde*. On demande à quoi sert cette union. Il y en a qui répondent que c'est 1. afin que l'image de l'objet reçuë en chaque Oeil ne parût point double. 2. afin qu'un Oeil venant à manquer, tous les esprits animaux du nerf de cèt Oeil se pussent distribuer à l'autre. 3. pour

* *Physiq. part. I. Ch. 28. sur la fin.*

les assurer mutuellement dans leur route, qui est longue. Cette dernière raison paroit la plus plausible à l'Auteur. La premiére ne peut se défendre, puis que les Nerfs, par exemple, qui servent à l'ouïe, sont doubles, chaque oreille ayant le sien. Ces deux Nerfs ne se réüniſſent point; cependant la sensation de l'ouïe n'est point double. La seconde raison est insoutenable, puis qu'elle suppose gratuitement une communication réciproque de leurs conduits ou pores, ou une détermination volontaire de leurs esprits; ajoutez qu'il faudroit prouver, que les pores d'un seul Nerf dussent contenir les esprits animaux de tous les deux.

Monsr. *Maître-Jan* n'employe point les noms ordinaires d'*Humeur Cristalline*, & *d'Humeur vitrée*; parce que ce qu'on apelle de ce nom n'est pas de simples humeurs. Ce sont des Corps composez de parties différentes. Ce qu'il nomme le *Corps vitré*, par exemple, est un composé de membranes & de fibres transparentes, qui contiennent une Humeur à peu près semblable à l'Humeur aqueuse, comme il s'en est assuré par

diverſes

diverſes expériences, qu'il raporte. Ce Corps vitré, par exemple, étant détaché & mis ſur un ais, ſe vuide de lui-même, mais lentement; ſi on le pique avec une épingle, il ſe vuide beaucoup plus promptement. Ce Corps n'eſt point donc une Humeur congelée ou épaiſſie, comme on le croit ordinairement.

A l'égard du Corps Criſtallin, par les expériences que l'Auteur a faites, il a trouvé que ce n'étoit autre choſe qu'un amas ou un aſſemblage de pluſieurs *Pellicules* ou *Ecailles*, qui ſont fort minces & polies, qui forment chacune leur ſphére, & qui ſont renfermées les unes dans les autres, de la même maniére que pluſieurs boëtes de la même figure & de différentes grandeurs, ou comme les différentes lames ou Pellicules, qui compoſent un oignon. C'eſt ce que d'autres avoient déja découvert. Toutes ces Pellicules ſont formées par quantité de fibres courbes & fort déliées, qui vont de derriére en devant, ou de devant en derriére, comme on voudra l'entendre; & c'eſt cette * *conduite* de fibres, qui eſt la cauſe, qu'on peut

* *C'eſt le terme de l'Auteur.*

rompre aiſément le Criſtallin de devant en derriére, & plus difficilement de travers. Il y a d'autres remarques curieuſes ſur l'Anatomie de cette partie de l'Oeil. On pourra les lire dans l'Auteur même, comme auſſi la méthode qu'il faut ſuivre, pour réuſſir dans cette Anatomie.

De toutes les parties du Corps, le ſeul Criſtallin n'a point de continuité avec aucune de ſes parties voiſines. Il n'eſt attaché par aucuns Ligamens, ni par aucunes Membranes, & ne reçoit aucuns Vaiſſeaux. Il eſt ſeulement retenu & affermi dans le lieu qu'il occupe par la Membrane du Corps vitré, ſans y être nullement adhérant. On le connoit, quand on fend cette Membrane, car le Criſtallin s'en échape, ſans aucune violence, & ſans qu'on y puiſſe découvrir aucunes attaches. Il faut encore remarquer, que, quoique ce Corps ſoit d'une ſubſtance molle très-pure & très-tranſparente, qu'il s'endurciſſe par la chaleur de l'eau & par les acides, il a cela de particulier, que les particules, qui le compoſent, ſont ſi preſſées les unes contre les autres, qu'il eſt un des corps les plus peſans, qui ſe rencontrent dans l'Homme, & dans

les

les autres Animaux, à proportion de son volume. Le Corps vitré n'est pas à beaucoup près si pesant; puis qu'il flote sur l'eau, à peu près comme de la cire, au lieu que le Cristallin va au fond aussi promtement qu'une pierre.

Il paroit, par ce que j'ai dit ci-dessus, que, selon l'Auteur, il n'y a qu'une humeur dans l'Oeil, & c'est celle qu'on apelle l'*Humeur aqueuse*; qui, malgré son nom, ne ressemble pourtant pas entiérement à de l'eau, puis qu'elle a une viscosité, que l'eau n'a point. Cette Humeur se reproduit quelquefois assez promtement, lors qu'elle s'est écoulée, comme Mr. *Maître-Jan* l'a éprouvé à diverses fois. Ses Conjectures sur la maniére dont se nourrissent les deux corps transparens de l'Oeil & dont s'entretient l'Humeur aqueuse méritent d'être lûës.

En expliquant comment se fait la Vision, l'Auteur soutient, que l'Oeil ne s'allonge point, pour voir les objets qui sont près de lui, & qu'il ne se racourcit point pour voir les objets éloignez, comme *Rohault* & quelques autres le prétendent. Il avoüe que cela devroit arriver ainsi, si les deux faces du Cristallin for-

moient châcune une portion réguliére de Cercle : mais la figure de ces deux faces ſe trouve tellement diſpoſée, que les rayons qui paſſent au travers de ce corps ſe briſent en ſortant de ſa face poſtérieure d'une telle maniére, que les Cones ou Pyramides qu'ils forment, ont leurs pointes un peu plus allongées qu'elles ne ſeroient, ſi les deux faces du Criſtallin étoient terminées, châcune par une portion réguliére du Cercle. Ainſi, ſoit que ces rayons viennent d'objets médiocrement proches ou éloignez, s'ils ne frapent toujours de leur pointe la retine, du moins ils la rencontrent par un endroit ſi étroit de leur pointe, qu'ils cauſent peu de confuſion dans la viſion. J'avoüe que ce raiſonnement ne me perſuade point du tout. Quant à ce que l'Auteur ajoute, qu'il ne s'eſt jamais aperçu que l'Oeil s'allongeât ou ſe racourcît, non pas même dans les Enfans, qui ont les Membranes de l'Oeil fort flexibles, cela prouve, tout-au-plus, que cèt allongement & ce racourciſſement ne ſont pas ſenſibles ; auſſi n'eſt-il pas néceſſaire, qu'ils le ſoient, pour voir les objets diſtinctement à diverſes diſtances. Mr.

Mr. *Maître-Jan* ſe moque de ce qu'a avancé *Rohault*, pour expliquer comment les Oiſeaux, dont la Cornée eſt inflexible, peuvent voir diſtinctement les objets à diverſes diſtances. Il prétend qu'il y a dans les yeux des Oiſeaux de certains petits filets noirs, qui attachant le Criſtallin au fond de l'Oeil, le peuvent faire aprocher ou reculer de la Retine. Notre Auteur prétend, que tout cela eſt impoſſible; parce que, quand il y auroit de tels filets noirs, ſi ces filets pouvoient aprocher ou reculer le Criſtallin de la Retine, il s'enſuivroit que les fibres motrices des autres parties, qui gardent une ſemblable ſituation, devroient cauſer les mêmes mouvemens dans les parties, où elles s'inſérent; ainſi les muſcles Antagoniſtes ſeroient inutiles, ce qui eſt abſurde. D'ailleurs ces fibres n'auroient pas aſſez de force pour reculer le Criſtallin, qui étant intimément joint au Corps vitré, ne pourroit reculer, ſans que le Corps vitré, qui occupe les deux tiers du globe de l'Oeil recule en même tems, ce qui ne ſe pourroit, parce qu'il ne trouveroit point d'eſpace pour ſe loger. Enfin, ſi tel étoit l'uſage de

ces filets noirs, les Oiſeaux ne devroient point avoir de Muſcles obliques; puis qu'ils n'y auroient point l'uſage, qu'on leur attribuë dans les autres Animaux, * qui eſt d'allonger l'Oeil, pour voir diſtinctement les objets, qui ſont fort proche. Cependant les Oiſeaux ont ces Muſcles. *Rohault* & ſes Sectateurs pourroient peut-être répondre, que, quand ils ont dit que ces Muſcles ſervoient à allonger l'Oeil, ils n'ont pas prétendu qu'ils n'euſſent point d'autre uſage, qui pût être commun aux Oiſeaux & aux autres Animaux. On ne ſauroit douter que cette partie de la mammelle, que les Latins apellent *Papilla*, n'ait été donnée aux femmes, pour pouvoir allaiter leurs Enfans. Cependant les hommes en ont une à peu près ſemblable. Cette partie leur eſt-elle donnée pour le même uſage? On ne ſauroit le dire. N'en a-t-elle point du tout? Qui oſeroit l'avancer? & ſi quelcun le ſoutenoit, on pourroit dire la même choſe des Muſcles obliques des yeux des Oiſeaux. Selon notre Auteur, le vrai uſage de tous les Muſcles des yeux, tant droits,

* *Addit. de l'Aut. de ces Nouv.*

droits, qu'obliques, c'eſt de les diriger & de les tourner de telle maniére vers l'objet, que les rayons de lumiére, que l'objet refléchit, & qui entrent dans châque œil frapent à une égale diſtance du centre les parties de châque retine. * Mr. *Maître-Jan* attribuë cèt uſage à tous les Muſcles de l'œil; mais je ne ſai s'il voudroit nier que les Muſcles droits ne ſervent encore à élever, à abaiſſer, & à tourner les yeux à droit & à gauche; pour voir les Objets qui ſont au deſſus ou au deſſous des yeux, à droit ou à gauche, ſans avoir toujours beſoin de remuer la tête; & ſi les Muſcles droits ont cèt uſage; il ſuit que les mêmes parties peuvent avoir des uſages différens; & que ſi les Muſcles obliques n'ont pas dans les Oiſeaux un uſage qu'ils ont dans les autres Animaux, il ne s'enſuit pas qu'ils leur ſoient inutiles. . . . . .

Ce qui ſurprendra plus que tout le reſte dans l'Ouvrage de notre Auteur, c'eſt qu'il ſoutient que le † Criſtallin n'eſt pas abſolument néceſſaire

* *Addit. de l'Aut. de ces Nouv.*

† Plempius *avoit déja avancé la même opinion, comme le remarque l'Auteur.*

ceſſaire pour voir ; mais ſeulement pour mieux voir, & plus diſtinctement. Il allégue un grand nombre de raiſons, & encore plus d'expériences, pour ſoutenir cette opinion. Il dit entr'autres choſes, que lorſque le Criſtallin eſt détourné, ce qui arrive, à ce qu'il croit, quand on ôte la Cataracte, d'abord le Corps vitré occupe ſa place & forme une boſſe ronde, qui imite en quelque ſorte la ſuperficie antérieure du Criſtallin, ce qui eſt aſſez difficile à comprendre, ſi, comme le prétend notre Auteur, & comme nous l'avons déja raporté, l'Humeur vitrée eſt un compoſé de Membranes & de fibres tranſparentes, remplies d'une humeur, qui s'échape, dès qu'elle eſt en liberté. Il avoüe pourtant que les réfractions n'étant pas ſi grandes dans ce Corps vitré, qui a pris la place du Criſtallin, la Viſion n'en peut pas être ſi diſtincte.

II. Apre's avoir décrit l'Oeil & expliqué comment ſe fait la Viſion, notre Auteur paſſe aux Maladies de cette partie du Corps humain ; & diviſe tout ce qu'il dit ſur ce ſujet en trois Parties. Nous remarque-

rons

rons en général, avant que de les parcourir, que Mr. *Maître-Jan* n'imite point les Empiriques, dont les remêdes, ſi on les en croit, guériſſent plus de maladies, qu'il n'y en a dont les hommes puiſſent être affligez. Bien loin de là, il y a un grand nombre de maladies de l'Oeil, qu'il regarde comme entiérement incurables; le nombre de celles-là eſt même beaucoup plus grand que celui des maladies, qu'on peut guérir. Dans la premiére Partie, il parle de celles qui afligent le Criſtallin, & qui ſont connuës ſous le nom de Cataractes. C'eſt, ſans contredit, l'endroit le plus utile de tout cèt Ouvrage, & qui eſt travaillé avec le plus de ſoin. Je m'en étois bien aperçu, avant que d'avoir lû ſur la fin de l'Ouvrage, que le principal but de l'Auteur avoit été de traiter de ces maladies; & il ſera facile à tout Lecteur de s'en apercevoir, comme moi.

Mr. *Maître-Jan* refute l'opinion de ceux qui prétendent, que la Cataracte eſt une Membrane engendrée dans l'Humeur aqueuſe. Il dit qu'on n'a jamais obſervé, que de nouvelles Membranes ſe ſoient formées chez

chez nous après notre naiſſance. Si on remarque quelquefois des excroiſſances, elles tirent leur origine des parties auſquelles elles ſont toujours adhérantes.

Il n'aprouve pas davantage l'opinion de ceux, qui croyent que les Cataractes *ne ſont que des dévelopemens des Membranes & de petites pellicules*, * *qui compoſent les parties*. S'il étoit vrai qu'il ſe fit des détachemens des pelliſcules du Criſtallin, ce qui ne ſe peut, il ſeroit impoſſible que la ſurface de celles qui reſtent ne ſe reſſentît de l'altération de celles qui ſeroient ſéparées; ainſi cette prétenduë Cataracte étant abaiſſée, il reſteroit un nuage, qui empêcheroit la vuë. D'ailleurs cette même ſurface ne deviendroit jamais aſſez polie, pour laiſſer paſſer les rayons de lumiére au travers du Criſtallin, ſans leur cauſer pluſieurs fauſſes réfractions, qui brouilleroient tellement la vuë, que toutes les Lunettes convexes n'y pourroient remédier.

L'Au-

* *Je copie les paroles de l'Auteur, parce que je crois qu'il y a quelque faute d'Impreſſion, qui n'eſt point marquée dans l'*Errata *& que je n'ai oſé corriger.*

L'Auteur a reconnu par les expériences & par les obſervations ſouvent réïtérées, qu'il a faites, que le Criſtallin peut être altéré ou en toute ſa ſubſtance ou ſeulement en quelques unes de ſes parties. Il apelle *Cataracte*, l'altération entiére du Criſtallin, qui lui fait perdre ſa tranſparence, ou en tout, ou en partie; & il apelle *Tache*, l'altération de quelcune de ſes parties. Il apelle *Cataractes curables* ou *vrayes*, celles où le Criſtallin obéïſſant à l'aiguille, peut être conduit en un autre lieu que celui qu'il occupe, au moyen de quoi la vuë eſt rétablie. Il apelle *Cataractes incurables* ou *fauſſes*, prémiérement celles où le Criſtallin eſt ſi fortement attaché au lieu qu'il occupe, qu'il n'en peut être ſéparé, pour être conduit ailleurs: ſecondement celles où le Criſtallin eſt ſi peu attaché, qu'il peut être conduit dans toutes les autres parties de l'Oeil; mais ſans aucun avantage pour les malades. Enfin, il apelle *Cataractes très-difficiles à guerir*, ou *mixtes* & *trompeuſes*, celles qui participent des vrayes & des fauſſes, & qui ſont plus ou moins curables,

ſelon

ſelon qu'elles participent plus ou moins des vrayes ou des fauſſes.

Selon notre Auteur, la *Cataracte vraye* eſt donc une altération de tout le Criſtallin, qui change de couleur, perd ſa tranſparence, devient plus ſolide qu'il n'étoit, & qui diminuant peu-à-peu de volume, ſemble cependant augmenter à l'occaſion d'une certaine matiére mucilagineuſe, qui s'amaſſe autour en maniére d'apendices, leſquels flotent ſouvent dans l'humeur aqueuſe. L'Auteur prouve cette opinion que la Cataracte eſt l'altération entiére du Criſtallin par diverſes Obſervations, qu'il ſeroit trop long de raporter ici.

La cauſe des Cataractes eſt une ſéroſité acide & mordicante, qui ſe jettant quelquefois par voye de fluxion, & quelquefois s'amaſſant par congeſtion entre le Criſtallin & la Membrane, qui le recouvre, commence à donner naiſſance à la Cataracte, dont ceux qui en ſont attaquez s'aperçoivent par un leger brouillard, qui les empêche de bien voir. Cette ſéroſité agiſſant enſuite ſur la ſuperficie du Criſtallin, en change la diſpoſition & en détache quel-

quelques particules peu affermies, qui flotant & piroüetant dans cette même ſéroſité, font que les malades croyent quelquefois voir voltiger en l'air des étincelles de feu. Cette même ſéroſité s'inſinuant toujours de plus en plus, altére auſſi de plus en plus le Criſtallin, en endurcit la ſubſtance & en change la couleur. Elle détruit auſſi le plus ſouvent & conſume la Membrane qui couvre le Criſtallin, ſi ce n'eſt entiérement, du moins, dans ſa plus grande partie.

Après avoir expliqué la nature & les cauſes de la Cataracte, avec ſes eſpéces différentes, l'Auteur paſſe aux ſignes tant diagnoſtics, que prognoſtics de cette maladie. Un des plus mauvais ſignes pronoſtics d'une Cataracte, c'eſt lors que la Prunelle ne ſe dilate point. Alors elle eſt d'ordinaire incurable. Il croit qu'on ne ſauroit ni guerir, ni prévenir par les remédes une Cataracte naiſſante, & qui n'eſt pas encore confirmée. Il paſſe enſuite à la maniére dont il faut opérer pour ôter les Cataractes; & il eſt ſi exact ſur toutes les précautions qu'il faut prendre, & ſur tous les moyens, qu'il

qu'il faut employer, qu'on ne ſauroit le ſoupçonner d'avoir voulu cacher au Public une partie de ſa Science.

Il croit qu'on peut mettre les Cataractes au nombre des maladies héréditaires. Il a vû deux Fréres & leur Sœur tous trois travaillez de la même maladie; leur Mére en avoit été incommodée, & leur avoit dit que leur Grand' Mére avoit auſſi eu ce même mal, & que c'étoit un mal de Famille. Il eſt vrai qu'il eſt rare, qu'il regne ſi généralement dans tous les Membres d'une Famille. L'Auteur a vû deux Sœurs Jumelles toutes deux avec des Cataractes, quoi qu'aucun de leurs parens n'eut eu une ſemblable maladie.

Ce que les Anciens ont appellé *Glaucoma*, eſt une altération toute particuliére du Criſtallin, par laquelle il ſe deſſeiche, diminuë en volume, change de couleur, & perd ſa tranſparence, en conſervant ſa figure naturelle, & devenant plus ſolide, qu'il ne doit être naturellement. La ſuite de cette altération eſt la perte, ou, du moins, une notable diminution de la vuë. Il y

a apparence, que le défaut de ſuc nourricier eſt la cauſe de cette altération. Cette maladie, ſelon l'Auteur, eſt incurable dans tous ſes états.

Il y a une autre maladie contraire à celle-ci, c'eſt une excroiſſance déméſurée du Criſtallin, qui n'a point été remarquée par nos Auteurs, ni même par nos Oculiſtes Modernes, les uns & les autres la confondant avec le *Glaucoma*. L'Auteur l'apelle *Protuberance*, parce que le Criſtallin dans cette maladie paroit éminent, & qu'il s'avance en devant. Il augmente en volume, perd ſa tranſparence & ſa figure naturelle, & devient plus ſolide, qu'il ne doit être naturellement. Un ſuc un peu plus viſqueux qu'il ne doit être, ſe portant abondamment par les canaux ciliaires entre le Criſtallin & la Membrane, qui le *recouvre*, ne circule que difficilement, c'eſt-à-dire, que n'y ayant que les parties les plus ſubtiles & aqueuſes de ce ſuc qui puiſſent traverſer les pores de la Membrane qui *recouvre* ce corps, pour ſe mêler avec l'humeur aqueuſe & circuler avec elle, les parties les plus viſqueuſes & les plus diſpoſées

à

à s'unir s'amaſſent entre ce corps & cette Membrane; ainſi le ſuc échapé & errant, pour ainſi dire, autour du Criſtallin & entre les interſtices de ſes fibres, s'épaiſſit enfin & augmente le volume de ce corps. Ceux qui ſont attaquez de cette maladie perdent quelquefois entiérement la vuë. L'Auteur montre en quoi elle différe de la Cataracte & du *Glaucoma*. Elle eſt plus commune que celui-ci, & elle eſt plus rare que l'autre. De ſa nature, elle eſt abſolument incurable, même dans ſes commencemens, les remêdes n'y profitant en rien, & l'opération y étant tout-à-fait inutile. † Ainſi toute l'utilité qu'on tire de la connoiſſance qu'on en peut avoir, c'eſt de ne la pas confondre avec les Cataractes, qu'on peut ôter, & de ne pas tourmenter inutilement un malade.

A l'égard des Taches du Criſtallin, Mr. *Maître-Jan*, croit qu'elles ne s'effacent point, & par conſéquent tous les remêdes y ſont inutiles.

III. La Séconde Partie ſur les maladies de l'Oeil traite de celles du

† *Addit. de l'Auteur de ces Nouv.*

du Corps vitré, de l'Humeur aqueuſe, de la Retine, du Nerf optique, de l'Uvée, de la Cornée, & des Membranes, qui forment le Blanc de l'Oeil.

Il y a une maladie qu'on apelle *Aveuglement de nuit*, & que les Grecs ont nommée *Nyctalopia*. Ceux qui en ſont attaquez ſe plaignent qu'ils voyent médiocrement bien pendant le grand jour, qu'ils ne voyent qu'avec peine, quand la lumiére eſt moindre, & qu'ils ne voyent point le ſoir & la nuit, même quand la Lune éclaire. Cependant leurs yeux ne paroiſſent nullement affectez. L'Auteur ne s'âmuſe point à refuter l'opinion commune des autres Auteurs ſur la cauſe de cette maladie, qu'ils croyent être une épaiſſeur des eſprits viſuels. Il prétend qu'elle vient de ce que les fibres de la Retine ont un peu trop de conſiſtance, de ſorte qu'une forte lumiére peut bien les ébranler, mais une foible ne le peut; ou de ce que ces mêmes fibres ſont enduites de quelques humeurs viſqueuſes, qui en diminuent le ſentiment, en ſorte qu'il ne peut être excité par une foi-

ble lumiére; au lieu qu'une forte ſurmonte cèt obſtacle.

Lors que cette maladie eſt invétérée, & qu'elle vient de ce que les fibres de la Rétine ont un peu trop de conſiſtance, ce qui arrive pour l'ordinaire plutot aux Vieillards, elle ne ſe guérit point: mais elle ſe peut guérir, quand elle eſt récente, & qu'elle vient de ce que ces mêmes fibres ſont enduites de quelques humeurs épaiſſes & viſqueuſes, & particuliérement ſi ce ſont de jeunes gens, qui en ſoient affectez, qui ſouvent même guériſſent ſans aucun remêde. L'Auteur propoſe les moyens de guérir cette maladie.

La Goute ſereine, au jugement de l'Auteur, eſt une paralyſie des Nerfs optiques, & par conſéquent de la Rétine, qui a une cauſe ſemblable à celle de la paralyſie des autres Nerfs du corps. C'eſt, dit-il, chercher la Pierre Philoſophale, que de vouloir chercher des remêdes, pour guérir la Goute ſereine; cette maladie eſt abſolument incurable. Si quelques Auteurs prétendent en avoir guéri, ils ſe ſont trompez, & ont pris l'extenſion du Corps vitré, ou l'aveuglement de nuit, pour la

Goute

Goute sereine, étant aisé de les confondre ensemble, si on n'y prend bien garde.

On se trompe aussi d'ordinaire dans une maladie, qui arrive à la Prunelle, par laquelle elle se dilate beaucoup plus qu'il ne faut. Parce qu'au commencement la couleur noire de la Prunelle n'est point changée, on croit que la maladie est une simple dilatation de cette Partie: mais quand dans la suite on la voit changer de couleur, on change en même tems de sentiment, & on juge alors qu'il y a une autre maladie principale, & que la dilatation de la Prunelle n'est qu'une maladie accessoire. Cette extension n'est qu'un Symptome, qui suit l'étenduë non naturelle du Corps vitré. On ne doit pas donc faire de la dilatation de la Prunelle une maladie particuliére, parce que l'Auteur a toujours reconnu, que c'étoit simplement un symptome de quelque autre maladie.

Il n'en est pas de même de ce que l'Auteur appelle la *Constriction non-naturelle de la* * *Pupille*. Elle est

* *C'est ce que j'ai apellé* la Prunelle, *& que l'Auteur nomme presque toujours* la Pupille.

quelquefois un vice de l'Uvée même, & quelquefois auſſi elle eſt un ſymptome d'autres maladies. Par exemple la Pupille ſe retrécit plus qu'elle ne doit dans les Cataractes purulentes.

Le *Pterygion* ou *Ongle* eſt une excroiſſance de chair membraneuſe, qui, pour l'ordinaire, commence à pulluler au grand Angle de l'Oeil, & s'étend inſenſiblement & ſe gliſſe en maniére d'une Aile ſur & le long de la Conjonctive, entre cette membrane & la ſurpeau, qui la recouvre, juſques au cercle extérieur de l'Iris, & qui quelquefois paſſe outre & couvre la Cornée tranſparente, en telle ſorte qu'elle empêche la vuë. Elle commence auſſi au petit Angle; mais plus rarement. La raiſon qu'on en allégue ici, c'eſt que le plus grand nombre des Vaiſſeaux, que la Conjonctive reçoit, venant du côté du grand Angle, cette membrane doit auſſi recevoir plus de nourriture de ce côté-là. Auſſi remarque-t-on dans beaucoup de perſonnes, qu'elle eſt plus épaiſſe. Quand ces Vaiſſeaux ſont affectez par quelcune des cauſes alleguées par l'Auteur, l'Ongle a plus d'occaſion de s'y former.

Il

Il croit que ce que les Grecs ont apellé *Strabiſmos*, les Latins *Straboſitas*, & que nous apellons des *yeux de travers* ou des *yeux louches*, eſt une véritable maladie de la Cornée; parce qu'elle ne vient ſelon lui, que d'une mauvaiſe conformation de la Cornée tranſparente, qui étant plus tournée du côté du grand Angle ou du petit Angle, ou en haut ou en bas, oblige ceux qui ont ce défaut à regarder de travers ou par le côté. Et parce qu'il arrive ordinairement que ceux qui regardent de travers regardent auſſi de près, il comprend auſſi ſous cette maladie, cette autre que quelques autres Auteurs en diſtinguent, & qu'ils nomment *Myopia* ou *Luſcioſitas*, par laquelle on ne peut voir que de bien près les objets; parce qu'il croit que ce n'eſt proprement qu'une même maladie, & qui dépend de la même cauſe, c'eſt-à-dire, de la mauvaiſe conformation de la Cornée. * Aparemment que l'Auteur ne prétend pas que tous ceux qui regardent de près ſoient louches, quoique, peut-être, ils ayent ceci de commun avec eux, c'eſt qu'ils ont la Cornée plus convexe.

* *Addit. de l'Aut. de ces Nouv.*

vexe. Car il eſt ſûr qu'il y a un très-grand nombre de gens, qui ne peuvent voir diſtinctement que de près, & qui ne ſont nullement louches.

Mr. *Maitre-Jan* croit qu'il eſt aiſé de voir par les cauſes qu'il a aſſignées au défaut de regarder de travers, que ce défaut ne peut ſe corriger, de quelque maniére qu'on s'y prenne, non pas même par les maſques, que l'on vante ſi fort, pour rectifier les yeux de travers, quand même on prendroit un grand ſoin de ne les quitter jamais & de s'en ſervir très-long-tems.

IV. La troiſiéme Partie ſur les maladies de l'Oeil traite de celles qui affectent les Parties ſituées entre le Globe & l'Orbite, celles des Angles des Yeux, & celles des Paupiéres. Nôtre Auteur ne croit point qu'on puiſſe guérir entiérement les Cancers des Paupiéres, qu'ils ſoient ulcerez ou non ulcerez. Il propoſe ſeulement des remêdes palliatifs, encore n'aſſure-t-il point qu'ils ſoient immancables. Il ne les donne point pour tels: il dit qu'ils profitent quelquefois ſi peu, qu'ils ne peuvent arrêter la furie de ce terrible mal, tant l'acide, qui le cauſe, eſt malin & corroſif.

corroſif. Tout cela ne ſe doit entendre que des Cancers parfaits & confirmez. Car quand ils ſont encore naiſſans, qu'ils n'excedent pas en groſſeur un grain de bled, qu'ils ſont immédiatement ſous la peau extérieure des paupiéres, qu'ils ſont mobiles, ſans racines, qu'ils cauſent très-peu de douleur, & que le Malade eſt d'une bonne complexion, on peut les enlever par l'opération: pour cela il faut bien prendre ſes meſures, pour n'en point laiſſer, & pour s'empêcher d'offenſer conſidérablement les Paupiéres. L'Auteur nous aprend comment il s'y eſt pris, pour faire cette opération.

A l'égard des Varices des Paupiéres, on ne travaille point à les guérir par l'opération. On y réuſſiroit très-mal. On ſe contente ſeulement avec les remêdes de les diminuer autant qu'on le peut, ou, tout au moins, de les empêcher d'augmenter, & d'en appaiſer les plus fâcheux ſymptomes; puis qu'on ne peut rétablir entiérement la conformation viciée des Vaiſſeaux variqueux. On verra dans l'Ouvrage même comment il s'y faut prendre.

En parlant du dérangement des

Cils, l'Auteur refute ceux qui prétendant que les Cils ſont engendrez des excrémens de la troiſiéme coction, croyent qu'il s'engendre des Cils ſuperflus par le moyen des humeurs ſuperfluës & ſans acrimonie, qui ſe portent abondamment au bord des Paupiéres. Il croit, qu'après la naiſſance, il ne naît pas un ſeul poil nouveau, ſur toute la ſuperficie du corps. Ils ſont tous formez, de même que les Ongles, & toutes les autres Parties, dès le tems de la prémiére conformation. S'ils ne paroiſſent pas tous, dès le moment de la naiſſance, c'eſt qu'ils ſont ſi courts & ſi ſubtiles, qu'ils fuyent ſouvent les ſens; mais on les diſcerne très-bien avec le Microſcope, de même que l'ordonnance, qu'ils doivent garder durant le cours de la vie. Si l'on demande, d'où viennent donc ces doubles rangs de Cils, que l'on remarque pluſieurs fois aux Paupiéres, en voici les raiſons. Au moyen de certaines petites tumeurs, qui naiſſent aux Paupiéres, & dont les unes ſe portent en déhors & les autres en dedans, il ſe fait de petits plis au dedans du bord des Paupiéres: ainſi les Cils, qui ſont obligez

de

de ſuivre la même diſpoſition, doivent ſe déranger & ſe porter les uns au dedans de l'Oeil & les autres au dehors, & former par conſéquent de nouvelles rangées; quoi que leur nombre n'en ſoit pas augmenté: comme il eſt facile de s'en convaincre, quand il n'y a qu'un œil affecté de cette maladie, en comparant la Paupiére de l'Oeil ſain avec celle du malade. Que s'il y a des gens, qui ont véritablement un double rang de Cils, ſans que leurs Paupiéres ſoient affectées d'aucunes maladies, ils les ont dès leur naiſſance, & ces Cils, par conſéquent, ne doivent point les incommoder, à moins que de leur nature, ou pour la qualité du Pays, qu'ils habitent, ils ne ſoient fort ſujets aux fluxions ſur les Paupiéres. En ce cas ils pourroient en être fort ſouvent incommodez; de même que les Habitans d'Alexandrie en Egypte, chez leſquels on dit que le dérangement des Cils * eſt ſi commun, que, pour le guérir ou pour le prévenir, on aplique communément ſur le bord des Paupiéres une lame d'or, rougie au feu, pour former une ci-

* *Que les Grecs apellent* Trichiaſis,

catrice ſur les pores par leſquels ſortent les Cils. Quoi qu'il en ſoit, cette maladie, qui paroit peu conſidérable, eſt très-fâcheuſe, & notre Auteur ne compte pour rien tous les remêdes, que d'autres ont propoſé pour la guérir. Le plus court eſt d'arracher ces Cils incommodes, qui reviendront pourtant toujours, à moins qu'on n'en emporte les racines, ou qu'on ne les détruiſe avec les Cautéres actuels ou potentiels. A l'égard des poux, qu'on prétend s'engendrer entre les Cils, l'Auteur déclare, qu'il n'en a jamais trouvé, quoi qu'il ait exercé la Chirurgie fort long-tems dans l'Hôtel-Dieu de Paris, & qu'il l'exerce tous les jours ſur les Pauvres, qui par la mauvaiſe nourriture, la mal-propreté, & les autres ſuites de la miſére, y devroient être les plus ſujets.

Il y a un certain défaut naturel des Paupiéres, que les Grecs apellent *Ancyloblepharon*, & qu'on peut nommer *la conjonction de ces Parties*. C'eſt lorſque par un vice de conformation l'extrémité de la Paupiére ſupérieure ſe trouve jointe avec l'extrémité de l'inférieure, en telle ſorte que l'Oeil ne peut être découvert, lors que cette union eſt parfaite,

faite, & qu'il ne peut ſe découvrir qu'en partie, lorſqu'elle eſt imparfaite. L'Auteur dit qu'il n'a point vû juſques à préſent d'union parfaite; mais qu'un Chirurgien l'a aſſuré en avoir vû une dans un Enfant nouveau né. Mais il en a vû cinq ou ſix fois d'imparfaites plus ou moins grandes, dont la plus conſidérable étoit d'un peu plus de la moitié des Paupiéres dans une Fille de 15. ou 16. ans. Voici les principales Obſervations qu'il a faites ſur ce défaut naturel.

1. Ces jonctions arrivent ordinairement du côté du petit Angle, du moins toutes celles que l'Auteur a vuës. 2. A l'endroit de la jonction on remarque une ligne, qui fait la ſéparation des deux bords des Paupiéres, & qui eſt d'une autre couleur que la peau qui recouvre les Paupiéres. Cette ligne s'étend juſqu'à l'Angle extérieur des Paupiéres & s'y termine. 3. Non ſeulement les Cils de l'une & de l'autre Paupiére gardent leur ordre, mais auſſi cette petite rangée de trous, qui ſont par delà les Cils, ſe trouvent hors de l'union, & quand les Enfans pleurent, on les voit s'humecter. 4. Lors qu'avec les doigts on éléve la Paupiére ſupérieure, &

qu'on abaiſſe l'inférieure, l'endroit de l'union s'élargit, en ſorte qu'on reconnoit manifeſtement que cette union ne ſe rencontre, que dans les extrémitez de cette Membrane ou peau, qui revêt la partie intérieure des Paupiéres. Ces remarques font voir, qu'on peut diviſer les Paupiéres ainſi unies, & les empêcher de ſe réunir. Notre Auteur enſeigne comment il faut faire cette Opération.

Il finit ſon Livre en nous expliquant le deſſein qu'il s'y eſt propoſé, & la maniére, dont il l'a exécuté.

ARTICLE II.

HISTOIRE *de* L'ACADEMIE ROYALE *des* SCIENCES. *Année* 1706. *Avec les Mémoires de Mathématique & de Phyſique pour la même Année. Tirez des Regiſtres de cette Académie.* A Amſterdam, chez Pierre de Coup. 1708. in 12. pagg. en tout 872. du caractére des Volumes précédens.

ON a vû dans l'Extrait * que nous avons donné de l'Hiſtoire de l'Aca-

* *Nouvell. de Novemb. 1707. pag. 488.*

l'Académie Royale de 1705. qu'on a remarqué de l'irrégularité dans certains Baromêtres, où le Mercure ſe tenoit 18. ou 19. lignes plus bas que dans les autres. On nous aprend dès l'entrée de ce Volume, qu'on a fait diverſes expériences, qui confirment la penſée de Mr. *Homberg*, c'eſt que le Mercure ſe tient plus bas dans le Baromêtre dont il s'agit, parce qu'avant que d'être chargé, il avoit été lavé avec de l'Eſprit de vin. Il pretendoit qu'il y en étoit reſté quelques goutelettes, qui, lorſque le vuide s'étoit fait, s'étant extrémement raréfiées, avoient abaiſſé le Mercure, ſoit qu'elles l'abaiſſaſſent par elles-mêmes, ſoit que l'air qu'elles renfermoient, dégagé par leur raréfaction l'abaiſsât. Voici quelques unes de ces Expériences.

Après qu'on a lavé un Tuyau par dedans avec l'Eſprit de vin, & qu'on l'a eſſuyé pluſieurs fois avec différens linges, le Mercure s'y tient, pour l'ordinaire, moins haut qu'auparavant, & en différentes expériences, la différence des hauteurs varie depuis 6. lignes juſqu'à 18.

Quand on charge le Tuyau immédiatement après l'avoir lavé, le Mer-

cure s'y tient plus bas, que s'il avoit été chargé quelques heures plus tard.

Si un Tuyau a été lavé avec l'Esprit de vin, le Mercure s'y tient plus bas, que si ce même Tuyau avoit été lavé avec de l'Eau de vie; & s'il a été lavé avec de l'Eau de vie, le Mercure s'y tient plus bas, que dans un Tuyau lavé avec de l'eau.

Si des Tuyaux lavez avec ces différentes liqueurs ont été ensuite bien essuyez & bien secher, le Mercure s'y tient à la hauteur où ils étoient avant qu'ils eussent été lavez.

On a beau laver & froter un Tuyau par dehors avec de l'esprit de vin, le Mercure ne baisse point.

On ne peut imaginer d'autre cause de tous ces effets, si ce n'est que les petites goutes de liqueur, qui ont humecté le dedans du Tuyau, étant raréfiées dans le vuide; ou l'Air renfermé dans ces liqueurs en étant dégagé, font baisser le Mercure. La prémiére idée est la moins vraisemblable, parce que si l'Esprit de vin abaissoit par lui-même le Mercure, il l'abaisseroit moins que l'Eau de vie, puis qu'il est moins pesant, & l'Eau de vie moins pesante

ſante que l'Eau l'abaiſſeroit moins auſſi, & c'eſt tout le contraire. * On peut ajouter que ſi ces liqueurs abaiſſoient le Mercure, comme la quantité qui en reſte dans ces Tuyaux lavez n'eſt pas ſenſible, la deſcente du Mercure devroit être tout-à-fait inſenſible, ſoit que ce fut par leur raréfaction, ſoit que ce fut par leur peſanteur, qu'elles produiſiſſent cét effet. Il faut donc que, conformément à la ſeconde idée, il y ait plus d'air renfermé dans l'eſprit de vin, que dans l'Eau de vie, ou qu'il s'en dégage plus aiſément, & ce ſera la même choſe de l'Eau de vie comparée à l'Eau. On avoüe pourtant, que la difficulté propoſée par feu Mr. † *Amontons* reſte toujours.

L'Hiſtorien de l'Académie nous aprend, que l'idée de Mr. *Halley* ſur la Déclinaiſon de l'Aiman ſe confirme tous les jours. ‡

Ce Volume contient diverſes Remarques de Phyſique générale, qui ſont aſſez curieuſes. En voici quelques

* *Addit. de l'Auteur de ces Nouv.*

† *Voyez l'Hiſt. de l'Acad. de* 1705. *pag.* 26. *Edit. de Holl.*

‡ *Voyez les Nouv. de Novemb.* 1707. *pag.* 987.

ques unes. Une Chienne Danoiſe pleine & prête à mettre bas, ayant été oubliée & enfermée dans une chambre d'une Maiſon de Campagne, d'où l'on s'en retournoit à Paris, fut retrouvée au bout de 41. jours couchée ſur un lit, vivante, mais ne pouvant ſe ſoutenir, & ſans aucun ſigne de rage. On ne vit aucun reſte de ſes petits, ni de ſes excrémens, elle devoit s'en être nourrie, & aparemment auſſi de ſon lait, & même d'une partie de la fûtaine d'un matelas, qu'elle avoit toute rompuë, & de la laine du dedans, qu'elle avoit toute bouleverſée. On lui donna de la nourriture, & elle commençoit à revenir de ſon extrême langueur, lorſque Mr. l'Abbé *Galois* raporta cette Hiſtoire.

Un Savant examinant le Cryſtallin d'un ſerpent, qui avoit une ligne de Diamêtre, le trouva d'une ſphéricité parfaite, même avec la Loupe. Comme il reſſembloit à une lentille faite à la Lampe, il voulut s'en ſervir, pour voir les objets à travers, & il trouva qu'il les groſſiſſoit extrémement, & autant qu'une ſemblable lentille de verre, mais que la tranſparence du verre y manquoit,

aparem-

aparemment à cauſe de la Membrane, qui envelope le Cryſtallin. Il eſt certain par là, que ces Animaux doivent voir les objets incomparablement plus grans, que nous ne les voyons.

Le même Savant a rencontré par hazard un Ver long de 2. pouces ſur une ligne de large & un quart d'épaiſſeur, d'un jaune aſſez foncé comme les Perce-oreilles, & qui a 80. jambes de chaque côté. La tête & la queuë different ſi peu par leur figure, qu'on ne peut connoitre laquelle des deux extrémitez eſt la tête. On ne le diſtingue point non plus au marcher de l'Animal; car quand on le contrarie dans ſa marche, il ne ſe détourne pas à côté comme les autres; mais retourne tout court ſur ſes pas en allant à rebours, de ſorte que la partie, qui dans le premier mouvement étoit la poſtérieure, devient l'antérieure dans le ſecond, & ces deux mouvemens ſont d'une égale facilité. Peut-être cèt Inſecte a-t-il deux têtes & deux cerveaux, comme d'autres ont pluſieurs poûmons. Quoi qu'il en ſoit, les deux extrémitez ſe terminent en pointe avec deux petites cornes ſemblables

à

à ſes jambes, & longues environ d'une ligne. Il eſt fort vif & fort agile, & l'ordre avec lequel il remuë ſucceſſivement ſes 160. jambes eſt admirable.

Le Savant qui l'obſervoit le coupa en deux parties égales, & dont par conſéquent châcune avoit 80. jambes. Elles marchérent toutes deux avec la même agilité, que l'animal entier. Elles cherchoient à ſe cacher dans quelque trou, & l'Obſervateur ayant mis de l'eau à leur paſſage, chacune s'y engagea un peu; mais elles ſurent bien en ſortir. Il coupa de nouveau châque partie en deux, & toutes les quatre marchérent encore, mais plus lentement. Elles faiſoient ſouvent des contorſions ſemblables à celles des queuës des ſerpens que l'on a coupées. Les parties ſéparées ne cherchoient point à ſe rejoindre: quand on les remettoit l'une contre l'autre, elles ſe recoloient un peu, par le moyen d'un ſuc viſqueux, mais elles ne s'accordoient pas dans leurs mouvemens.

On aprend par les Obſervations de Mr. *de la Hire*, que depuis un aſſez grand nombre d'années, qu'il fait des Obſervations, il n'a point régné

régné en France une ſi grande ſéchereſſe, qu'en 1706. cependant la recolte des grains fut aſſez abondante cette année-là, ce qu'on peut attribuer aux grandes pluyes du mois d'Avril, qui ont ſuffiſamment humecté la terre, pour fournir aux ſéchereſſes ſuivantes. Les trois mois d'Eté, qui fourniſſent, pour l'ordinaire autant d'eau que tout le reſte de l'année, à cauſe des orages & des pluyes continuës, n'en donnérent cette année que 37. lignes & $\frac{1}{4}$, & le mois de Juillet ne fournit pas trois lignes d'eau. Auſſi ce ne ſont pas les grandes pluyes de cette ſaiſon, qui contribuent à la fertilité de la Terre; car elles s'élévent en vapeurs preſque auſſi-tôt qu'elles ſont tombées, & une partie s'écoule, ſans pénétrer fortement. Il ne neigea point à l'Obſervatoire pendant toute l'année 1706. Mr. *de la Hire* doute que jamais on ait eu de plus grandes chaleurs.

Il nous aprend auſſi que la grande élévation du Mercure dans le tuyau du Barométre, ne lui paroit ordinairement que lors que le vent eſt vers le Nord, & le plus grand abaiſſement, au contraire, arrive preſque toujours

toujours quand le vent eſt vers le Sud, & qu'il eſt violent & avec orage. Cependant il y a des cauſes particuliéres, qui peuvent rendre l'Air plus peſant ou plus leger, ſans que le vent ſoit vers le Nord ou vers le Sud. C'eſt pourquoi, on ne doit pas trop s'aſſurer ſur les obſervations du Baromêtre, pour juger du tems, qu'il doit faire.

Il faut encore obſerver, qu'il y a des Baromêtres, dans leſquels le Mercure s'éléve bien plus haut que dans d'autres, dans le même tems & dans le même lieu; quoi qu'ils ſoient faits avec grand ſoin. Il ſoupçonne, que cette différence ne vient que de la nature du verre, dont les pores ne ſont pas également ſerrez; & que l'Air n'eſt pas ſeulement compoſé de deux matiéres différentes, l'une toute groſſiére, & l'autre toute ſubtile; mais que les particules de la matiére groſſiére ayant différentes groſſeurs, juſqu'à être ſubtile, les pores de quelques verres laiſſent paſſer cette matiére moins groſſiére, qui par ſa peſanteur fait deſcendre un peu le Mercure dans le Tuyau. *Il ſemble que cela ſoit contraire à ce qu'on

* *Addit. de l'Aut. de ces Nouv.*

qu'on remarque dans ce même Volume *, que dans un Baromêtre, qui avoit deux felures à ſon extrémité ſupérieure, le Mercure n'a point baiſſé pendant deux mois, c'eſt-à-dire, qu'il n'a baiſſé, que comme dans les autres Baromêtres. On peut croire que des felures doivent laiſſer des pores plus grans, que tous ceux que peut avoir un verre ordinaire non felé.

On a vû dans l'Article précédent, que Mr. *Maître-Jan* croit que la Cataracte parfaite, eſt une altération de tout le Cryſtallin, & que quand on l'abbat on abbat tout le Cryſtallin. On voit ici un Mémoire de Mr. *de la Hire* ſur ce ſujet, où il n'eſt du tout point de cette opinion. Une des plus fortes raiſons de ceux qui la ſoutiennent, c'eſt qu'après l'opération de la Cataracte on ne voit point ſans Loupe. Or ſi on n'a fait qu'ôter un rideau de devant le Cryſtallin, il ſe retrouve tel qu'il étoit, il fait les mêmes réfractions & la Loupe n'eſt pas plus néceſſaire qu'auparavant. Si, au contraire, on a abbattu le Cryſtallin, il eſt évident, qu'il faut une Loupe à ſa place On répond

* *Pag.* 3.

répond 1. qu'il y a eu des gens, qui, après qu'on leur a abattu la Cataracte ont vû ſans Loupe. Un ſeul exemple de cette eſpéce ſuffit, & il ôte à tous les exemples contraires le pouvoir de rien conclurre. 2. Si on a beſoin de Loupe, c'eſt que, quoi que la Cataracte ſoit abattuë, le vice qui l'a produite eſt encore dans l'Humeur aqueuſe. Elle eſt toujours trop épaiſſe, trop trouble, & par conſéquent laiſſe paſſer trop peu de rayons, & la Loupe, qui en laiſſe tomber une plus grande quantité ſur la Retine repare ce défaut. * *Rohault* † répond, qu'en abattant la Cataracte, l'on ôte toute l'Humeur Cryſtalline de ſa place, ou, pour le moins, on la rend bien plus plate & moins convexe, qu'elle n'étoit auparavant. Or cette humeur n'étant plus auſſi convexe qu'elle doit être, il arrive que les rayons, que l'Oeil reçoit de chaque point de l'objet, ne ſont pas aſſez rompus ou convergens, pour ſe pouvoir réunir, lors qu'ils parviennent à la Retine; ce qui fait que la viſion eſt confuſe. On remédie

* *Addit. de l'Aut. de ces Nouv.*

† *Traité de Phyſiq. Part. I. Chap. dern.*

remédie à ce défaut par une Loupe, qui diſpoſe les rayons, qui partent de chaque point de l'objet, à ſe réunir plus près.

Pour revenir à Mr. *de la Hire*, il confirme l'ancienne hypothéſe ſur la Cataracte, par les circonſtances & les détails de l'opération, qu'il a faite lui-même ſur des yeux de Bœuf. Ce qui en réſulte de plus conſidérable, c'eſt que le Cryſtallin ne ſe laiſſe jamais enfoncer entiérement dans le bas de l'Oeil, & qu'il boucheroit toujours en partie le paſſage des rayons, tant parce qu'il eſt trop gros, que parce qu'il eſt ſoutenu par l'Humeur aqueuſe, & par la Vitrée, ſur tout par cette derniére, qui eſt épaiſſe comme de la gelée. * Le Livre, dont nous avons parlé dans le premier Article, n'étoit pas encore imprimé, quand Mr. *de la Hire* préſenta ſon Mémoire à l'Académie. Cependant dès l'année 1704. il avoit été communiqué en Manuſcrit à Mr. *Dodart* Membre de cette Académie, pour avoir ſon Aprobation. Il y a aparence que M. *de la Hire* n'en a rien ſû. Il en auroit, ſans doute, parlé dans ſon Mémoire, & il auroit même

* *Remarque de l'Aut. de ces Nouv.*

même tourné ſon Ecrit tout autrement. A moins qu'on ne veuille dire qu'il l'a entiérement négligé, ce à quoi il n'y a pas d'aparence.

On voit ici diverſes Obſervations curieuſes de Mr. *Dodart* ſur la formation de la Voix. En voici une ſeule, qui peut être à la portée de tous les Lecteurs. On demande pourquoi des perſonnes, qui ont le ſon de la voix agréable en parlant, l'ont deſagréable en chantant, ou, au contraire? Voici la Réponſe de Mr. *Dodart*. L'action de chanter demande plus de force que celle de parler; non ſeulement les petits cordons tendineux & muſculeux de la Glotte agiront, pour lui donner l'ouverture convenable à un certain Ton, qu'on veut entonner en chant, mais comme il faut le porter & le ſoutenir autant qu'il eſt poſſible, les muſcles du Larynx agiront auſſi de la maniére néceſſaire, pour aider à ceux de la Glotte, au lieu qu'ils n'euſſent point pris de part à ce même ton, formé négligemment pour la ſimple parole. En un mot, le Chant eſt un mouvement général de toute la Region vocale, & la Parole eſt le ſeul mouvement particulier

lier de la Glotte; & puis que ces deux mouvemens ſont différens, l'agrément ou le deſagrément, qui réſulte de l'un par raport à l'oreille, ne tire point à conſéquence pour l'autre. Il y a une raiſon particuliére pour ceux en qui la voix de la Parole eſt agréable, & non pas celle du Chant. Il conjecture que le Chant eſt une ondulation, un balancement, un tremblement continuel, non pas ce tremblement continuel des cadences, qui ſe fait quelquefois dans l'étenduë d'un ton, mais un tremblement, qui paroit égal & uniforme, & ne change point le ton, ou moins ſenſiblement, ſemblable en quelque ſorte au vol des Oiſeaux, qui planent, dont les aîles ne laiſſent pas de faire inceſſamment des vibrations, mais ſi courtes & ſi promtes, qu'elles en ſont imperceptibles. Le tremblement des cadences ſe fait par des changemens très-preſtes & très-délicats de l'ouverture de la Glotte; mais le tremblement, qui régne dans tout le chant, eſt celui du Larynx même. Le Larynx eſt le canal de la voix, mais un canal mobile, dont les balangemens contribuent à la voix du chant. Cela poſé, on voit aſſez

que, ſi ces tremblemens, qui ne doivent pas être ſenſibles, le ſont, ils choqueront l'oreille ; tandis que, dans la même perſonne, les ſimples mouvemens de la Glotte pourront faire un effet qui plaiſe.

Les Remarques de Mr. *Poupart* ſur les poiſſons à écaille, qu'on apelle des *Moules*, la Deſcription d'une Exoſtoſe monſtrueuſe par Mr. *Mery*, celle de deux Enfans monſtrueux unis enſemble par Mr. *du Vernei*, celle d'un ſquelette contourné par Mr. *Mery*, & l'Obſervation Anatomique d'un Homme, qui, après avoir été attaqué pendant deux ans d'accès de phrénéſie très-violens, mourut d'un abcès au foye par Mr. *Geoffroy*, toutes ces piéces, dis-je, ſont très-utiles & très-curieuſes, & méritent d'être luës dans le Livre même. Je tirerai ſeulement une remarque de la derniere, parce que pluſieurs perſonnes en ont beſoin. Mr. *Geoffroy* nous aprend que l'Homme, qui fournit de ſujet à ſon Obſervation, avoit paſſé ſa vie dans des aplications continuelles, qui demandoient beaucoup de contention d'eſprit, & avoit fait auſſi un grand uſage de vin & de liqueurs ſpiritueuſes.

tueuſes. C'eſt, ajoute-t-il, à cèt uſage outré, que l'on peut attribuer la principale cauſe de ſa maladie, & du déſordre, qui s'eſt trouvé dans la tête & dans le foye. On n'eſt pas aſſez perſuadé de ce mauvais effet des liqueurs ſpirituëuſes, & même de l'uſage immodéré du vin. Prévenu en faveur de ces liqueurs, qui flatent très-agréablement le gout, chacun croit prendre des forces & de la vie en les prenant, & on ne s'aperçoit pas qu'elles ne paroiſſent fortifier, qu'en augmentant le reſſort des fibres, & qu'elles l'auginentent quelquefois à un point, qu'elles les rendent trop roides, & même tout-à-fait oſſeuſes: qu'elles épaiſſiſſent tous les ſucs du corps, qu'elles les coagulent quelquefois juſqu'à les convertir en pierre; & que c'eſt par là que ces liqueurs engendrent la goute, la gravelle, la pierre, & qu'elles cauſent des vapeurs, des affections convulſives, des rhumatiſmes, des apoplexies, & des paralyſies. Voici une expérience, qui prouve cette vérité.

Si on verſe ſur la ſéroſité du ſang de l'eſprit de vin bien rectifié, cette ſéroſité, qui eſt claire, ſe grumelle

auſſi-tôt, & ſe caille en une maſſe blanche, qui ſe durcit peu-à-peu, comme du blanc d'œuf cuit, ſi on la tient à une legére chaleur de digeſtion. L'eſprit de vin caille la bile de la même maniére. On peut juger de là ce qu'on doit attendre de l'uſage immodéré du vin, & encore plus des liqueurs ſpiritueuſes, que l'on en tire.

Les expériences de Chymie, qui ſont raportées dans ce Volume ne ſauroient être plus curieuſes. Il réſulte de celles de Mr. *Homberg*, qu'il ſeroit trop long de raporter ici; que le Flegme d'eau Régale diſſout l'argent, mais ſeulement après avoir été en digeſtion avec l'or; que cette même liqueur diſſout l'argent, quand elle eſt nouvellement faite, ſans qu'elle paroiſſe diſſoudre l'or; & qu'elle diſſout l'or, quand elle eſt vieille, ſans diſſoudre l'argent. Les conjectures de Mr. *Homberg*, pour expliquer ces Phénoménes, qui paroîtront des paradoxes en matiére de Chymie, ces conjectures, dis-je, ſont très-ingénieuſes & très-capables de ſatisfaire l'eſprit.

Le même Mr. *Homberg* a examiné le Fer par le Verre ardent, & il réſulte

réſulte de ſes Obſervations 1. Que le Fer a une certaine quantité de matiére huileuſe ſuperflue, qui ſe ſépare de la partie véritablement métallique.

2. Que cette matiére huileuſe, ou le ſoufre du Fer, ſe joignant au Charbon, ou à quelque matiére de cette nature, eſt inflammable.

3. Que le ſoufre du Cuivre eſt inflammable comme celui du Fer; mais non pas le ſoufre de l'Or, ou de l'Etain, quoi que l'Or, le Cuivre, & l'Etain ſoient trois metaux fort ſulfureux.

Mr. *Lemery* le Fils a auſſi travaillé ſur le Fer, de même que ſur le Vitriol. Il prétend que ce Métal ſe décompoſe & même aſſez facilement, eu égard à la dificulté de décompoſer d'autres Métaux. C'eſt par-là qu'il devient utile dans la Médecine, & aparemment les bons effets, qu'on en retire, ſont dûs à ſa partie huileuſe ſéparée de la terre, par les opérations Chimiques, qui ſe font dans le corps humain. La partie terreuſe du Fer, ſelon Mr. *Lemery*, eſt celle à qui ſont dûs tous les Phénoménes Magnetiques. Ce n'eſt pas que toute ſorte de terre y

puiſſe être propre; il faut pour cela une diſpoſition très-particuliére des pores, &, peut-être, eſt-ce la matiére huileuſe, qui les moule, ainſi qu'il eſt néceſſaire.

De là Mr. *Lemery* conjecture, que l'Aiman pourroit avoir été originairement du Fer, dont la chaleur de la Terre auroit enlevé la partie huileuſe. On ſait combien le Fer & l'Aiman ſe reſſemblent. Il ſemble qu'il n'en faudroit pas davantage, pour faire toute la différence, qu'il y a entre ces deux corps.

Mr. *Lemery* a auſſi travaillé ſur le Miel. On ne croit plus comme les Anciens, qu'il ſoit formé de la Roſée, qui ſoit tombée ſur les fleurs, & on ne le prend plus pour une production de l'Air & pour un Préſent du Ciel. Les Abeilles ne le ramaſſent qu'après le lever du Soleil, & lors qu'il n'y a plus de roſée, & il faut que ce qu'elles vont prendre ſur les fleurs ſoit ou une liqueur, qui s'y eſt préparée, & qui en ſort par des Vaiſſeaux particuliers, ainſi que la Manne ſort du Freſne de Calabre, ou plutot la pouſſiére fine & déliée des Etamines des fleurs; car, ſelon les Obſervations, que Mr. *du Ver-*

ney

ney en a faites autrefois, on ne voit les Abeilles s'attacher qu'à ces Etamines, & non aux endroits, d'où il peut ſortir quelque liqueur.

Voicl ce que Mr. *Lemery* a trouvé touchant le Miel, par les Analyſes Chimiques. Les trois quarts de la ſubſtance du Miel s'en vont en liqueur par la diſtillation De cette liqueur, qui change, ſelon les degrez du feu & la durée de l'opération, il y en a plus d'un quart, qui n'eſt qu'une eau inſipide au gout, & cependant acide en elle-même, puis qu'elle rougit le Tourneſol. Preſque tout le reſte eſt une eau ſenſiblement acide, qu'on apelle Eſprit de Miel. Il ne vient que fort peu d'Huile. Le quart de la ſubſtance du Miel, qui demeure ſolide, eſt un charbon noir & leger, qui, lors que l'on le met tremper dans l'eau, y bouillonne comme de la chaux. On en tire par la lixiviation un peu de ſel Alcali.

De tout ce qui ſort du miel, rien n'en conſerve le gout, ni même un gout aprochant. Mr. *Lemery* a voulu éprouver ſi l'Eſprit de Miel rectifié diſſout l'Or & d'autres Metaux, comme l'ont écrit pluſieurs Chimiſtes.

tes. Il a trouvé que cèt Eſprit tiroit de l'Or une teinture jaunâtre, & du Cuivre un peu d'odeur ſans teinture; qu'il pénétroit le Fer, le Plomb, & le Mercure; mais non pas l'Argent, ni l'Etain.

Il a tiré du Charbon noir qui reſte des diſtillations du Miel, de petits grains, que l'Aiman attiroit. Il en a auſſi trouvé de tels dans le *Caſtoreum*, qui eſt une matiére animale. Il faut donc, ou que quelque autre matiére que le Fer puiſſe être attirée par l'Aiman; ou qu'il ſe forme du Fer par la calcination, qui fait les Cendres, ou qu'enfin, il ſoit réellement contenu dans les Plantes, & même dans quelques parties d'Animaux. Mr. *Lemery* tient pour le dernier parti. Ces grains tirez des Plantes & ſur leſquels l'Aiman agit, ſe fondent au Miroir ardent préciſément de la même maniére & avec les mêmes circonſtances que de la limaille de Fer. Pourquoi donc ne ſeroient-ils pas de veritable Fer?

Il y a divers Mémoires dans ce Volume ſur la Botanique, que les Lecteurs pourront conſulter.

Sur l'Algébre, on y voit la ſeconde Partie des Principes Généraux pour

pour la Réſolution des Equations numériques par Mr. *de Lagny.* Diverſes Réflexions ſur cette Propoſition de Géométrie Elémentaire, que, *dans tout Parallélogramme la ſomme des Quarrez, des deux Diagonales eſt égale à la ſomme des Quarrez des quatre côtez.* Le même Mr. de *Lagny* démontre cette Propoſition, & en tire diverſes conſéquences très-conſidérables.

A l'égard de la Géométrie, on peut lire dans ce Volume des réflexions de Mr. *Varignon* ſur les Grandeurs qu'on nomme plus qu'infinies, dans leſquelles il refute ce que Mr. *Wallis* a dit à l'égard de ces Grandeurs. Des Obſervations de Mr. *Guiſnée* ſur les Méthodes *de Maximis & Minimis*, où l'on fait voir l'identité & la différence de celle de l'*Analyſe des Infiniment petits* avec celles de Meſſ. *Fermat* & *Hudde.* La Comparaiſon des Forces centrales avec les Peſanteurs abſoluës des corps mûs de vîteſſes variées à diſcretion le long de telles Courbes qu'on voudra, par Mr. *Varignon.* De toute la Theorie, que ce Savant propoſe, il en réſulte cette Propoſition générale; *Que, comme le produit d'un petit*

tit Arc quelconque de la Courbe, & du double de la hauteur d'où le Corps auroit dû tomber, pour acquérir la vîteſſe avec laquelle il décrit cet Arc, eſt au produit du rayon de la Développée correſpondant, & de l'Arc circulaire, qui détermine la différence des deux rayons infiniment proches par leſquels agit la force centrale, ainſi cette force eſt à la peſanteur du Corps. Il ne s'agit que d'apliquer cette formule à quelle Courbe qu'on voudra.

On voit enſuite le fameux Problême, qui cauſa de l'animoſité & une eſpêce de procès entre deux Illuſtres Frêres, Meſſ. *Bernoulli.* Ce Problême concerne les Figures Iſoperimêtres, & peut être conçu en ces termes; *Quelle eſt la Courbe, dont les Ordonnées, non pas ſimples, comme celles du Cercle, mais élevées à une Puiſſance quelconque déterminée, par exemple, au Quarré, rempliroient un plus grand eſpace, que ne feroient les Ordonnées de toute autre Courbe Iſopérimêtre, & décrite ſur le même Axe, qui ſeroient élevées à la même Puiſſance.* On trouvera ici la ſolution de ce fameux Problême.

On

On peut encore lire dans ce Volume un Traité des *Roulettes* par Mr. *de la Hire*, où il démontre la maniére universelle de trouver leurs Touchantes, leurs points de recourbement ou d'inflexion, & de reflexion ou de rebrouſſement, leurs ſuperficies & leurs longueurs, par la Géométrie ordinaire. Avec une Méthode générale de réduire toutes les Lignes Courbes aux Roulettes, en déterminant leur Génératrice ou leur Baſe, l'une des deux étant donnée à volonté. Non ſeulement on trouve ici ce Traité tout au long, on en voit auſſi un très-excellent Extrait fait par Mr. *de Fontenelle.*

On voit auſſi dans ce Volume différentes maniéres infiniment générales de trouver les Rayons oſculateurs de toutes ſortes de Courbes, ſoit qu'on regarde ces Courbes ſous la forme de Polygones ou non. Ce petit Traité eſt de Mr. *Varignon.* Mr. *Rolle* nous donne la méthode pour trouver les Foyers des lignes Géométriques de tous les genres par raport à la Dioptrique. On nous aprend que Mr. *Nicole* expoſa à l'Académie une Méthode nouvelle, qu'il a trouvée pour les Roulettes.

C'eſt un Echantillon d'un grand Ouvrage, qu'il doit publier ſur cette matiére. Il y expliquera d'une maniére nouvelle leurs proprietez déja connuës, & en découvrira, qui ne le ſont pas encore: il donnera les dimenſions de leurs ſurfaces & de leurs ſolides, déterminera leurs Centres de Péſanteur & d'Oſcillation, & l'on s'attend à trouver dans tout le Livre une grande connoiſſance, non ſeulement du Calcul différentiel, mais auſſi de l'Integral, qui eſt, de toute la Géométrie moderne, la partie qui a encore le plus de beſoin d'être cultivée.

A l'égard de l'Aſtronomie, on pourra lire dans ce Volume des Obſervations très-curieuſes ſur les mouvemens de *Jupiter* & de *Mars*. Il réſulte de ces Obſervations que la Parallaxe partiale de Mars eſt de 15″. la totale ou horizontale de 28″. celle du Soleil de 9″. $\frac{1}{2}$. la diſtance de Mars Perigée à la Terre de 11. ou 12. millions de lieuës, celle du Soleil de 33. millions, ſon globe un million de fois plus gros que la Terre. On y voit auſſi des Remarques de Mr. *Caſſini* & du P. *Laval* Jéſuite ſur la Réfraction Aſtronomique.

que.

que. Des Observations sur une Cométe, qui a paru en 1706. & qui n'a été vuë que par les Astronomes, toujours attentifs à ce qui se passe dans le Ciel. La route de cette Cométe étoit sur un grand Cercle, qui coupoit l'Ecliptique vers le milieu de la Vierge & des Poissons, & qui, dans son plus grand éloignement de l'Equateur en étoit à cinquante-cinq degrez.

Son mouvement étoit alors de 4. degrez par jour, contre l'ordre des signes. Elle s'aprochoit toujours de l'Ecliptique allant du Nord-Oüest au Sud-Oüest. Elle cessa de paroître le 16. d'Avril. On détermina, par la diminution sensible de son mouvement, qu'elle avoit dû être vers son Perigée au tems de la premiére Observation. Cette détermination du Perigée est tout-à-fait importante. Quand elle est une fois faite, Mr. *Cassini* suppose que la Cométe, au lieu de décrire un Arc de Cercle ou de quelque autre Courbe, décrit la Tangente d'un Cercle concentrique à la Terre, qui a pour rayon la distance de la Terre à la Cométe dans son Perigée. Quoi que ce soit une Ligne droite, elle peut

dans une grande étenduë être prise pour l'Arc même de l'Orbe de la Cométe, à cauſe de l'énorme grandeur, dont cét Orbe doit être. On verra la ſuite du raiſonnement de Mr. *Caſſini* dans le Livre même.

Les Obſervations ſur la Planéte de *Mercure* ſont d'autant plus curieuſes, qu'il eſt plus difficile d'en faire, du moins, qui ſoient exactes. On en trouve ici, qui ont été communiquées par Mr. *de la Hire* le Fils. Comme il lui eſt arrivé ſouvent de ne pouvoir voir cette Planéte dans le Méridien, dans des tems même, qu'elle étoit plus éloignée du Soleil, que lors qu'il l'avoit obſervée, & s'étant aſſuré que cela ne procedoit point de la faute des Tables; il ſoupçonne que cette Planéte peut avoir pluſieurs Taches, qui étant tournées vers la Terre dans certains tems, lui ôtent en partie ſa clarté, & empéchent qu'on ne la puiſſe apercevoir.

Mr. *de la Hire* nous donne dans ce Volume quelques Réflexions importantes ſur les aparences du Corps de la Lune. Il nous aprend les progrès que l'on a faits de ſiécle en ſiécle dans la connoiſſance de cette

Pla-

Planéte. Ce fut *Mæſtblinus* Maître de *Kepler* & non pas *Galilée*, comme le dit *Rohault* *, qui trouva la véritable raiſon de cette foible lumiére qui paroit ſur tout le corps de la Lune, lors qu'elle eſt dans ſon Croiſſant ou dans ſon Décours; il ſoutient avec raiſon que c'étoit les rayons du Soleil refléchis ſur la Terre vers la Lune, qui l'éclairent aſſez pour la faire paroître de la Terre.

La Lune a des cavitez ou lacunes pareilles à celles que laiſſeroient nos Mers ſur la ſurface de la Terre, ſi elles étoient aſſéchées, mais moins continues, moins grandes, en beaucoup plus grand nombre & plus profondes. Ce ſont comme une infinité de grandes foſſes. Par conſéquent la ſurface de la Lune n'eſt pas, ainſi que celle de la Terre, à peu près égale & de niveau, aux montagnes près, elle a de plus ces eſpéces de foſſes, qui y ſont creuſées en mille & mille endroits. Il y a d'autres endroits, qui, ſans être des cavitez, paroiſſent obſcurs, & ce ſont ceux-là, que l'on pourroit prendre pour des mers. Mais Mr. *de la Hire* remar-

que,

* *Traité de Phyſiq. Part. II. Chap.* 10.

que, qu'à les examiner de plus près, ils ont auſſi des cavitez, ce qui ne peut guéres convenir à un liquide. Il n'y aura point donc de Mers ſur la Lune, & ces endroits obſcurs ſeront ſeulement de grans Pays, dont la Terre ſera naturellement plus noire.

Des Quadratures à l'Oppoſition les apparences de la ſurface de la Lune changent à tel point qu'à peine ſont-elles reconnoiſſables. Un grand nombre de Montagnes & de cavitez, qui ſe diſtinguoient aiſément, ne ſe diſtinguent plus du tout, ce qui vient, ſelon Mr. *de la Hire*, de ce que ces montagnes étant éclairées de côté dans les Quadratures, leurs éminences devenoient ſenſibles à nos yeux, au lieu qu'elles ne le ſont plus, quand elles ſont éclairées en face; de la même maniére, à peu près, que la ſaillie des figures d'un Bas-relief placé à une diſtance médiocre eſt plus aiſée à voir, quand le jour y donne de côté. De plus, quantité d'endroits, qui dans les Quadratures ne ſont que de petites cavitez noires, à peine ſenſibles, deviennent dans l'oppoſition très-lumineux & très-brillans, & il y en a tel qui l'eſt tant, qu'on a cru qu'il

devoit

devoit jetter des flames, comme le Mont *Etna*. Mr. *de la Hire* explique ce Phénomêne en ſuppoſant, que la figure intérieure de ces cavitez eſt à peu près ſphérique, & leur ſuperficie blanche & fort raboteuſe. Ces eſpêces de grans Miroirs concaves, ne peuvent nous renvoyer la lumiére du Soleil, que quand ils en ſont vûs à plein, & ils la renvoyent de tous côtez, parce que leur ſurface eſt raboteuſe; & très-vivement, parce qu'elle eſt blanche.

En joignant enſemble le changement qui arrive à l'apparence de ces cavitez, & la différence de beaucoup de cavitez & de Montagnes, qui s'effacent en même tems, il eſt aiſé de voir combien la Lune doit être différente d'elle-même d'un tems à l'autre.

Depuis près de 100. ans que l'on a les Téleſcopes, il ne doit pas être arrivé de grans changemens ſur la ſurface de la Lune. Car Mr. *de la Hire* démontre qu'avec une Lunette de 25. piés, un eſpace, qui ne ſeroit pas plus grand que Paris, y ſeroit fort ſenſible, & par conſéquent, s'il s'y étoit fait quelque grand changement, qui eut occupé ſeulement une pareille

pareille étenduë, on l'auroit vû. Il convient assez à une Planéte, qui n'a point de Mers, que sa surface soit exemte de grands changemens. * A moins qu'il n'y eut des Habitans, qui bâtissent des Villes, où il n'y en avoit point auparavant, ou de ces fleaux du Genre humain, qu'on apelle des Conquérans, qui rasassent rez pié rez terre, celles qui seroient sur pié. Mais comment y auroit-il des Villes dans la Lune, s'il n'y a point d'eau? Comment les bâtir? D'ailleurs il ne paroit pas que la Lune ait d'Atmosphére, du moins sensiblement. D'habiles Observateurs ne s'aperçoivent point que les rayons d'une Etoile fixe, qui en sera tout proche, & qui touchera son Disque, soufre aucune réfraction.

Je serois trop long si je voulois raporter ici les Remarques de Mr. *Maraldi*, sur une nouvelle Etoile fixe, qui paroit & qui disparoit, & celles de ce même Savant, de Mr. *de la Hire*, & de quelques autres sur les trois Eclipses arrivées en 1706. Il faudroit copier tout ce Volume, si on vouloit faire mention de tout ce qu'il contient d'utile & de curieux.

* *Addit. de l'Aut. de ces Nouv.*

rieux. Je crois qu'il n'en a point paru encore de plus rempli, du moins pour ce qui concerne l'Aſtronomie. Je me contenterai de faire une Remarque, qui me paroit importante à l'égard de l'Eclipſe du Soleil arrivée le 12. Mai au matin à Paris. On vit une Couronne d'une lumiére pâle, large de la douziéme partie du diamêtre de la Lune, qui parut autour de ſon diſque dans les lieux où l'Eclipſe fut totale. Les Aſtronomes de la Societé Royale de Montpelier remarquérent que cette Couronne, qui, à la vérité, ne s'étendoit point avec une égale vivacité au delà des bornes que je viens de marquer, alloit beaucoup plus loin en s'afoibliſſant toujours, & formoit un grand eſpace circulaire, de 8. degrez de Diamêtre, & dont la Lune étoit le Centre. Il eſt difficile de ſavoir d'où pouvoit venir cette Couronne lumineuſe. Puis que le Diamêtre apparent de la Lune ſurpaſſoit celui du Soleil, l'Eclipſe n'étoit pas *annulaire*, c'eſt-à-dire que la circonférence du diſque du Soleil ne demeuroit pas découverte, & d'ailleurs l'éclat de cette Couronne étoit ſans comparaiſon moindre, que celui

celui de la plus petite partie du Soleil. Cette apparence auroit pû être causée par une Atmosphére de la Lune ; mais nous venons de remarquer qu'il y a peu d'apparence qu'elle en ait une. M. *Cassini* a donc recours à une autre Hypothése. Il découvrit en 1683. une lumiére, qui suit le Soleil, & qui l'a, peut-être, toujours suivi, sans avoir jamais été aperçuë jusques-là, parce que, quand il y a des clairs de Lune, elle en est toujours effacée, & hors de là, presque toujours par les Crépuscules, qui font, qu'elle ne paroit que quand ils sont les plus courts, & n'en laissent voir que l'extrémité la plus foible. Il suppose que cette Lumiére est causée par une matiére répanduë autour du Soleil jusqu'à une certaine distance, plus épaisse à proportion qu'elle en est plus proche, & capable de réfléchir ses rayons vers nos yeux, lors qu'ils n'y viennent plus directement. Il avança même en 1683. conformément à son Systême, que *si on pouvoit voir cette lumiére en présence du Soleil, elle lui formeroit une espéce de chevelure* ; au lieu qu'elle ne paroissoit qu'une traînée de lumiére

miére d'une certaine largeur, toujours étenduë ſur le Zodiaque, parce qu'on ne la voyoit que quand le Soleil étoit ſous l'Horizon. Il y a tout lieu de croire que la grande Couronne, qui, dans l'Eclipſe totale, a été vuë autour de la Lune, ou, ce qui revient au même, autour du Soleil, eſt la Chevelure prédite par Mr. *Caſſini*. En effet, elle n'a paru, qu'au même degré d'obſcurité à peu près où l'on voit, après la fin des Crépuſcules, la lumiére, qui s'étend ſur le Zodiaque juſqu'à un certain terme. Il eſt très-poſſible que cette même chevelure aît déja paru dans d'autres Eclipſes, & que, faute de connoître la lumiére qui les produiſoit, on ait pris pour annulaires des Eclipſes totales & même plus que totales.

On lira dans le Livre même les Remarques de Mr. *de la Hire*, ſur une Conjonction de *Jupiter*, avec le Cœur du Lion, & on y verra entr'autres choſes, que ce Savant ſoupçonne que le mouvement des Nœuds des Planétes pourroit bien n'avoir pas toujours la même direction, mais retrograder quelquefois, & avoir des eſpéces de vibrations irrégu-

régulières. A l'égard de la Lune cela eſt conſtant; il croit en être ſûr pour *Saturne*, peut-être dans les autres Planétes les irregularitez du mouvement des nœuds ſont-elles moins ſenſibles. Il eſt toûjours certain, ajoute Mr. *de Fontenelle*, que quand on raméne les choſes à la Phyſique, le préjugé eſt grand contre l'uniformité ou l'égalité exacte.

Les Remarques Aſtronomiques de ce Volume finiſſent par des Obſervations de Meſſ. *Caſſini*, *de la Hire* & *Maraldi*, ſur les Taches, qui parurent l'année 1706. dans le Soleil.

Sur la Méchanique on trouve ici un Traité de Mr. *Carré* concernant les Régles du Mouvement, ou les Loix du Choc des Corps. Depuis cent ans ou environ on s'eſt extrémement attaché à étudier une matiére ſi importante, que les Anciens ſemblent avoir entiérement négligées. Le célebre *Deſcartes*, qui travailloit à cèt égard ſur une matiére, qui n'avoit point été défrichée, y a commis diverſes erreurs. Mr. *Carré* a ramaſſé ſous une Formule univerſelle, tout ce qu'un grand nombre d'Auteurs en ont écrit

de

de plus considérable, & on en tire tout d'un coup une infinité de Propositions répanduës en différens endroits, & souvent prouvées par de longs & pénibles circuits. Cèt Extrait, qui est déja fort long, ne me permet pas d'expliquer ici les pensées de Mr. *Carré* sur cèt important sujet. Par la même raison je ne dirai rien des Machines ou Inventions aprouvées par l'Académie dans l'année 1706. Ni de la suite des Essais de Chimie de Mr. *Homberg*, qui seuls mériteroient un Extrait à part.

Mr. *de Fontenelle* finit l'Histoire de cette année, par l'Eloge de Mr. *du Hamel*, qui a été Secretaire de l'Académie avant lui, & duquel nous avons plusieurs Ouvrages. Il naquit à Vire en Basse Normandie en 1624. Il fit ses premiéres études à Caen, sa Rhétorique & sa Philosophie à Paris. A l'âge de 18. ans, il composa un petit Traité, où il expliquoit avec une ou deux figures, & d'une maniére fort simple, les trois Livres des *Sphériques* de *Théodose*. Il y ajouta une Trigonométrie fort courte & fort claire, dans le dessein de faciliter l'entrée de l'Astronomie.

A l'âge de 19. ans il entra dans les Péres de l'Oratoire. Il y fut dix ans, & en ſortit pour être Curé de *Neuilli* ſur *Marne*. Il publia en 1660. ſon *Aſtronomia Phyſica*, & ſon Traité *de Meteoris & Foſſilibus*. Le premier eſt un Recueil des principales penſées des Philoſophes tant Anciens que Modernes ſur la Lumiére, ſur les Couleurs, ſur les Syſtêmes du Monde. On y voit auſſi tout ce qui apartient à la Sphére, à la Théorie des Planétes, au calcul des Eclipſes. Tout cela y eſt expliqué Mathématiquement. Le ſecond raſſemble de même tout ce qu'ont dit les Auteurs, qui ont quelque réputation ſur ces matiéres.

En 1663. qui fut la même année, où il quitta la Cure de *Neuilli*, il donna le fameux Livre, *de Conſenſu veteris & novæ Philoſophiæ.*

En 1666. Mr. *Colbert* procura l'établiſſement de l'Académie des Sciences; & choiſit Mr. *du Hamel*, pour en être le Secretaire. Sa belle Latinité ayant beaucoup brillé dans ſes Ouvrages, il fut choiſi pour mettre en Latin le *Traité des Droits de la feüe Reine ſur le Brabant, ſur Namur, & ſur quelques autres Seigneuries*

guerries des Pays-bas Eſpagnols. Il fut publié en 1667. L'année ſuivante il en parut un de la même main, qui ſoûtenoit les droits de l'Archevêque de *Paris* contre les Exemtions que prétend l'Abbaye de S. *Germain des Prez.*

Sa grande réputation ſur la Latinité fut auſſi cauſe qu'en la même année 1668. Mr. *Colbert de Croiſſi* Plénipotentiaire pour la Paix d'*Aix la Chapelle* l'y mena avec lui. Après cette Paix, le même Mr. *de Croiſſi* alla Ambaſſadeur en Angleterre, & Mr. *du Hamel* l'y accompagna. Il y vit les Savans, & ſurtout l'illuſtre Mr. *Boyle*, qui lui ouvrit tous ſes treſors de Phyſique expérimentale. Il paſſa delà en Hollande.

Revenu en France, & occupant ſa place de Secretaire de l'Académie, il publia ſon Traité *de Corporum Affectionibus* en 1670. Là il pouſſe la Phyſique juſqu'à la Médecine, dont il ne ſe contente pas d'effleurer les principes. Deux ans après il donna ſon Traité *de Mente humanâ.* C'eſt une Logique Métaphyſique, ou une Théorie de l'Entendement humain & des Idées, avec

l'Art de conduire ſa Raiſon. Un an après, c'eſt-à-dire, en 1673. parut ſon Livre *de Corpore Animato.*

Dans la ſuite un ordre ſupérieur l'engagea à compoſer un Cours entier de Philoſophie, ſelon la forme uſitée dans les Coléges. Cèt Ouvrage parut en 1678. ſous le tître de *Philoſophia Vetus & Nova ad uſum Scholarum accommodata in Regia Burgundia pertractata. Aſſemblage*, dit Mr. *de Fontenelle*, *auſſi judicieux & auſſi heureux qu'il puiſſe être des idées anciennes & des nouvelles, de la Philoſophie des mots & de celle des choſes, de l'Ecole & de l'Académie. Pour en parler encore plus juſte, l'Ecole y eſt ménagée, mais l'Académie y domine.*

Pour s'aquiter de ſa Charge d'Eccleſiaſtique, en 1691. il imprima un Corps de Théologie en ſept Tomes, ſous ce Tître. *Theologia Speculatrix & Practica juxta SS. Patrum dogmata pertractata, & ad uſum Scholæ accommodata.* Ce travail preſqu'immenſe lui en produiſit un autre. On ſouhaita qu'il tirât en abrégé de ſon Corps de Théologie, ce qui étoit le plus néceſſaire aux jeunes Eccleſiaſtiques, que l'on inſtruit

ſtruit dans les Seminaires. Il entreprit cèt Ouvrage, quoi qu'âgé de 70. ans & ſujet à une infirmité, qui de tems en tems le mettoit à deux doits de la mort. Il fit même plus qu'on ne lui demandoit. Il traita quantité de matiéres, qu'il n'avoit pas fait entrer dans ſon premier Ouvrage, & en donna un preſque tout nouveau en 1694. ſous ce Titre *Theologiæ Clericorum Seminariis accommodatæ Summarium.* Ce Sommaire contient cinq Volumes.

En 1698. parut ſon Hiſtoire de l'Académie depuis ſon établiſſement en 1666. juſqu'en 1696. ſous ce titre *Regiæ Scientiarum Academiæ Hiſtoria.* Il prit cette Epoque pour finir ſon Hiſtoire, parce qu'au commencement de 1697. il quitta la plume, à cauſe de ſes infirmitez. En 1701. il en parut une ſeconde Edition beaucoup plus ample, augmentée de quatre années, qui manquoient à la premiére pour finir le Siécle, & dont les deux derniéres étoient compriſes dans une Hiſtoire Françoiſe.

Ce fut auſſi en 1698. qu'il publia un Ouvrage Théologique intitulé, *Inſtitutiones Biblicæ, ſeu Scripturæ*

Sacræ Prolegomena unà cum selectis annotationibus in Pentateuchum. En 1701. il publia les Pſeaumes, dont nous avons parlé dans ces Nouvelles, & en 1703. *La Sapience* & *l'Eccleſiaſtique*. Ces Ouvrages n'étoient que les avantcoureurs d'un autre, c'étoit une Bible entiére accompagnée de Notes ſur tous les endroits, qui en demandoient. Il la donna en 1705. âgé de 81. an. Dans un âge ſi avancé il vouloit continuer de mettre en Latin l'Hiſtoire Françoiſe de l'Académie, & il avoit déja traduit cette belle Préface générale compoſée par Mr. *de Fontenelle*, qui marche à la tête, mais il mourut le 6. Aout 1706. d'une mort douce & paiſible & par la ſeule néceſſité de mourir.

ARTICLE III.

HADRIANI RELANDI DISSERTATIONUM *Miſcellanearum* PARS TERTIA *& ultima*. C'eſt-à-dire, *Partie troiſiéme & derniére des Diſſertations mêlées de Mr. Reland.* A Utrecht, chez Guillaume Broedelet. 1708. in 12. pagg. 250. de

du Caractére des précédens Volumes.

I. CE Volume contient quatre Diſſertations. La premiére eſt du droit Militaire des Mahométans, lors qu'ils font la guerre contre les Chrétiens, & autres Ennemis de leur Religion; c'eſt-à-dire, des Loix que ces Infideles croyent devoir obſerver dans cette eſpéce de guerre. Une des raiſons, qui ont obligé Mr. *Reland* à traiter ce ſujet, c'eſt qu'il a rencontré depuis peu un Manuſcrit où il eſt traité avec beaucoup d'ordre ſelon l'opinion des Juriſconſultes Indiens & Perſans, & ramaſſé d'un grand nombre d'autres Ecrivains. Mr. *Reland* remarque d'abord, qu'au commencement que *Mahomet* ſe donna pour Prophéte, il n'ordonna point la guerre; mais il la diſſuada au contraire, & lui-même aima mieux fuir que de reſiſter, exhortant, ſelon la coutume des plus foibles, à ſouffrir patiemment les injures. Mais étant devenu plus puiſſant & plus riche, il feignit que Dieu lui avoit révélé qu'il lui étoit permis de ſe défendre contre les Impies. Etant devenu encore plus puiſſant, il déclara

clara qu'il étoit permis de faire la guerre à ſes Ennemis en tout tems, excepté les deux premiers & les deux derniers mois de l'année. Enfin, il déclara qu'il étoit même permis de faire la guerre ces quatre mois-là à ceux qui n'en reconnoiſſoient pas la ſainteté & autres. Cela fait voir, que ſi *Mahomet* n'étoit pas homme de bien, il ne manquoit pas d'eſprit. Il faudroit copier toute cette Diſſertation pour raporter toutes les Loix, que fit ce faux Prophéte au ſujet des Infidelles. Je me contenterai d'en marquer quelques-uns. Il ne permet à aucun d'eux d'entrer dans le Territoire de la Mecque, & ce Territoire eſt borné à une certaine diſtance tout autour de cette Ville. Il n'y a aucun prétexte, qui puiſſe donner cette permiſſion.

Il n'eſt pas permis de tuer les Femmes des Infidelles, ni leurs Enfans, ni les Fols, ni les Hermaphrodites, quoi qu'ils ayent ſécouru les Ennemis. Il y en a d'autres qui le permettent, s'ils ont donné du ſecours à l'Ennemi, ou ſi l'on ne peut autrement remporter la Victoire.

Il eſt défendu aux Mahométans de fuir dans le Combat, à moins

que

que le nombre des Ennemis n'excéde du double le leur ; il eſt pourtant permis de fuir par ſtratagême, ou pour quelques autres raiſons. Il eſt défendu de ruiner les Forteresſes ou les maiſons de l'Ennemi, d'introduire l'eau dans ſes foſſez faits de boüe ou d'argille, de jetter contre lui des machines, qui vomiſſent du feu, de brûler ſes maiſons & ſes Arbres, principalement ceux qui portent des dattes, à moins qu'on ne puiſſe vaincre l'Ennemi autrement. Ailleurs les Mahométans permettent tout cela, pourvu que ce ſoit dans la vuë d'obtenir la Victoire. Pour ce qui concerne les priſonniers; les femmes, dès qu'elles ſont priſes, deviennent Eſclaves, quand même elles ne ſeroient pas priſes dans le Combat. Il en eſt de même de tous ceux qui ſont au deſſous de l'age de puberté. On doit tuer ſur le champ les hommes qui ſont pris dans le combat, à moins qu'ils ne ſe faſſent Mahométans. Ils ont tant de régles différentes ſur la maniére, dont on doit partager le butin, que l'on fait ſur l'Ennemi; que la lecture en devient ennuyante. En voici une remarquable. Si les

Mahométans prennent l'Evangile des Chrétiens ou les Livres de Moyſe, il ne leur eſt pas permis de les garder, à moins qu'on n'en efface toutes les pages avec quelque couleur noire, ou s'ils ſont faits de vélin, qu'on ne les lave, juſqu'à ce que toutes les lettres en ſoient effacées. Mais il n'eſt pas permis de les brûler, pour quelque raiſon que ce ſoit, parce que les noms de Dieu y ſont écrits. Il eſt permis de garder les Livres dont les Mahométans peuvent tirer quelque utilité, tels que ſont les Livres de Médecine, de Mathématique, d'Hiſtoire, de Philologie, & de Poëſie.

Le Prince Mahométan peut faire la Trêve avec les Infidelles pour un certain tems, mais il ne peut conclurre avec eux aucune paix perpétuelle. Il fera la trêve s'il n'eſt pas en état de vaincre ou de repouſſer l'Ennemi; s'il ne peut le porter à embraſſer le Mahométiſme ou à payer le Tribut. Les uns diſent que la Trêve peut être de quatre mois, les autres d'un an, les autres de dix, les autres laiſſent le Prince Maître du tems.

II. La ſeconde Diſſertation traite

te des Langues de quelques Iſles de l'Orient. La principale, & qui eſt en uſage dans la plûpart de ces Iſles, eſt la Langue Malaïſe. Mr. *Reland* donne une liſte des mots les plus communs de cette Langue. Les Savans pourront comparer ces mots avec ceux des autres Langues, pour en découvrir la véritable origine. A l'égard des autres Langues, il donne les caractéres des Lettres, dont les Inſulaires ſe ſervent, & une liſte des mots les plus communs, pour pouvoir les comparer avec ceux des autres Langues, & découvrir par là l'origine des peuples, qui ſe ſervent de ces Langues. On peut auſſi corriger par le moyen de ces mots les noms de divers fleuves, & de diverſes Villes, qu'on trouve d'ordinaire très-mal écrits dans les Cartes, parce que les Auteurs ignoroient ces Langues. On voit donc ici les Figures des Lettres & les mots les plus communs de la Langue des Habitans de l'Iſle de Ceylon, qu'on prend communément pour la Taprobane des Anciens; & Mr. *Reland* nous donne en même tems une Carte de cette Iſle. La Langue Malabare y eſt auſſi en uſage, parce

que les Malabares en occupent une grande partie. On voit ici quelle eſt cette Langue, & en quoi elle différe de la Malaiſe, avec laquelle quelques-uns la confondent à cauſe uniquement, que les mots de *Malabar* & de *Malais* ou de Pays de *Malacca* ſe reſſemblent aſſez. Mr. d'*Herbelot*, d'ailleurs ſi ſavant dans ce qui concerne les Langues de l'Orient, s'y eſt trompé.

Ceux de Java écrivent de la gauche à la droite comme les Européens, & ceux de l'Iſle de Ceylon, & ont un Alphabet de vint conſonnes, qui pour le ſon conviennent avec les lettres de la Langue Malaiſe. Mais ces Peuples joignent tellement les voyelles avec les conſonnes, qu'on les prendroit pour une ſeule lettre. Quelquefois ils font précéder les voyelles. Ceux de Java ſe ſervent auſſi des Lettres Malaiſes, principalement ſur les Monnoyes. En Javanois *Cata* ſignifie *une muraille de pierre*, & en Malais une *Forteresſe*, une *Ville munie*, de là viennent les mots de *Paleacate*, *Capocate*, qui ſont des noms de ville. Le mot *Kidol* ſignifie le Midi, ou un Pays Méridional. *Lawotcbidol* ſignifie

ſignifie la Mer du Midi. De là vient que dans quelques Cartes on trouve la Mer de *Lantchidol*, & on auroit dû mettre la * *Mer Auſtrale.*

La Langue du Japon a beaucoup de raport avec celle de la Chine, il y a par conſéquent la même difficulté à l'aprendre. Cette difficulté dépend principalement de deux choſes. La premiére, c'eſt qu'un même mot compoſé de deux ſeules Lettres, par exemple, le mot *Ko*, ſe prononce en dix maniéres différentes, & ſelon ces maniéres différentes, il a diverſes ſignifications. La ſeconde, vient de ce qu'à parler proprement cette Langue n'a point d'alphabet; c'eſt-à-dire, de Lettres différentes, qui jointes enſemble compoſent des mots: mais chaque mot eſt marqué par une figure ou par un trait particulier. † Si l'écriture étoit d'invention purement humaine, & qu'elle n'eut qu'une origine, on pourroit croire que la maniére d'écrire des Chinois eſt la plus ancienne de tou-

* *Je dis la* Mer Auſtrale *& non la* Mer du Sud; *pour éviter l'équivoque; parce que chacun ſait, qu'il y a une autre Mer, qui porte ce nom.*

† *Reflexion de l'Aut. de ces Nouv.*

tes. Car il eſt bien plus facile d'inventer des figures uniques qui repréſentent tout d'un coup un ſeul mot ou une ſeule choſe; que d'inventer toutes ces figures différentes, que nous apellons des Lettres, & qui concourent toutes à la formation d'un ſeul mot. Mais en ſuppoſant même que l'art d'écrire eſt dû à la ſeule invention des hommes, on peut croire que certains peuples ont été plus ingénieux que d'autres, & qu'ayant tous inventé indépendemment les uns des autres le même Art, ils ne l'ont pas tous également perfectionné. Il ſe peut faire auſſi que ces Arts étant au commencement chez tous ces Peuples très-imparfaits, quelques-uns ſe ſoient plus attachez dans la ſuite à les perfectionner que les autres.

Au reſte, quoi que d'autres Peuples ayent les mêmes caractéres, que les Chinois, ils les prononcent pourtant d'une maniere tout-à-fait différente. Ainſi ils peuvent bien entendre les Livres, les uns des autres; mais ils ne peuvent pas s'entendre parler. Il en eſt de même que des caractéres Arabes, dont nous nous ſervons pour marquer les nombres, &

qui

qui ſont entendus de tous les peuples de l'Europe: par exemple ſi on écrit ces deux caractéres 10. Tous les Européens en comprendront la valeur, mais les François liront *dix*, les Flamands *tien*, les Italiens *dieci &c.*

Il y a aparence, que les premiers caractéres des Chinois étoient des figures groſſiéres, par leſquelles ils repréſentoient les choſes corporelles, qui peuvent être peintes, comme font encore aujourdhui ceux du Mexique. Dans la ſuite pour s'épargner la peine de peindre ces figures, ils ſe contentérent d'en marquer les traits les plus groſſiers & les plus ſimples. Cela paroit encore dans les caractéres, qui marquent le Soleil & la Lune.

Mr. *Reland* parle enſuite de la Langue des Iſles de *Salomon*, de celle des *Cocos*, de celle de la nouvelle Guinée, qui a des raports viſibles avec la Langue Malaiſe, & de celle de l'Iſle de *Moyſe*.

III. La troiſiême Diſſertation parle des Langues de l'Amérique. Il ſeroit très-néceſſaire, qu'on pût avoir quelque choſe de bien exact ſur ce ſujet, peut-être que cela ſerviroit à trouver la véritable origine des Amé-

ricains, & à fermer entiérement la bouche aux Incrédules, qui prétendent que tous les hommes du Monde ne deſcendent pas d'*Adam* & d'*Eve*. Mr. *Reland* fait là-deſſus diverſes remarques très-judicieuſes, & qui ſentent ſon bon Logicien. Il n'eſt pas de ces gens, qui entêtez de leurs études particuliéres, y raportent toutes les autres Sciences. Quelque connoiſſance qu'il aît des Langues Orientales, il ne s'en laiſſe point impoſer par quelque leger raport, pour en conclurre d'abord, comme ont fait quelques-uns, cette Langue tire ſon origine de l'Hébreu, ou de quelque autre Langue. Il donne ſur ce ſujet des régles, qui ſont très-utiles. Par exemple, on ne peut pas dire, que diverſes Langues ayent la même origine, parce que les noms, qui marquent certains animaux ou le ſon qu'ils font ont quelque raport, parce que dans toutes ces Langues, le nom de ces animaux ou de leur ſon, a été pris de ce même ſon. Il dit que les Langues des Américains n'ont aucuns raports, qui marquent qu'elles ayent été tirées de la Langue Hébraïque. Le ſeul hazard peut faire rencontrer de la conformité entre

tre quelques mots, & il ne faut pas trop ſe hâter de tirer des conſéquences d'une telle conformité. Il faut la chercher dans des mots communs, comme ſont ceux des nombres, de Soleil, de Lune, de terre, de manger, de boire.

Comme on ne peut douter que les Américains n'ayent paſſé de notre Continent dans leur Pays, on peut demander d'où vient cette prodigieuſe différence qu'il y a entre leurs Langues & toutes celles de l'Ancien Monde. Mr. *Reland* en allégue diverſes raiſons, dont il me ſemble que la principale eſt que ces Langues ne ſe ſont d'abord conſervées que par l'uſage & non pas par l'écriture, qui eſt, ſans doute, le meilleur moyen de les fixer, à cauſe des changemens, qui peuvent arriver perpetuellement dans la prononciation. Il croit que ſi les Langues Américaines tirent leur origine de celles de l'Ancien Monde, c'eſt plutot des Langues de l'Aſie que de celles de l'Europe. Il montre comment les hommes ont pû paſſer en Amérique.

Cette nouvelle partie du Monde peut être unie à l'Aſie ou à l'Europe par le Septentrion. Il y a d'ailleurs

leurs entre l'Aſie & l'Amérique diverſes Iſles peuplées, les hommes ont pû aller des unes aux autres. S'il y a diverſes Iſles depuis la nouvelle Guinée juſques en Amérique, comme les Géographes le prétendent & comme on en a découvert quelques-unes, on a pu auſſi y aller par là. Si les hommes n'y ſont pas allez volontairement, ils ont pû y être chaſſez par quelque tempête. * On peut auſſi conjecturer, que des Pays, qui paroiſſent ſéparez aujourdhui par la Mer, ou ne l'étoient pas tant autrefois, qu'ils le ſont aujourdhui, ou ne l'étoient point du tout. On ſait que les tremblemens de Terre ou d'autres accidens peuvent cauſer de très-grans changemens ſur la ſurface de notre Globe. En un mot, on peut alleguer un grand nombre de maniéres toutes probables, dont l'Amérique a pû ſe peupler; & les Incredules ſont injuſtes d'exiger quelque choſe de plus, ſur une choſe ſur laquelle il ne nous reſte aucuns monumens. S'il étoit bien ſûr, qu'il y eut des hommes dans quelque Planéte, nous aurions ſans doute tort de croire que ces hommes

* *Additions de l'Aut. de ces Nouv.*

hommes ſont de la poſterité d'*Adam*, qui ſont allez de la Terre dans cette Planéte; parce que nous ne concevons pas ce Trajet poſſible, & que nous ne ſaurions deviner aucun moyen de le pouvoir faire. Mais dire que l'Amérique s'eſt peuplée autrefois, par des moyens qu'on met tous les jours en uſage, quoi que plus commodément, & dont on ſe ſert pour peupler des Pays inhabitez, c'eſt ne rien avancer que de très-plauſible, & dont toute perſonne raiſonnable ne doive avoir lieu d'être ſatisfaite.

Quoi qu'il en ſoit, s'il eſt paſſé des hommes de l'Ancien Monde dans l'Amérique, il faut que ce ſoit avant qu'on eut trouvé l'Art d'écrire, ou que ceux qui y paſſérent ne le ſuſſent point, ou qu'ils l'euſſent oublié, ce qui eſt aſſez difficile à concevoir; car on n'a trouvé aucun peuple de l'Amérique qui ſût écrire. Il y a dans *Gomara* une Hiſtoire remarquable ſur ce ſujet. Un Eſpagnol donna à un Eſclave Américain douze Lapins rôtis pour porter à un Ami. Il les envoyoit rôtis, de peur qu'ils ne ſe gâtaſſent par la chaleur

leur. L'Eſclave preſſé de la faim en chemin en mangea trois, & n'en donna que neuf. L'Ami le renvoya avec une Lettre de remerciment. L'Eſclave de retour, ſon Maître lui demanda combien il avoit donné de Lapins. Il répondit 12. Mais ſon Maître lui dit qu'il aprenoit par la Lettre de ſon Ami, qu'il n'en avoit donné que neuf. L'Eſclave confeſſa la vérité, & avertit en même tems ſes Compatriotes de ſe donner de garde de ces ſortes de papiers, voulant parler de la Lettre, parce que c'étoit des babillards. Les Américains avoient donc des peintures en place de Lettres, pour conſerver la mémoire des choſes, qu'ils ne vouloient pas oublier. Mr. *Reland* parcourt toute l'Amérique en allant du Midi au Septentrion, & parle de toutes les Langues des Peuples de ce nouveau Monde, qui nous ſont connues. Il donne une liſte de quelques-uns des mots les plus communs, afin que les Savans puiſſent bâtir là-deſſus les conjectures, qui leur paroîtront les plus ſolides.

Je ſoupçonne que l'Imprimeur a oublié une négation à la pag. 193. lig.

lig. 6. ou 7. où il eſt parlé de la Langue du Perou. Voici les termes. *Cæterum eſt hæc Lingua dives verborum, ſic ut una voce ſæpe tria & plura diverſa ſignificare cogantur, uti* Illapa, *quod notat*, tonitru, fulmen, & fulgur. C'eſt-à-dire, *au reſte cette Langue eſt riche en mots*, je crois qu'il faut lire, *n'eſt pas riche en mots, en ſorte qu'elle eſt ſouvent contrainte de déſigner trois & pluſieurs choſes par un ſeul mot; comme le mot* Illapa qui ſignifie *le tonnerre, la foudre, & l'éclair.*

La Langue des *Caribes* a quelque choſe de fort ſingulier; c'eſt que les hommes & les femmes n'expriment pas les mêmes choſes par les mêmes termes. En ſorte qu'à entendre un homme & une femme parler des mêmes choſes on diroit qu'ils parlent des Langues différentes. La raiſon qu'on en donne, c'eſt que les *Arouagues*, qui habitoient autrefois les Antilles en furent chaſſez par les Caribes étrangers, qui épouſérent les femmes des *Aroüagues.* Celles-ci enſeignérent leur Langue à leurs filles. Cela ſe prouve de la conformité qu'il y a entre la Langue des femmes Caribes & celle des *Aroüagues*,

gues, qui habitent encore dans le Continent de l'Amérique.

Il y a un grand nombre de Langues différentes dans le Mexique, ſoit que ce ſoit en effet des Idiomes différens, ſoit que ce ne ſoit que des Dialectes différentes de la même Langue; ce ſurquoi notre Auteur ne détermine rien. On dit que dans le ſeul Evêché de Guaxaca, on parle treize Langues différentes.

Il y a des Savans qui croyent que les Américains ſont originaires de l'Iſlande ou de la Norvege; & c'eſt afin qu'on en puiſſe juger, que l'Auteur nous donne ici quelques mots de la Langue des Iſlandois. ‡ Si on en juge par quelques mots, on ſoupçonnera qu'elle tire ſon origine de la Langue Allemande; ou que l'Allemand tire ſon origine de l'Iſlandois.

IV. La derniére Diſſertation parle de quelques Agathes, ſur leſquelles il y a des Inſcriptions en Arabe. Ce ſont d'ordinaire des paſſages de l'Alcoran. Il y en a une qui contient une très-belle Deſcription des perfections Divines.

Au reſte, quoi que le Tître de ce Vo-

‡ *Addit. de l'Aut. de ces Nouv.*

Volume porte, que c'eſt ici la derniére Partie des Diſſertations de Mr. *Reland*; nous devons eſpérer qu'il ne privera pas déſormais le Public du fruit de ſes veilles; d'autant plus que le Public lui a témoigné ſa reconnoiſſance pour ce qu'il a déja publié, par le favorable accueil qu'il lui a fait. Mr. *Reland* eſt jeune, ſavant, laborieux, il joint à beaucoup de littérature un jugement exquis. Ce ſont là des talens tout propres à enrichir le Public.

ARTICLE IV.

LETTRE *de Mr.* ROU *à l'Auteur de ces* NOUVELLES.

MONSIEUR,

J'Ai vu dans la 1. des 3. Diſſertations de Mr. *Le Blanc* dont votre Mois de Fevrier 1708. nous a donné l'extrait, que ce Savant à qui je ne ſaurois aſſez témoigner de reconnoiſſance pour l'honneur qu'il m'a fait plus d'une fois dans ſes Ouvrages, me croit en différence de Calcul avec le Pére *Petau* à deux

divers

divers égards ; l'un fort léger, n'étant au pis aller que d'un an ; l'autre plus conſidérable, allant juſqu'à 71. Sur quoi je vous dirai, Monſieur, afin que vous en faſſiez tel uſage que vous jugerez à propos ; Que pour le 1. point, cette différence d'un an ne vient que d'une inadvertence de l'Ouvrier qui grava mes Tables il y a 36. ans, & qui coucha l'article de queſtion un peu plus bas que ne faiſoit mon Original, en ſorte que ces mots, *Il s'aſſocie* &c. ſe trouvent juſtement vis-à-vis des années 3581. pour le Monde, & 4241. pour la Période Julienne, au lieu que dans ma feuille manuſcrite, que je garde encore, ces mots *Il s'aſſocie* &c. ſans être préciſément vis-à-vis d'aucune année, ſont de l'épaiſſeur d'un écu placez plus haut que ne porte la gravûre, en ſorte que la continuation de lignes pointées paſſe au deſſous deſdites paroles *Il s'aſſocie* &c. En un mot, il réſulte de ce *placement* pour me ſervir de ce méchant mot, qu'il doit être préſuppoſé pour mon compte, tout au moins une année plus haut que la ligne pointée, vis-à-vis de laquelle ſe trouvent les chifres 3581, & 4241. & par con-

conſéquent être appliqué aux années 3580 & 4240. Ainſi, il ne ſe trouvera pas que *Petau* & moi différions en rien, même à cèt égard, qui au bout du compte ne ſeroit qu'une bagatelle puis qu'en calculs chronologiques une ſeule minute de différence fait aiſément paſſer d'une année à l'autre.

Pour ce qui eſt, Monſieur, du ſecond écart qui ſeroit de 70. ans, je ne conçois pas comment un auſſi habile homme, qu'eſt Mr. *le Blanc*, n'a pas pris garde que cette ſi grande différence de calcul qu'il préſuppoſe ſe trouver entre *Petau* & moi ſur la fixation de la 20. année d'*Artaxerxe* ne vient que de ce qu'il a pris nos dates ſur les années du Monde, au lieu de les prendre ſur la Période Julienne, ce qu'il faut toujours faire lors qu'on veut conférer l'un avec l'autre deux différens Chronologiſtes. Mes années du Monde & celles de *Petau* différent de 70. ans; Il ne faut donc pas nous conferer l'un avec l'autre ſur le pié des années du Monde, qui ſont de 132. ſortes toutes différentes entre les Chronologiſtes, mais bien ſur le pié de la Période Julienne

ne à l'égard de laquelle tous ces ſi terribles diſcordans s'accordent. Alors, Monſieur, nous ne différerons en rien *Petau* & moi, ſuivant la remarque que j'ai faite au précédent article ; car comme *Petau* commence les années du Monde à l'an 731. de la Per. Jul. au lieu que je les commence dès l'an 661. Nos Syſtêmes, comme je l'ai déja dit, différent de 70. ans, ce qui eſt une compenſation qu'il faut néceſſairement faire pour nous trouver d'accord ſur le pié de la Per. Jul. comme en effet nous le ſommes. Voici donc comme il faut opérer, pour voir au juſte le point de convenance ou de diſcordance entre *Petau* & moi. Il eſt conſtant ſelon *Petau* même (p. m. 151.) qu'*Artaxerxe* ſucceda à ſon Pere *Xerxès* l'an de la Per. Jul. 4249. qui étoit la 9. complette depuis l'aſſociation faite en 4249. par conſéquent la 20. complette de cette même aſſociation tombe en P. Jul. 4260. comme je le poſe dans mes Tables. En tout cela *Petau* bien redreſſé & moi ſommes de même ſentiment, car voici ſes paroles (pag. meâ 153.) *Demùm anno viceſimo Artaxerxis*, *Neemias*

Neemias impetratâ ab rege licentiâ, in Judeam venit, atque urbem exædificavit. Or le Diagramme que je mettrai à la fin de cèt écrit justifiera que cette 20. année tombe en Per. Jul. 4260. & non pas en 4259. Otez donc 730. pour *Petau* & 660 pour moi de cette Période Jul. 4260. dont nous convenons également l'un & l'autre, vous aurez pour les années du Monde selon *Petau* 3530. & pour les miennes 3600. comme le reconnoit Mr. *le Blanc* en sa page 129. ligne 5. avant la fin. Ainsi nous ne différerons en rien *Petau* & moi pour ce qui regarde la Per. Jul. mais de 70. ans pour ce qui regarde les années du Monde.

Quand je parle ci-dessus de *Petau* bien redressé, c'est à dire bien concilié avec lui-même, j'ai en vuë une objection qu'on me pourroit faire de ce que ce Pére vers la fin du 10. Chapitre de son 3. Livre de la seconde partie, parle de 4259 & non pas de 4260. Car je répons à cela, qu'en cèt endroit, *Petau* a confondu les années commençantes avec les années complettes & achevées, ce qui est une bévûë qui arrive tous les jours aux gens qui se

piquent le plus d'exacte Chronologie ; & c'eſt auſſi ce qui fut il y a 8. ans, l'unique cauſe de tant de diſputes ſur le point auquel ſe devoit prendre le commencement ou la fin du ſiécle. Je fis voir dans ma Diſſertation d'alors, que la diverſité de ſentimens & de parti ſur cette matiére ne venoit que de la confuſion qu'on répandoit entre les années commençantes & les années finies. Je vais éclaircir ceci par l'exemple du monde le plus ſenſible, puis qu'il ſera tiré de *Petau* même. Il dit au 4. Livre de ſa ſeconde Partie Chap. 1. Que la 1. année de l'Ere Chrétienne concourt avec la 4714. de la Période Julienne, qui eſt auſſi ce que porte la 1. de ſes Tables, *Jeſus filius Dei, cujus Æra incipit anno mundi* 3984. c'eſt-à-dire (en ajoûtant 730) l'an de la Pér. Jul. 4714. ce que portent auſſi mes Tables. Cependant ce calcul ſi exact montre que *Petau* tombe en contradiction avec lui-même, quand (*loco citato*) il dit 4259. au lieu de dire 4260. comme je fais, & comme je le juſtifie, car alors *la ceſſation du ſacrifice & de l'oblation*, c'eſt-à-dire *le retranchement ou la Mort du Chriſt* ne tomberoit pas au milieu de la 70. Semaine, qui eſt la Période Julienne 4746. mais en la précédente 4745. ce qui eſt faux. Voici le Diagramme de confrontation entre les Semaines de Daniel & la Pér. Jul. dont j'ai parlé ci-deſſus. Je le commence *ab ovo* & le conduis juſqu'à la fin, ne m'arrêtant néanmoins qu'aux années qui ſont du ſujet, afin d'éviter la prolixité & l'embarras.

Ans de la P. J.	Ans des Sem. de Daniel.	
4240.		Association d'Artax. par son pere Xerxès.
4241.	——	1. année complette depuis la susd. association.
4249.	——	9. année compl. depuis l'assoc. & Mort de Xerxès, avec succession d'Artaxerxe qui commence ici à régner seul.
4250.	——	10. année compl. depuis l'assoc. & 1. complette de regne seul.
4260.	1. année de la 1. Sem. de Dan.	20. année compl. depuis l'assoc. & 11. complette de regne seul.
	7 année de la 63 Sem.	Ans de J. C. / née en P. J. 4713, 6 de la 63 Sem. de Daniel.
4714.		1 année / de l'Ere Chrét.
4743.	1. année de la 70 Sem.	30 année / de J. C. ubi son Batême.
	moitié de	
4746.	la 70 Sem.	33 année / de J. C. ubi sa mort.
4749.	fin des 70 semaines.	

ARTICLE V.

SERMONS *sur* DIVERSES MATIERES IMPORTANTES, *par feu Mr.* TILLOTSON, *Archevêque de Cantorberi. Tome II. traduit de l'Anglois, par* JEAN BARBEYRAC. A Amsterdam, chez Thomas Lombrail, 1708. in 8. pag. 350. sans la Preface qui en contient 53. Du caractére du Volume précédent.

NOUS annonçâmes dans les Nouvelles du mois précédent * la traduction du second Volume des Sermons de Mr. *Tillotson*, par Mr. *Dalbiac* Ministre, qui a traduit le second Volume. Ceux qui ont l'œil sur l'Impression de nos *Nouvelles* à Amsterdam, y ajoûtérent les particularitez qu'on y lit, & que nous ne savions point encore, sur la Traduction de Mr. *Barbeyrac*, quoi que nous n'ignorassions pas que ce Savant y travailloit, & que même son Ouvrage étoit sous la presse. Voilà donc présentement deux Traductions d'une Partie du même Ouvrage; en sorte que le Public aura dequoi

* *Pag.* 239.

dequoi choisir, & pourra juger quelle est la meilleure des deux.

Comme Mr. *Dalbiac* a crû qu'on n'exigeoit de lui qu'une Traduction, aussi n'a-t-il donné que cela. Mr. *Barbeyrac* a fait quelque chose de plus, & c'est ce de quoi nous devons principalement parler ici.

Il y a une Préface assez longue dans laquelle l'Auteur rend raison en peu de mots de son dessein & de la maniere dont il l'a exécuté; & s'étend beaucoup plus à faire voir, que le Stile dont se sert Mr. *Tillotson*, & sa maniére de prêcher sont les plus utiles, pour produire du fruit. Ce Stile simple & naturel également éloigné du sublime & du plat est le plus propre à faire comprendre & par conséquent à faire aimer les véritez de l'Evangile. Voici les principales raisons, qui obligent Mr. *Barbeyrac* à préférer ce Stile, à celui qu'on nomme sublime, & qu'il est bien difficile de distinguer du guindé. 1. Le tour d'esprit qui porte à choisir le brillant & le Stile guindé est très-rarement compatible avec la justesse des pensées, & la solidité du raisonnement.

2. L'inclination qui porte à choi-

ſur ce Stile détourne les Prédicateurs d'une choſe, qui leur eſt abſolument néceſſaire pour enſeigner la Vérité, & pour être eux-mêmes raiſonnablement aſſurez de la connoître. Un Prédicateur doit fonder tous ſes raiſonnemens & tous ſes principes ſur l'Ecriture Sainte bien entenduë : Il faut donc qu'il ſoit capable de l'entendre par lui-même, *c'eſt-à-dire*, ce ſont les termes de Mr. *Barbeyrac*, *non de méditer & de raiſonner à perte de vuë ſur une Verſion en Langue vulgaire, ou ſur les opinions des Commentateurs, dont il juge au hazard; mais d'aller aux ſources même, & d'examiner dans l'original la propriété & la force des termes, la liaiſon du Diſcours, le but de l'Auteur, les alluſions aux coutumes & aux idées des Anciens, & autres choſes ſemblables.* Or, bien loin que l'imagination ſerve ici de quelque choſe, plus on en a, & plus on court riſque de donner à gauche. *Un Eſprit vif, s'il n'eſt extrémement ſur ſes gardes, prêtera aux Ecrivains ſacrez mille vaines ſubtilitez, mille penſées indignes d'eux, ou qui n'ont, du moins, aucun raport avec leurs idées : en un mot, au lieu de propo-*

ſer

ſer à ſes Auditeurs la vraye & pure doctrine de l'Ecriture, il ne leur débitera la plûpart du tems, que les viſions & les réveries de ſon cerveau.

3. Le Stile fleuri & guindé, bien loin d'éclaircir les choſes, ne fait que les obſcurcir. La vérité eſt étouffée ſous les Figures. *Ces tours agréables*, dit Mr. * *Du Pin*, *qui ne plaiſent que par leur grande délicateſſe, ne font aucune impreſſion ſur l'eſprit, ni ſur le cœur, & ne laiſſent le plus ſouvent qu'un ſouvenir général, qu'on a été charmé de ce qu'on vient d'entendre, ſans ſavoir pourquoi.*

4. L'Eloquence, dont il s'agit, eſt encore un grand obſtacle à l'ordre des penſées & des raiſonnemens, qui eſt néanmoins l'ame du Diſcours. Quelque attention qu'on aît, on ne ſauroit ſe faire une idée nette d'un tiſſu de choſes, qui ne ſont pas bien rangées. Comment veut-on que des Auditeurs, la plupart ſi ſtupides ou ſi peu attentifs, qu'ils ont de la peine à ſuivre le Diſcours le plus ſimple & le plus méthodique, démêlent le

* *A l'occaſion des Sermons de Procle. Biblioth. Eccleſ. Tom. V. pag. 73. Edit. de Holl.*

but & le réſultat d'un Sermon, à travers un grand nombre de figures & d'ornemens étrangers, quelque ordre qu'il puiſſe y avoir d'ailleurs dans les choſes même? A plus forte raiſon eſt-il poſſible, qu'ils ſe forment une idée diſtincte des Vérités & des Devoirs, qu'on leur propoſe, lorſque la confuſion des penſées eſt jointe à l'abondance des ornemens, vrais ou faux, qui les obſcurciſſent; comme cela ſe voit dans la plûpart des Diſcours des Prédicateurs, qui ſe piquent d'éloquence.

Enfin, c'eſt toujours Mr. *Barbeyrac* qui parle, ſuppoſé même qu'on uſe de cette ſorte d'Eloquence, d'une maniére, qui ne donne aucune atteinte à la clarté & à l'ordre des penſées; elle renferme toujours par elle-même quelque choſe, qui ne convient nullement à la gravité de la Chaire & au caractére d'un Prédicateur Chrétien. Il doit y avoir de la différence entre les Diſcours profanes & les Diſcours de pieté. Tout ce qui regarde la Religion & la Morale eſt trop grave & trop ſérieux, pour ſoufrir qu'on y cherche à briller & à montrer de l'eſprit.

prit. * Il paroit par ce que je viens de raporter, & on en jugera encore mieux par la lecture entiére de la Préface de Mr. *Barbeyrac*, qu'il ne condamne pas toute ſorte d'Eloquence; puis que ſon Auteur même, qui paroit parler ſi naturellement, a une eſpéce d'éloquence, qui eſt, peut-être, la plus eſtimable de toutes. On a beaucoup diſputé, ſurtout depuis quelque temps, ſi l'Eloquence étoit de l'uſage de la Chaire, & on a pû voir quelque choſe ſur cette Diſpute dans nos *Nouvelles*; mais je ne ſai ſi j'ai remarqué, qu'il pourroit bien y avoir dans tout cela du mal entendu, & que, peut-être, n'eſt-on pas bien encore convenu de l'idée qu'on doit attacher au mot d'Eloquence. A mon ſens, on pourroit la définir l'Art de dire chaque choſe de la maniére la plus convenable pour inſtruire ſolidement & pour perſuader. Si on convenoit une fois de cette définition, toute la queſtion paroîtroit vuidée. Car, puis qu'il n'y a rien, qui doive plus nous intéreſſer que les véritez & les préceptes de l'Evangile, il n'y a auſſi aucune occaſion où l'on doive faire

* *Réflexion de l'Aut. de ces Nouv.*

un ſi grand uſage de l'Eloquence, telle que je viens de la définir, que quand il eſt queſtion d'enſeigner ces véritez & ces préceptes. Suivant cette définition, on ne prendroit point pour véritable Eloquence, tout ce qui, ou nuiroit à ce but, ou n'y tendroit pas directement. Or il eſt bien certain, que près des Connoiſſeurs, tout ce qui paroît affecté & trop étudié n'eſt point capable de perſuader; en ſorte que la véritable Eloquence doit ſurtout paroître très-naturelle. J'eſtime, par exemple, beaucoup les Sermons & les Panégyriques de Mr. l'Abbé *Flechier*, à préſent Evêque de Niſmes. Mais d'ordinaire ce qu'il dit s'arrête à mon eſprit, ſans paſſer juſques au cœur; parce qu'on y voit trop d'Art, & trop d'étude. Les Sermons du Pére *Cheminais* me touchent beaucoup plus, parce qu'il y paroît moins d'Art & beaucoup plus de naturel. C'eſt le cœur de ce Pére qui paroit parler partout; au lieu qu'on diroit, que ce n'eſt que l'eſprit qui a part aux Diſcours de Mr. *Flechier*.

Pour revenir à Mr. *Barbeyrac*, après avoir recommandé le Stile de ſon Auteur, il nous parle de ſa

Méthode.

Méthode. Mais comme je l'ai expliquée ailleurs *, je ne m'y arrêterai pas présentement. Il a mis quelques Notes, dans les endroits où il les a cru nécessaires, il a mis à la marge les endroits où se trouvent les Passages de l'Ecriture citez par l'Auteur ; & quelquefois aussi en original les Citations des Auteurs profanes.

Ce Volume contient dix Sermons, parmi lesquels il y en a un de Controverse, qui est le XI. de ceux qui ont été traduits. Il y montre combien on court risque du Salut dans l'Eglise Romaine, sur tout lors qu'on s'y jette, après avoir été élevé dans une Communion plus pure. Dans le XVII. il explique la nature du Péché contre le S. Esprit, pour consoler ceux qui s'imaginent mal-à-propos en être coupables, & pour éfrayer au contraire ceux qui s'abandonnent avec une sécurité profane à des péchez, qui ont quelque chose d'aprochant. Tous les autres Sermons de ce Volume sont purement de Morale. Il traite dans le XV. du caractére distinctif des gens de bien & des méchans. Dans le XIII. il

* *Nouvell. de Décemb.* 1705. *pag.* 630.

découvre la nature & les avantages de la Réflexion, qu'on fait ſur ſa conduite. Dans le XIV. il montre la folie & le danger de l'Irréſolution & du délai, quand il s'agit de ſe convertir. Dans le XII. il met devant les yeux le plaiſir ſecret & la ſatisfaction intérieure, que goute une perſonne, qui ſuit les maximes de la Religion. Dans le X. il repréſente la facilité avec laquelle on s'engage dans le Vice, ſi l'on ne prend bien garde à ſoi, & le péril auquel on s'expoſe en laiſſant former une mauvaiſe habitude. Il fait voir dans le XVIII. comment on peut & l'on doit faire du bien à autrui, & il y excite par l'exemple de *Jeſus-Chriſt*, dans la vie duquel on trouve un excellent modelle de la vertu bienfaiſante. Dans le IX. qui eſt le premier de ce Volume, il examine quel eſt le but des châtimens de Dieu, & la raiſon pourquoi il continuë à les deployer. Au reſte Mr. *Barbeyrac* continuera de traduire les Sermons de Mr. *Tillotſon*, juſqu'à ce qu'il aît achevé tous ceux du Volume, qu'on en a imprimé *in folio*, & qui étant les ſeuls, qui ont paru du vivant de l'Auteur, doivent vraiſemblable-

blablement être les meilleurs de tous. J'ai apris que les Prédicateurs de Genéve, qui ont toujours passé pour de grans modelles, avoient tout-à-fait pris la maniére simple & naturelle de Mr. *Tillotson*, non pas par imitation, mais par gout, & que leurs Auditeurs y étoient si bien accoutumez, qu'ils ne pouvoient plus gouter les grandes figures & les grans mouvemens.

ARTICLE VI.

Extrait de diverses Lettres.

DE *France.* Je crois que je ne vous ai rien mandé d'un Livre nouveau intitulé *Lettres sur divers sujets de Morale & de Pieté, par l'Auteur du Traité de la Priére publique. in* 12. pagg. 299. 1708. à Paris, chez *Jaques Etienne.* Les deux premiéres Lettres, savoir l'une sur l'instruction des Novices, & l'autre, qui contient les avis pour conserver & pour rétablir la ferveur, ont déja été imprimées plus d'une fois, mais sur des Copies défectueuses, au lieu que celles-ci sont imprimées sur les

Originaux. Ces Lettres ſont au nombre de 14. Celle qui regarde l'Inſtruction des Novices, cache ſous un tître fort ſimple un deſſein plus profond. L'Auteur y a voulu découvrir à ceux qui n'y font pas aſſez d'attention ce que la vie Réligieuſe a de plus grand & de plus ſaint; marquer ſes engagemens & ſes devoirs par les principes & les fondemens; faire connoitre les liaiſons d'un tel état avec les maximes eſſentielles de l'Evangile; juſtifier les Loix & la Diſcipline des Monaſtéres, qui paroiſſent ſouvent arbitraires, remédier aux maux ou ſecrets ou publics, qui rendent quelquefois ces Azyles moins fûrs & moins tranquiles; prévenir tout ce qui peut en altérer la paix, en découvrant tout ce qui eſt contraire à la douceur d'une ſocieté & d'une vie commune; & rendre les Superieurs timides & précautionnez. Les avis pour conſerver & pour rétablir la ferveur, ſont adreſſez à une Réligieuſe, mais conviennent preſque tous aux perſonnes, qui penſent ſérieuſement à leur ſalut.

La troiſiéme Lettre contient des Régles, pour diſcerner la tentation du péché, principalement en matie-

re

re d'orgueil & d'Amour propre. Ces Régles ſuppoſent d'un côté un eſprit ſage & tranquile, & de l'autre une Conſcience pure ou, pour le moins, attentive pour en profiter. La quatriéme Lettre écrite à une Réligieuſe, qui penſoit à quitter ſon Monaſtére, pour une maiſon d'un Inſtitut plus ſévere, peut en conſoler beaucoup d'autres, qui gémiſſent de ce qu'elles voyent, & qui ſont tentées de chercher ailleurs plus de pieté & plus d'exemple. La cinquiéme Lettre adreſſée à une Supérieure ſur ſes obligations & ſur les moyens de les remplir, contient des véritez, que pluſieurs autres perſonnes peuvent s'apliquer. Les Lettres qui ſuivent ſont écrites à une perſonne à qui la naiſſance, l'eſprit, & les autres qualitez, que le Siécle eſtime, avoient attiré beaucoup de conſidération. Elle les mépriſa & le Siécle, qui les admiroit, pour ſe retirer dans un Monaſtére, dont elle ſuivit la ſévére Diſcipline, auſſi longtems, que ſa ſanté le lui permit; mais ſans y prendre aucun engagement. Ces Lettres ſont écrites d'un Stile très-pur, & elles renferment une infinité de réflexions capables d'in-

d'inſpirer la pieté aux Lecteurs; & je crois qu'elles n'auront pas moins de ſuccès que le Livre *de la priére publique*. C'eſt Mr. *Du Guet* autrefois Prêtre de l'Oratoire, qui eſt Auteur de l'un & de l'autre Ouvrage. Il ſortit de l'Oratoire avec Mr. *Codde*, qui a été Vicaire Apoſtolique dans vos Provinces, & Mr. *Queſnel*, lors de la ſignature du Formulaire de feu Mr. l'Archevêque de Paris, auquel ils ne voulurent jamais ſouſcrire, & en cela ils furent les ſeuls de toute leur Congregation.

Voici un autre Ouvrage nouveau, d'un genre bien différent. *Traduction des Eclogues de Virgile avec des Notes Critiques & Hiſtoriques*. in 12. à Paris, chez *Jaques Etienne*. 1708. Cette Traduction eſt attribuée au au R. P. *Catrou* Jéſuite. L'Auteur ne donne pas ici des Obſervations recueillies dans les Scholiaſtes, ou un aſſemblage de réflexions, que d'autres ayent faites avant lui. Il n'a point eu, dit-il, pour les Commentateurs de *Virgile* cette déference aveugle, qui fait adopter leurs ſentimens, ſans les examiner. La route qu'il s'eſt frayée a été l'étude de l'Hiſtoi-

l'Hiſtoire du tems, où *Virgile* compoſa ſon Ouvrage. Il a recueilli les différens endroits des Auteurs anciens, dont il pouvoit tirer des lumiéres. La Vie de *Virgile*, que l'on attribue à *Donat* ne lui a pas été inutile. De tout cela il a formé des Syſtêmes très-vraiſemblables pour ſatisfaire à ſes propres difficultez. La Traduction de châque Eclogue eſt accompagnée de Notes Critiques & de Remarques Hiſtoriques. Il y a peu d'Eclogues que l'Auteur n'ait éclaircies par quelque nouvelle recherche. Le but principal des Notes critiques & des Remarques ajoutées à la traduction eſt de faire ſentir la vérité des Syſtêmes ſinguliers, que l'Auteur a choiſis, pour expliquer châque Eclogue. Il y a à la tête de châcune des Argumens nouveaux en Latin & en François, & à la fin du Livre on a mis la Vie de *Virgile* écrite en Latin par *Donat.*

Mr. *Deviſe* Profeſſeur de Grammaire & Souprincipal des *Artiens* au Colége Royal de Navarre vient de donner au Public *les Fables de Phédre en vers François avec une Edition Latine à côté & des Notes. In* 12. A Paris, chez *Jaques Etienne*

ne. 1708. L'Auteur a ſuivi la Lettre, autant que l'air de la Narration Françoiſe l'a pû ſoufrir, & il a tâché de donner aux endroits difficiles le ſens qui lui a paru du gout des meilleurs Auteurs. L'Edition Latine, qu'il y a jointe, eſt revûë ſur les plus exactes, qui ont précédé. Il a mis quelques courtes notes, ſoit pour éclaircir ce qui en avoit beſoin, ſoit pour rendre raiſon de quelque changement. Il a joint à ce Recueil les Fables que Mr. *de la Fontaine* a traduites de *Phédre*, aimant mieux que les ſiennes ſoufriſſent du déchet auprès d'un ſi grand jour, que de priver le Public d'avoir le *Phédre* entier en vers François dans un même Volume. On a eu ſoin de marquer les accens ſur le Latin, pour former la prononciation des Commençans. La Préface de ce Livre contient une agréable Deſcription du caractére & des mœurs de *Phédre*. Ces Vers ſont eſtimez très-propres pour exercer la mémoire & le geſte des Enfans, en leur faiſant reciter en vers François avec quelque grace les mêmes Fables, qu'ils ont expliquées du Latin. A peine ont-elles été achevées d'im-

d'imprimer, que quelques Profeſſeurs de Grammaire des Colléges de l'Univerſité de Paris en ont fait uſage, en faiſant répondre publiquement leurs Ecoliers ſur *Phédre*. Le recit entremêlé de ces petites Fables en vers François & de l'explication Grammaticale du Latin rend l'exercice plus agreable. On a joint à la fin de ce Livre les Fables que *Marquardus Gudius* dit avoir trouvées dans un ancien Manuſcrit. Elles y ſont auſſi en vers François avec le Latin à côté.

On a publié depuis peu, *Mandement de Monſeig. l'Evêque de S. Pons touchant l'acceptation de la Bulle de N. S. P. le Pape* Clement XI. *ſur le Cas ſigné par les* 40. *Docteurs, avec la juſtification des* 23. *Evêques, qui, voulant procurer la Paix à l'Egliſe de France en* 1667. *ſe ſervirent de l'expreſſion du ſilence reſpectueux, pour marquer la ſoumiſſion, qui eſt dûë aux déciſions de l'Egliſe ſur les faits non révélez, avec les moyens de rétablir à préſent cette Paix in* 12. à Beziers, chez *Pierre Barbic*. Ce Livre eſt déja regardé comme fauteur du Janſéniſme, & il court riſque d'une Cenſure.

ſure. Voici comment il juſtifie les 23 Evêques. *Sa Sainteté*, dit l'Auteur, *condamne le ſilence reſpectueux comme inſuffiſant, parce qu'elle croit qu'on veut qu'il renferme l'excluſion de toute croyance avec un deſſein formel de s'élever contre les Conſtitutions des Souverains Pontifes à la premiére occaſion; & il eſt ſûr que les 23. Evêques n'ont jamais eu ce deſſein, ni pris le ſilence reſpectueux en ce ſens, n'ayant eu en vûë que d'exclurre par là la Foi Divine, ſans ôter la liberté ſur toutes ſortes d'autres ſoumiſſions.* Vous voyez qu'on donne deux ſens au ſilence reſpectueux, pour concilier ceux qui ſouſcrivent au Cas de Conſcience avec ceux qui acceptent la Conſtitution de *Clement XI.* A la fin de ce Livre il y a une Liſte de pluſieurs termes équivoques contenus dans le Livre de *Janſénius.*

Mr. *Dacier* fait faire une nouvelle Edition de ſon *Horace*, & il y en a déjà la moitié d'imprimé. Il prépare auſſi une Réponſe aux Remarques que Mr. *Maſſon* a miſes contre lui dans ſa *Vie d'Horace.* Elle ſera un Volume *in* 12.

Il court une petite Proſe Latine con-

contre les Jésuites, qui a pour Titre, *Idea Jesuitica Societatis*. C'est un Abbé, dit-on, qui l'a composée. On jugera dans quelles dispositions il est pour cette célébre Compagnie, par cette Strophe, qui est certes la plus douce.

Sui summi Laudatores,
Aliorum Despectores,
Et omnium sunt Censores.

Il paroit ici (Paris) un Ouvrage nouveau fait par un Savant Solitaire. Il a pour Titre. *Abrégé de l'Histoire des Savans Anciens & Modernes &c.* Il aura de la suite. Il y a eu du bruit au sujet de ce Livre, & après qu'il a été imprimé, l'Aprobateur, à cause de quelques changemens & augmentations faites sans sa participation, a changé l'Aprobation, qui est postérieure de plus de trois mois au Privilége, comme on le voit par les dattes. On a aussi obligé l'Auteur de mettre un Carton à l'article d'*Urceus*, parce, dit-on, qu'il y avoit inséré une réflexion fâcheuse pour ceux qui sont à la tête des gens de Lettres dans ce Pays-ci.

D'Angleterre. Mr. *Moyse Du Soul*

a fait imprimer un Projet d'une Edition de *Lucien* beaucoup plus exacte, que toutes celles qui ont paru jusques ici: On l'imprime à Cambridge, *in folio.* Il seroit long de raporter tous les soins que Mr. *Du Soul* a pris pour rendre son Ouvrage le plus utile qu'il est possible. Il a consulté divers Manuscrits, & diverses Bibliothéques. Des Savans du premier ordre lui ont communiqué les diverses Leçons, qu'ils avoient ramassées, ses propres soins lui ont fait remarquer diverses fautes dans le Texte. Toutes ces diverses Leçons paroitront dans cette Edition, avec les Scholies Grecques, & les Notes de Mr. *Du Soul.* Il y joindra une Version, qui sera presque entiérement nouvelle, & des Indices très-exacts.

De Hollande. Le Sieur *Pierre Mortier* Libraire à Amsterdam imprime l'Histoire du Siége de Turin en 1706. Il donnera aussi dans peu le Grand Dictionaire Italien & Flamand; & Flamand & Italien *in* 4. 2. Vol.

Les Fréres *Chastelain* Libraires dans la même Ville ont imprimé deux grandes *Cartes pour conduire*

à

à l'intelligence de l'Hiſtoire Sacrée, qui enferme en abrégé la Généalogie, la Géographie, & la Chronologie de l'Hiſtoire Sainte. Par Mr. C. On ne pourroit donner d'idée juſte de ce que contiennent ces Cartes. Il vaut mieux que le Public en juge par ſes propres yeux.

Le Sr. *De Lorme* Libraire auſſi à Amſterdam imprime toutes les Oeuvres du P. *Hardouin*, à l'exception de ſes Notes ſur l'*Hiſtoire naturelle* de *Pline*. Ce ſera un *in folio* d'environ deux cens feuilles. En voici le Titre tel que le Libraire l'a publié dans une demi-feuille *in* 8. *Joannis Harduini è Societate Jeſu Presbyteri Opera ſelecta, quæ jam pridem Pariſiis edita, nunc emendatiora & auctiora, quibus acceſſere multa nunquam edita. Quorum Indicem ſequentes Paginæ exhibebunt.* Nous nous propoſons de parler amplement de ce Recueil, dès qu'il paroîtra.

La Societé des Libraires de Genéve a fait imprimer en ce Pays en diverſes formes, *les Pſeaumes de David mis en vers François, revus & aprouvez par les Paſteurs & les Profeſſeurs de l'Académie de Genéve,*

ve, *avec les Cantiques qui se chantent dans l'Eglise de Genéve.* On a auſſi revû la Liturgie & on en a ſoigneuſement corrigé le Langage. On trouve ces Pſeaumes à Amſterdam chez *J. Fr. Bernard* le Commiſſionnaire des Libraires de la Societé. Il a auſſi un aſſortiment de tous les Livres de Genéve en toutes Facultez.

TABLE

des Matiéres principales.

Mars 1708.

ANT. MAITRE-JAN, *Traité des Maladies de l'Oeil.* 243
FONTENELLE, *Hiſtoire de l'Académie des Sciences.* Année 1706. 276
HADR. RELANDI *Diſſertationum Miſcellanearum Pars tertia.* 316
ROU, *Lettre à l'Auteur des N.* 333
TILLOTSON, *Tome II. de ſes Sermons, traduit par Mr.* BARBEYRAC. 340
Extrait de diverſes Lettres. 349

NOUVELLES DE LA REPUBLIQUE DES LETTRES.

Mois d'Avril 1708.

Par JAQUES BERNARD.

A AMSTERDAM,
Chez HENRI DESBORDES,
dans le Kalverſtraat.

M. DCCVIII.

Avec Privilege des Etats de Holl. & Weſtf.

NOUVELLES DE LA REPUBLIQUE DES LETTRES.

Mois d'Avril 1708.

ARTICLE I.

FRANCISCI REDI *de* ANIMALCULIS VIVIS, *quæ in Corporibus Animalium Vivorum reperiuntur, Observationes. Ex Etruscis Latinas fecit* PETRUS COSTE. *Amstelædami, apud Wetstenios.* 1708. C'est-à-dire, *Observations de François Redi sur les petits Animaux Vivans, qu'on trouve dans le Corps d'autres Animaux Vivans. Traduites de l'Italien en Latin par Mr. Coste.* A Amsterdam, chez les Wetsteins. 1708. in 12. pagg. 342. d'un caractére un peu plus gros que celui de ces Nouvelles.

ON peut dire en un sens, que tout notre Globe Terrestre est animé, puis qu'on y trouve partout un nom-

bre prodigieux d'Animaux, grans ou petits, viſibles ou inviſibles. Il y en a dans l'Air, dans l'Eau, dans la Terre, dans les Pierres les plus dures. Il y en a un grand nombre dans toutes les Plantes ; & il n'y a, peut-être, point d'Animal, qui n'en nourriſſe pluſieurs autres dans diverſes parties de ſon Corps. Qui ſait même ſi ces petits Animaux preſque imperceptibles n'ont pas d'autres petits Animaux à qui ils donnent la vie & la nourriture, & qui ſont en proportion par raport à eux, ce qu'ils ſont eux-mêmes par raport aux Animaux, qui les nourriſſent ? On peut même, puis que la Matiére eſt diviſible à l'infini, pouſſer ce ſujet juſques à l'infini, ou, du moins, ſi loin, que l'imagination la plus forte ſe perde, & ces Animaux enchaſſez ainſi ſucceſſivement les uns dans les autres, comme une petite boëte dans une plus grande, échapent à la plus grande pénétration.

Cette penſée peut ſervir à nous faire naître de grandes idées de la puiſſance infinie de Dieu, & de la parfaite Sageſſe, qui a créé tous les Etres, qui leur a donné à tous une place conforme à leur nature, qui

leur

leur a fourni les Alimens néceſſaires pour leur entretien, & les moyens propres pour la conſervation de leur Eſpêce.

Le Livre de Mr. *Redi* eſt très-propre à faire naître ces penſées, & le Public doit être obligé à Mr. *Coſte*, qui l'a traduit en une Langue plus généralement entenduë que ne l'eſt l'Italienne. Il eut été bon que Mr. *Redi* eut obſervé un peu plus d'ordre dans l'explication de ſes découvertes & de ſes expériences, & qu'il eut diviſé ſon Ouvrage en Chapitres. Mais c'eſt là un défaut aſſez ordinaire à tous ceux qui négligent l'étude d'une bonne Logique, & ce défaut eſt ſi conſidérable, qu'il arrête beaucoup le progrès des Sciences. Ce n'eſt, au reſte, ici qu'une Partie d'un Ouvrage dont Mr. *Redi* fait mention dans ce Volume. Mr. *Coſte* dit qu'il n'a point vû cèt Ouvrage, qu'il ne ſait pas s'il a été publié, mais que s'il l'a été, il ne manquera pas de le traduire, dès qu'il ſera parvenu juſques-à lui.

Pour donner une juſte idée de ce petit Ouvrage, nous traduirons ici l'Abrégé qu'on en a mis à la tête, & nous y ajouterons quelques re-

marques détachées, de celles qui nous paroîtront les plus considérables.

Mr. *Redi* donne d'abord l'anatomie d'un Serpent à deux têtes, que les Habitans de Pise apellent un Aſpic. Et parce qu'il voulut éprouver ſi ſes picures étoient venimeuſes; il nous donne les expériences qu'il a faites ſur la picure des Vipéres après leur mort, & ſur l'effet des bâtons infectez de leur venin.

Enſuite, à l'occaſion des Vers, qu'il trouva dáns les Inteſtins du Serpent, dont nous venons de parler, il donne une Diſſertation ſur les Vers de terre & ſur ceux qu'on trouve dans divers Animaux vivans, & dont il fait l'anatomie: & pour confirmer ce qu'il avance, que les parties qui ſervent à la propagation de l'eſpéce ſont entiérement les mêmes dans les Vers de terre mâles & femelles, il allégue l'exemple des Limaçons & des Limaces, qu'il a diſſequées, & à l'égard deſquelles on trouve la même choſe. Il ſoutient contre le Pére *Buonanni* que les Limaçons & les autres petits Animaux ont un cœur, & il examine les expériences, que ce Savant avoit

rapor-

raportées, pour prouver que ces Insectes naissent de corruption ; car notre Auteur est du sentiment de ceux qui soutiennent que tous les Animaux sont produits par une génération proprement dite.

Il explique ensuite pourquoi les Insectes s'attachent à certaines fleurs particulières, & montre qu'il y a des Animaux, qui en certains tems de l'année, changent de demeure, pour pondre leurs œufs. Cela est suivi d'une espêce de Journal des Observations qu'il a faites à l'égard de la génération des Insectes sur certaines fleurs & sur certaines herbes.

Il retourne après cela à des Remarques sur les Vers de terre, sur les Sangsuës & sur d'autres Animaux. Il examine si ceux qui dévorent des pierres s'en nourrissent. Il donne des Expériences pour savoir combien certains Animaux peuvent passer de tems sans manger.

Il retourne après encore aux Intestins des Vers de terre ; après quoi il raporte diverses expériences sur les remêdes les plus propres à faire mourir ces Insectes, & ceux qui s'engendrent dans le corps de l'Homme.

Il donne ensuite un long détail

des Vers qu'il a trouvez dans divers Animaux. Il nous apprend combien de tems les Tortuës peuvent vivre ſans cerveau & même ſans tête. Il retourne enfin au recit des Vers qui ſe trouvent dans les Animaux, & il le continuë juſques à la fin de ſon Livre. Cette Analyſe, qui eſt dans le Livre même, juſtifie aſſez ce que j'ai dit, que Mr. *Redi* ne s'eſt pas piqué d'obſerver un ordre fort exact. Voici quelques unes de ſes Remarques.

1. Il paroit par les expériences que Mr. *Redi* a faites, & qui ſont en très-grand nombre, que le venin des Viperes ne conſiſte pas, comme quelques uns ont crû, dans de certains Eſprits inviſibles, qu'elles répandent dans les playes de ceux qu'elles piquent, quand elles ſont irritées; mais dans cette eau jaunâtre qu'elles ont aux gencives, & qui coule dans la playe qu'elles font. Voici une de ces expériences. Mr. *Redi* a pris pluſieurs petits bâtons pointus qu'il a frotez à pluſieurs fois de cette liqueur, les faiſant ſeicher, quand il les avoit frotez, avant que de les froter une ſeconde fois. Il les a enfermez dans des vaiſſeaux de verre bien

bien bouchez. Un mois & même quarante jours après il a bleſſé avec ces bâtons pluſieurs Pigeons, & Poulets dans la partie charnuë de la poitrine; & tous ces Animaux ſont morts peu de tems après. Il a fait de ſemblables playes à d'autres Pigeons & Poulets avec de ſemblables petits bâtons, qui n'avoient point été infectez du venin de la Vipére, & aucun n'en eſt mort.

2. On trouve dans le Cou des Limaces une eſpéce d'os ou de pierre très-blanche, quelquefois raboteuſe & quelquefois polie. Ces pierres ſont fort différentes en groſſeur & en poids. Mr. *Redi* a trouvé que les moindres peſoient deux ou trois grains, & les plus groſſes neuf ou dix. Les Auteurs Anciens & Modernes ont dit des merveilles des effets de cette Pierre; mais notre Auteur croit que, tout au plus, elle peut avoir une vertu ſemblable à celle des Perles, des Pierres d'écrevice, & des coquilles de divers poiſſons de Mer. En ſorte qu'il ne conſeille pas de ſe tourmenter à ramaſſer de ces Pierres, dont on ne pourroit avoir une quantité un peu conſiderable qu'avec beaucoup de peine;

puis qu'on peut trouver ſi facilement d'autres remédes auſſi efficaces, que celui-là.

3. Mr. *Redi* ſoutient contre le P. *Buonanni*, comme on l'a déja inſinué, que les Limaçons de terre ont un cœur, qu'on peut facilement apercevoir ſans Microſcope. L'œil ſeul peut voir ſes mouvemens & ſes battemens dans des tems réglez. Non ſeulement ces Inſectes ont un cœur, la Nature en a auſſi pourvû les Huitres de toute eſpêce, & tous les autres poiſſons à écaille ſoit de Mer, ſoit d'eau douce ; en un mot tous les Animaux, quoi qu'ils n'ayent pas le ſang rouge, car il n'eſt pas néceſſaire, que le Sang ait cette couleur, pour être du véritable ſang ; non plus que tout le véritable Vin n'eſt pas rouge. Il en eſt de même de toutes ſortes de Vers, ſans en excepter ceux qui nous paroiſſent les plus vils, & de tous les Zoophytes, qu'on voit toujours fixement attachez aux Rochers.

Il y a plus ; c'eſt qu'on trouve des Inſectes qui paroiſſent à cèt égard mieux partagez, que les Animaux les plus parfaits ; puis qu'au lieu d'un cœur, ils en ont pluſieurs. L'Auteur

teur en a compté juſqu'à vint dans les Scolopendres terreſtres. C'eſt une remarque que le célébre *Malpighi* a déja faite dans ſon Traité du Ver à Soye.

4. Notre Auteur nous aprend, qu'il a trouvé par pluſieurs expériences ſouvent réitérées, que toutes les Années, vers le mois d'Août, lors que les pluyes commencent, dans les nuits fort obſcures, les Anguilles vont en grandes troupes des Lacs & des Riviéres dans la Mer, où elles pondent leurs œufs; & que quand les Anguilles ſont écloſes, elles rentrent dans les Riviéres par leurs embouchures, plutot ou plus tard, ſelon que le froid eſt plus grand ou plus petit. Que ce Trajet ſe fait d'ordinaire ſur la fin de Janvier, ou un peu après le commencement de Février, & qu'il continuë à diverſes fois & en divers tems juſques vers la fin d'Avril.

5 Il réſulte des Expériences que Mr. *Redi* a faites à l'égard des Inſectes, qu'ils naiſſent tous par la génération proprement dite; que s'il en naît de certaines fleurs broyées, c'eſt parce que de ſemblables Animaux y vont pondre leurs œufs. Si ſur

certaines fleurs on voit naître certains vers, & d'autres sur d'autres fleurs, c'est parce que toutes sortes de fleurs ne sont pas propres à nourrir toutes sortes d'Insectes. Ces petits Animaux attirez par l'odeur de ces fleurs, vont pondre leurs œufs sur celles où leurs petits pourront trouver de la nourriture, jusqu'à ce qu'ils soient assez grans, pour en aller chercher ailleurs. * C'est aujourd'huy un sentiment si établi, qu'il n'y a aucun Animal, qui naisse de pourriture, qu'il n'est presque plus nécessaire des nouvelles preuves, que Mr. *Redi* en aporte dans ce Livre. Le Journal des expériences, qu'il a faites à cèt égard ne laisse pas d'être très-curieux.

6. Les Intestins de tous les Vers de Terre sont toujours pleins d'une espêce de fleur de Terre très-fine & *impalpable* †, qui est le seul aliment, dont ils se nourrissent, car ils ne goutent ni racines, ni herbes, ni aucuns fruits de la Terre. En sorte que ce n'est pas sans raison, que *Plaute* dit dans une de ses Comédies ‡

Post

* *Addit. de l'Aut. de ces Nouv.*
† *C'est le terme dont se sert l'Auteur.*
‡ *Casin. Act I. vers.* 38. & 39.

Poſt autem niſi ruri ervum tu comederis,
Aut, quaſi Lumbricus, Terram.

Ce ne ſont pas les ſeuls Vers de Terre, qui ſe nourriſſent de terre; l'Auteur a remarqué que ſouvent dans les longs Inteſtins de quelques Inſectes, qui rampent au fonds de la Mer, & qu'on appelle des *Priapes de Mer*, on ne trouve ſouveut que du ſable très-menu, dont ils ſont remplis. Il a auſſi remarqué que l'Eſtomac des Foulques ou Poules d'eau étoit toujours fort rempli de très-petites pierres blanches, un peu plus groſſes que des grains de ſable, parmi leſquelles on rencontre quelques filamens d'herbe ou quelques petites feuilles.

Cependant Mr. *Redi* ne croit point que ces Oiſeaux ſe nourriſſent de ces Pierres, & voici la raiſon qu'il en rend. Au printems il enferma un Chapon, ſans lui donner ni à manger, ni à boire, & il mourut dans cinq jours: d'autres Chapons enfermez de la même maniére moururent au ſeptiéme, huitiéme, ou neuviéme jour. Il trouva dans l'eſtomac de

tous ces Chapons une grande quantité de petites pierres, qu'ils avoient avalées avant que d'avoir été enfermez dans la Cage, & qui pendant tout le tems, que les Chapons avoient eu un si grand besoin d'alimens, n'avoient été ni consumées, ni changées en nourriture.

Il fit la même expérience sur un autre Chapon, à qui il donna à boire autant qu'il en voulut; il lui mit de plus un certain nombre de petites pierres afin qu'il en avalât, si la faim l'y obligeoit; mais il ne les toucha point; quoi que les premiers jours qu'il fut enfermé il bût souvent & en grande quantité. Quatre jours avant que de mourir il but plus rarement, & il mourut le vintiéme. Un autre Chapon enfermé de même, & ayant à boire autant qu'il vouloit, mourut le vint-quatriéme jour. Mr. *Redi* trouva dans leur estomac des pierres semblables à celles qu'il avoit trouvées dans les premiers. Il a fait de semblables expériences sur des Pigeons, & autres Oiseaux; mais il seroit trop long de les raporter. Nous remarquerons seulement après lui, qu'il a trouvé parfaitement nets les Intestins des Animaux qui sont

morts

morts de faim. D'où il conclut que le jeûne eſt le meilleur de tous les remêdes, pour purger les Inteſtins des hommes.

7. L'Auteur a fait un très-grand nombre d'expériences, pour ſavoir ce qui étoit le plus propre à faire mourir promtement les Vers de terre, afin d'en tirer des conſéquences, pour les Vers qui ſe rencontrent dans le Corps humain & qui lui cauſent tant de maladies. Voici quelques unes de ſes remarques. Il a trouvé que l'huile n'étoit pas un remêde fort ſûr pour tuer les Vers de terre. Entr'autres expériences il a oint avec ſoin quatre Vers avec de l'huile d'olive, après quoi il les a enfermez dans un vaſe de Verre avec la Terre, dont ils ont accoutumé de ſe nourrir, & ils y ont demeuré vivans pendant plus de quinze jours. Il en jetta deux très-épais dans deux Vaſes pleins d'huile, qui y demeurérent vivans pendant vint-quatre heures; quoi qu'ils paruſſent très-engourdis. Il les tira enſuite de l'huile, & les laiſſa libres dans un Vaſe plein de terre humide; il y en eut un, qui mourut le troiſiéme jour; l'autre y vécut juſqu'au ſixiéme jour,

que

quoi qu'il parût toujours très-engourdi & ayant très-peu de vie. L'Auteur conclut de là que, quoi que l'huile ſoit nuiſible aux Vers de terre, ce n'eſt pourtant pas le poiſon le plus promt qu'on puiſſe employer pour les faire mourir; quoi qu'elle tuë très-vite un grand nombre d'autres Inſectes, tels que ſont les Mouches, les Guépes, les Abeilles, les Scorpions, les Grillets, les Taupes, les Limaces, les Vers-à-ſoye, toutes ſortes de Chenilles &c. La Thériaque, l'Orvietan, le Mithridat ne ſont pas de moyens plus ſûrs pour faire mourir les Vers de terre. Il eſt vrai, que ſi on les enterroit, s'il faut ainſi dire, dans ces remêdes detrempez dans du vin, ces Vers y périroient; mais le moyen d'en faire avaler une ſi grande quantité aux Enfans, que les Vers qu'ils ont dans le corps en ſoient entiérement envelopez. D'ailleurs une ſi grande quantité de ces remêdes feroit plus de mal, que ne pourroit faire de bien la mort de trois ou quatre Vers, qu'ils procureroient. Ce n'eſt pas donc la peine de tourmenter les Enfans à prendre des remêdes, qui leur ſont ſi deſagréables, & en même tems ſi peu

utiles.

utiles. Si la Thériaque tue les Vers, ce n'eſt qu'à-cauſe du Miel, qui entre en grande abondance dans la compoſition de ce remède, & de deux autres Electuaires, dont l'Auteur parle dans la ſuite.

Les Vers ne ſont morts que le quatriéme jour dans de la teinture très-forte d'Aloës, ce qui fait voir que ce Simple n'eſt pas un remède auſſi prompt & auſſi ſûr que l'on penſe, pour faire mourir ces Inſectes. La graine, qu'on apelle *Semen Sanctum*, tue les Vers dans l'eſpace de ſept heures, en ſorte que c'eſt avec raiſon, qu'on s'en ſert dans cette vuë. Des Vers fort gros ſont morts dans moins de demi-heure, dans ſix onces d'eau commune, dans leſquelles on avoit diſſout une demi-once de poivre en poudre. Au contraire l'Auteur ayant froté d'Ail la ſurface intérieure d'un vaiſſeau de terre, & ayant laiſſé au fond les gouſſes avec leſquelles il l'avoit froté, il y mit ſix Vers, trois grans & trois petits, qui parurent d'abord comme frappez & étourdis par l'odeur & par l'attouchement de l'Ail. Il les couvrit enſuite de terre, afin qu'ils puſſent s'en nourrir, & y mê-

la

la encore quelques gouſſes d'Ail coupées fort menu. Tous ces Vers, tant petits, que grans, y demeurérent en vie, vint jours entiers, & ils y auroient vécu plus longtems, ſi l'Auteur les y eut laiſſez.

Mr. *Redi* a diſſout du Miel d'Eſpagne dans une petite quantité d'eau commune, & y a mis quatre Vers, qui ſont tous morts dans l'eſpace de 20. minutes. Il a ſouvent réitéré cette expérience, & elle a toujours réuſſi de même. Il conclut de là que c'eſt ſans raiſon qu'on prétend que les douceurs engendrent & entretiennent les Vers. Il vaudroit donc mieux, ſelon lui, donner aux enfans du Miel diſſout dans de l'eau, qu'ils boiroient avec plaiſir, que toutes ces autres potions dégoutantes, que les Médecins leur ordonnent. Les Vers meurent auſſi dans de l'eau ſucrée; mais un peu moins promtement, c'eſt-à-dire, dans l'eſpace d'environ deux heures. Le ſucre eſt ſi ennemi des Vers, que ſi vous en mettez un dans un Vaſe de verre, & que vous le couvriez de ſucre reduit en pouſſiére très-fine, enſorte qu'il ſe puiſſe rouler deſſus, vous le voyez mourir dans peu de momens.

L'eau

L'eau ſalée produit le même effet; & ſelon les Sels différens, les Vers meurent plutôt ou plus tard. L'eau dans laquelle on a fait tremper du Mercure eſt auſſi un très-bon remède contre les Vers. Mais l'Eau de Vie eſt le meilleur de tous, puis que les Vers meurent dans le moment même qu'on les y jette. Ils périſſent auſſi fort vîte dans l'eau de fleurs d'Orange, dans l'eau Roſe, dans l'eau de fleurs de Myrte; & lors qu'on les couvre de poudre de Tabac. Le Peuple croit, & pluſieurs Auteurs l'ont écrit, que l'Eau diſtillée des Vers de terre les fait mourir promtement; mais Mr. *Redi* a remarqué qu'ils y vivent pluſieurs jours.

On peut objecter à l'Auteur, que toutes ſes Expériences ont été faites ſur des Vers de Terre, & qu'on ne peut pas conclurre que ce qu'il a éprouvé à l'égard de ces Vers ſe trouvât véritable à l'égard de ceux qui ſont dans le corps de l'Homme, & qui peuvent être d'une autre nature. Il répond, qu'il eſt très-difficile de faire de telles Expériences ſur les Vers des Hommes; on peut en avoir rarement en vie. Quand on les a il

eſt

eſt incertain, s'ils meurent, parce qu'ils ſont hors du lieu, où ils ont accoutumé de vivre, & où ils mourroient néceſſairement après un certain tems, ou par la force des moyens, qu'on éprouve pour les faire mourir. On doit avoüer que cette Objection embarraſſe les autres Médecins ſur diverſes expériences qu'ils ont rapportées, de même que Mr. *Redi*. Cependant il en raporte quelques unes, qui prouvent que ce qu'il a dit des Vers de Terre convient auſſi aux Vers des Animaux. Il a éprouvé, par exemple, que les Vers du corps-humain meurent dans l'eſpace de trois ou quatre heures, ſi on les jette dans de l'eau froide dans laquelle on a fait diſſoudre du ſucre, en telle quantité que ce ſoit une eſpéee de Julep.

8. Les expériences, que l'Auteur a faites ſur les Tortues de Terre, ſont très-curieuſes. Au commencement de Novembre, il perça le Crane d'une de ces Tortues, il en tira tout le Cerveau, ſans y en laiſſer la moindre partie, & ſans avoir bouché le trou, il laiſſa aller la Tortuë, qui marchoit librement, comme ſi elle n'eut reçu aucun mal, en tatonnant pour-

pourtant, parce que dès que le Cerveau lui eut été ôté, elle ferma les yeux & ne les ouvrit plus. Dans trois jours le trou qui avoit été fait au Crane se couvrit de lui-même d'une nouvelle chair ; & l'Animal marcha fort librement, & vecut jusques au milieu du mois de Mai, c'est-à-dire six mois entiers. Après sa mort, Mr. *Redi* ouvrit la cavité où avoit été le Cerveau, il la trouva nette, polie, & tout-à-fait vuide, à la reserve d'un petit grumeau de sang noir & seché. Il a réiteré ces expériences sur d'autres Tortuës, & à peu de chose près, elles ont réussi de la même maniére. Seulement y en a-t-il eu quelques unes, qui, quoi qu'elles ayent resté en vie, n'ont plus bougé de la même place.

Il y a bien plus ; il fut averti par un Gentilhomme de la Cour du Grand Duc de *Florence*, que les Tortuës pouvoient vivre sans tête, durant plusieurs jours. Pour s'assurer de la vérité de ce fait, il prit une grosse Tortuë, à qui il coupa la tête, & ôta, autant qu'il put, le sang des veines coupées, qui étoit froid, mais très-coloré. La Tortuë vécut vint-trois jours sans tête. Il reconnut

nut qu'elle étoit en vie, parce que dès qu'on lui piquoit les piés de devant ou de derriere, elle les retiroit très-promtement. Ayant fait la même expérience ſur deux autres Tortuës, il en diſſequa deux quinze jours après, & trouva le Cœur palpitant & vivant. Le reſte du Sang entroit dans le Cœur & en ſortoit, comme à l'ordinaire. Il reſſembloit à de l'eau dans laquelle on auroit lavé de la chair ſanglante.

9. L'Auteur fait voir que *Cardan* s'eſt trompé; quand il a cru qu'on ne trouvoit point dans les Anguiles de veſſie pleine d'Air, & qu'on en trouvoit dans tous les autres Poiſſons. On verra ici les Poiſſons où Mr. *Redi* en a trouvé & ceux où il n'en a point trouvé. Dans quelques poiſſons ces Veſſies ſont diviſées en deux, comme dans les Carpes, où elles ſont ſi viſibles, & dans d'autres en trois. Mr. *Gaultier Needham* dans le Traité qu'il a fait du *Fœtus formé*, prétend, que tous les Poiſſons qui ont des dens aux Machoires, n'ont qu'une telle Veſſie; & que les Poiſſons, qui n'ont point de dens aux Machoires, en ont deux, ou, ce qui eſt la même choſe, cette

te Veſſie eſt diviſée en deux Cellules. Mais Mr. *Redi* ſoutient, qu'il y a des Poiſſons qui ont des dens, & dans leſquels on trouve une Veſſie à deux Cellules. Celle de l'Aloſe, au contraire, n'a qu'une Cavité, quoi que ſes Machoires ſoient deſtituées de dens.

10. Généralement parlant les Poiſſons ont très-peu de Cerveau, par raport à leur groſſeur. *Steno* raporte que le Cerveau d'un * Chien Marin du poids de trois mille livres & plus, ne peſoit que trois onces. Mr. *Redi* a trouvé que celui d'une Tortuë de Mer du poids de ſoixante neuf livres, ne peſoit que la ſixiéme partie d'une once; que celui d'un Renard Marin de vint-huit livres ne peſoit qu'un quart d'once. Et ce qui eſt bien plus ſurprenant, un Thon, qui après avoir été purgé, peſoit trois cens quatre-vint-dix livres, avoit un Cerveau, qui ne peſoit qu'un peu plus de la huitieme partie d'une once; & le Cerveau d'un autre Thon du poids de trois cens quarante deux livres après être vuidé, ne peſoit pas la huitiéme partie d'une once. L'Auteur dit qu'il

* *Mr. Coſte l'apelle* Canis Carcharia.

qu'il oſe aſſurer, que de toutes les Bêtes, de quelque eſpêce qu'elles puiſſent être, il n'y en a point, qui ait un cerveau plus peſant, à proportion du corps, que le Dauphin. Le Cerveau des Bœufs & des Buſles, qui peſent quelquefois quinze cens livres, peſe à peine deux livres. C'eſt là un petit échantillon des Expériences, qui ſe trouvent dans ce Livre de Mr. *Redi*, & qui ſont en ſi grand nombre, la plûpart très-curieuſes, que ſi nous voulions raporter toutes celles que nous avions remarquées en le liſant, nous ne pourrions parler d'aucun autre Livre dans les Nouvelles de ce Mois.

ARTICLE II.

P. OVIDII NASONIS VITA *ordine Chronologico ſic delineata, ut Poetæ Fata & Opera veris aſſignentur annis, notiſque Philologicis & Hiſtoricis illuſtrentur. Atque Auguſtei Ævi ritus moreſque varii elucidentur. Studio* JOANNIS MASSON *A. M. & E. A. P. Amſtelodami, apud Viduam Joannis Janſſonii à Waeſberge*, 1708. C'eſt-à-dire,

à-dire, *La Vie d'Ovide, disposée tellement par ordre Chronologique, que les principaux événemens de la Vie de ce Poëte & ses Ouvrages sont fixez à leurs véritables années, & sont expliquez par des Notes Philologiques & Historiques. On éclaircit en même tems divers Rites & diverses Coutumes du Siécle d'Auguste. Par Mr. Masson.* A Amsterdam, chez la Veuve de Waesberge. 1708. in 8. pagg. 242. sans la Table, d'un caractére un peu plus gros que celui de ces Nouvelles.

CEux qui ont lû la Vie d'*Horace* écrite par Mr. *Masson*, ou seulement l'Extrait qu'on en a donné dans ces Nouvelles, * peuvent avoir une idée générale assez juste, de ce qu'on trouvera dans cette Vie d'*Ovide*; puis que l'Auteur suit à peu près la même Méthode. Il parcourt toutes les années de la Vie d'*Ovide*, depuis sa naissance, jusques à sa mort, qu'il fixe par les années de la Fondation de Rome, & par les Consuls. Il marque, autant qu'il lui est possible, en quel tems ce Poëte a composé

* *Août*, 1707. *pag.* 189.

posé chacun de ſes Ouvrages, & il fait quelques remarques ſur certains endroits de ces mêmes Ouvrages, pour en faciliter l'intelligence. Il n'oublie preſque jamais de relever en paſſant les fautes qu'il croit, que les Savans ont commiſes ſur les matiéres qu'il traite; il explique auſſi par occaſion, comme le porte le Titre, diverſes coutumes qui étoient en uſage du tems d'*Auguſte*.

Mr. *Maſſon* a mis au devant de ſon Ouvrage le Portrait d'*Ovide*; mais il déclare, qu'il ne nous le donne pas pour vrai & reſſemblant. Il nous le donne tel que le lui a fourni *Ciofanus*, qui dit l'avoir tiré d'un marbre. Après cela l'Auteur fait diverſes remarques ſur les noms de ſon Poëte, auſquelles nous ne nous arrêterons point; & à cette occaſion il parle d'une Medaille, que des Savans du premier mérite ont cru être d'*Ovide*, & qu'il prétend être de *Vedius* ou de *Veidius Pollion*. Les raiſons, qu'il allégue pour apuyer ſon ſentiment, méritent d'être peſées.

Ovide étoit de Sulmone, où il naquit l'an de Rome DCCXI. XLIII. ans avant *Jeſus-Chriſt*. Il étoit de l'ancien Ordre des Chevaliers Romains,

mains, comme il a pris soin de nous l'aprendre dans ses Ouvrages. Il fut élevé à Rome avec son Frére dès ses plus tendres années, & on eut soin de le faire étudier sous les meilleurs Maîtres. Il avoit apris la Langue Grecque, ainsi qu'il nous le dit lui-même, & c'étoit assez la coutume des Romains de ce tems-là. Il avoit lû *Homére* & les meilleurs Auteurs Grecs. Etant entré dans sa 16. année, il prit la Robe Virile, qu'on appelloit *Libre*, parce qu'alors on sortoit de la pédagogie des Maîtres, & *pure*, parce qu'elle étoit toute blanche, si ce n'est qu'il y avoit quelque peu de pourpre entremêlé. C'étoit la coutume de ce tems-là, de prendre cette Robe dès qu'on étoit entré dans sa seiziéme année.

Ovide nous aprend qu'en même tems que son Frére & lui prirent la Robe Virile, on les vétit de la Robe, qu'on apelloit le *Laticlave*. Cette circonstance fournit l'occasion à Mr. *Masson* de débiter beaucoup de Littérature & d'étaler son Erudition. Il fait voir entr'autres choses contre *Mannse* que cette Robe n'étoit point de Pourpre, quoi que cette Epithéte

lui soit donnée, parce qu'elle en étoit bordée.

Il y a une autre difficulté, c'est de savoir comment *Ovide*, qui n'étoit que de l'Ordre des Chevaliers, a pû être honoré du *Laticlave*, qui étoit affecté aux seuls Sénateurs. Mr. *Masson*, après avoir raporté les opinions des Savans accompagnées de ses Remarques, donne ces trois choses, comme certaines. 1. Que du tems d'*Ovide* le *Laticlave* étoit donné, non seulement aux Enfans des Sénateurs, mais aussi à ceux des plus distinguez des Chevaliers, soit en vertu de leur naissance, soit par un privilége & une permission particuliére. 2. Que le *Laticlave* étoit une espéce d'assurance, que dans la suite ils seroient reçus dans l'Ordre des Sénateurs. 3. Qu'il paroit par le passage d'*Ovide*, que les Enfans des Chevaliers distinguez prenoient le *Laticlave* en même tems, que la Robe virile.

Le Pére d'*Ovide* voulut le détourner de l'attachement, qu'il avoit à la Poësie, pour l'occuper à quelque chose de plus solide; mais dès qu'*Ovide* fut libre, il retourna où son penchant l'entrainoit. Il alla pourtant

tant écouter les Professeurs en Rhétorique, & s'exerça à déclamer dans leurs Ecoles. Il passa même pour bon Déclamateur. Il se rendit aussi à Athénes pour y étudier, comme nous l'aprenons de lui-même. Il fit ce Voyage peu de tems après avoir pris la Robe Virile. Mais ceux-là se sont trompez, qui ont cru qu'il porta les armes sous *Varron*. Il nous aprend lui-même le contraire dans la *XV. Elégie du Liv. I. des Amours.* Il perdit son Frére, qui mourut âgé de vint ans.

Les Savans n'ont pas encore déterminé quelle est cette Charge de *Triumvir*, que notre Poëte dit avoir exercée. La difficulté vient de ce qu'il y avoit à Rome plusieurs sortes de Triumvirs. Mr. *Masson* est persuadé qu'*Ovide* fût un de ces *Triumvirs* qu'on apelloit *Capitales*, parce qu'ils avoient droit de condamner à mort les personnes de la plus basse condition, tels qu'étoient les Voleurs & les Esclaves. Ils avoient aussi la garde des prisons. Ces *Triumvirs* faisoient partie de ce qu'on appelloit *Vigintivirs*, qui étoit un grade pour entrer dans le Sénat. Il faloit avoir vint ans, pour être fait Mem-

bre de ce Corps, comme il en faloit avoir vint-quatre pour exercer la *Queſture*.

Ce fut peu de tems après avoir été fait *Triumvir*, qu'*Ovide* ſe maria pour la premiére fois, puis qu'il dit lui même *, qu'il étoit encore enfant. Il ne garda pas longtems ſa premiére femme, & en prit bientôt une ſeconde. On ne ſait pas, quand il ſe maria pour la troiſiéme fois; mais on ſait qu'il garda ſa troiſiéme femme juſques à ſa mort.

A l'age de vint-un ou vint-deux ans notre Poëte fut fait *Decemvir*. Mr. *Maſſon* nous aprend quel étoit l'office de cette eſpêce de Magiſtrats. Un de leurs Priviléges étoit d'avoir une place affectée dans les Jeux publics, & parce que notre Auteur croit que les Savans n'ont pas bien démêlé juſques ici quel étoit ce Privilége, il s'attache à l'expliquer. Il éclaircit par ce moyen un paſſage du Livre des *Faſtes* † d'*Ovide*, qu'il croit qu'on n'a pas bien entendu. On ne ſauroit abréger ce qu'il dit ſur ce ſujet ſans le gâter. Il conclut que la place qu'*Ovide* & une autre perſonne

* *Triſt. Lib. IV. Eleg. X. verſ.* 69.
† *Lib. IV. verſ.* 377-384.

ne plus âgée que lui, dont il parle, avoient obtenuë par leur mérite, étoit ou dans l'Orcheſtre parmi les Sénateurs, ou dans les quatorze degrez parmi les Chevaliers. *Lipſe* eſt du dernier ſentiment, & le premier paroit plus vrai à Mr. *Maſſon*.

Ce fut environ à l'age de vint-un ans, qu'*Ovide* commença de publier quelques unes de ſes Piéces de Poëſie. C'eſt ce qu'il nous aprend lui-même, puis qu'il aſſure qu'alors, on ne l'avoit encore raſé qu'une ou deux fois.

* *Notaque non tardè facta mea Thalia eſt.*
Carmina quum primùm Populo Juvenilia *legi,*
Barba reſecta mihi biſve ſemelve fuit.

Cela donne occaſion à Mr. *Maſſon* de rechercher en quel tems les Romains commençoient à ſe faire raſer la Barbe. Il raporte les ſentimens des Savans ſur ce ſujet. Il croit, quant à lui, qu'il n'y avoit point proprement de tems fixé, les uns ſe faiſant raſer plutot, les autres

* *Triſt. Lib. IV. Eleg. X. verſ.* 54-58.

tres plus tard. Mais d'ordinaire on commençoit à l'age de XXII. ans.

Au reſte, le ſujet de ces premiéres Poëſies d'*Ovide*, étoit une Maîtreſſe qu'il avoit, qu'il a toujours ſi bien cachée ſous le nom feint de *Corinne*, qu'on n'a jamais bien ſû, qui elle étoit. Ce qui paroit de certain à Mr. *Maſſon*, c'eſt que ce n'étoit point *Julie* fille d'*Auguſte*, comme l'a prétendu *Sidonius Apollinaris*, qui croit que ce furent ces Amours d'*Ovide* avec *Julie*, qui furent cauſe de l'exil de ce Poëte: Car *Ovide* repréſente *Corinne* partout, comme une fille qui étoit maitreſſe d'elle-même, & qui n'avoit point été mariée, au lieu que *Julie* l'avoit été dès l'an DCCXXIX. de la fondation de Rome. Ajoutez à cela, qu'*Ovide* n'auroit jamais parlé de ſa *Corinne*, comme il en parle dans les Ouvrages, qu'il compoſa dans ſon exil, ſi elle eut été cauſe de ſes malheurs.

Dans le tems que notre Poëte pouvoit eſpérer d'entrer dans le Sénat, & de s'avancer dans les Charges de la République, c'eſt-à-dire, à l'âge de vint-trois ou vint-quatre ans, il renonça à toutes ſortes d'honneurs, pour

pour vivre en liberté & ſans contrainte. Il quitta en même tems le *Laticlave*, pour prendre ce qu'on appelloit *Anguſtus Clavus*, qui étoit l'habit des Chevaliers. Mr. *Maſſon* examine par occaſion, quelle étoit la ſomme qu'on devoit avoir pour parvenir à la Magiſtrature, & il ſoutient qu'*Ovide* avoit cette ſomme; puis qu'il avoit fait toutes les démarches néceſſaires, pour y parvenir. Cette ſomme étoit de huit cens mille Seſterees avant les Guerres Civiles: mais comme ces Guerres avoient apauvri pluſieurs perſonnes, *Auguſte* la reduiſit à la moitié.

Ovide pleure la mort de *Tibulle* dans la IX. Elégie du Liv. III. *des Amours*, ce qui fait qu'elle n'a pû être écrite avant l'an DCCXXXV. puis que *Tibulle* mourut cette année. Et parce qu'*Ovide* ſe met dans cette Elégie au rang des Poëtes de ce tems, notre Auteur examine s'il y avoit alors à Rome une Societé ou un Colége de Poëtes, dont *Ovide* fut Membre, comme quelques uns * ont prétendu. Mr. *Maſſon* n'en croit rien, & il répond aux paſſages des Anciens

* *Voyez* Lomeier *de Bibliothe.* pag. 337. & ſq.

qu'on allégue pour cette Opinion. Il refute auſſi, ceux qui ont cru qu'*Ovide* avoit été Avocat, entre leſquels il cite *Manace* & Mr. *Bayle*. Un paſſage de notre Poëte les a trompez *. Il dit que la fortune des Criminels lui a été confiée, ſavoir parce qu'il en étoit le Juge, étant du nombre des Centumvirs; & ils ont cru qu'*Ovide* vouloit dire, qu'il les avoit défendus en qualité d'Avocat.

Ce fut environ l'an DCCXXXIX. de Rome que notre Poëte publia ſes cinq Livres des Amours, puis que la plûpart ſont des Piéces, qu'il avoit compoſées dans ſa jeuneſſe, outre quelques autres raiſons alleguées par Mr. *Maſſon*. *Ovide* nous aprend lui-même dès l'entrée, qu'il les publia deux fois; la prémiere, ils étoient diviſez en cinq Livres, & la ſeconde ils ne l'étoient qu'en trois. Ce ne fut que long-tems après qu'il fit paroître ſon *Art d'aimer*, puis que Mr. *Maſſon* ſoutient qu'il ne put être public avant l'an DCCLII. Pour ſes Epîtres Héroïques, il paroît, qu'elles furent publiées du moins

* *Triſt. Lib. II. vers. 93.*

moins avant la ſeconde * Edition de l'Ouvrage *des Amours.*

Parce qu'*Ovide* dit dans ſon premier Livre de l'Art d'aimer, qu'*Auguſte* venoit de donner le ſpectacle d'une *Naumachie* † ou Combat Naval, Mr. *Maſſon* examine non ſeulement en quelle année, mais auſſi en quelle ſaiſon de l'année cet Empereur donna ce divertiſſement au Peuple. Il dit que depuis qu'*Auguſte* eut conſacré un Temple à *Mars le Vengeur*, les Jeux ſe célébroient toutes les années le douziéme de Mai. Ce fut donc peu de tems après, qu'*Ovide* publia ſon *Art d'aimer*, puis qu'il le publia après ces Jeux, & avant que *Julie* fût releguée, c'eſt-à-dire, avant la fin de Septembre de la même année. L'Auteur confirme ce ſentiment par quelques autres raiſons.

* *Il n'eſt, peut-être, pas néceſſaire d'avertir, que ce mot Signifie non ſeulement l'Impreſſion d'un Livre, mais auſſi ſa publication, qu'il ſoit Manuſcrit ou imprimé.*

† Furetiére *dit que* Naumachie *eſt le lieu où ſe donnoit ce ſpectacle, mais je ne ſai s'il ne ſe trompe point.* Richelet *le prend pour le combat même, & peut-être a-t-il raiſon.*

Ovide nous aprend, qu'il avoit composé des Tragédies. Les Anciens loüent principalement sa *Médée*.

Ce fut l'an DCCXLII. sur la fin, *Ovide* étant dans sa LII. année, que l'Empereur l'exila, ou le relegua, comme il parle lui-même; puis qu'en quelques endroits il loüe la douceur d'*Auguste*, qui au lieu de l'exiler, s'étoit contenté de le releguer. Mr. *Masson* soutient contre le Cardinal *Noris*, que ce fut après & non avant la défaite de *Varus*, que le Poëte partit de Rome. Les Savans ont été fort en peine de savoir la véritable cause de la disgrace d'*Ovide*. Il en marque lui-même deux, l'une est son *Art d'aimer*; pour l'autre, il refuse de la dire. Il marque seulement que c'étoit une faute & non pas un crime. * La premiére de ces raisons fait honneur à *Auguste*. Car, en effet, l'Art d'aimer d'*Ovide* est un Livre très-infame, & dans lequel, comme le disoit cet Empereur, ce Poëte débauché enseignoit l'Art de commettre des adultéres. Ce qui pourroit faire soupçonner, que ce Livre ne fut que le prétexte, c'est qu'il y avoit déja dix ans, qu'il avoit

* *Addit. de l'Aut. de ces Nouv.*

avoit été publié, quand *Ovide* fut exilé.

Quelques uns ont cru que la véritable raiſon du malheur de ce Poëte, fut ſon commerce criminel, ou avec la Fille, ou avec la petite-Fille, ou avec la Servante d'*Auguſte*, & que c'eſt celle, dont il parle ſi ſouvent dans ſes Vers, ſous le nom feint de *Corinne*: mais Mr. *Maſſon* rejette toutes ces opinions. La faute d'*Ovide* concernoit *Auguſte* en particulier. Peut-être avoit-il vû quelque choſe, qu'il ne devoit pas voir; puis qu'il compare ſon malheur à celui d'*Acteon*. Quelques uns ont cru, qu'il avoit vû commettre quelque crime à l'Empereur, mais il n'y a nulle apparence. Ce Poëte avoit trop d'eſprit pour parler ſi ſouvent au Prince dans ſes Elégies de ce qu'il avoit vû, ſi c'eut été un crime de ce même Prince. Ce n'eut pas été le moyen d'appaiſer ſa colére. Ce fut donc aparemment quelque crime de *Julie* petite-Fille d'*Auguſte*, dont *Ovide* fut par malheur le témoin. Ses Ouvrages eurent part à ſa peine, puis qu'on eut ordre de les ôter des trois Bibliothéques publiques, qui étoient à Rome.

Avant

Avant que de partir, notre Poëte jetta au feu ſes Livres des *Métamorphoſes*, auſquels il n'avoit pas encore mis la derniére main, & quelques autres de ſes Ouvrages. Mais il s'étoit déja répandu quelques copies du premier, ce qui fit qu'il fut conſervé, & *Ovide* n'en fut pas fâché. Nous ne devons pas l'être non plus, puis que ce Livre eſt très-agréable & très-utile; & peut-être le plus utile de tous ſes Ouvrages, après ſes Fauſtes.

On pourra lire dans notre Auteur les particularitez du Voyage d'*Ovide* recuëillies de ſes Ouvrages. Avant que d'arriver à Tomes lieu de ſon exil, il envoya à Rome ſon premier Livre *des Triſtes*. A peine fut-il arrivé, qu'il écrivit à *Auguſte* le Livre II. & peu après les Elégies du Livre III. Ce fut à peu près dans le même tems, qu'il compoſa l'Ouvrage, qu'il apella *Ibis*. Le quatriéme Livre des *Triſtes*, fut compoſé en DCCLXIV. *Ovide* étant agé de LIII. à LIV. ans. Le cinquiéme Livre fut compoſé l'année ſuivante. Le II Livre *ex Ponto* fut recueilli & envoyé à Rome l'an DCCLXVI. Le troiſiéme ſuivit de près. On verra dans l'Au-

l'Auteur, le tems auquel furent écrites la plûpart des Lettres du Livre IV. *Ovide* aprit dans son exil la Langue des *Getes*, & composa un Ouvrage en cette Langue, pour lequel les Habitans du lieu de son exil le couronnérent malgré lui.

Il ne put publier les Livres des Faustes avant l'année DCCLXX. puis qu'il y parle du Triomphe de *Germanicus* sur les *Cheruſques*, les *Caſſes* &c. qui n'arriva que cette année. Il mourut peu de tems après, & cette même année, selon le témoignage de S. *Jerôme*, à l'age de LIX. ans. On dispute fort sur l'endroit où *Ovide* a été enseveli. On pourra voir l'opinion de Mr. *Masson* dans son Livre même.

ARTICLE III.

LETTRE *de Mr.* MISSON *à l'Auteur de ces* NOUVELLES *pour répondre à ce qui l'intéresse dans le premier Article des Nouvelles de Février*, 1708.

MONSIEUR,

J'AI été un peu surpris, de voir dans votre Journal du Mois de Février

vrier dernier, une certaine Rélation fort étrange, qui n'eſt autre choſe qu'une Récapitulation de pluſieurs Libelles, que l'on a publiez ici. Il me ſemble que ces Gens-là dévroient reſpecter vos Journaux, & les Perſonnes pour qui vous les faites. On abuſe de vôtre confiance, & de celle du Public: Cela n'eſt point digne de la bonne République des Lettres. Ceux qui ajoûteront foi à ces Diſcours-là tomberont dans l'erreur à chaque période: permettez, s'il vous plait, Monſieur, que je les en avertiſſe ici. Je parle en homme qui a vû les choſes, & qui les ſait très-bien. Pluſieurs Perſonnes de grand mérite, & de Qualité, même, ſont lézées dans cet Ecrit. Je penſe bien qu'ils ne daigneront pas s'en plaindre; mais il eſt bon, pourtant, qu'on le ſache: puis que cette Piéce a eû l'honneur de trouver place, entre celles que vous avez admiſes, parmi les Mémoires que vous conſacrez à la Poſtérité.

Cet homme m'en veut terriblement: il fait tout ce qu'il peut pour me nuire: j'en ſuis fâché pour l'amour de lui. A peine y a-t-il quelque ombre de vérité, dans les diverſes

verſes choſes qu'il dit de moi. C'eſt toute la critique, qu'il recevra de ma part, ſur cet Article. La réputation d'un honnête homme, ne craint pas les Aſſauts des Libelles: qui pourroit ſe garantir de pareilles Attaques? C'eſt, même, tout le contraire. *Balzac*, & *Ménage*, & cent autres, en ont tiré gloire; ils ſe vantoient d'avoir des Bibliothéques de ces Eloges. Et effectivement, de pareils Ecrits ſont très-propres à donner de l'éclat à la vertu de ceux contre qui on les fait: car il eſt manifeſte, qu'on ſe ſerviroit de raiſons, ſi on en avoit; & qu'on ne ſe cacheroit pas, pour les dire. S'amuſer à invectiver ſans oſer ſe faire connoître, c'eſt déclarer ſa foibleſſe, & ſon tort. D'ailleurs, celui qui s'eſt vû expoſé à l'intemperance d'une Légion d'Ennemis, qui ont tout employé, pour éplucher les particularitez de ſa vie, & qui n'ont trouvé que des Néants à lui reprocher; (car c'eſt ce que l'on a fait ici) celui-là peut bien ſe vanter d'une réputation à l'épreuve, ſortie pure, & nette, du creuſet de la Calomnie.

Puis que cet Ecrivain n'a pas dit ſon Nom, je le laiſſe dans ſon obſcurité,

curité, lui, & ſon Hiſtoire. Mais je ne puis m'empêcher de dire, Monſieur, que ceux qui vous l'ont envoyée, n'ont pas bien fait. J'ajoûterai librement qu'ils ſe font tort à eux-mêmes ; & peut-être, en auront-ils du regret un jour. Ces manieres ont leur uſage, avec le petit Peuple : mais on devroit, ce me ſemble, penſer auſſi, qu'il y a des gens d'un autre caractére, pour qui l'on doit avoir les principaux égards. Je ſais que diverſes Perſonnes ſages, & d'un rang diſtingué, ont quelquefois dit qu'ils voudroient qu'une Compagnie, comme eſt celle dont je veux parler, ſe conduisît toujours avec gravité. Pourquoi tous ces petits Livres injurieux, & ſans nom d'Auteur ? Pourquoi toutes ces ruſes, & toutes ces paroles déſagréables ? Ce que l'on a fait en public, & avec éclat, pourquoi ne le défendre pas hautement auſſi ? C'eſt cet ACTE qu'il faudroit défendre. Il a été publié & enregîtré ſolemnellement ; pourquoi donc refuſer de prouver les droits que l'on croit avoir eûs de s'être conduit ainſi ? De faire voir, que la Procédure a été juſte, & légitime ; que les Faits énon-

cez ſont certains, & indubitables? La choſe eſt importante, on en convient : & ces Meſſ. ne prétendent pas, au droit de prononcer avec infaillibilité. C'étoit là le fond de l'affaire, & ce qu'il auroit fallu terminer. Qu'ils me faſſent parler, comme il leur plaira ; mais ce que j'ai dit, dès le commencement ; & ce qui vous a été mandé, Monſieur, il y a tantôt neuf Mois, (*Sept.* 1707. *p.* 335.) a toujours été uniquement ma theſe, depuis que ces conteſtations ſe ſont élevées. Sans variation, mes termes ont été, que puiſque je connoiſſois avec certitude, l'innocence des Opprimez; mon devoir m'obligeoit de faire tous mes efforts, pour tâcher de les garentir : que je ne pouvois pas les voir expoſez aux plus grands dangers, en conſéquence d'un Arreſt, ſans exemple, prononcé par des Juges incompétens, ſans me plaindre d'un tel procédé; & qu'enfin, je proteſtois avec eux, comme témoin pour eux, contre cette injuſtice. Voila ce que j'appelle ma Theſe ; & c'eſt le nœud de toute l'affaire : parce que ſi ces hommes-là ſont ſans fraude, toute autre idée de leur état, ne peut émouvoir

que

que des ſentimens de douceur. Mes autres penſées, ou mes conjectures, je les ai reſervées en attendant de plus grandes lumieres.

A la verité, je ne diſſimule pas à de certaines perſonnes ſages qui me parlent de ce *Phénomene* extraordinaire, qu'apres les grands ſoins que je me ſuis donnez, pour en faire une recherche exacte, & ſevere; j'y ai remarqué des Opérations, qui m'ont paru tout-à-fait ſurprenantes, & plus dignes, comme je le croi, de l'attention des hommes graves, qu'une infinité de Sujets, qui font partie de leurs plus ſérieuſes occupations. Toutefois, je n'ai jamais parlé qu'hiſtoriquement. Tout ce que j'ai pû faire, ç'a été de décrire, & de raconter. Je me ſuis toujours abſtenu de rien définir; craignant de m'engager dans quelque pas, dont il ne me ſeroit pas facile de me retirer. Ceci eſt proprement un Spectacle à mes yeux: j'en contemple les rares particularitez, à meſure qu'elles ſe préſentent, ſans me ſervir d'aucun Nom, qui détermine, ou qui fixe quelque idée. (Les Noms ſont dangereux; & l'on en diſpute ſouvent, plutoſt que des Choſes.) De ſorte

que

que ma *Theſe* ne dépend en façon quelconque, ni du ſuccès de ces Prédictions étranges, dont on parle tant, ni d'aucuns autres Evénemens : elle ne dépend de rien : Je ſuis Spectateur, & Admirateur, manquant de capacité pour aller plus loin. Et dans cette diſpoſition tranquille, fondée ſur la certitude où je ſuis que ces bonnes Gens ſont ſinceres ; je me ſers volontiers des paroles de S. *Auguſtin*, qui après avoir beaucoup exercé ſon eſprit, & ſa méditation, ſur des Faits, qui ſemblent avoir été fort pareils à ceux-ci, & dont il avoit été pluſieurs fois témoin, ne fait pas de difficulté de dire ingénûment qu'il ne ſauroit pénétrer ces Myſtéres. *Iſtarum Viſionum & Divinationum cauſſas & modos inveſtigare, ſi quis poteſt, certóque comprehendere; eum magis audire vellem, quàm de me expectari, ut ipſe diſſeram.* (Aug. de Geneſi ad Liter. L. 12.

Il me ſera fort aiſé, Monſieur, de donner quantité de remarques aſſez curieuſes, vû le ſujet, contre toute cette Rélation dont je viens de parler, ſi on le déſire. Pour aujourd'hui, je me ſuis limité dans les termes

géné-

généraux. Mais comme vos Journaux ſont particuliérement compoſez des Extraits que vous faites des Livres qui paroiſſent, j'ai penſé que je ferois une choſe qui ne ſeroit peut-être pas deſagréable, ſi je vous communiquois ici certaines Obſervations, en des Matieres de fait, ſur les divers Livres, dont l'Auteur de cette Rélation a donné de fauſſes idées. J'ajoûterai, peut-être, quelques petites Réflexions.

Page 128. (Nouv. de la Rep. des Lettres. Fevr. 1708.) La Rélation donne une fauſſe idée du *Théatre Sacré des Cévennes*. Je ſais qu'un certain Auteur de divers Libelles, va faire imprimer des Réflexions contre ce petit Livre; & j'en pourrois prévenir ici quelques unes: mais je m'en abſtiendrai, parce que mon deſſein eſt de donner une Défenſe de ce même Livre, contre les Attaques de cet Adverſaire.

Lors que nous nous occupâmes Mr. *Lacy* & moi, à recueillir tous ces Témoignages, nous obſervâmes de ſi grandes, & de ſi extraordinaires précautions d'exactitude, & de fidélité; que les Objections des Contrediſans,

trediſans, de quelque nature qu'elles puiſſent être, ſeront facilement refutées.

Ils font grand bruit, de ce que je n'ai pas donné la copie entiére, de la Lettre à Madem. de *Vebron*: C'eſt une plainte vaine: & j'en ferai voir le néant. L'uſage de cette Lettre, n'eſt pas de décrire l'état particulier des *Inſpirez* des Cévennes; auquel cas, la Lettre entiere auroit été néceſſaire: mais ſeulement, de donner une preuve qu'il y a eû, dans ce Païs-là, des gens tels que ceux que l'on voit ici, ſuivant ce que j'ai appellé, le *Deſſein Général*, dans la Préface; & contre ce que diſoient les Diſputeurs, au commencement, que rien de ſemblable n'avoit été vû en France. Il y a d'autres Articles, dans le Livre, qui ne tendent pas plus loin qu'à cela. Telle eſt la Lettre du Marquis de *Puyſieux*; l'Extrait des Mémoires du Marquis de *Guiſcard*; & celui de la Page 17. Ce dernier ayant été imprimé en 1703. on en a conclu que ces choſes-là n'étoient pas inconnues alors: & c'eſt toute la conſéquence qu'on en veut tirer.

Page

Page 135. Mr. *Lacy*, dit la Rélation, *a publié un Livre de Propheties, non moins ſcandaleuſes, ſéditieuſes, & impies, que celles de Mr.* Marion.

Ces Meſſ. ſe ſont fait une habitude de tenir ce Langage, quand ils parlent de ces choſes-là : car ils ſont en droit de dire tout ce qu'il leur plaît, impunément ; appuyez de cette *Multitude bruyante, folle, & aveugle*, que notre Auteur confond, peu judicieuſement, avec *le Public*. Mais aucune perſonne, qui vueille ſe nommer, n'entreprendra, avec ſuccès, de prouver qu'il y ait une ſeule choſe, (j'en demande une ſeule) ni dans le Livre de Mr. *Marion*, ni dans celui de Mr. *Lacy*, qui ſoit ou impie, ou ſéditieuſe, ou ſcandaleuſe. J. C. étoit ſcandale & folie aux Méchans, & aux Inſenſez.

Page 137. *Un Anglois, qui ne ſe nomme point, a démaſqué ces Nouveaux Prophetes, dans un petit Livre fort ſolide, & ingénieux, intitulé* Clavis Prophetica. *Il y fait clairement voir le deſſein pernicieux de cette Cabale.*

L'Auteur de cette pretendue *Clef Prophétique*, ne ſe propoſe jamais, de

de donner la moindre preuve de ce qu'il avance. Il s'eſt imaginé un certain Syſtême de Probabilité prétendue, qu'il ſoutient, peu ſérieuſement, ce me ſemble: il n'a pas deſſein de perſuader: Voila ce qu'on apelle Solidité, & Démonſtration. Puis que l'Auteur de la *Clef* ne s'eſt pas nommé, je ne ferai pas beaucoup de difficulté de lui dire, que ſes Probabilitez ſont contradictoires. Son Hypotheſe eſt, que tout ceci eſt une *Impoſture*, & que M. F. en eſt le *grand Moteur*. (Je me ſervirai de ſes termes.) Le conſiderant comme tel, comme *premier Moteur*; il le ſuppoſe être un fort habile homme; un homme de grand génie, de grande capacité; qui concerte bien ſes Deſſeins; qui voudroit réformer la Religion, & le Monde; & qui par conſéquent, a des Principes de Juſtice, & de Pieté. Ce ſont les divers Caractéres qu'il donne à Mr. F.

Mais, d'autres Idées viennent-elles à la traverſe, & le portent-elles à crier contre lui? C'eſt un Mercenaire, (*he'll be well paid*) c'eſt un homme ſans Religion; un Fourbe; un Impie, qui veut éteindre la Foi. Après cela, cet Auteur veut-il cen-

ſurer, & décrier le Livre de Mr. *Marion*; il oublie que c'eſt un très-habile Impoſteur qui l'a compoſé. Tous ces Diſcours-là ſont parfaitement ridicules. C'eſt un tiſſu de choſes abſurdes, contradictoires, groſſierement controuvées, exécrablement impudentes, &c. N'eſt-ce pas là un Syſtême bien ſoutenu? Cela n'eſt-il pas bien *ſolide* & bien *ingénieux*?

Tous ces Beaux Eſprits-là, tombent inceſſamment en de pareilles Contradictions. *La ſeule lecture de ces Ecrits*, dit l'Auteur de la Rélation, *ſuffit pour les confondre*. Ces Cenſeurs prétendent prouver l'*Impoſture*, par des Argumens qui ſont une démonſtration du contraire. Tels ſont tous ceux qu'ils tirent du ſecond Volume de Mr. *Lacy*, par exemple, qui eſt, diſent-ils, tout plein d'abſurditez, & d'extravagances. Il en eſt de même des Prédictions circonſtanciées, & marquées pour un tems bref, des choſes les plus incroyables, & les plus propres à décrier les Prophetes, dans l'eſprit du Peuple. Et pour revenir à Mr. F. ils le font inceſſamment agir comme un inſenſé, en même tems qu'ils lui donnent de grands éloges.

Pa-

Page 141. Le Livre attribué par la Relation à Mr. *R. Kingston*, (car mon Exemplaire eſt ſans Nom d'Auteur) contient une infinité de choſes pitoyables ; je ne ſais pas comment les nommer. Et il eſt vrai qu'il ſe ſert ſouvent du terme d'*Impoſture* ; car il ſignifie tout. Cependant, voici comme parle l'Auteur, dès le commencement de ſon Livre. *Les uns*, dit-il, *traitent cette affaire de Complot & de Fourberie : les autres, d'Illuſion : les autres, de Poſſeſſion : les autres, de Maladie. Et pour moi*, ajoute-t-il, *je ſuſpens mon jugement, juſqu'à ce que je puiſſe être mieux informé.* Ce n'eſt pas là décider pour la *Theſe* de l'Impoſture.

Rien ne l'embaraſſe tant que Mr. *Lacy*. Car il avoüe qu'on ne peut pas nier que ce ne ſoit un homme de Naiſſance, Riche, d'une Vie exemplaire, & qui a toutes les belles Qualitez de l'Eſprit. Et il reconnoit qu'il n'eſt pas aiſé de comprendre, qu'un homme de ce Caractere, qui jouït abondamment de tout ce qui eſt capable de rendre quelcun heureux au Monde, puiſſe ſe mettre à joüer un Rolle auſſi déſagréable que l'eſt celui-ci, aux dépens de

ſon Bien, de ſon Repos, de ſa Santé, de ſa Réputation, de ſon Eſprit, de ſon Ame, en s'expoſant à toutes les diſgraces imaginables. Effectivement cela ne ſeroit pas concevable. Ici donc, Mr. *Kingſton* a recours au Diable, pour lui aider à démêler ſa fuſée. Le Diable eſt bien fin, dit-il; ce ſont les plus honnêtes gens qu'il attaque. Je ferai remarquer en paſſant, que tous ceux qui ont fait mention de Mr. *Lacy*, dans leurs Livres, n'ont parlé qu'avec une grande eſtime de ſa Perſonne. Et l'Auteur de la Rélation avance une choſe très-fauſſe, & trop hardie, quand il lui impute d'avoir eû autrefois *des Accès de Folie*. Il faut être Faiſeur de Libelles, pour parler ainſi.

Page 141. *Le Livre intitulé*, The Fanaticiſm Revived, *eſt une Traduction de* l'Hiſtoire du Fanatiſme de Mr. de *Brueys*.

C'eſt une erreur: j'ai ces deux Livres: ils ſont bien différens l'un de l'autre. Et ceci eſt un échantillon de l'exactitude de notre Auteur. *Le Fanatiſme Reſſuſcité* eſt de la façon d'un Curé de S. Germain, petite Ville des Cévennes. Il parle abondam-

damment des Prophetes de ce Païs-là. Et ſon Livre contient beaucoup de choſes, qui appuyent fortement les Merveilles qui ſont racontées dans le *Théatre Sacré des Cévennes*.

Page 142. Mr. *M. a publié le Livre qui eſt intitulé* Mêlange de Literature Hiſtorique & Critique, &c.

Comment fait-il cela, l'Auteur de la Rélation? Peut-être dit-il une choſe vraye; mais comment le ſait-il? On voit-là, dira-t-il, tout ſon Caractere, &c. ſoit; mais un autre n'a t-il pas pû feindre ce Caractere? Quoi qu'il en ſoit, puiſque l'Auteur n'eſt pas nommé, on a tort d'attribuer à Mr. M. les choſes qui ſont dites de lui, dans ce Livre-là. Tout honnête homme peut fort bien dire, en parlant de ſoi-même, ſans immodeſtie, ce que la Rélation reléve mal-à-propos, dans la page 142. ligne 12. Mais pour ce qui eſt ajouté dans la periode ſuivante, il eſt vrai que la bienſéance ne permetroit à perſonne de le dire de *ſoi-même*. Au reſte, ce Livre n'a aucuns termes d'emportement, comme on s'en plaint mal-à-propos, dans la Rélation. Il a des expreſſions énergiques, qui étoient convenables. Et

ceux qui se mêlent de le censurer, ne réussiront pas s'ils entreprennent de le réfuter, de la maniere dont on doit réfuter un Livre.

Page 145. Voici la seconde fois, que les Contredisans ont eû l'indiscretion de citer Monsieur le Dr. *Blackall*, comme s'il leur étoit favorable. Cela est fort étrange, car ce Docteur, (présentement Evêque d'Exéter) condamne tout ce qu'ils ont fait, & tout ce qui s'est fait, contre ces pauvres Gens. Cette Vérité est amplement exposée, dans un petit Imprimé qui vient de paroître, sous le Titre de, *Sentimens du R. Docteur, O. Blackall, sur les Nouveaux Prophetes qui sont à Londres. Ou, Censure de ceux qui les persécutent, & qui en jugent, sans avoir fait un suffisant examen. Dans un Sermon prononcé devant la REINE, & publié par l'Ordre exprès de S. M.*

Page 145. Mr. *le Blanc*, (*Jean*) *a fait imprimer un Sermon, qu'il a intitulé*, l'Anatheme des Faux-Prophetes. *Il ne les marchande point: il les foudroye, & les déclare, sans aucun délay, Fourbes & Imposteurs, sur de très-bonnes raisons.*

L'Auteur se trompe; car Mr. *le Blanc*

Blanc s'eſt rétracté. Après avoir fait attention aux Accuſations d'*Impoſture*, dont tout ſon Diſcours eſt rempli, il s'eſt trouvé convaincu que ſes raiſons n'avoient pas été bonnes. Et voici comme il parle, dans un *Eclairciſſement* qu'il a fait mettre derriere le Sermon. *Lors que nous parlons d'Impoſture, nous ne prétendons pas lire dans les Ames, & nous ériger en Juges Souverains des penſées du cœur. Nous ſavons qu'il eſt très-difficile de déterminer, ſi une perſonne parle abſolument contre les lumieres de ſa conſcience, & s'il n'y a pas quelque déſordre caché dans ſon cerveau.* Il eſt vrai que Mr. *le Blanc* eſt ſujet, dans ce Diſcours, à tomber dans de grandes Contradictions, ſans parler de beaucoup d'autres mépriſes notables. Mais, quoi qu'il en ſoit, cet endroit de ſon *Eclairciſſement*, ne peut être regardé que comme une Rétractation. Je ſuis

MONSIEUR

Votre très humble & très-obeïſſant Serviteur

A Londres, le 30. Avril 1708. V. S. M. MISSON.

ARTICLE IV.

FIDES & RATIO COLLATÆ, *ac ſuo utraque Loco redditæ, adverſus Principia Joannis Lockii, inſertis non paucis, quibus Revelationis divinæ ac Religionis Chriſtianæ Capita digniora, profundius confirmantur & explicantur. Cum Acceſſione triplici, 1. De Fide implicita ſive nuda. 2. De Sacrarum Scripturarum certitudine ac ſenſu. 3. De Perfectione & Felicitate in hac Vita. Edidit & præfatus eſt* PETRUS POIRET. *Amſtelædami, ex officinâ Wetſteniana.* 1708. C'eſt-à-dire, *La Foi & la Raiſon comparées enſemble & miſes chacune à leur place, contre les Principes de Mr. Locke. Où l'on a inſéré beaucoup de choſes, qui expliquent & confirment d'une maniére plus profonde les Articles les plus importans de la Révélation Divine & de la Religion Chrétienne. Avec trois Additions. 1. Sur la Foi implicite ou nuë. 2. Sur la certitude & le ſens de l'Ecriture Sainte. 3. Sur la Perfection & le Bonheur dans*

dans cette Vie. Publié par les soins de Mr. Poiret, qui y a ajouté une Préface. A Amsterdam, chez les Wetsteins 1708. in 12. pagg. 472. sans les Indices, & la Préface, laquelle contient 60. pages d'un caractére différent.

UN Savant Ecossois publia en 1701. en Anglois des Théses fort courtes, sur l'excellence & le prix de la Raison au dessus de la Foi, conformément, à ce qu'on nous dit ici, aux Principes de Mr. *Locke*. Ces Théses ne plurent point à l'Auteur de ce Livre, qu'on dit être une personne de qualité d'Allemagne, qui paroit être dans la plupart des principes des Mystiques, selon que Mr. *Poiret* nous les a expliquez dans plusieurs de ses Ouvrages. Il ne faut pas être étonné, que l'Auteur Ecossois & l'Auteur Allemand ne s'accordent point. Il s'agit de comparer la Foi & la Raison, & il paroit visiblement, qu'ils ne prennent ni l'un ni l'autre de ces termes dans la même signification. C'est là le véritable moyen de disputer & de disputer éternellement, & de tomber de part & d'autre perpétuellement dans le So-

phiſme que les Logiciens apellent *Ignoratio Elenchi*. Quoi qu'il en ſoit, ce n'eſt pas à nous à décider, mais à indiquer ſeulement ce que l'on trouve dans ce Volume.

I. On y voit d'abord la longue Préface de Mr. *Poiret*, dans laquelle il entreprend de montrer, que les moyens pour obtenir la Vie éternelle que la Religion promet ſont tous renfermez dans la Foi ; & que des faux Docteurs lui ont oppoſé de tout tems, & lui oppoſent encore aujourd'hui les vains Ouvrages & les * moyens en peinture de la Raiſon humaine. Que c'eſt ce que ſont particuliérement Mr. *Locke* & ſes Sectateurs, auquel Mr. *Locke* on doit imputer les Théſes qu'on entreprend de refuter ; puis que c'eſt ſa doctrine. Il met auſſi le P. *Malebranche* au rang de ceux qui élévent trop la Raiſon, & abaiſſent trop la Foi ; mais il eſpére qu'il peut être ramené plus facilement que les autres, s'il aperçoit qu'il eſt tombé dans l'équivoque en parlant de la Raiſon, & ſurtout par l'autorité de l'Egliſe dans laquelle il vit & qui enſeigne que la Foi doit être

* *Picta media.*

être préférée à la Raiſon. * Aparemment que ſi le Pape prononçoit contre les Livres du P. *Malebranche*, comme il a prononcé contre le Livre de Mr. l'Archevêque de *Cambrai*, un tel Décret deſabuſeroit ce Savant Philoſophe. Car la Cour de Rome n'envoye jamais de Bulle pour condamner une opinion, qu'elle n'envoye en même tems le don de perſuaſion à celui contre qui elle eſt publiée, pourvû qu'il ſoit dans le ſein de l'Egliſe Romaine.

Mr. *Poiret* nous aprend enſuite, que l'Auteur, dont il publie l'Ouvrage, ayant lû les Théſes, dont nous venons de parler, fit d'abord quelques Remarques en Latin ſur chacune de ces Théſes en particulier, & qu'enſuite il les augmenta à diverſes fois. Et parce qu'on pourroit, peut-être, l'accuſer de ſoutenir l'opinion de Mr. *Bayle*, qui veut qu'on ſoumette ſa Raiſon à la Foi, quoi que la Foi ſoit directement contraire à la Raiſon; Mr. *Poiret* tâche de répondre à cette Objection.

Il parle après cela des Additions, qui ſont à la fin de ce Volume, & entreprend de prouver que ſelon le ſentiment

* *Addition de l'Aut. de ces Nouv.*

timent des anciens Péres & principalement de S. *Auguſtin*, pour qui les Réformez ont tant d'eſtime, le mot de *juſtifier* ſignifie rendre juſte, par l'infuſion d'une Juſtice inhérente. * Je n'examinerai pas quel a été le ſentiment de S. *Auguſtin* ou des Péres, ſur la ſignification du mot de *juſtifier*; mais il eſt bien certain que dans l'Ecriture il ſignifie très-ſouvent *abſoudre, accorder le pardon des péchez.* Les Théologiens Réformez l'ont prouvé d'une maniére ſi invincible, qu'il eſt impoſſible de ne le pas reconnoitre. On peut voir en particulier la Diſpute de *Joſué de la Place* dans les Théſes de Saumur. Mr. *Poiret* ajoute que les Proteſtans ont quelquefois aprouvé ce que les Péres ont dit ſur la ſignification du mot de *juſtifier.*

Il avertit enfin, dans ſa Préface, que pour bien juger de la Diſpute, dont il eſt queſtion, il faut ſe défaire de ſes Préjugez, & il donne quelques avis pour s'en défaire.

II. APRE'S la Préface de Mr. *Poiret*, on trouve en Anglois & en Latin les Théſes, qui ont fourni l'occaſion de cèt Ouvrage; après quoi vient

* *Addit. de l'Aut. de ces Nouv.*

vient une ample Réfutation de ces mêmes Théſes. S'il ne s'agiſſoit que de faire l'Extrait de l'Ecrit Anglois, rien ne me ſeroit plus facile, puis qu'il eſt très-clair. Mais il n'en eſt pas de même de la Réponſe. C'eſt la Métaphyſique la plus abſtraite & le Myſtique le plus ſublime. Je craindrois d'imputer à l'Auteur des choſes qu'il n'auroit pas dites, ſi j'en donnois l'extrait, ou de profaner les matiéres qu'il traite, en les maniant avec des mains *communes*. Je vois qu'il ſe ſert ſouvent de termes métaphoriques, & qu'il ne faut pas prendre à la lettre; comme quand il parle du *Centre* de l'Ame; mais je craindrois ou de parler inintelligiblement, ou de m'éloigner du ſens de l'Auteur, ſi je voulois reduire ce qu'il dit ſouvent métaphoriquement en des termes propres. C'eſt un défaut ordinaire aux Auteurs Myſtiques, du moins par raport aux novices comme moi, de ne pas toujours s'expliquer d'une maniére ſimple & préciſe. Ils vous parlent de *Centre de l'Ame*, *d'Irradiation*, de *Lumiére*, *d'Etat paſſif*, &c. On doit ſuppoſer qu'ils s'entendent; mais il eſt bien conſtant, que la plupart du

Monde ne les entend pas. Je me contenterai donc de raporter quelques endroits détachez.

Notre Auteur tâche de pénétrer dans le ſublime Myſtére de la Trinité, & non content de ce que l'Ecriture nous en dit, il veut nous expliquer ce que c'eſt que le Pére, le Fils, & le S. Eſprit; mais ce qu'il dit ſur ce ſujet eſt plus obſcur, que le Myſtére même. *Dieu*, dit-il, *réellement aperçu par ſoi-même & en lui-même, eſt ce Fils ſeul engendré de Dieu, tout le déſir du Pére, ſes délices, ſon affection, ſon cœur, ſa Sageſſe objective Archetype, parce qu'il la ſavoure*, illam ſapit, *il la connoit, il l'entend eſſentiellement. Ainſi Dieu ſe goute, ſe voit, ſe ſent, ſe comprend, ſe ſavoure, s'entend béatifiquement. De ces deux choſes, ſavoir du très-ardent déſir d'apercevoir l'Infini, & de la réelle très-vive perception de ſoi-même Infini, il ne peut qu'il ne procéde une troiſiéme choſe, ſavoir un ſaint Amour très-vif & très-agréable, comme *pénétrant tous les Membres de la Divinité, que le Pére reſpire* (ſpirat) *par le Fils ſur toutes les Vertus de l'Etre Divin, & par là-même*

* Omnes quaſi Deitatis permeans artus.

même les remplit avec soi d'une béatitude très-abondante (exuberantissimâ.) C'est là, selon notre Auteur, la très-sainte Trinité. Mais il ne s'arrête pas là; il trouve en Dieu un quatriême, & même un cinquiême, que je ne me hazarderai point d'expliquer, de peur de m'y méprendre.

Il y en auroit déja là assez pour faire voir que ce n'est pas sans raison, que je m'abstiens d'entrer dans un long détail. Il faut seulement remarquer, qu'après avoir ainsi expliqué la Trinité; l'Auteur demande pardon à Dieu, pour s'être ingéré de parler de ces mystéres. *Pardonnez*, dit-il, *Pére très-benin à un homme qui niaise humblement*, humiliter ineptienti, *car qu'est-ce que des niaiseries* (ineptiæ) *tout ce que nous pouvons dire ou penser à notre manière de votre plus que très-excellente Hauteſſe, si on la compare à la Réalité, qui est en vous.*

Notre Auteur dit, que notre Esprit est semblable à Dieu le Pére, puis qu'il est formé par lui, & qu'il l'a orné des mêmes facultez, qui se trouvent en lui. Que si on lui demande pourquoi donc il n'a pas attribué à l'Homme un Entendement

actif

actif, puis qu'il ſe trouve en Dieu ; il dit qu'il n'a voulu ni nier un tel Entendement ni l'aſſurer. Il n'a pas voulu l'aſſurer, parce qu'il n'en a pas trouvé en lui un témoignage auſſi certain que des autres Proprietez Divines ; il n'a pas voulu non plus le nier, parce qu'il n'eſt pas incroyable que Dieu ait voulu accorder à l'Homme ce trait acceſſoire de ſon image. Cependant en examinant la choſe de plus près il ne doute point que l'Homme n'aît cèt Entendement actif : mais il ne lui eſt qu'acceſſoire. Ce n'eſt qu'une Faculté, qui lui eſt tout-à-fait ſuperficielle, qui ne contribuë rien à la véritable & eſſentielle félicité de l'Homme. Car, dit-il, quel bonheur peut-il y avoir à inventer & à peindre des Images, ſi les autres facultez privées de leurs objets ſont tourmentées d'une ſoif inexprimable ?

Peut-être, (je n'avance ceci qu'en tremblant) peut-être, dis-je, eſt-ce la même choſe que ce qu'a enſeigné Mr. *Poiret* dans ſes *Cogitationes rationales de Deo, Mente humana, & Malo*, où il prétend que la Foi eſt eſſentielle aux Hommes, & que la Raiſon ne leur eſt point eſſentielle.

le. On en croira ce qu'on voudra, mais je ne ſaurois m'empêcher de me perſuader, que quand on parle ainſi, contre l'opinion de tous les Philoſophes, qui ont médité ſur la nature de l'Ame de l'Homme, il faut qu'il y ait quelque équivoque, & qu'on ne s'entende pas bien. Cela paroit aſſez par cette diſpute, qui roule toute ſur la Foi & ſur la Raiſon, & dans laquelle, comme je l'ai remarqué, l'Auteur Allemand prétend que l'Anglois n'a bien défini ni l'une, ni l'autre. C'eſt ce qui paroit encore par la Préface de Mr. *Poiret*, qui dit que Mr. *le Clerc*, qui, ſur cette matiére eſt à peu près dans les ſentimens de Mr. *Locke*, ſe joüe dans l'équivoque confondant le poids des Raiſons, les argumens, le fondement, qui établiſſent une vérité, avec la Raiſon priſe pour une faculté active & ſuperficielle de l'Ame, qui par ſon induſtrie ſe forme des idées ou des images & des peintures, qu'elle compare entr'elles & ſur leſquelles elle raiſonne.

Il eſt vrai que dans le Langage ordinaire on confond très-ſouvent une raiſon qui établit une certaine vérité, avec la Faculté de l'Ame, qui

qui conçoit cette raiſon & qui en juge : mais il eſt facile par la ſuite du Diſcours de ne pas s'y tromper. Or il eſt aſſez indifferent, quelque nom que l'on donne à cette Faculté. Ce qu'il y a de certain c'eſt qu'elle paroit eſſentielle à l'Ame, & qu'un homme qui n'auroit pas la Faculté de diſcerner le vrai d'avec le faux ne paſſeroit pas pour homme.

Pour revenir à notre Auteur, il a une idée bien ſinguliére de l'Eſprit, & qu'il eſt bien difficile de comprendre. Voici quelques uns de ſes Principes. L'eſprit, dit-il, eſt une Force, *Vis*, & c'eſt en quoi conſiſte ſon Eſſence. La Proprieté des Eſprits eſt de ſe pénétrer & d'être les uns dans les autres. Ils ſe pénétrent pourtant en ſorte que chacun retient ou peut retenir ſa nature, ſes actions & ſes paſſions, ſurtout ſi l'un eſt plus ſubtil que l'autre ; de là vient qu'il peut y avoir dans l'un du bien & du mal, qui peut n'être pas dans un autre ; en ſorte que toute communication de mérite ou de démérite ceſſe. Il peut pourtant y avoir cette communication, pourvû que la volonté de l'une & de l'autre y intervienne. Les Eſprits ſont d'une telle nature

nature, que plus un Esprit est subtil, & plus est-il vif, pénétrant, & puissant. Et selon leur subtilité ou leur *densité, ils habitent aussi un Elément, qui leur est convénable, ou un lieu conforme à leur nature. On appelle cèt Elément ou cette Sphére d'habitation le *Centre*, le *Principe*, & le *Monde*. Il suit de là 1. que les Centres des Esprits, doivent aussi être spirituels. 2. Qu'il y a divers Centres en qualitez & en gradations, qui différent entr'eux, comme les Esprits qui les habitent.

Selon l'ordre de la Nature, les Esprits plus subtils & supérieurs, pénétrent les plus denses & inférieurs & agissent sur eux, même malgré eux, pourvû que toutes choses soient égales d'ailleurs; ce que ne peuvent pas faire les Esprits plus denses à l'égard des plus subtils. Cela se prouve par l'exemple des choses matérielles, car l'Air est dans l'Eau, l'Ether dans l'Air, la Lumiére dans l'Ether. Ainsi le supérieur pénétre toujours l'inférieur, & cependant châcun de ces corps retient sa Nature sans aucune confusion.

* Peut-

* *Crassities.*

* Peut-être que quelque Lecteur, qui trouvera ces Idées fort belles, demandera à celui qui a eu la bonté de nous les communiquer, d'où il les a puisées, pour savoir s'il doit les admettre ou les rejetter. Car si c'est dans cette pauvre *raisoncule*, dans cette Faculté active & superficielle de l'Ame, qui ne se forme que des images vaines, qu'elle compare entr'elles; il ne sera pas sûr de s'y fier. Mais si c'est dans cèt Intellect passif essentiel à l'Ame, ce sont des véritez inconteſtables, qu'il faut recevoir sans examen, car cèt Intellect ne raisonne pas; puis que raisonner c'est agir: mais il faudra encore que notre Auteur nous aprenne, du moins, l'Art de trouver dans notre Intellect passif de telles choses, si difficiles à concevoir, & qui n'excitent pas la moindre petite idée dans l'Ame du commun. Je parle ici en petit écolier, qui demande bien humblement des lumiéres à son Maître; & qui croit, jusqu'à ce qu'il soit mieux instruit, que les Idées que *Descartes* nous donne de l'esprit sont tout autrement faciles à concevoir que celles de notre Auteur.

En

* *Addit. de l'Aut. de ces Nouv.*

En poursuivant sa matiére & empruntant les idées, ou, du moins, les termes de S. *Paul*, il conçoit que ce que nous apellons *Homme* est composé de deux Hommes, l'Homme Intérieur & l'Homme Extérieur; le premier est dans le second & le pénétre. Ils ont châcun leur volonté, leur sens, leur entendement. L'Auteur tâche de prouver tout cela par quelques passages de l'Ecriture.

Selon ses principes, les Erreurs de l'Homme extérieur, même ses tentations, & les rebellions de sa volonté ne sont point des péchez, & ne nuisent point à l'Homme intérieur, si ce n'est entant que cèt Homme intérieur en use bien ou mal par sa volonté. Peut-être que ceux qui ne pénétreront pas bien les principes de notre Auteur, les croiront assez conformes à ceux qu'on a imputez à *Molinos*, & qui ont été généralement condamnez dans toutes les Societez Chrétiennes, qui tiennent quelque rang dans le Monde. Quant à notre Auteur, il condamne toutes ces Controverses que l'on a en matiére de Réligion, parce, sans doute, que les erreurs de l'Homme extérieur ne peuvent nuire à l'homme

me intérieur. Peut-être lui demandera-t-on, pourquoi lui-même dispute avec tant de chaleur, & pourquoi il regarde comme pernicieuses les erreurs de l'Auteur qu'il refute. Aparemment il dira, qu'il y a différentes sortes d'erreurs. C'est aussi ce dont on conviendra. Il ne s'agira plus que de déterminer quelles sont celles contre lesquelles on doit disputer, & celles qu'on doit négliger. Il mettra, peut-être, au rang des indifférentes, celles dont les Societez Chrétiennes disputent. Mais on le niera, & on dira, au contraire, que, peut-être, si les Mystiques vouloient se faire entendre, il paroîtroit que les Dogmes dont ils font tant de cas ne sont que des doctrines fort communes expliquées d'une manière mystérieuse. Sur le tout, il seroit bon, comme je crois en avoir averti ailleurs, que les Mystiques parlassent un peu plus modestement des Dogmes qui ne leur plaisent pas & de ceux qui les soutiennent. Il n'y a rien qui siée mieux à des gens, qui ont une union plus intime que les autres avec la Divinité, que la Modestie. Pour nous hommes charnels, qui ne parlons que par les mouve-

mens

mens d'une *Raiſonculle* aveugle & ſuperficielle un peu d'immodeſtie nous ſeroit plus pardonnable. Cependant il ſeroit difficile de trouver des Docteurs non Myſtiques, qui ayent traité les Myſtiques avec autant de hauteur, que ceux-ci ont traité ceux qui ont le malheur de n'être pas initiez dans leurs Myſtéres. Si on ne veut pas m'en croire, qu'on liſe la page 22. des Animadverſions de ce Livre ; & on y trouvera une aſſez jolie tirade d'injures contre les *Rationaliſtes* & les Philoſophes. On peut auſſi conſulter la pag. 127. où l'Auteur parle contre les Interprêtes, qui ont cherché à expliquer l'Ecriture par les Régles de la bonne Critique. Mais comme il cite divers paſſages de l'Ecriture, ſi quelcun lui diſoit que ces paſſages ſignifient tout autre choſe que ce qu'il leur fait ſignifier, que l'Homme intérieur & l'homme extérieur de S. *Paul* ſont tout autre choſe que ce qu'il prétend ; que l'Homme intérieur, par exemple, ſignifie celui qui ſe conduit par les lumiéres de la droite Raiſon, l'Homme extérieur celui qui ſuit les mouvemens de ſes paſſions déréglées ; comment prou-

veroit-

veroit-il le contraire? On ne dit pas que c'eſt là le ſens du paſſage de S. *Paul*, on ſuppoſe ſeulement que quelcun prétendit que ce le fût. On croit que l'Auteur ne pourroit refuter cette explication que par les régles de la bonne Critique, qui ſont celles du bon ſens. Car de dire que l'Intellect paſſif lui fait comprendre que la penſée de S. *Paul* eſt telle qu'il la conçoit; il ne perſuadera jamais perſonne, & ſi un autre aſſure, que ſon Intellect paſſif lui fait voir un autre ſens dans les paroles de S. *Paul*, il faudra attendre le jour du Jugement pour terminer le différent. Comme les Régles de la Critique ne ſont guéres différentes de celles d'une bonne Grammaire, ſe moquer de l'uſage de la Critique pour expliquer l'Ecriture; c'eſt dire qu'il eſt inutile d'entendre l'Hébreu & le Grec pour expliquer un Livre dont une partie eſt écrite en une de ces Langues & l'autre partie en l'autre. Si quelcun accuſoit notre Auteur d'avoir mal compris la penſée de celui qu'il refute & de lui imputer des opinions toutes contraires aux ſiennes, comment prouveroit-il que cela n'eſt pas? Ne faudroit-il point de Régle de Critique,

tique, pour prouver qu'en Anglois les paroles de ſon Adverſaire ſignifient proprement ce qu'il leur a fait ſignifier ? Il ne faut pas donc tant mépriſer la Critique, puis qu'après tout il en faut venir là ; & que même ſi par malheur j'ai mal pris la penſée de mon Auteur, il ne pourra me relever, qu'en ſe ſervant des Régles de la Critique, & en prouvant par ces régles, qu'il a dit tout autre choſe, que ce que je lui fais dire. Il eſt étonnant que ceux qui crient tant & contre la Raiſon & contre la * Critique ſoient néceſſairement obligez de ſe ſervir de l'une & de l'autre pour ſoutenir ce qu'ils diſent contre elles. L'Auteur tâche de répondre ſur la fin à une partie de cette Objection. Il diſtingue la Raiſon comme Faculté des Raiſons qu'on a de croire. Mais on demandera toujours, qui a fourni à l'Auteur ces raiſons ou ces fondemens de croire; & ſi on lui ſoutient que c'eſt ce que tous les hommes apellent la Raiſon, ſi on en excepte, peut-être, les Myſ-

* *L'Auteur employe quelquefois la Critique pour expliquer certains paſſages de l'Ecriture. Voyez entr'autres le bas de la page 230. & la pag. 312.*

tiques, il aura bien de la peine de prouver le contraire.

Notre Auteur s'étend beaucoup ſur la Révélation divine & ſur ſes différentes eſpêces. Je vois bien qu'il condamne preſque tout ce que l'Auteur Anglois en a dit. Mais j'avoüe que je ne comprens rien du tout à ce qu'il en dit lui-même. Il avoüe vers la fin, que ce ſont principalement les Ecrits *Divins* d'*Antoinette de Bourignon*, la *Fidelle Servante*, pour ne pas dire l'*Epouſe* de *Jeſus-Chriſt*, qui lui ont apris les véritez qu'il propoſe. Et parce qu'il s'eſt ſervi des mots de *Centre* & de *Circonférence* dans les choſes Spirituelles, il tâche d'expliquer aſſez au long ce qu'il entend par ces termes.

III. Je paſſe aux Additions ou aux parties * Acceſſoires de ce Volume. 1. La premiére a déja été imprimée en Allemand in 12. en 1706. & inſerée dans le Chapitre VIII. du Livre d'*Hilaire Theomile*, qui a pour tître, la *Joye perpetuelle de l'Eſprit*. Elle traite de la Foi nuë, de ſa pratique, de ſon prix, & de ſon utilité.

2. Dans la ſeconde Addition, l'Auteur s'attache à prouver la certitude de

* *Acceſſiones.*

de l'Ecriture Sainte. Il y a d'abord une Démonſtration, qu'il avoüe n'être pas de lui, qui eſt propoſée à la maniére des Géomêtres, & qui me paroit fort ſolide. Notre Auteur la juge auſſi telle, mais il en allégue une autre de ſon invention, qu'il croit plus ſimple, plus ſolide, & plus utile. Elle requiert cependant de l'examen & un Examen qui ne ſe peut faire que par les principes ſolides de la Raiſon.

Il veut qu'un Auteur d'un Livre divin témoigne avoir de la pieté, de la haine pour le menſonge, & que ſon but ſoit d'amener les hommes à Dieu. Il eſt aſſez difficile de découvrir tout cela, & la méthode de l'Auteur de l'autre Démonſtration qu'il propoſe paroit bien moins embarraſſée, & d'une diſcuſſion bien moins difficile. D'ailleurs, il ſemble que la démonſtration de notre Auteur puiſſe nous donner pour Divins d'autres Livres, que ceux de la Bible; auſſi avons-nous vû ci-deſſus qu'il a apellé les Livres d'*Antoinette de Bourignon* des Livres *divins*. Un Auteur peut être ſincére, pieux, vivre conformément à ce qu'il enſeigne, & avoir pour but d'amener

les hommes à Dieu, ſans que ſon Ouvrage puiſſe pour tout cela paſſer pour Divin. On ſera confirmé dans cette penſée ſi on conſidére, que l'Auteur avoüe qu'un tel homme peut être ſujet à l'erreur par fragilité, ou par foibleſſe, aparemment dans ce qu'il écrit, ſans que ſon Ouvrage en ſoit moins Divin pour tout cela. Si telle eſt la penſée de l'Auteur, ce que je n'oſerois pas tout-à-fait aſſurer, nous lui dirons que les Chrétiens non myſtiques ont de tout autres idées des Livres Divins de l'Ecriture. Ils croyent que les Auteurs de ces Livres ont été inſpirez immédiatement du S. Eſprit, qui les a conduits en toute vérité; & que ce privilége leur a été propre & particulier, à l'excluſion de tout le commun des Fidelles. Les Chrétiens non myſtiques ont auſſi une autre idée des véritez de l'Ecriture, que les Myſtiques, ou, du moins, que notre Auteur. Ils croyent que ce que les Ecrivains ſacrez ont mis dans leurs Ecrits eſt la lumiére même, qui nous éclaire, quoi qu'on ait beſoin de la grace intérieure du S. Eſprit pour l'apercevoir d'une maniére ſalutaire. Mais notre Auteur veut, que tout ce qui eſt contenu dans

dans l'Ecriture ne ſoit que pour rendre témoignage à la lumiére. Je ſoupçonne encore qu'il y a ici quelque équivoque.

3. La troiſiême Addition a auſſi été imprimée en Allemagne en 1705. ſous ce tître *Alethophili de vera perfectione ac felicitate in hac vita &c. commentationes.* L'Auteur y a fait quelques changemens & quelques Additions. Ce Traité eſt diviſé en quatre Parties. La premiére explique, à ce que nous dit l'Auteur d'un petit Avertiſſement qui eſt à la tête, d'une maniére courte & très-ſimple ce dont il s'agit, c'eſt-à-dire, la perfection d'épreuve, que les Fidelles peuvent eſpérer ſur la Terre. La ſeconde partie en donne une explication plus ample. La troiſiême marque le chemin pour y parvenir; & la quatriême explique ce que l'Homme doit faire, quand il ne ſait pas bien le chemin & la maniére dont il ſe doit conduire. Dans la ſeconde Partie l'Auteur traite fort au long de la Juſtification, d'une maniére, à ce qu'on nous dit, qui *n'eſt pas peu, ni médiocrement exacte.* On a mis à la fin de ce Volume des Indices très-amples, tant des paſſa-

ges de l'Ecriture qui y ſont citez ou expliquez, que des matiéres, qui y ſont traitées.

ARTICLE IV.

LETTRE D'UN OFFICIER D'ARTILLERIE *à un de ſes Amis. Contenant des* REMARQUES *ſur* L'ARTILLERIE, *& ſur les proportions que divers Ecrivains ont donné aux Canons & Mortiers.*

MONSIEUR,

COMME vous m'avez pluſieurs fois ſollicité de vous faire part des Remarques que j'ai fait ſur les proportions des pieces d'Artillerie, telles qu'elles ont été données par divers Ecrivains; je me ſuis enfin determiné à vous les envoyer; J'eſpere qu'elles ne ſeront pas tout à fait inutiles, pour porter les Gens à réformer les abus dont je parle, & à perfectionner un Art ſi néceſſaire. Mais je vous prie, Monſieur, de ne trouver pas mauvais que je ne faſſe aucune démonſtration de la figure

gure Géometrique dont je parle, ni de certains autres Secrets par rapport aux Canons & aux Mortiers ; C'eſt une choſe que je déclarerai en tems & lieu ; ſur tout, après que j'aurai vû de quelle maniére d'autres auront réüſſi pour y trouver une juſte & veritable proportion dans toutes les pieces d'Artillerie, dont je fais mention ; & une Methode aiſée pour faciliter l'uſage des Mortiers, tant par Mer que par Terre. Permettez-moi de vous dire que les Ennemis que j'ai eû au dedans & au dehors m'obligent à me tenir extrémement reſervé ſur cèt Article.

DES CANONS.

Ceux qui ont traité, ou plûtôt qui ont écrit de l'Artillerie, ne s'accordent pas ſur les proportions que doivent avoir toutes ſortes de pieces de Canon, non plus que les Mortiers, quoi qu'à la verité ils conviennent tous, ou à peu près, que la longueur qu'ils veulent donner à chaque piece de Canon en particulier doit être partagée en ſept parties égales, afin de bien placer les renforts, & donner à chacune deſdites parties,

ce que l'on apelle en termes de l'Art, la Richeſſe ou l'Epaiſſeur de Métail que chaque piece doit avoir en particulier. Mais je leur demande, quel eſt leur fondement & leur principe? & où ils ont apris à ſe déterminer & à ſe fixer, les uns pour un certain nombre de Calibre, les autres pour un autre longueur qu'ils ont limitée laquelle ils veulent partager en ſept parties égales, pour faire enſuite le plan d'une piece de Canon, & placer ſur chacune deſdites parties ou diviſions les renforts & les épaiſſeurs de Métail que ladite piece doit avoir. La Théorie jointe avec une longue pratique nous ont découvert, & nous aprennent journellement, que c'eſt le Calibre ou le Diamétre de l'ame de la piece que l'on veut conſtruire, qui doit ſervir de baſe & de véritable fondement, pour faire une figure Géometrique, qui donnera non ſeulement toutes les véritables longueurs & proportions, mais encore ce nombre ſeptenaire, ou la ſeptiéme partie qui eſt la longueur ſur laquelle on doit ſe regler pour faire le plan quelque piece de Canon que ce puiſſe être. Je conclus donc que ce n'eſt point le nombre des Calibres, n

longueur déterminée que l'on veut donner à la piece de Canon qui doit donner les proportions & les longueurs des ſept parties ; Ce n'eſt pas non plus le partage ou la diviſion du Calibre en de certains nombres de parties égales qui doit donner les Renforts ou les Richeſſes de Métail, bien que ce ſoit la Régle ordinaire de ceux qui ont travaillé à l'Artillerie ; mais c'eſt uniquement cette figure Géometrique dont je viens de parler, qui donne de certaines portions & Interſections de Cercles & longueurs de lignes déterminées, qui étant multipliées par ſept, poſées ou miſes ſur une Ligne infinie, donnent la définition & la véritable longueur de toute la piece de Canon & de chacun de ſes renforts en particulier, ſoit en longueur, ſoit en hauteur, épaiſſeur, ou richeſſe de Métail, de quelqu'ordre ou grandeur qu'elle puiſſe être ; & cela d'une maniére admirable ; & je puis aſſeurer avec vérité que cette figure Géometrique, de laquelle j'ai fait mention ci-deſſus, a quelque choſe de ſi ſingulier, que j'oſe dire que ſi j'en faiſois une démonſtration & que je la miſſe au jour, les Savans & les Cu-

rieux y trouveroient dequoi ſatisfaire & contenter leurs Eſprits, les Diſciples dequoi s'inſtruire & ſe perfectionner dans un Art ſi neceſſaire & ſi conſiderable; & les Incredules ſeroient convaincus de la realité du fait, & reviendroient de leurs entêtements & préventions.

Je ſuis ſurpris que tant de gens qui ont travaillé ſur ce ſujet, depuis plus de cent cinquante ans, mais particuliérement depuis vint-cinq ou trente, n'ayent pas encore trouvé de Régle ſûre & véritable, puis qu'il n'y a rien d'impoſſible à la meditation de l'Eſprit de l'Homme lors qu'il veut s'apliquer; cependant le tems qui perfectionne toutes les Sciences n'a encore rien découvert au Public ſur ce ſujet, ce qui fait voir que la plus grande partie de ceux qui ont écrit, ou plûtôt qui ont fait des recueils de memoires d'Artillerie, & qui les ont fait imprimer ſous differents Tîtres, n'ont jamais approfondi cèt Art; & l'on peut remarquer que les Fondeurs agiſſent encore de la même maniére, & ne veulent pas ſe donner la peine d'en chercher une meilleure, mais ils ſe contentent de faire quelque

que réforme dans les pieces qu'ils ont fait fondre, les unes plus courtes dans un tems, & les autres plus longues dans un autre, augmentant & diminuant la richeſſe de Métail, de la même maniére ; ce qui fait voir évidemment qu'ils ne ſe ſont jamais attachez à en connoitre les véritables Principes, & que n'ayant point de Régle aſſurée, ils ſe contentent de ſuivre le chemin battu de crainte de s'égarer.

J'ai lû avec attention pluſieurs Ecrits ſur ce ſujet ; j'ai examiné avec ſoin les proportions qui y étoient inſerées, & que l'on donne à chaque piece en particulier, mais j'y ai trouvé tant de contradictions & de proportions ſi fauſſes & ſi ridicules à l'égard de certaines pieces, que je trouve que la plus grande partie de ces Ecrivains modernes devroient donner le tître de Recueil de Mémoires d'Artillerie, aux Livres & Livrets qu'il ont fait imprimer ; & par ce moyen ils mettroient en quelque façon leur Réputation à couvert, & feroient connoître au Public que ce ſont des Recueils de Mémoires qui leur ont été fournis & donnez par diverſes Perſonnes, & que les ayant

mis en ordre, ils les ont fait imprimer sans les examiner. Cela paroit clairement en plusieurs petits Livrets, mais particuliérement dans les Mémoires que Monsieur de *Surirey de S. Remy* Commissaire Provincial d'Artillerie a fait imprimer à Paris en 1697. & je suis surpris qu'une personne d'un mérite distingué comme est le sien, n'ait point examiné à fond tous lesdits Mémoires d'Artillerie qui lui ont été delivrez par tant de differentes personnes, & qu'il se soit contenté de l'assurance que l'on peut lui avoir donnée qu'ils étoient fidelles & justes, & que là dessus il ait fait imprimer ses Volûmes qui ont été approuvez comme il se peut voir par les Certificats de six Officiers Généraux d'Artillerie. Je ne puis pourtant pas croire que ces Messieurs ayent examiné à fond lesdits Volumes & par conséquent ils ne peuvent avoir fait de reflexion sur quantité d'erreurs grossiéres qui y ont été inserées ; mais il est plus naturel d'insister qu'ils ont crû eux-mêmes que Mr. de *Surirey de S. Remy* les avoit examiné à fond.

Je plains les personnes qui s'attacheront à ces sortes d'Ecrits pour y faire

faire quelque fondement & pour y chercher des Principes d'Artillerie, car en vérité il n'y en a point. J'avoüe cependant qu'il y a quelque choſe de bon & qui peut donner quelque lumiére à ceux qui voudront s'attacher à cèt Art, mais ils n'en connoitront les défauts qu'après une longue pratique, une grande experience & une vive application d'Eſprit; & quoi qu'il y ait des gens, comme j'ai déja dit ci-deſſus, qui ont travaillé & qui ont tâché de ſe perfectionner en cèt Art, il ne paroit pas qu'ils ſoient encore parvenus aux véritables Régles que la Géometrie enſeigne d'une maniére ſi belle, ſi nette, & ſi intelligible, & qui donnent tant de poids & de ſolidité à toutes les pieces faites géometriquement.

Après avoir ſoigneuſement examiné cette affaire, je puis dire que toutes les pieces qui ont été fondues en différens Etats depuis trente à quarante ans juſqu'à ce jour, & avant même, & deſquelles on ſe ſert, & dont les Calibres & les longueurs des pieces ont été limitées; il n'y a que deux ſortes de Calibres qui approchent de leurs véritables lon-

gueurs & proportions, toutes les autres étant les unes trop courtes & les autres trop longues ; ainſi elles ne peuvent rendre le ſervice que l'on peut s'être propoſé ; car comme j'ai dit & fait remarquer ci-devant, il faut ſe ſervir du ſeul Calibre ou diamétre de l'ame de la piece, pour faire une figure Géometrique qui donnera toutes les longueurs & proportions que la piece doit avoir, laquelle doit être diſpoſée de telle maniére que la charge de poudre y puiſſe être toute allumée au moment que le boulet vient à ſortir ; car ſi le Canon eſt trop court, une partie de la poudre ſort avec le boulet ſans faire effet, comme il arrive ſouvent & ſur tout aux pieces qui ſont échauffées ; & ſi la piece a plus de longueur qu'il ne lui faut, & que la poudre ſoit toute enflamée avant que le boulet ſoit arrivé à la bouche, la force eſt conſidérablement diminuée par le frottement que ledit boulet fait le long de l'ame avant que de ſortir ; & de plus la piece ſera extrémement ébranlée & ſecoüée par ſa trop grande longueur qui retient l'épulſion de la poudre, & par conſequent elle ne peut avoir la ſolidité

& fermeté requiſe, il eſt impoſſible que les tirs en ſoient juſtes.

A l'égard de certaines pieces que l'on nomme pieces ſoulagées de Métail ou amoindries, leſquelles peſent chacune la ſixiéme partie moins que les pieces ordinaires, & dont le diamétre du boulet de la piece a ſervi de proportion pour leurs longueurs & pour leur richeſſes de Métail, l'experience a fait connoître que leurs proportions étoient ſi ridicules, & que les pieces avoient ſi peu de ſolidité & de ſtabilité, qu'il n'eſt pas néceſſaire d'en parler davantage.

Je ne dirai rien des diverſes ſortes de pieces chambrées & racourcies qui ont été faites depuis quarante cinq ans; l'uſage que l'on a voulu en faire les condamne aſſez, puis qu'il n'y a aucun affut qui puiſſe reſiſter à la violence du coup, ni aucune embrazure qui puiſſe ſupporter le ſouffle de la piece, ni l'épulſion de la poudre; quoi qu'à la vérité il y auroit quelque choſe de beau à dire ſur celles que l'on feroit géometriquement, qui cependant ne pourroient ſervir qu'en pleine Campagne, & pour des Expeditions particuliéres.

Pour ce qui eſt des pieces jumel-

les

les qui peuvent tirez deux ou trois boulets à la fois, elles ont les mêmes imperfections que les piéces ordinaires ; mais étant faites ſelon les véritables Régles, elles pourroient rendre de grands ſervices en pluſieurs occaſions conſiderables.

DES MORTIERS.

Je dirai qu'il y a encore plus d'imperfections dans les proportions des Mortiers que dans les Canons ; je veux dire de ceux dont on ſe ſert ordinairement, & qui ne ſont pas faits ſelon les principes de l'Art ; j'en donnerai ſeulement deux exemples qui feront juger des autres.

Mortiers à Tourillons dont les proportions ſont faites ſelon les véritables principes, c'eſt-à-dire géometriquement, pour ſervir ſur Terre & ſur Mer.

Longueur du Mortier par dehors,	36. pouces, 2. lignes.
Diamétre de l'ame du Mortier,	12. pouces, 2. lignes.
Sa Chambre contient,	10. livres de poudre.
Poids ou peſanteur dudit Mortier,	2800. livres.

Ce

Cedit Mortier n'a que 14. pouces de recule, ne ſe culbute point & demeure inebranlable, choſe preſque incroyable; cependant il a jetté ſa Bombe cent ſoixante-dix Toiſes plus loin que le Mortier ſuivant.

Mortier à plaque fait ſelon les proportions & les régles d'un Particulier, pour ſervir ſur Mer ſeulement.

Longueur du Mortier par dehors,	59. pouces 3. lignes.
Diamétre de l'ame du Mortier,	12. pouces 2. lignes.
Sa Chambre contient,	39. livres de poudre.
Poids ou peſanteur dudit Mortier	12900. livres.

Ce preſent Mortier a jetté la pareille Bombe cent ſoixante & dix Toiſes moins loin que ce petit Mortier ci-deſſus, & a fait des efforts épouvantables, n'ayant point de ſtabilité, quoi que d'un poids extraordinaire, & a un très-grand recule.

La différence qu'il y a dans les deux Mortiers dont je viens de parler, & dans leurs effets, eſt ſi importante qu'elle merite bien l'attention de ceux à qui le ſoin de l'Artillerie eſt commis; car ſans parler de

de la dépenſe inutile que l'on fait en faiſant fondre des pieces ſi materielles, que leur fardeau rend en quelque maniére inutiles, & qu'on ne peut faire mouvoir qu'avec une peine extraordinaire & une grande longueur de tems; ce qui eſt extrémement prejudiciable & particuliérement ſur Mer où l'on eſt ſujet aux courans & à la marée; Il eſt certain que les pieces conſtruites comme ce dernier Mortier, ne ſauroient durer long tems & qu'il faut ſouvent les refondre comme l'experience l'a fait voir; & quoi que l'on ait fait de grands changemens en d'autres qui ont été fondus du depuis ils ne rendront jamais le ſervice qu'on s'eſt propoſé, leurs proportions étant entiérement fauſſes. On peut ajoûter encore que les Mortiers faits ſelon les régles Géometriques, dont je parle, étant beaucoup plus legers, ſont plus faciles à tranſporter ſur Terre, & chargent moins un Vaiſſeau que ne font les autres; & que jettant leurs bombes à une diſtance bien plus grande, les gens qui les ſervent ſeront moins expoſez, & que d'ailleurs on pourra s'en ſervir avec ſuccès à un bien plus grand éloigne-

ment

ment, où les autres ſeroient inutiles. On remarquera encore qu'on épargne, ſur chaque bombe que l'on jette, une quantité conſiderable de poudre; ce qui diminuera de beaucoup les fraix exceſſifs d'un Bombardement.

Pour ce qui eſt des Mortiers mobiles qui ſe meuvent horiſontalement & en rond, il y a eû des perſonnes qui ont voulu s'attribuer la gloire d'être les Auteurs de cette Machine; mais juſqu'à preſent ils n'ont pû parvenir à ce degré de perfection; & ne peuvent encore ſe ſervir de ceux qu'ils ont fait faire qu'avec grand' peine & de grands efforts cauſez par le fardeau exceſſif de la piece & par le frottement extraordinaire; joint à cela qu'il faut beaucoup de tems pour l'appointer. Je n'ai pas encore donné à connoître comment je fais mouvoir les miens ni de quelle maniére je leur fais éviter le frottement; je n'ai pas encore non plus declaré en quoi conſiſte la promptitude & la facilité avec laquelle cela ſe fait.

A l'égard des Mortiers à Tourillons qui ſe meuvent auſſi en rond, & qui ont leurs Tenons en forme de demie

demie plaque faite en queüe d'Hirondelle, auſſi bien que leurs aſſuis de fonte faits de la même maniére, ils n'ont jamais branlé ni culebuté, à quelque élevation que l'on les ait pû mettre, comme l'experience l'a fait voir, mais ils ont toûjours resté fermes & inébranlables comme un Rocher; quoi que je ne me ſois jamais ſervi de Susbande pour retenir & arrêter leurs tourillons. Je me ſuis auſſi reſervé le ſecret comment on les fait mouvoir ſans froutement.

J'ajouterai à l'égard deſdits Mortiers à tourillons dont je viens de parler & qui ſont faits géometriquement, que leurs bombes s'élevant à une hauteur plus grande que les autres Mortiers faits ſans principes ne ſauroient porter les leurs, elles acquierent en tombant une double force & par conſequent font un plus grand effet, n'y ayant point de Magazin vouté qui leur puiſſe reſiſter.

J'aurois, Monſieur, diverſes autres remarques à faire ſur l'Alliage des Metaux dont eſt compoſé le Corps des pieces d'Artillerie; ſur les précautions qu'on doit prendre dans le tems qu'on doit jetter en Moule;

Le

Le Déchet extraordinaire qui arrive ſi cela ne ſe fait avec ſoin & une connoiſſance particuliére ; comme il arrive que les metaux qui doivent s'affiner & ſe perfectionner dans le Fourneau, par les fontes & fuſions reïterées, viennent ſouvent à ſe gâter & à ſe détruire ; comment on pourroit remédier au défaut qui vient par l'agrandiſſement des lumiéres ; ſur la maniére d'éprouver les Mortiers, & pourquoi on les met à l'élevation de 75. dégrez qui eſt une abſurdité épouvantable, très-prejudiciable & très-dangereuſe ; & enfin ſur diverſes choſes qui ſont très-importantes ; mais c'eſt vous fatiguer trop long-tems. Je vous prie, Monſieur, de me continuer l'honneur de votre amitié & de me croire,

Votre très-humble & très-affectionné ſerviteur

JEAN FOURNIER.

A Londres ce 27. Avril 1708.

AR-

ARTICLE V.

De l'EDUCATION *des* ENFANS, *traduit de l'Anglois de Mr.* LOCKE, *par* PIERRE COSTE. *Sur la derniére Edition revuë, corrigée, & augmentée de plus d'un tiers par l'Auteur.* A Amſterdam, chez Henri Schelte. 1708. *in* 8. pagg. en tout 460. d'un caractére un peu plus gros que celui de ces Nouvelles.

CE'T Ouvrage fut publié en Anglois pour la premiére fois en 1693. Deux ans après Mr. *Coſte* nous le doma en notre Langue *. Ceux qui ont lû ſes Traductions ſavent que les Livres qu'il ſe donne la peine de traduire en François reçoivent un nouvel éclat, en paſſant par ſes mains; & je crois qu'un homme d'Eſprit qui a comparé les Traductions à des Tapiſſeries de Flandres vuës à l'envers, en auroit excepté celles de Mr. *Coſte*, s'il eut pû les lire. Ce que je dis eſt ſi vrai qu'une

* *Imprimé à Amſterdam chez Antoine Schelte, en* 1695.

qu'une perſonne de très-bon gout ſoutenoit qu'un Livre traduit par Mr. *Coſte*, étoit écrit originairement en François, & qu'on n'avoit mis qu'il étoit traduit de l'Anglois, que pour en cacher l'Auteur.

La Traduction Françoiſe du Livre de l'*Education des Enfans* a auſſi été imprimée à Genéve augmentée d'une bonne partie des Additions, qu'on trouve dans l'Edition, qui fait le ſujet de cèt Article. Mr. *Coſte* dit qu'il n'y a pas apparence, que le Traducteur de ces Additions ait voulu ſe donner la peine, qu'il eut pû prendre pour rendre ſon travail plus parfait. Il l'accuſe d'avoir copié fort fidellement toutes les fautes, que lui Mr. *Coſte* avoit faites, quoi qu'il ait pris la liberté de faire quelques changemens dans ſon Stile. Il ajoute que ſon expreſſion eſt négligée, & qu'il s'eſt écarté ſi ſouvent de la penſée de Mr. *Locke*, que tout ſon travail porte des marques palpables d'une extrême précipitation.

Après la premiére Edition du Livre de l'*Education des Enfans*, l'Auteur y fit pluſieurs Additions, & depuis ſa mort on a publié une cinquiéme Edition plus complette que

les

les précédentes. C'eſt ſur celle-ci qu'eſt faite la Traduction, que Mr. *Coſte* nous donne. Les Additions de l'Auteur ſont ou de nouvelles penſées ſur des choſes, qui avoient été traitées avec moins d'exactitude, ou des Articles tout nouveaux, qui méritoient d'avoir place dans ce Livre. * Il faut mettre dans ce rang tout ce que l'Auteur dit ſur la néceſſité de faire étudier aux Enfans leur Langue maternelle, préférablement à toute autre. Mr. *Locke* avoit entiérement négligé cèt Article dans la premiére Edition. Mais Mr. *Coſte* l'avoit touché en paſſant dans ſa Préface ; & il ajoute ici, à ce qu'il en avoit dit, qu'il croit que tout ce qu'il faut faire pour ſe perfectionner dans la connoiſſance de ſa Langue Maternelle, peut être reduit à ces trois choſes, à fréquenter des perſonnes qui parlent bien ; à lire des Livres bien écrits ; & à s'exercer ſoi-même à écrire. † Je joindrai à cela un avis pour ſe perfectionner dans la maniére de bien parler & de bien écrire. Je le tiens d'un de mes intimes Amis, qui parle & compoſe

* *On ne fait ici que copier Mr.* Coſte.
† *Addit. de l'Aut. de ces Nouv.*

poſe ſi bien en notre Langue, qu'on peut le prendre ſurement pour un modelle. Il m'a avoüé qu'il s'étoit fait une habitude dès ſa jeuneſſe, d'écrire tout ce qu'il écrivoit, ſans en excepter les choſes les moins importantes, de la maniére la plus exacte, qu'il lui étoit poſſible. Il eſt vrai que pour imiter cèt exemple, il faut d'abord donner un tems conſidérable à ce qu'on écrit: mais on en eſt bien récompenſé, par la facilité qu'on aquiert à bien parler & à bien écrire.

Les Additions de cette Edition font le tiers du Volume, comme on le marque dans le Tître, & comme on pourra facilement s'en appercevoir, ſi on la compare avec la premiére. On verra bientôt, que le Caractére de la premiére étoit un peu plus gros, les lignes des pages en étoient plus courtes, & châque page n'avoit que vint-ſix lignes, au lieu que les pages de cette nouvelle Edition en ont trente-deux. Enfin il n'y avoit dans la premiére que 436. pages en tout, & celle-ci en a 460.

Mr. *Coſte* nous avertit, qu'il a retouché avec beaucoup de ſoin ce qui avoit déja paru en François; & qu'outre pluſieurs fautes de Stile il

a corrigé quelques endroits, où il n'avoit pas bien pris la penſée de l'Auteur. Il avoüe, qu'il n'avoit jamais ſi bien compris la difficulté qu'il y a à rendre exactement de l'Anglois en François, qu'en remaniant cèt Ouvrage. Le Stile de Mr. *Locke*, quoi que moins figuré que celui de pluſieurs Auteurs de ſa Nation, l'eſt pourtant aſſez pour mettre ſouvent à la torture un Traducteur François, qui, pour s'accommoder au génie de ſa Langue, eſt ſouvent obligé de s'exprimer plus ſimplement.

Ce qui a jetté Mr. *Coſte* dans un nouvel embarras, ce ſont pluſieurs petites Additions que Mr. *Locke* a inſérées en divers endroits de ſon Ouvrage. Ces nouvelles périodes l'ont ſouvent obligé à réfondre des pages toutes entiéres. Et parce qu'en général les Additions, dont ce Livre a été groſſi à diverſes repriſes, en ont un peu gâté l'économie, & y ont introduit quelques repétitions inutiles, Mr. *Coſte* s'eſt ſervi de tous les adouciſſemens dont il a pû s'aviſer, pour cacher ce double défaut.

* Je ſuis bien aiſe, qu'un auſſi bon

* *Addit. de l'Aut. de ces Nouv.*

bon connoiſſeur que Mr. *Coſte*, & un de ceux qui eſtiment le plus les Ouvrages de Mr. *Locke* avoüe ces repetitions, qui paroiſſent encore quelquefois, malgré tous les ſoins qu'on a pris de les cacher. Je ne ſai ſi je ne ſerai point blâmé ou accuſé de mauvais gout ſi je dis ici clairement ma penſée ſur le ſtile de ce célébre Auteur Anglois, dont j'eſtime d'ailleurs & les talens & les lumiéres. Il me paroit, qu'outre quelques repetitions, qu'on lui reproche avec juſtice, ſon ſtile eſt généralement trop diffus, ce qui le rend languiſſant, lors même qu'il dit les meilleures choſes & les plus dignes d'attention. C'eſt là un défaut très-grand & en même tems très-général. C'eſt l'écueil de la plûpart des jeunes gens, qui ſont obligez de parler trop ſouvent en public, & qui, par pareſſe ou autrement, ne donnent pas aſſez de tems à ce qu'ils compoſent, ou s'accoutument à parler, ſans écrire. Ils aquiérent une certaine facilité de parler, qui les enchante, parce qu'elle accommode leur pareſſe; mais qui ennuye; parce qu'étant plus difficile de trouver des penſées que des paroles, ils

noyent une ſeule penſée dans un nombre infini de paroles. Il y en a qui ont un gout ſi faux de l'éloquence, qu'ils la font conſiſter à dire la même choſe de toutes les maniéres poſſibles. Vous entendez quelquefois cinq ou ſix périodes, qui ne ſignifient que la même choſe, avec cette différence que ſouvent la derniére eſt la plus foible de toutes. Ils croyent auſſi que la nobleſſe des mots qu'ils employent ne paroitroit pas aſſez, ſi chacun n'étoit eſcorté d'une ou de deux Epithétes, comme d'autant de Pages pour lui faire honneur. Si Mr. *Locke* eſt diffus, il ne l'eſt pas d'une maniére ſi puerile. Ce n'eſt ſouvent que pour ſe rendre plus intelligible. Son célébre Ouvrage de l'*Entendement*, qui étant tout Philoſophique, devroit être très-concis, ne me paroit pas exemt de ce défaut.

Le Livre de l'*Education des Enfans* avoit un autre défaut. Il n'y avoit point de divitions. Mr. *Coſte*, pour le rendre plus utile, l'a diviſé en autant de Sections, qu'il contient de matiéres différentes.

Ayant trouvé dans *Montagne* quantité de penſées, qui ont un mer-

veil-

veilleux raport avec celles de Mr. *Locke*, notre Traducteur en a cité une Partie. C'eſt, dit-il, une broderie, qui pourra délaſſer agréablement le Lecteur. Mr. *Locke* avoit lû *Montagne* & eſtimoit ſon Ouvrage.

On ne ſauroit diſconvenir que ce Traité de l'*Education des Enfans* ne ſoit très-excellent, & que tous ceux qui ont à en élever n'y puiſſent infiniment profiter. Ce ne ſont point ici des leçons bizarres, des préceptes ſinguliers tels qu'on en trouve dans quelques Ouvrages où l'on a voulu donner des Avis dans la même vuë. Ce ſont des Conſeils fondez ſur une profonde méditation, ſur une grande connoiſſance du Monde, & ſur l'expérience. S'il y en a quelques uns qui paroiſſent un peu extraordinaires, ſurtout à la tendreſſe paternelle, ils ſont tellement fondez en raiſon & en expérience, que les perſonnes deſintereſſées ne pourront s'empêcher de les aprouver.

Peut-être auroit-on un peu plus de fondement de ſe plaindre, que Mr. *Locke* ne s'étend pas aſſez ſur l'Article de la Religion, qu'on doit

avoir un grand ſoin d'enſeigner aux Enfans. Il eut pû, s'il eut voulu s'en donner la peine, enrichir ſon Ouvrage d'avis importans ſur ce ſujet. Il eſt ſûr qu'on peut enſeigner la Religion aux Enfans d'une maniére très-claire, & très-propre en même tems à la leur faire aimer. C'eſt à quoi il me ſemble, qu'on ne s'eſt pas encore aſſez apliqué. Si le Livre de Mr. *Locke* paroiſſoit pour la premiére fois, je me ſerois attaché à en donner un Extrait exact: mais il eſt déja ſi connu, que je crois ſuffiſant ce que je viens d'en dire en général à l'occaſion de cette nouvelle Edition.

ARTICLE VII.

VOYAGE *de Meſſieurs* BACHAUMONT & LA CHAPELLE. *Auquel on a joint les* POESIES *du Chevalier de* CAILLY, *la* RELATION DES CAMPAGNES *de* ROCROI & *de* FRIBOURG, & *les* VISIONNAIRES, *Comedie de* JEAN-DES-MARETS *de l'Académie Françoiſe: toutes Piéces excellentes, qui étoient*

étoient devenuës fort rares. A Amſterdam, chez Pierre de Coup 1708. *in* 8. pagg. 478. de différens Caractéres.

LA premiére Piéce de ce Recueil eſt, comme il paroit par le Tître, le Voyage de Meſſieurs *Bachaumont* & *la Chapelle*; qui a déja été imprimé pluſieurs fois. J'en ai une Edition de 1664. que je crois avoir été faite à Paris, quoi que le Tître porte *à Cologne, chez Pierre du Marteau.* Le Volume entier a pour tître, *Recueil de quelques Piéces nouvelles & galantes, tant en proſe, qu'en vers.* Il y a dans ce Recueil 34. Piéces différentes, la plûpart très ſpirituelles & très-curieuſes. Le même Voyage dont je parle eſt dans le Recueil des Lettres Françoiſes par *Richelet*; dont la quatriéme Edition a paru depuis peu à la Haye, chez les Fréres *Van Dole**. Cela ne nuira pas, ſans doute, à l'Edition que vient d'en faire le Sr. *de Coup.* Combien y a-t-il de gens qui ne voudront pas avoir ce Recueil de Lettres, qui forme deux Volumes

* *Voyez les Nouvelles de Février* 1708. *pag.* 224.

mes assez gros, & qui se feront un plaisir de lire une Piéce aussi bien écrite que l'est ce Voyage. D'ailleurs, il y a d'autres Piéces dans ce Volume, dont nous parlerons dans la suite ; après avoir dit encore un mot de la premiére & de son Auteur.

Celui qui a fait la Préface, qu'on a mise au devant de ce Recueil, nous dit avec raison, qu'on est charmé à présent, aussi bien que lors que ce Voyage vit le jour pour la premiére fois, de ces pensées fines & délicates, qui y brillent de toutes parts, de ce tour aisé & naturel, que Mr. *La Chapelle* donnoit à tout ce qu'il écrivoit, & de ces traits pleins de feu & d'enjoument, qui réveillent à tout moment la curiosité du Lecteur.

Le véritable nom de Mr. *la Chapelle* étoit *Claude Emmanuel Louillier*. La Chapelle étoit un surnom qu'on lui avoit donné, parce qu'il étoit né dans le Vilage *de la Chapelle* entre *Paris* & S. *Denis*. Il étoit Fils naturel de *François Louillier*, Maître des Comptes, qui le fit légitimer au mois de Janvier de l'an 1642. Son Pére, qui avoit beaucoup de ten-

tendreſſe, pour lui; prit un fort grand ſoin de ſon éducation; & lui donna les plus habiles Maîtres. Le fameux *Gaſſendi* lui enſeigna la Philoſophie. Il fit un Voyage en Provence, dont il compoſa l'agréable Rélation mêlée de proſe & de vers, qu'on voit à la tête de ce Recueil. Son genie fécond & enrichi de quantité de belles connoiſſances dans les Sciences les plus curieuſes, lui fourniſſoit ſur le champ des penſées vives & réjoüiſſantes, qui l'ont rendu long-tems les délices des gens de bonne compagnie; & ſur tout de ceux qui ſont touchez du plaiſir des bons repas & des choſes agréables, qui s'y diſent. C'eſt le témoignage que lui rend Mr. *de Callières* dans ſon *Recueil des bons Contes & des bons Mots.* Mr. *la Chapelle* avoit une facilité extraordinaire à faire des vers d'un tour aiſé & naturel. Il excelloit ſurtout à en faire avec des rimes rédoublées, c'eſt-à-dire, ſur deux ſeules rimes à chaque Stance. Il y en a de tels dans la Relation de ſon Voyage. Il entretint une amitié fort étroite avec le fameux *Molière*, & c'eſt à lui, ſi l'on en croit le même Mr. *de Callières*, que nous devons

une partie des beautez, que nous voyons briller dans les excellentes Comédies de cèt Auteur, qui le conſultoit ſur tout ce qu'il faiſoit, & avoit une déférence entiére pour la juſteſſe & la délicateſſe de ſon gout.

Mr. *la Chapelle* eut part aux gratifications du Roi de France ſon Souverain, en qualité d'homme de Lettres. Son Pére eut bien voulu le faire entrer dans les Charges publiques; mais lui, plus ſenſible aux agrémens de la vie, que touché de l'honneur de ces ſortes d'emplois, aima mieux goûter en liberté tout ce qu'une vie libre & facile pouvoit donner de plaiſir à un homme comme lui, qui étoit recherché de tous les Seigneurs de la Cour les plus ſpirituels & les plus polis. Il mourut au mois de Septembre de 1686.

Lors que l'Auteur de la Préface, fit imprimer en Hollande * pour la premiére fois le *Voyage de la Chapelle*, il y joignit quelques vers du même Auteur, qu'on trouvera immédiatement après le Voyage dans cette Edition. Mais il en a retranché d'autres Piéces, qu'il avoit ti-

rées

* en 1697.

rées d'un Roman intitulé les *Amours de Catulle.* Tout l'Ouvrage a été rimprimé depuis à Amsterdam. Il n'avoit fait cette union, que parce qu'il avoit crû que l'Auteur du Voyage avoit composé cèt ingenieux Roman. On a relevé cette faute dans un Avertissement qu'on a mis au devant d'une nouvelle Edition des Ouvrages de Mr. *de la Chapelle*, de l'Académie Françoise, publiez à Paris en 1700. & rimprimez à Amsterdam, chez *Henri Schelte.* Mr. *de la Chapelle* est plein de vie, au lieu que l'Auteur du Voyage est mort il y a assez longtems, comme on l'a déja remarqué.

On a mis à la fin de la Préface une Lettre de Mr. *la Chapelle* écrite de S. *Lazare* à l'âge de vint ans, qu'on a reçue trop tard pour être insérée après ses autres Ouvrages; mais qui mérite d'être conservée. Il y fait en vers la Description de la Maison de S. *Lazare*; mais il décrit auparavant en prose l'état où il y est, d'une maniére très-divertissante. *Je suis*, dit-il à Mr. *Moreau* à qui il écrit, *je suis dans un Lieu, où l'on me donne tout ce qui m'est inutile, & rien de ce qui m'est*

néceſſaire. J'ai un Benitier, & je n'ai point de pot de chambre auprès de mon lit. J'ai un prie-Dieu, & je n'ai point de chaiſe, ni de table dans ma Chambre. J'ai un ſurplis & je n'ai point de chemiſe. J'ai un bonnet pour le jour, & je n'en ai point de nuit. J'ai une Soutane, & je n'ai point de robe de chambre. J'ai des pantoufles, & je n'ai point de ſouliers; & à table, j'ai des ſervietes, des aſſiétes, des couteaux, des cueilliers, & je n'ai rien à manger. Enfin, Monſieur, dans les converſations, je n'ai que des gens qui m'importunent, & je n'en ai point qui me divertiſſent: car tous leurs entretiens ne ſont que des invectives contre les vicieuſes coutumes du Siécle, & de s'emporter particuliérement contre ceux, qui au lieu de dire, je me recommande à vos bonnes graces, *diſent, quand ils ſe quittent,* je ſuis votre Serviteur.

On trouve dans ce Volume après le Voyage de Mr. *la Chapelle* & quelques autres de ſes Ouvrages, les Poëſies du Chevalier *de Gailly*, ſous le nom d'*Aceilly* par Anagramme. L'Auteur les fit imprimer en 1667. Ce ſont la plupart des Piéces fort courtes aſſez jolies.

jolies. *Les penſées*, dit l'Editeur, *en ſont délicates, & preſque toujours une expreſſion pure & naive leur donne un nouvel éclat.* Cèt Ouvrage étoit devenu fort rare. Le P. *Bouhours* cite quelques unes de ces petites Piéces dans ſes *Penſées Ingénieuſes des Anciens & des Modernes.* Mais il ſait ſagement diſtinguer le bon d'avec le mauvais. Après avoir remarqué * que les penſées, qui ne roulent que ſur de pures équivoques, ſont bien fades, & déplaiſent fort aux gens de bon gout, quelque ingénieuſes qu'elles paroiſſent ; il ajoute, *le Chevalier d'*Aceilly, *qui excelle en naïvetez, tombe quelquefois dans ce défaut, & l'affecte même, comme quelque choſe de joli.* Il en cite enſuite deux Madrigaux, qui ſont préciſément de ce caractére.

Après ces Poëſies on trouve dans ce Recueil la *Relation des Campagnes de Rocroy & de Fribourg* en 1643. & 1644. L'Editeur avoit attribué cette Rélation à l'Auteur du Voyage, mais il a été compoſé par Mr. *de la Chapelle* mort depuis quelques années ; qui étoit Inſpecteur des beaux Arts ſous feu Mr. de *Vil-*

* Pag. 197. *Edit. de Holl.*

lacerf Surintendant des Bâtimens. C'eſt une Piéce, qui ne ſe trouvoit preſque plus. Le Stile de ce petit Ouvrage eſt un Stile véritablement Hiſtorique, ſimple ſans baſſeſſe, élevé ſans enflure, grave, naturel & agréablement diverſifié par raport aux differentes circonſtances.

Enfin, on a mis dans ce Recueil les *Viſionnaires de Des-Marets. C'eſt une excellente Piéce de Théatre*, nous dit l'Editeur. *Elle fut généralement admirée dès qu'elle parut, & longtems après Mr.* Peliſſon, *Juge compétent ſur ces matiéres, l'a nommée dans* l'Hiſtoire de l'Académie Françoiſe, *une Comédie inimitable.* * Je n'ai garde de contredire des Juges d'un ſi bon gout ; mais, s'il m'eſt permis de dire ma penſée, un ſi grand nombre de fous enſemble, dans une ſeule Piéce, quoi que d'un caractére différent, me paroit avoir quelque choſe d'un peu fatiguant, ſurtout parce que châque caractére eſt outré dans ſon genre Il me ſemble que les Piéces de *Molière*, qui, pour la pluspart, ne contiennent châcune qu'un ou deux de ces Caractéres outrez, & où tous les autres

* *Addition de l'Aut. de ces Nouv.*

tres perſonnages paroiſſent aſſez raiſonnables, ſont beaucoup plus divertiſſantes. On peut ſe plaire quelque tems à voir les folies d'un Viſionnaire; mais il y a peu de gens, qui vouluſſent paſſer une heure entiére dans la Compagnie de pluſieurs fous, tels que ſont preſque tous les Perſonnages de la Comédie de *Des-Marets*. La Piéce eſt pourtant excellente en elle-même. Elle me paroit ſeulement un peu trop chargée. On auroit pû faire de châque caractére une Comedie particuliere.

ARTICLE VIII.

LETTRE *à* MR. **** *ſur le Traité de la* SOUVERAINE PERFECTION *de* DIEU *&c. par un Auteur d'un nom à* XVI. *Lettres.* in 12. pagg. 43. gros caractére.

COMME Mr. *Naudé* n'a pas beaucoup ménagé ni Mr. *Jaquelot*, ni la plûpart des autres Adverſaires de Mr. *Bayle*, ni même ceux qui n'aprouvent pas ſon Syſtême outré des Supralapſaires; il a dû s'attendre à la pareille, par ceux qu'il

a offenſez. Voici un *Auteur d'un nom à XVI. Lettres*, qui ne ménage ni lui ni ſon Syſtême ; & qui s'attache en même tems à défendre principalement Mr. *Jaquelot* plus particuliérement attaqué par Mr. *Naudé*. Nous laiſſons-là tout ce qu'il y a de perſonnel, pour nous attacher uniquement à raporter l'idée que l'Auteur nous donne du Syſtême des Supralapſaires, afin que ceux qui ont un eſtomac d'Autruche, capable de digérer les choſes les plus dures, voyent s'ils l'auront à l'épreuve de cette doctrine, telle que l'Auteur de cette Lettre la raporte ; car nous ne nous rendons garands de rien.

Les Supralapſaires prétendent donc, ſelon l'Auteur de la Lettre, que Dieu en vertu de ſa Puiſſance infinie & de ſon bon plaiſir, a voulu créer quelques hommes dans la vuë de les ſauver, afin de montrer en eux ſa miſericorde ; & qu'il a voulu auſſi en créer un nombre d'autres beaucoup plus grand, par ſon bon plaiſir, pour les damner éternellement, afin de manifeſter ſa juſtice dans leur condamnation. On prétend, de plus, que Dieu pour avoir le prétexte ou l'occaſion de damner

damner effectivement ce grand nombre de personnes, qu'il a voulu destiner à la damnation avant même que de les créer, les détermine au péché par des Décrets absolus, c'est-à-dire, par une volonté efficace, qui les fait pécher aussi nécessairement & aussi inévitablement que le Soleil éclaire, excepté seulement que les hommes connoissent ce qu'ils font.

L'Auteur remarque, qu'aucun Député au Synode de Dordrecht n'a suivi ce Système. Tous ont décidé, que l'Objet de la Prédestination, n'étoit pas l'Homme, avant qu'il fût créé, mais l'homme créé & tombé dans la misére & dans le péché. C'est aussi la doctrine enseignée dans l'Article XVI. de la Confession de Foi des Eglises du Pays-bas, & dans celle des Eglises Réformées de France, Article XII. *Ajoutons, sans rien craindre*, dit l'Auteur, *& dans toutes les Confessions de Foi.*

Il se récrie beaucoup sur la raison qu'allégue Mr. *Naudé*, pourquoi le nombre des Elus est si petit, & il la trouve très-singuliére. C'est, selon Mr. *Naudé*, parce que la rareté ajoute un nouveau degré d'excellence

cellence & de prix à la grace de Dieu. C'eſt un caractére des choſes bornées & finies, d'avoir beſoin de quelque oppoſition pour faire ſentir leur prix & leur mérite. Pour tout ce qui eſt infini, & telle eſt la grace de Dieu, elle n'a point beſoin d'oppoſition pour faire ſentir ſon excellence. C'eſt une Propoſition, qui aproche du Blaſphême, que de dire, que la grace de Dieu ſeroit moins précieuſe & moins excellente, ſi elle avoit ſauvé plus de perſonnes.

ARTICLE IX.

Extrait de diverſes Lettres.

DE *France.* Voici le tître d'un Livre nouveau imprimé en trois Volumes *in* 12. à Paris, chez Jaques Etienne. *Explication du Cantique des Cantiques, Ouvrage ſingulier où l'on trouvera les plus importantes Inſtructions de la Religion, pour les divers Etats du Chriſtianiſme par Monſieur* Hamon, *revuë & corrigée par Mr.* Nicole. L'Auteur a marché ſur les traces des SS. Docteurs, & il n'a voulu commencer

ſon

ſon Ouvrage qu'à l'endroit où S. *Bernard* a fini ſes explications. On y trouve toujours la douceur, la pieté, la liberté, la délicateſſe des penſées, & même les ſentimens de ce Pére, ſous des tours & avec des agrémens tout nouveaux. C'eſt un Livre, en un mot, qu'on peut lire d'un bout à l'autre avec utilité & ſans s'ennuyer.

Voici deux autres petits Ouvrages qui paroiſſent depuis quelques mois. *Epître à ſon Alteſſe Séréniſſime Monſeigneur le Duc* du Maine *ſur un préſent de vint-deux pâtez, qu'il avoit envoyez aux Jeſuites, qui ſont chargez du Journal de Trevoux. En vers libres.* On l'attribuë au R. P. *du Cerceau* Jéſuite.

Epître en vers d'un Pére à ſon Fils ſur la Peinture. A Paris, chez *Etienne.* Les Vers en ſont beaux & on y trouve des préceptes, qui peuvent donner du gout pour connoitre les beaux Ouvrages de peinture.

D'Angleterre. La Traduction Angloiſe de l'*Hiſtoire des Juifs* de Mr. *Baſnage* commence de paroître ici (Londres) *in folio.* C'eſt Mr. *Taylor* qui en eſt l'Auteur. Je crois

vous

vous avoir mandé que cèt Ouvrage eſt beaucoup eſtimé en ce Pays, de même que toutes les autres Productions de Mr. *Baſnage*. On a auſſi traduit en Anglois le *Projet d'une Dixme Royale* de Mr. de *Vauban*, & les *Dialogues des Morts* de Mr. *de Fontenelle*. Mr. *Leſley*, ci-devant Chanoine de la Cathédrale de Connor, & à preſent *Non-Jureur*, vient de publier un Ouvrage contre les Sociniens. Il eſt écrit en forme de Dialogue entre un *Socinien* & un *Chrétien*; & contiendra en tout ſix Dialogues, dont les deux premiers ont déja paru. Le premier des deux eſt une eſpéce d'Introduction où l'Auteur refute ceux qui prétendent que nous ne devons croire ce que Dieu nous a révélé qu'autant qu'il ſe trouve en forme aux lumiéres de notre Raiſon, principe qui a conduit tant de gens au Socinianiſme.

Le Docteur *Edwards* nous a donné un nouvel Ouvrage ſous ce tître *The Doctrine of Faith* &c. c'eſt-à-dire, „ la Doctrine de la Foi & de „ la Juſtification miſe dans ſon véri„ table jour, en trois Parties. I. De „ la nature de la Foi conſidérée: I.

dans

„ dans ſes Parties eſſentielles. 2. „ dans ſes contraires, & 3. dans ſes „ effets. II. De la Juſtification par „ la ſeule Foi, où l'on défend amplement le dogme, que l'on a depuis peu ſi fort attaqué, de l'Imputation de nos pechez à *Jeſus-Chriſt*, & de ſa Juſtice à nous. „ III. De la maniére de concilier les „ deux Apôtres touchant la Doctrine de la Juſtification. Le tout-faiſant la ſeconde Partie des Traitez „ Théologiques, qui doivent compoſer un grand Syſtême de Théologie Chrétienne *in* 8. pagg. 445. „ Je vous ai parlé de la premiére partie & de pluſieurs autres Ouvrages du même Auteur. Je crois „ auſſi vous avoir dit, que Mr. „ *Edwards* ſoutient les Principes des „ Réformez, qu'on nomme ici *Calviniſtes*, & qu'il refute par tout vigoureuſement l'Arminianiſme.

De Hollande. Le Sieur *Halma* Libraire à Amſterdam imprime en deux Volumes *in folio* le *Dictionarium Antiquitatum Græcarum & Romanarum* de Mr. *Pitiſcus*. Il a imprimé depuis peu un petit Livre ſous ce Tître. *Ger. Sichterman de Pœnis militaribus Romanorum. Diſſertatio Philo-*

Philologico-Juridica in 8. pagg. 122. On dit que ce Livre eſt eſtimé.

Le Sr. *Schelte* Libraire à Amſterdam vient d'imprimer deux Lettres qui vous ſont adreſſées, dont la premiére contient 15. pages *in* 8. & la ſeconde 14. En voici le Tître. *Lettre à Mr.* Bernard &c. *ſur l'Apologie de* Frederic Auguſte Gabillon, *Moine défroqué. A Amſterdam, chez Henri Schelte.* 1708. Ces Lettres contiennent des certificats en forme pour juſtifier tout ce que vous avez avancé dans vos Nouvelles des friponneries de *Gabillon* en Angleterre, qui n'étoit qu'une Copie de ce qui en avoit été publié par Mr. *Boyer* dans ſa Gazette Angloiſe qu'il apelle le *Poſt-Boy*, & qu'il n'avoit publié lui-même que par ordre de Mr. *Chamberlayne*, Juge à Paix; parce qu'on n'oſe rien y inſérer contre quelcun, que par la permiſſion d'une perſonne qui ait un caractére public. On voit donc dans ces deux Lettres des certificats qui juſtifient les friponneries déja connuës de *Gabillon*, & diverſes autres qu'on ne connoiſſoit pas encore. Outre les deux Articles du *Poſt-Boy* fidellement traduits, on y trouve une Let-

tre

tre de Mr. *Chamberlayne* Juge à Paix, dans le Quartier de Westminster; un Certificat du même; un Certificat de Mylord Evêque de *Londres*, signé de sa main, un autre de Mr. *Whitaker*, Sergent aux Loix très-habile Jurisconsulte & d'une probité connue; & enfin un dernier de Mr. d'*Origny de la Loge*, qui est un Proselyte très-honnête homme. Ainsi, Mr. vous voyez, que l'Apologie de *Gabillon* & les injures qu'il vous dit ne vous feront pas grand mal. * On a si peu tenu de compte de cette Apologie, qu'on peut protester qu'on ne l'a ni luë, ni vuë, & qu'on n'en a pas eu seulement la tentation. Les injures d'un tel homme ne peuvent désormais faire du tort à personne. On n'est point fâché qu'on aît imprimé les deux Lettres dont on vient de parler; parce qu'il faut que le Public soit averti, pour n'être plus trompé par un tel homme; mais on n'y a eu aucune part. On n'en a même rien sû qu'après qu'elles ont paru.

On trouve à Amsterdam chez *Henri & la Veuve de Theodore Boom* un Livre intitulé *Traité de l'Origine de la Regale & des*

* *Addit. de l'Aut. de ces Nouv.*

des cauſes de ſon Etabliſſement par Mr. Gaſpar Audoul *Avocat au Parlement & aux Conſeils du Roi & de Mr. le Duc d'Orleans.* in 4. Ce Livre eſt imprimé à Paris chez *Jaques Collumbat.* Il a excité bien des diſputes. Les Amis des Auteurs refutez dans ce Livre, l'Abbé *Fleury*, les Jeſuites, & les Moines Partiſans du Pape en diſent beaucoup de mal. Les Partiſans des Libertez de l'Egliſe Gallicane en diſent au contraire beaucoup de bien.

TABLE

des Matiéres principales. Avril 1708.

FR. REDI, de Animalculis vivis quæ in Corporibus Animalium vivorum reperiuntur, Obſervationes. 363
JO. MASSON, P. Ovidii Naſonis Vita. 384
MISSON, *Lettre à l'Auteur des Nouv.* 399.
Fides & Ratio collatæ &c. cum Præfatione P. POIRET. 416
J. FOURNIER, *Lettre contenant des Remarques ſur l'Artillerie.* 438
LOCKE, *de l'Education des Enfans.* 454
Voyage de BACHAUMONT. &c. 462
Lettre ſur le Traité de la Souveraine Perfection de Dieu. 471
Extrait de diverſes Lettres. 474

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 06512 5000
A 560167

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 06512 5000
A 560167